LE "SOLEIL"
est lu dans 100% des familles canadiennes-françaises de Québec

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

Prévisions atmosphériques
Québec et Lac St-Jean: Neige toute la journée, beaucoup plus froid. Fort vent.
Côte-Nord: Couvert, neige continuelle ce soir, plus froid avec bourrasques.

66e ANNEE — No 72 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MERCREDI 26 MARS 1947 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. PRIX : TROIS CENTS

Tragédie dans une mine de l'Illinois

Plus de 100 mineurs de charbon ensevelis—On les croit tous morts

Neuf hommes sont retirés vivants à date sur les 131 emprisonnés au fond d'un puits de 540 pieds de profondeur — Peu de chance de survie des emmurés — Scène lugubre à la lueur des projecteurs.

Centralia, Illinois, 26. (PA) Plus de 100 mineurs de charbon, ensevelis à 540 pieds sous terre par un coup de grisou hier, sont encore dans la mine aujourd'hui et il y a très peu de chances qu'ils aient survécu.

Un contremaître de la mine a exprimé l'avis que 122 hommes ont péri dans l'explosion survenue au coeur de la région houillière du sud de l'Illinois.

Sur le total de 131 mineurs emprisonnés par l'explosion, neuf ont été retirés vivants, un a été retiré mort et 14 morts ont été comptés par le chef électricien Fred Hellmeyer au fond du puits de 540 pieds.

Il en reste donc 107 sous terre et Hellmeyer conserve peu d'espoir de les retrouver vivants.

Mais on n'a pas abandonné tout espoir et des équipes de sauvetage continuent de tenter de se frayer un chemin à travers les galeries bloquées par les débris de poutres et de roc et envahies par du gaz empoisonné, afin de sauver ceux qui ont pu survivre aux gaz.

PEU D'ESPOIR

D'autres hommes d'expérience sur les lieux partagent l'opinion pessimiste de Fred Hellmeyer sur les chances de retrouver des survivants.

Elmer-N. Baird, un contremaître, a dit qu'il faudra "au moins jusqu'à six heures ce soir" pour retirer le dernier corps, parce qu'il "nous faudra travailler durant environ trente minutes pour avancer de soixante pieds."

Si aucun des hommes encore emprisonnés dans la mine n'est retrouvé vivant, ce sera le pire désastre survenu dans les mines de charbon du pays depuis près de 19 ans — 195 hommes furent tués à Mather, Pennsylvanie, le 19 mai 1928. Ce serait aussi le pire désastre enregistré dans l'Illinois depuis 1909, alors que 259 hommes perdirent la vie dans la mine Cherry.

L'EXPLOSION

L'explosion s'est produite vers 3 h. 30 hier après-midi (heure centrale), juste avant que l'équipe de jour de 131 hommes ne fût remplacée par une équipe du soir. Ces hommes attendaient à l'entrée de la mine l'heure de descendre dans le puits, et c'est pourquoi on eut vite fait de former des équipes de secours.

Des nuages de fumée épaisse et grisâtre surgirent du puits et avant que la fumée n'ait été dissipée par le vent froid, des ambulances, des inhalateurs, des médecins et des infirmières accouraient sur les lieux d'un rayon de 50 milles et plus.

Les familles alarmées des malheureux mineurs, conservant toujours un peu d'espoir de les retrouver vivants, se pressaient contre les cordages entourant l'entrée de la mine et surveillaient anxieusement les allées et venues des équipes de secours.

L'explosion est survenue dans la mine no 5 de la Centralia Coal Company qui produit 2,100 tonnes de charbon par jour.

SCENE TRAGIQUE

A un certain moment, on pouvait apercevoir les ambulances sta-

(Suite à la page 21. 5e col.)

Tempête sur la côte de la Nouvelle-Angleterre

Déferlant de l'Ouest américain, une tempête balaie la côte de la Nouvelle-Angleterre — Les petits navires doivent chercher refuge.

Boston, 26. (P. A.) La dernière poussée d'une tempête de mars, déferlant de l'Ouest américain, a balayé la côte de la Nouvelle-Angleterre la nuit dernière avec des vents soufflant de 40 à 60 milles à l'heure qui ont forcé les petits navires à chercher la protection des ports et les gros transports à naviguer avec prudence.

Dans le Middle-West américain, cette tempête a fait quatorze morts, causé pour plusieurs milliers de dollars de dommages et paralysé les communications. Elle a débuté lundi après-midi dans le nord de l'Indiana, et s'est par la suite, étendue aux Etats de l'Illinois, du Michigan, de l'Ohia et à la province d'Ontario.

Le service de gardes-côtes américain rapporte que dans le port de New-Haven, le cargo "Solomon Juneau" a rompu ses amarres et arraché une partie de son quai avant d'être atteint et stabilisé par quatre remorqueurs. Le bateau-citerne "Harpers Ferry", incapable de tenir en place malgré ses deux ancres, dut prendre la haute mer. D'autre part, le garde-côtes "Légaré", remorquant le bateau de pêche "Palestine" endommagé par la tempête de Georges Bank à New-Bedford, dut aller s'ancrer dans le port de Vineyard Haven jusqu'à la fin de la tempête.

A l'intérieur des terres, des coups de vent soufflant à 40 milles à l'heure ont arraché une section de 40 pieds carrés du toit d'une brasserie de Boston, ont fait voler en éclats quelques vitres et enseignes et ont arraché plusieurs arbres.

Quoique la police ait annoncé lusieurs accident d'automobiles dûs à la tempête, on n'a rapporté qu'un mort. George-W. Schleman, âgé de 61 ans, de Boston, a été tué quand le camion qu'il conduisait a dérapé sur une route glissante et a frappé une automobile, à huit milles au nord de Newark.

En Ontario, la tempête a été fatale à Peter Kirkwood, résident à la retraite de la compagnie "Royal Milling". Retiré sur sa ferme située à Chesley, dans le comté de Grey, Kirkwood est mort dans le bureau de poste de cet endroit après avoir fait à pied, dans la neige à mi-jambes et en luttant contre la tempête, le trajet de sa ferme au bureau de poste pour venir chercher son courrier.

Enquête sur une conspiration ?

Washington, 26 (PA) Le sénateur Lister Hill (dém., Floride) a déclaré aujourd'hui que le Bureau fédéral des investigations enquête présentement sur des "plaintes d'une conspiration parmi les manufacturiers de papier-journal au Canada". Le sénateur a attribué ses renseignements au secrétariat de la Justice.

Le sén. Hill a dit avoir reçu de l'assistant procureur-général Berge une lettre disant: "Depuis plusieurs mois, nous enquêtons sur des plaintes d'un complot parmi les manufacturiers de papier-journal opérant au Canada afin de restreindre le commerce aux Etats-Unis".

"On se plaint que cette conspiration restreint la production, fixe les prix des exportations aux Etats-Unis et alloue les stocks disponibles à des éditeurs de journaux préférés".

Information échangée sur le problème chinois

MM. Molotov et Marshall échangeront des renseignements par écrit sur la Chine—Concessions prévues au sujet du traité de l'Allemagne.

Moscou, 26. (PA) Le ministre des Affaires étrangères Molotov a accepté aujourd'hui un échange de renseignements par écrit sur la situation chinoise, tel que proposé par le secrétaire d'Etat Marshall, mais il a dit que son gouvernement reste convaincu que des pourparlers entre les Trois Grands offriraient un meilleur moyen de discuter le problème de la Chine.

Le ministre des Affaires étrangères de Russie a fait connaitre ses vues dans une lettre au gén. Marshall. Il a probablement communiqué ses vues au secrétaire des Affaires étrangères Bevin, également. M. Bevin a rendu visite à M. Marshall à 1 heure cet après-midi à l'ambassade américaine, où ils ont conféré brièvement.

M. Molotov proposa de discuter la situation chinoise à la présente conférence de Moscou dès le début de la conférence. M. Marshall déclara alors qu'il ne pouvait consentir à discuter de problèmes chinois en l'absence de représentants de la Chine. M. Molotov s'opposant à inviter les Chinois aux pourparlers, Marshall proposa alors un échange de renseignements par écrit.

CONCESSIONS PREVUES

Dans l'intervalle, on rapporte que

(Suite à la page 21 7e col.)

Bébés sauvés par une fillette

Buckingham (Québec), 26. (PC) Eva Lepage, jeune bonne de 14 ans employée chez M. et Mme Harry Ade, a sauvé des flammes des jumeaux de trois ans, Barbara et Janet. S'étant aperçue qu'il y avait du feu à l'étage supérieur, elle franchit un rideau de flammes pour aller chercher les enfants qu'elle conduisit en lieu sûr. La jeune fille souffre de légères brulûres.

La Russie veut l'étude immédiate de son plan de contrôle atomique

Lake Success, N.-Y., 26. (P. A.) La Russie a demandé avec insistance à la commission de l'énergie atomique des Nations-Unies l'étude immédiate du plan soviétique pour un contrôle atomique international.

M. Andrei Gromyko, délégué soviétique et président de la commission, a soumis la question aux délégués durant une réunion à huis clos du comité de travail de la commission, hier soir. Il a dit que l'on ne peut "contourner" ses propositions et qu'elles devront être considérées si on veut en venir à une entente. Il a ajouté qu'il résistera à toute tentative pour laisser ses propositions de côté.

Le comité s'est ajourné à lundi prochain sans prendre de décision sur son plan de travail.

Le plan soviétique prévoit une convention immédiate prohibant la bombe atomique et une autre convention établissant un système de contrôle dans les cadres du conseil de sécurité. La Russie a défendu le droit de veto et a rejeté le plan américain.

On s'attend cependant à ce que le programme du président Truman concernant l'aide américaine à la Grèce et à la Turquie soit expliqué devant les Nations-Unies vendredi, alors que M. Warren-R. Austin fera une déclaration au conseil de sécurité sur la situation dans ces deux pays.

Le conseil a revisé son programme hier spécialement pour entendre les explications du représentant américain au sujet du programme de M. Truman, qui a été interprété en certains milieux comme indiquant un manque de confiance dans les Nations-Unies.

M. Austin a déclaré hier aux journalistes à Washington, à l'issue d'une conférence avec M. Truman, qu'il traitera longuement de la situation en Grèce et en Turquie. Le président Truman a aussi révélé qu'il avait envoyé un message à M. Trygve Lie, secrétaire général de l'ONU, à l'occasion du premier anniversaire de la première réunion des Nations-Unies aux Etats-Unis.

Dans ce message, M. Truman réitère l'entière confiance des Etats-Unis dans l'organisation mondiale de paix.

Trois nouveaux postes de radar installés dans l'Extrême-Nord

Ottawa, 26 (Par Paul Paradis). — Continuant de donner des réalisations concrètes à l'alliance militaire réelle mais non écrite conclue le 12 février dernier avec les Etats-Unis, le gouvernement canadien a annoncé, hier, que deux postes de radar pour la navigation aérienne seraient établis cette année avec l'aide des autorités américaines dans le grand nord canadien et qu'un troisième poste semblable serait peut-être établi en 1948.

Cette décision a été révélé aux Communes, hier après-midi, par le secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures, M. Louis St-Laurent, qui l'a simplement présentée comme une mesure destinée à aider la navigation aérienne, sans mentionner les services que pourront rendre ces postes advenant une guerre.

Voici le texte de la déclaration faite hier par M. St-Laurent :

"Le gouvernement du Canada a résolu d'augmenter les aides à la navigation pour accroitre la sécurité des voyages aériens ou maritimes en établissant des postes de basse fréquence "Loran" dans le nord. Ces postes aideront la navigation au moyen de radar à long rayon d'action et sont considérés comme les meilleurs moyens que l'on puisse obtenir pour répondre aux besoins croissants du trafic aérien de par le monde. Ils ont été recommandés par l'Opaci comme un standard de l'aide à la navigation à longue portée.

On peut décrire un réseau de ces postes comme une série de "phares" interdépendants au moyen desquels les avions ou les navires peuvent répérer leur position. Des expériences conjointes ont été entreprises par le Canada et les Etats-Unis dans trois postes d'expérimentation sis à Hamlin, (Sask.) ; Gimli (Man.) et Rawson Creek (C. B.) Les expériences ont justifié l'extension du programme dans les latitudes septentrionnales où les postes assureront une meilleure sécurité aux envolés. Grandes sont les difficultés de navigation dans cette région en raison de l'inexactitude des compas et de la longueur des nuits qui empêchent la navigation stellaire. Un réseau de poste de ce genre est donc essentiel à l'exploitation incessante des communications aériennes ou terrestres dans le nord.

Le Canada envisage la construction de deux postes "Loran" dans le grand nord en 1947 et peut-être un troisième en 1948.

L'activité de ces postes et d'autres semblables construits en territoire des Etats-Unis servira dans le nord non seulement aux avions canadiens, mais aussi aux avions des Etats-Unis comme à ceux d'autres pays. Dans le but de hâter la construction et la mise en oeuvre de ces postes, les Etats-Unis nous ont offert leur aide en nous envoyant un personnel qualifié jusqu'à ce que le nôtre soit formé et des pièces essentielles non obtenables au Canada.

Dès la mise en oeuvre des nouveaux postes, on abandonnera les postes d'expérimentation actuels.

EGLISE HISTORIQUE — Le maire de Francfort, Allemagne, le Dr Walter Kolb, lit ici un document lors de la cérémonie qui marqua la pose de la nouvelle pierre angulaire dans la reconstruction de la vieille église historique de St-Paul à Francfort. C'est dans cette église, détruite au cours de la dernière guerre, que se tint la première réunion nationale des Etats allemands en 1848. La nouvelle pierre angulaire porte les mots : "Unité, Paix, Liberté".
(Central Press)

Elus échevins à Sherbrooke

Sherbrooke, 26. (D.N.C.) MM. Alfred Charpentier, pharmacien, Sylvio Rousseau, marchand et Henri Labonne, homme d'affaires, sont sortis victorieux de la lutte à l'échevinage pour les trois sièges vacants du Centre, de l'Est et du Sud de Sherbrooke dont les résultats ont été connus hier soir. Les deux premiers sont deux membres de l'ancien conseil. Ils ont défait respectivement MM. T.-H. Tremblay, agent d'immeubles, et Eugène Lalonde, télégraphiste. M. Labonne avait comme adversaire M. J.-D. Roy, cordonnier. Les majorités sont les suivantes: M. Charpentier, 116; M. Rousseau, 53[illegible]; M. Labonne, 250.

L'ENQUETE SUR LE VICE A VANCOUVER: Trois officiers de police de Vancouver, démis de leurs fonctions par suite de l'enquête sur le vice dans cette ville de Colombie canadienne, se couvrent le visage (deuxième rangée), devant la camera, au cours d'une séance d'enquête à la Chambre du Conseil de Vancouver. A l'avant se trouvent, de gauche à droite, l'ancien procureur de la cité, M. GORDON SCOTT; le président de l'Association fédérale des policiers, FRED DOUGHERTY, et Me J.-OSWALD GILL, procureur de huit des policiers accusés. Ci-contre, on voit un baron du jeu de Vancouver, LOUIS TISMAN, qui, dans un document sensationnel de 42 pages adressé au nouveau chef de police WALTER MULLIGAN, révèle comment les maisons de jeu et de vice fonctionnaient grâce à des pots-de-vin versés aux policiers. "Il fallait payer pour pouvoir fonctionner", dit Tisman.

L'ancien président C. Chautemps condamné par contumace à Paris

Paris, 26. (A.F.P.) Camille Chautemps a été condamné par contumace à cinq ans de prison, à l'indignité nationale à vie, à la confiscation de ses biens, et aux dépens.

La seconde audience d'hier après-midi de la Haute Cour a été consacrée au jugement de M. Chautemps, qui fut président du Conseil avant la guerre et ministre de Philippe Pétain.

Chautemps était accusé d'actes de nature à nuire à la défense nationale. L'acte d'accusation faisait état de la présence de Chautemps dans le premier cabinet Pétain.

Envoyé en mission aux Etats-Unis, Chautemps a refusé d'en revenir, mais il n'en a pas moins touché du gouvernement de Vichy jusqu'au 30 septembre 1941, une somme de 1,150,000 francs.

Après la lecture de l'acte d'accusation eut lieu l'appel des témoins, dont MM. Paul Reynaud, André Maurois, Jules Romains.

Après avoir fait un bref exposé de la carrière de l'accusé jusqu'en 1939, le président Nogueres lut quelques dépositions faites par des personnes ayant connu Camille Chautemps aux Etats-Unis comme M. Emile Bure, maître Henri Torres, Pertinax, et qui déclarent que l'accusé n'avait aucune activité politique. Le président lit également quelques extraits des mémoires de Chautemps où il rappelle que ses deux fils se sont engagés dans les forces françaises libres, que son père est mort en déportation et que sa maison familiale a été ravagée par les Allemands.

Puis le président donne lecture de lettres présentant différents aspects de la personnalité de l'accusé, notamment une lettre de M. Sumner Welles, ancien secrétaire au département d'Etat, qui se porte garant du patriotisme de Chautemps en affirmant qu'il était opposé à toute forme de collaboration.

Alors commença l'interrogatoire des témoins. Après la déposition du commissaire Mathies qui n'apporta rien de nouveau, M. Paul Reynaud,

(Suite à la page 21. 4e col.)

Mme Evelyn Dick en prison pour la vie

Hamilton, 26. (PC) M. le juge A.-M. LeBel a condamné aujourd'hui à l'emprisonnement à vie Mme Evelyn Dick, veuve de 27 ans, de Hamilton, trouvée coupable d'homicide involontaire hier soir en rapport avec la mort de son enfant.

Une nouvelle tempête s'approche des côtes de la Grande-Bretagne

Londres, 26 (PA) Une nouvelle tempête menace les côtes de la Gde-Bretagne aujourd'hui pendant que les pires inondations depuis 300 ans retraitent lentement dans toutes les régions.

Les conditions se sont améliorées, rapporte-t-on, dans la région agricole des Fenlands, qui fut particulièrement éprouvée, et dans la région industrielle du nord-est. On a eu à enregistrer des averses.

Des embarcations amphibies de l'armée ont transporté de la nourriture aux familles isolées dans le nord et des milliers de réfugiés ont été transportés dans des centres spéciaux, mais tous les rapports indiquent que le pire du désastre est passé.

Des dépêches de Varsovie, en Pologne, rapportent que 50,000 personnes se trouvent sans abri le long de la Vistule débordée mais que les eaux rentrent dans leur lit. Des centaines de milles carrés de fermes ont été inondés, dit-on.

Un dégel subit au Danemark a fait monter les eaux aujourd'hui, occasionnant des dommages sérieux aux voies de communication. Les conduits souterrains de téléphone et de télégraphe fendillés par les gels de l'hiver, se sont remplis d'eau, causant nombre de courts-circuits. La ligne de longue distance pour la Grande-Bretagne fut parmi les circuits de téléphone affectés.

Deux médecins nazis condamnés à mort

Francfort, 26. (AFP) Le verdict sur l'affaire de la salle d'extermination de Hadamal a été rendu ce matin par la cour criminelle allemande de Francfort. La peine de mort a été prononcée contre les deux médecins-chefs du sanatorium, les docteurs Hans Gorgas et Adolph Weslmann, sur lesquels pèse la responsabilité directe de l'assassinat de plus de 40,000 incurables et mentalement débiles, conformément au programme hitlérien d'euthanasie. Le Dr Weslmann avait déjà été condamné à la prison à vie par le tribunal militaire américain.

Tous les passagers sains et saufs

Stephenville, Terre-Neuve, 26. (P. C.) Tous les passagers de l'avion militaire des Etats-Unis qui fit un atterrissage forcé avant d'arriver à Harmon, ont été sauvés par un hélicoptère de marque Sikorsky. Ils ont passé une journée sur un plateau désertique de la région montagneuse qui s'étend à l'ouest de Terre-Neuve.

Raz de marée en Nouvelle-Zélande

Auckland, N.-Z., 26 (PC) Deux raz de marée gigantesques, d'une hauteur estimée à 30 pieds par des témoins oculaires, ont exercé ses ravages aujourd'hui sur une longueur de 60 milles de la côte est de North Island, en Nouvelle-Zélande, détruisant plusieurs édifices et endommageant des routes et des ponts.

Le premier raz de marée a frappé la côte de la baie Poverty à 8.30 heures du matin, heure locale (3.30 heure de l'est, après-midi du 25), environ une heure après que l'observatoire de la Nouvelle-Zélande eut signalé "une secousse sismique très prononcée à quelques milles au large".

Sauf pour la ville de Gisborne, où quelques rues devinrent des rivières d'eau salé de quatre pieds de profondeur, la région affectée n'était pas très peuplée. Les résidents côtiers, avertis de l'approche du mur d'eau par le bruit, se dirigèrent vers les terres plus élevées.

CONDAMNE EN FRANCE: CAMILLE CHAUTEMPS, trois fois président de France, a été condamné hier à Paris, par contumace, à 5 ans de prison, à l'indignité nationale, à la confiscation de ses biens et aux dépens. M. Chautemps, qui se proclame innocent d'une accusation de collaboration, est actuellement aux Etats-Unis.

Truman au Canada

Ottawa, 26. (D. N. C.) Le premier ministre Mackenzie King a confirmé, hier après-midi aux Communes, que le président Truman viendrait à Ottawa vers le début du mois de juin, mais il a ajouté que la date exacte de la visite n'avait pas encore été fixée. Le premier ministre répondait à une question du député conservateur de Peel, M. Gordon Graydon.

Le contrôle des loyers

Ottawa, 26. (D. N. C.) Le ministre des Finances, M. D.-C. Abbott, a dit, hier soir, aux Communes que le gouvernement étudiait constamment la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de relâcher la régie des loyers dans certaines régions du pays, mais que jusqu'ici il n'avait pas jugé à propos d'apporter un seul changement dans les règlements qui protègent tous les locataires du pays contre les expulsions.

M. Abbott, qui répondait à une question du député conservateur d'Eglinton, M. Donald Fleming, a donné de nouveau l'assurance formelle que le gouvernement n'abolirait par la régie des loyers avant que la crise aigue de l'habitation ne soit terminée.

Le ministre a également dit qu'aucune province n'avait réclamé le privilège d'administrer elle-même la question des loyers.

Déposition du Dr Raymond Boyer lue à son procès pour espionnage

Montréal, 26. (P.C.) La déposition, faite par M. Raymond Boyer il y a un an lors de l'enquête de la Commission Royale, a été lue hier pendant le procès de l'homme de sciences, accusé d'espionnage.

Les avocats de la défense ont d'abord demandé que ce témoignage soit déclaré preuve illégale, ensuite qu'on en omette certains passages et enfin qu'on fasse une étude des circonstances dans lesquelles le témoignage fut rendu. Le juge Wilfrid Lazure déclara que la cour d'appel de l'Ontario avait déjà décrété que les déclarations faites devant la commission royale devaient être entendues aux procès pour espionnage.

Quarante pages de ce témoignage du Dr Boyer furent lues hier et il sera terminé aujourd'hui. Dans la première partie de ce texte, le Dr Boyer disait à la commission royale qu'il avait déjà travaillé dans des groupements où il savait qu'il se trouvait des communistes et qu'il avait même travaillé avec des membres du parti communiste, mais sans jamais être lui-même membre de ce parti.

Le Dr Boyer avait encore dit à la commission royale que le RDX était fabriqué au Canada selon une méthode découverte à l'université McGill et bien que la nouvelle de cette méthode était parue dans la presse canadienne aucun détail technique n'en fut jamais dévoilé. Faisant allusion à un voyage que fit en Angleterre le Dr James-Hamilton Ross, en 1941, il dit qu'il ne croyait pas, à ce moment-là, que l'explosif que le Dr Ross avait avec lui était du RDX.

Chasse aux mauvais esprits

Vancouver, 26 (P.C.) Les étranges rites d'une cérémonie d'exorcisme où l'officiante fit usage d'eau, d'oeufs, de cheveux, de pièces de monnaie, ont été décrits hier à la Cour de Police où une gitane de 68 ans, Mme Mary Mitchell, avait été convoquée pour répondre à une accusation de mystification. L'accusée s'avoua coupable. Le détective A. Plummer a raconté au juge que Mme Axana Ewaniuk, la plaignante, avait, à plusieurs reprises, rendu visite à la diseuse de bonne aventure et lui avait versé une somme de $108 pour qu'elle chasse les mauvais esprits et qu'elle lui révèle l'avenir. Mme Ewaniuk porta plainte, $100 lui appartenant ayant été brûlés, dit-elle, pendant la cérémonie d'exorcisme. La police croit plutôt que les $100 ont été adroitement subtilisés par l'accusée.

Faits saillants du budget

FAITS SAILLANTS DU BUDGET PROVINCIAL

Année 1946-1947	
Revenus	$139,113,000.
Dépenses	112,861,000.
Surplus	26,252,000.
Dépenses capitales	25,121,000.
Surplus net	1,131,000.
Année 1947-1948	
Revenus	$147,434,000.
Dépenses	118,788,286.
Surplus	28,645,714.
Dépenses capitales	19,055,350.
Surplus net	9,590,364.
Réduction de la dette	
1946-47	$ 8,831,000.
1947-48	8,100,000.
Total	$16,931,000.
Dette nette au 31 mars 1947	$291,312,600.
Bons du trésor payés	
Bons dus au 31 août 1944	$35,250,000.00
Dus à date	6,740,625.91
Remboursés	$28,509,374.09
Emprunts rachetés à même les revenus	
Emprunt de 1894 — Paris	5,332,976.
Emprunt du Crédit agricole échu le le 1er mars	10,000,000.
Total	$15,332,976.
Divers revenus pour 1947-48	
Taxe sur la gazoline	$22,250,000.
Taxes sur les corporations	20,500,000.
Droits de successions	7,000,000.
Taxe de vente	9,000,000.
Taxe sur le tabac	5,700,000.
Remboursement fédéral	20,586,000.
Subside fédéral	2,739,100.
Loi de l'automobile	9,900,000.

Nouvelles de Lévis

Plongés dans le deuil

M. et Mme L.-G. Olivier, de Lévis, viennent d'être plongée dans le deuil par la mort de dame Ernestine Huot, épouse de M. Louis Oliver, de St-Rédempteur, survenue lundi dernier à l'hôpital de Charny, à l'âge de 62 ans et 11 mois. La défunte, outre son époux, laisse pour pleurer sa mort, ses filles, Rév. Sr Louis-Marie, des Soeurs Servantes de la Congrégation du St-Sacrement, de Chicoutimi et Mlle Anne-Catherine Oliver, de St-Rédempteur; ses fils, M. Louis-Gérard Olivier, de Lévis et M. Roch-Emile Olivier, de St-Rédempteur; ses belles-filles, Mme Louis-Gérard Olivier, née Lucie-Anne Thibault et Mme Roch-Emile Olivier, née Thérèse Lapointe; ses petits-enfants, Claire, Micheline et Rita Olivier, de St-Rédempteur. Les funérailles auront lieu vendredi matin, en l'église de St-Rédempteur. Nos plus cordiales sympathies aux parents de la regrettée défunte.

Mort de Mme J.-O. Lamontagne

Nous avons appris avec regret la mort de dame Lydia Dorval, épouse en première noces de feu M. Dominique Racine et en secondes noces de M. Joseph-Odilon Lamontagne, survenue hier à sa résidence, No 325E rue St-Joseph, à Lauzon. La défunte, âgée de 70 ans, outre son époux, laisse pour pleurer sa mort, ses fils, MM. Gérard Lamontagne, de Lévis, Philippe Lamontagne, de Québec, Jean et Paul Lamontagne, de Lévis; ses filles, Mme Albany Joncas, née Laurette Racine, de Québec, Mme L.-P. Gagnon, née Alice Racine, du Cap de la Madeleine, Mme Raoul Potvin, née Lucienne Lamontagne, de Lévis; ses belles-filles, Mmes Gérard, Philippe, Jean et Paul Lamontagne; ses gendres, MM. Albany Joncas, L.-P. Gagnon, et Raoul Potvin; ses frères, MM. Amable, Théodule et Arthur Doryal, de Québec; sa soeur, Mme Vve (Dr) Esdras Poliquin, de Portneuf: ses belles-soeurs, Mme Arthur Dorval, de Québec, Mme Elzéar Martel, de Loretteville, Mme Alfred Déry, des Trois-Rivières; ses beaux-frères, MM. Albert Lamontagne, de Montréal, Arthur Lamontagne, de Lévis, Wilfrid Lamontagne, de la Saskatchewan; ses petits-enfants, Jacques, Jean-Marc, Dominique, Marie-Louis, Gaston et Pierre Joncas, Louisette et Hélène Joncas, Nicole, Ginette et René Lamontagne, Huguette, Michelle et Micheline Gagnon; sa tante, Mme Vve Joseph Dorval, de Lévis; ses neveux, Révd Père André Dorval, O.M.I., de Chambly et M. l'abbé Jacques Dorval, vicaire à St-Féréol; son cousin, M. l'abbé Amable Dorval, curé à Verchères. Les restes mortels sont exposés au salon funéraire de la maison Maurice Gilbert, 36 et 38 Côte du Passage, à Lévis. Les funérailles auront lieu samedi matin, en l'église de Lauzon. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

Mort de Mme J.-A. Beaudet

Nous avons appris avec regret la fort de dame Marie-Laure Lagueux, épouse de M. Alphonse Beaudet, marchand de St-Henri, survenue lundi soir, à sa résidence, à St-Henri de Lévis. La défunte, âgée de 64 ans et 5 mois, outre son époux, laisse pour pleurer sa mort, son fils adoptif, M. Gérard Demers, de St-Henri; sa belle-fille, Mme Gérard Demers; ses soeurs, Mme Vve J.-A. Blouin, de Lévis, Mme Joseph Pouliot, de St-Isidore de Dorchester: ses beaux-frères, M. Joseph Pouliot, de St-Isidore, M. Alcide Beaudet, de Shawinigan, M. Eugène Demers, de Ste-Emilie: ses belels-soeurs, Mme Alcide Beaudet, de Shawinigan, Mme Josaphat Beaudet, de Ste-Emilie, Mme Vve Télesphore Lagueux, de St-Isidore. Il laisse aussi si plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Les funérailles auront lieu vendredi matin, en l'église de St-Henri de Lévis. Nous présentons aux parents de la regrettée défunte nos plus vives sympathies.

Assemblée de l'Exécutif.

Ce soir, à 8 heures, à la Hutte No 3, près du Manège Militaire de Lévis, sera tenue une assemblée des membres de l'Exécutif de la Succursale No 12, de Lévis, de la Légion Canadienne, sous la présidence du capitaine Jacques de Billy.

Semi-finale du Club Badmington.

Ce soir, à 8 heures 30, au Manège Militaire de Lévis, débuteront les semi-finales des tournois masculins et féminins du Club Badmington, du Régiment de Lévis. Personne ne devrait manquer la rencontre entre Paul Lachance et Edouard Desrivières qui cause bien des commentaires entre les membres du club. On demande au public qui assistera aux rencontres de bien vouloir arriver en temps, car l'entrée des retardataires cause toujours de l'ennui aux joueurs dans ces parties importantes. L'entrée est libre. Voici les rencontres de ce soir:

A 8 heures 30: Paul Lachance vs Edouard Desrivières; à 9 heures 30: Michelle Samson et Georges Lemieux vs Mme W. Francoeur et Paul Kronstrom.

Grande assemblée Lacordaire.

Une assemblée générale du Cercle Lacordaire, de Lévis, sera tenue ce soir, à 8 heures, au nouveau local de la rue Gauvreau, à Lévis. Ce sera l'inauguration officielle du Club Lacordaire dont les salles ont subi dernièrement une transformation complète de façon à faire de ce local un endroit accueillant, reposant et confortable. Il y aura présentation de nombreux nouveaux membres. On discutera d'affaires importantes en prévision du grand congrès Lacordaire à Lévis, en mai prochain. Il est important que tous les membres prennent part à cette réunion.

Exercice de chant de la chorale.

Ce soir, à 8 heures, au jubé de l'orgue, en l'église Notre-Dame de Lévis, aura lieu une importante répétition de chant pour les membres de la chorale Notre-Dame de Lévis. Il s'agit de la préparation du programme de chant pour la fête de Pâques.

Concert de la St-Jean-Baptiste de Bienville.

En collaboration avec M. René Brulotte, impressario, présentera mardi soir, le premier avril, à 8 heures 30, un beau concert avec Pierrette Lepage, jeune pianiste, âgée de 7 ans. Ce régal artistique sera sous le distingué patronage de M. J.-Adélard Bégin, maire de Lévis et de M. J.-A. Allaire, maire de Lauzon.

La chorale du Cercle des Fermières.

Les membres de la chorale du Cercle des Fermières de Lévis voudront bien prendre note qu'il n'y aura pas de répétition de chant avant le 10 avril prochain.

Assemblée des Enfants de Marie.

Une assemblée des Demoiselles Enfants de Marie de Bienville, sera tenue ce soir à 7 heures 30, en la sacristi paroissiale.

A l'occasion du dixième anniversaire.

Un groupe de jeunes filles de Lévis, à l'occasion du dixième anniversaire de fondation de la J.I.C.F., de Lévis, présenteront lundi soir, le 31 mars, en la salle St-François Xavier, à Lévis, à 8 heures 15, une comédie en trois actes intitulée "L'hôtellerie du Conquérant". La partie musicale de la soirée a été confiée à Mlles Jeannine Côté et Lucille Roberge. Le public est invité.

A tous — pour tous.

Demain soir, à 8 heures, en la salle St-François Xavier, à Lévis, aura lieu la grande partie de cartes organisée par les Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc, de Lévis. En plus d'un prix de présence de belle valeur qui sera tiré au sort, il y aura à chaque table un prix qui sera certainement appréciable.

Exercice de chant à Lévis.

Ce soir, à l'heure et au lieu ordinaires, aura lieu une pratique importante de chant pour les membres de la chorale des Enfants de Marie, de Lévis. Il s'agit de la préparation du programme pour dimanche.

Demain soir à la Hutte No 3.

Demain soir, à 8 heures 30, en la salle de la Hutte No 3, près du Manège Militaire de Lévis, aura lieu, pour les officiers et membres de la Succursale No 12, de Lévis, de la Légion Canadienne, avec leur dame ou compagne, ainsi que pour les membres du comité des Dames Auxiliaires de la même Succursale, une soirée de vues cinématographiques présentée par l'Office Provincial du Film. L'admission est gratuite à cette soirée mensuelle de films documentaires et instructifs.

Obsèques de Mlle B. Frigon

Les obsèques de Mlle Bernadette Frigon, décédée samedi dernier, ont eu lieu mardi matin, à St-Dominique, et elles groupaient des citoyens en vue, des hommes d'affaires, des industriels, des représentants de divers ministères provinciaux et de nombreux amis de la famille en deuil.

M. l'abbé G. Turcotte, de Trois-Rivières, cousin de la défunte, a fait la levée du corps et le service a été chanté par le R. P. Marc Labonté, o.p., assisté des RR. PP. Pelletier et Fiset, o.p.

Dans les stalles du sanctuaire, on voyait M. l'abbé Turcotte, le R. PP. Arsène Roy, o.p.

Le deuil était conduit par le frère de la défunte: M. Lucien Frigon; son beau-frère, M. A.-B. Normandin: ses neveux, Paul Normandin et Jacques Mousseau.

Dans le défilé, à la suite des membres de la famille, on voyait MM. Avila Bédard et L.-O. Dufresne, respectivement sous-ministre des Terres et Forêts et des Mines; Rod. Deblois, président de la Commission des Accidents du Travail; MM. le notaire Arth. Duval, le notaire J.-E. Gauvin, Georges Belleau, L.-P. Turgeon, J.-D. Lachapelle, Armand Quevillon, Adrien Falardeau, c.r., J.-N. Rochon, Paul Plamondon, Oscar Drouin, c.r., Maurice Hébert, Pierre Hébert, J.-S. Egan, Joseph Savard, P.-E. Simard, Maurice Gosselin, Edouard Hamel, Geo. Gingras, Louis Lanouette, Z. Rivard, Gustave Beaudry, J.-A. Bouré, J.-F. Lavoie, J.-H. Bissonnette, C-S. Lespérance, L.-P. Turgeon, Georges Paquet, Ad. Delisle, J.-A. Larochelle, J.-B. Lachaine, Jean Flynn, Alph.-A. Deschênes, Oscar Lessard, A.-A. Lacasse, Lucien Bolfy, P.-E. Poitras, Paul Morency, Chs. Auger, R.-L. Belleau, J.-E. Lachance, L.-O. Morency, Henri Kieffer.

La maison Adélard & Gustave Lépine Inc., dirigeait les funérailles.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Funérailles de M. Valère Dubé

Cacouna, (DNC) Un bel hommage a été rendu, jeudi, le 6 mars, à la mémoire de M. Valère Dubé, décédé le 3 à l'âge de 72 ans. La levée du corps fut faite par Mgr L.-T. Landry, ancien curé de Cacouna. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé E. Boulehard, curé de la paroisse. Les porteurs étaient: MM. Emile Beaulieu, David LeBel, Alphée Beaulieu et Léon Levesque. Le cortège était suivi par ses fils, ses filles, ses frères et soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces.

Outre son épouse, née Alexina Dubé, il laisse pour pleurer sa perte ses fils: Paul, Albert, Ls-Philippe, Henri et Jean-Charles; ses filles: Cécile, Bernadette, Fernande, Rita et Marguerite; sa belle-fille, Mme Ls-Philippe Dubé; ses petits-enfants: Henri, Nicole, Normande et Eveline; ses frères: MM. Thomas et Louis, de Cacouna, Georges, de Rimouski; ses soeurs: Mme J.-R. Asselin, de St-David; Mme Donat Paradis, de Weedon; Mlle Alice Dubé de Bic; Mme L.-O. Pelletier, de Rivière-du-Loup; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. J.-A. Vaillancourt, de Coaticook, Mme Eugène Dubé, M. et Mme Alphée Dubé, M. et Mme Célestin Saindon, M. et Mme Léo. Bourgault, de Salem, M. Donat Paradis, de Weedon, M. J.-R. Asselin, de St-David, Mlle Bertha Dubé, de Salem, M. L.-O. Pelletier, de Rivière-du-Loup, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces, cousins et cousines.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Funérailles de M. Eusèbe Rioux

Un bel hommage a été rendu vendredi le 7 mars, à 9 hres, en l'église de St-Roch, à M. Eusèbe Rioux, vétéran des guerres 1914-18 et 1939-45, époux de Dame Ellanne Charest, décédé le 3 mars, à l'âge de 51 ans et 6 mois. Le cortège s'ébranla aux salons mortuaires de la Cie Hubert Moisan, 299, rue St-Joseph. A l'église, la cérémonie fut des plus imposantes. La levée du corps a été présidée par M. l'abbé Jos. Ferland, c.r. et M. l'abbé Bernier a chanté le service assisté de MM. les abbés Paradis et Dumas, comme diacre et sous-diacre. Un détachement du corps de police, les commissaires Inc., sous la direction du sergent-major Filion a rendu un dernier hommage au défunt. Un groupe d'élèves des 5ième et 5ième années de l'école de St-Roch, sous la direction des professeurs Edouard Goulet et Gérard Poulin, prenaient place dans les rangs du défilé. Au départ, sous la direction de M. Gérard-A. Moisan, le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Jean-Guy, Sylvio et Ghislain Rioux, ses frères, MM. André, Antoine et Michel Rioux, ses beaux-frères, MM. Antonio Charest et Joseph Paquet, ses gendres, MM. Charles Laflamme et Adélard Laflamme, son oncle, M. Emile Sirois, son cousin, Armand Lebrun ainsi que plusieurs neveux et autres cousins. A la suite des membres de la famille nous remarquions le lt-col. Ph. Ouellet, MM. Alfred Marcoux, Louis Langlais, le caporal R. Lalliberté, O. Drolet, Earl Estabrook, Raoul Fournier, Marcel Ferland, M. Ouellet, J.-T. Lemire, C. Callerton, Lucien Lemieux, le caporal Georges Vésina, Adélard Leblanc, Joachim Rattié, W. Dorval, Lennox Lee, Johnny Young, J.-E. Dumais, Edgar et Henri Bouchard, Edouard Verreault, J.-E. Dorion, L. Rhéaume, L. Dufour.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles.

La Cie Hubert Moisan, 297, rue St-Joseph, avait la direction des funérailles.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

Mots croisés du "Soleil"

La solution de ce problème paraîtra dans notre prochaine édition.

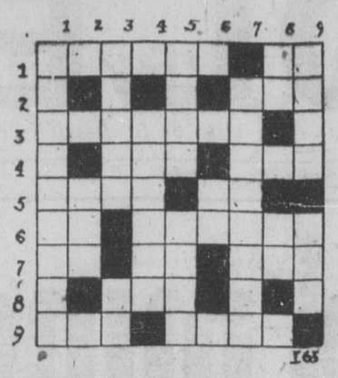

HORIZONTALEMENT

1—Sonner une cloche. — Note de la gamme.
2—Partie blanche du pain.
3—Jeter par terre.
4—Colère. — Plante dont on fait des infusions.
5—Habitation de nègre.— Terminaison d'infinitif.
6—Interjection de surprise. — Ustensil portatif dans lequel on met des provisions.
7—Terminaison d'infinitif. — Période de temps. — Pronom relatif.
8—Tente.
9—Sans humidité. — Qui lui est propre.

VERTICALEMENT

1—Fosses creusées dans la terre dans la guerre de position.
2—Air en grec.
3—Imbécile. — Particule affirmative ancienne.
4—Action de mourir.
5—Greffe. — Animaux porteurs de sabots.
6—Préfixe privatif.
7—Système de mesure décimal.
8—Mesure chinoise.— Obtenu.
9—Poète primitif grec. — Au niveau de.

Solution de notre édition précédente

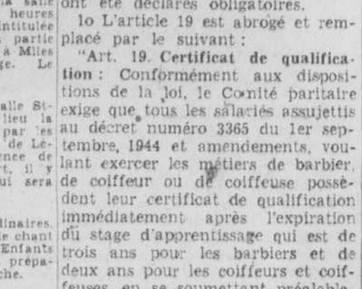

1	C	R	E	V	A	S	S	E	S
2	A	I	R	E	■	O	■	S	A
3	R	O	■	P	O	U	S	■	L
4	A	■	■	R	U	S	■	M	E
5	V	A	S	E	■	■	M	I	E
6	A	N	I	S	■	C	O	R	■
7	N	E	S	■	■	R	U	A	S
8	E	■	E	■	M	I	■	G	E
9	S	I	S	■	A	C	R	E	S

Chronique ouvrière

Barbiers et coiffeurs

L'honorable Antonio Barrette, ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (Statuts refondus de Québec 1941, chapitre 163 et amendements), que, par l'arrêté en conseil numéro 404 du 3 mars 1947 (Section "A"), certains règlements d'amendement adoptés par le Comité conjoint des barbiers et coiffeurs, juridiction de Québec, à son assemblée tenue le 1er décembre 1946, ont été approuvés. En vertu de la Loi, les dispositions suivantes des règlements d'amendement approuvés par ledit arrêté ont été déclarés obligatoires.

1o L'article 19 est abrogé et remplacé par le suivant:

"Art. 19. **Certificat de qualification**: Conformément aux dispositions de la loi, le Comité paritaire exige que tous les salariés assujettis au décret numéro 3365 du 1er septembre, 1944 et amendements, voulant exercer les métiers de barbier, de coiffeur ou de coiffeuse possèdent leur certificat de qualification immédiatement après l'expiration du stage d'apprentissage qui est de trois ans pour les barbiers et de deux ans pour les coiffeurs et coiffeuses, en se soumettant préalablement à un examen périodique comme suit:

Pour le métier de barbier: deux (2) examens semestriels pendant la première année et examen final après la troisième année.

Pour le métier de coiffeur ou coiffeuse: deux (2) examens semestriels pendant la première année et examen final après la deuxième année.

Nonobstant les dispositions du présent article, une personne ayant exercé le métier de barbier-coiffeur ou coiffeuse antérieurement au 28 juin 1941 peut obtenir un certificat de qualification en se conformant aux règlements suivants:

a) Cette personne doit prouver au Comité qu'elle a exercé son métier pendant au moins deux ans si c'est une coiffeuse et trois ans si c'est un barbier.

b) Cette preuve offerte est laissée à la discrétion et à l'appréciation du Comité paritaire qui jugera si elle est suffisante ou non. Il peut toutefois y avoir appel au ministre du Travail de la décision du Comité paritaire.

c) Cette personne doit se soumettre à un examen devant le bureau d'examinateurs formé en vertu de l'article 20.

2o Les mots "dans le salon même où s'exécute le travail" sont ajoutés à l'article 21, après les mots "la tenue d'un registre".

3o Les mots "et tout renseignement jugé utile au Comité pour l'application du décret" sont ajoutés à la fin de l'article 22 (rapport mensuel).

Convocations

Syndicats catholiques: Réunion du Syndicat des services hospitaliers, du Syndicat du corset, du Syndicat des plâtriers, du Syndicat catholique de la métallurgie, ce soir, à 8 heures, à 17, rue Caron.

Unions internationales: Assemblée de la Fraternité unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730, ce soir, à 8 heures, à 61, rue Ste-Hélène.

Le Bridge Contrat

Bridge 38

Solution du dernier problème

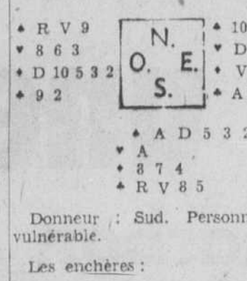

Donneur : Sud. Personne n'est vulnérable.

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	Passe	2 ♥	Passe
3 ♠	Passe	3 S.A.	Passe
4 ♠	Passe	5 ♠	

Ouest entame avec le 3 de Carreau couleur qui n'a pas été déclarée. Sud compte ses levées. D'abord, ses levées certaines, deux en Carreau, deux en Coeur, une en Pique; cela fait cinq. S'il pouvait faire six autres levées en coupant d'un côté et de l'autre, il aurait son contrat.

Il prit donc la levée d'attaque avec l'As de Carreau, fit compter l'As de Coeur et l'As de Pique. Il coupa un Pique et fit compter le Roi de Coeur sur lequel il écarta un Carreau. Il coupa un premier Coeur, coupa un second Pique fit compter le Roi de Carreau, coupa un second Coeur avec le Valet de Trèfle. Il joua un autre Pique et coupa avec le 10 de Trèfle par-dessus le 9 de Ouest. Il joua alors un autre Coeur que Est coupa avec son As de Trèfle, retournant le 7 de Trèfle pour faire tomber le Roi. La Dame de Trèfle fit la dernière levée pour Est. Sud avait fait six levées en Atout dont cinq en coupant.

Notez que si Ouest avait entamé en Atout vers l'As de Est et que si celui-ci avait retourné une carte d'Atout, Sud n'aurait pu faire que dix levées.

Problème de demain

Donneur : Sud. Est-Ouest sont vulnérables.

Sud annonce 1 Carreau, Ouest, 1 Coeur et Nord, 1 Pique. Que fera Est alors?

Funérailles de Mme L. Bienvenue

Les obsèques de madame Lionel Bienvenue, épouse de M. Bienvenue, industriel, et soeur de Me J.-Ernest Grégoire, ex-maire de Québec, ont eu lieu lundi dernier, en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens. De nombreux citoyens, hommes d'affaires, professionnels et amis se sont associés aux membres de la famille pour rendre hommage à la défunte. Madame Bienvenue, née Maximilienne Grégoire, était une femme de bien et distinguée.

C'est M. l'abbé Adolphe Laberge curé, qui a fait la levée du corps et le service a été chanté par M. le chanoine Nap. Pépin, du séminaire de Sherbrooke, assisté de M. le chanoine H. Morin, de l'Ecole Normale de Sherbrooke et de M. l'abbé Damien Lessard, directeur du séminaire de Sherbrooke.

Dans le sanctuaire, on voyait M. l'abbé Ths Mélançon, de Liverpool, N.E., M. l'abbé Raymond Mélançon, eudiste, MM. les abbés C.-H. Paradis et B. Fortier, vicaires.

Dans le défilé, à la suite du corbillard que précédait un landau chargé de tributs floraux, le deuil était conduit par l'époux de la défunte: M. Lionel Bienvenue; ses fils, Claude et Paul Bienvenue; ses frères, MM. J.-Ernest Grégoire et Paul Grégoire; ses beaux-frères, MM. le docteur J.-E. Marcil, Wilfrid Bienvenu, Ph. Bienvenu et Edm. Rheault; ses neveux, MM. Marcel Grégoire, Fernand Giroux, P.-S. Grégoire, A.-H. Bienvenue, Roi. Bienvenue; ses cousins, MM. J.-C. Samson, le docteur Ant. Samson et Jean Samson.

Dans le défilé, on voyait: M. le juge Edgar Champoux, Me René Chaloult, m. p., MM. Adjutor Dussault, sous-ministre des Ressources hydrauliques, Alphonse Talbot, Alexandre Amyot, Frs Morisset, C.-R. Fontaine, Zachée Langlais, Jules Savard, C. R., Alex. Chouinard, C. R., le docteur R. Brochu, Léon Lambert, Frank Champoux, Jean Champoux, J.-D. Lachapelle, Ben. Champoux, J.-A. Guillemette, F.-X. Ahern, Frank Harris, Adjutor Laliberté, P.-E. Bélanger, Jules Précourt, Henri Bédard, J.-A. Bourdeau, J.-A. Thibault, Yves Bosse, J.-A.-R. Letellier, Lucien Charest, J.-A. Plante, Emilius Garon, J.-E. Boudreau, Conway Boudreau, Jos. Cauchon, G.-H. Bernier, Léo. Trépanier, Laval Couture, Henri Robitaille, Ros. Gagnon, René et Camille Jalbert, Jacques Champoux, Aurélius Blouin, A. Giguère, H.-R. Boufard, A.-E. Rhéault, L.-E. Parent, Yves Gosselin, Roger Gosselin, Thos. Brachford, J.-H. St-Hilaire, J.-H. Bureau, Gaston et J.-O. Bacon, Pierre Labrecque, J.-H. St-Arnaud, Léo Bouchard, Denis Vandry, Marius Soucy, Jacques Chouinard, R.-E. Bélanger, Hugues Lebrun, Luc. Girard, Maurice Pouliot, Clément Lachevrotière, Paul Lemay, Henri Bédard, J.-P. Bolduc, W. Demers, J.-A. Bourdeau, J.-A. Thibault, M. Bleau, C. Bourdeau, C. Couture, E. Roberge, Denis Dionne.

M. Julien Lépine, de la maison Germain Lépine Ltée, dirigeait les funérailles.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Feu M. Lucien Labrecque

Ste-Anne de Beaupré, (DNC) — Lucien Labrecque, de Ste-Anne-de-Beaupré, est décédé accidentellement à Québec, récemment. Il était l'époux de Dame Lorette Morel et décédait à l'âge de 32 ans.

Achetez Meilleur, sans payer plus cher!

JAMBON fumé Bardou 15 à 17 lbs	.49	ASPERGES fraîches de Californie, la lb	.39
BACON tranché sans couenne	.59	CHOU-FLEUR bien blanc, la pièce	.39
VEAU de lait roulé la livre	.30	BROCOLIS bien verts la botte	.35
BIFTECK de ronde qualité rouge	.49	ABRICOT Libbys, sirop épais, bte 28 oz	.48
POULET engraissé au lait, 5 à 7 lbs	.41	SARDINES portugaises à l'huile d'olive	.29
HADDOCK bien frais, nettoyé, sans perte, lb	.26	POIS Aylmer No 4 2 boîtes	.25

BARDOU & FILS LTÉE
108, Cartier — 48½, Couillard — 152, 3e Avenue
Tél. : 2-3845-46-47 — Tél. : 2-7094 — Tél. : 2-4763

POUR LES RHUMES des BRONCHES
RIEN POUR BATTRE
BUCKLEY'S MIXTURE

DOULEUR MUSCULAIRE?
Achetez Instantine
OBTENEZ DU SOULAGEMENT!
● Soulage rapidement la douleur
● Prolonge le soulagement de la douleur
● Diminue la "dépression". Stimule et "remonte" d'une façon douce.
12 COMPRIMÉS POUR 25¢ PHARMACIES et MAGASINS GÉNÉRAUX

VOUS POUVEZ FAIRE BEAUCOUP D'ARGENT

Set de toilette, porte-feuilles, Missel, Drapinette, Plume réservoir, Chapelet, Serviettes, Nappes, Tabliers, etc., où de l'argent 30% donné gratuitement. Vendez 100 paquets de graines à 10 cents chacun. La vente est facile et vous gagnez de l'argent ou des primes. Demandez 100 paquets et le catalogue de cadeaux à

ALLEN NOUVEAUTES
ST-ZACHARIE, QUE.

IL EST PROFITABLE D'EMPLOYER

Les peintres savent qu'il est profitable d'employer une peinture de qualité — qui résistera solidement à l'usure et aux intempéries. Voilà pourquoi tant de peintres emploient — et tant de marchands influents vendent — les PEINTURES C-I-L.

Il ne faut pas plus de temps pour poser un bonne peinture réputée que pour poser un produit inférieur. Le *temps* — non pas la peinture — est l'élément le plus coûteux d'un ouvrage de peinture. Ainsi, quand vous peinturez une chaise, une pièce ou une maison — choisissez une peinture qui vous offre une protection et une beauté durables.

VOYEZ VOTRE MARCHAND DE PEINTURES C-I-L

GAUTHIER LIMITÉE
292 rue Saint-Joseph
Distributeur pour la ville de Québec

GIROUX & FRERE ENRG. 370 rue St-Jean	NAP. GINGRAS 818, 1ère Avenue
ALFRED FISET 104 rue de la Couronne	JIMMY GODIN St-Casimir, P. Q.
ED. MORENCY 24 rue Durocher	ALMANZOR LAMBERT St-Jean Chrysostome
La FERRONNERIE St-VALLIER 1215 rue St-Vallier	J.-L. LAMONTAGNE Charny
ALPHONSE BOUCHARD Ange-Gardien, Que.	ERNEST LETOURNEAU Ste-Famille, Ile d'Orléans
LEONIDAS BOUDREAULT, Bais St-Paul, P. Q.	PARENT & DROUIN Beauport, Qué.
P. COTE Lamartine, P. Q.	OMER RIOUX St-Romuald, Qué.
ROBERT CREPIN St-Louis de Courville, P. Q.	H. M. ROBITAILLE Cap-Rouge
HENRI DUGAS 77, 4ième Avenue Québec-Ouest	WILLIE VIGNAULT St-Raphaël de Bellechasse
LORENZO FISET Ancienne-Lorette	LEOPOLD A. LECLERC L'Islet Station

PEINTURES C-I-L

MONTRES-BRACELETS GRATIS

Pour Dames et Messieurs et prime spéciale de promptitude.
Pour la vente de 24 bouteilles de parfum de luxe de .10 à 27 cents.
Aussi
Coutellerie de 16 morceaux, 1 Paire de Couvertes, Couvertes en Edredon, Robe de chambre, Parapluie, etc.
Demandez notre catalogue.
AMERICAN MAIL DEALERS
122-H Boulevard Charest, Québec

LA NOUVELLE Cadillac 1947

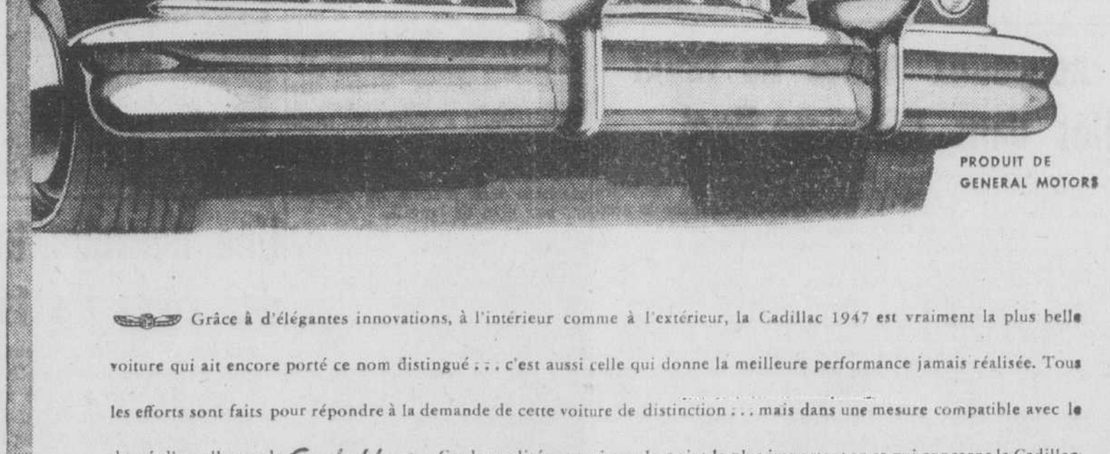

PRODUIT DE GENERAL MOTORS

Grâce à d'élégantes innovations, à l'intérieur comme à l'extérieur, la Cadillac 1947 est vraiment la plus belle voiture qui ait encore porté ce nom distingué . . . c'est aussi celle qui donne la meilleure performance jamais réalisée. Tous les efforts sont faits pour répondre à la demande de cette voiture de distinction . . . mais dans une mesure compatible avec le degré d'excellence de Cadillac. Car la qualité est toujours le point le plus important en ce qui concerne la Cadillac. Toute voiture doit réaliser la plénitude des fruits des quarante-quatre années d'expérience de Cadillac dans la production de grand luxe. Il n'y a pas d'autre voiture au monde qui puisse se réclamer d'un tel fonds de qualité. C'est pour cela qu'il n'y a pas de substitution possible dans le cas d'une Cadillac . . . cette année comme toujours, le prototype mondial.

Le sedan de tourisme cinq places "62"

AUTOMOBILES INC.
12 rue de la Couronne, Québec, téléphone: 2-1208
CAD-147AF

LES AVENURES DE PAULINE

Gagnon prévoit des revenus au montant de $147,000,000

Le trésorier de la province annonce que le surplus prévu pour l'année 1947-48 sera de $9,590,364 — La taxe sur l'essence donnera $22,000,000 au gouvernement — Un surplus de $1,131,000 à la fin de cette année fiscale — Augmentation des dépenses.

Par Henri Dutil

Le discours qu'a prononcé hier soir l'honorable Onésime Gagnon à l'Assemblée Législative est à la fois une étude historique de certaines questions provinciales et un résumé des opérations financières de la province de Québec pour l'année qui finit le 31 mars 1947. Le trésorier provincial a fait part aussi aux contribuables des prévisions budgétaires du gouvernement de l'Union nationale pour l'année qui commence le 1er avril. A $147,000,000, le chiffre prévu des revenus est le plus élevé jamais atteint dans l'histoire de notre province.

M. Gagnon a traité d'abord de la question de l'Instruction publique chez nous, rappelant que le gouvernement a mis, en 1945-46, une somme de $17,077,000, et, en 1946-47, une somme de $31,000,000, au compte de l'enseignement. C'est ce qui a permis au trésorier de dire que cette année passera à l'histoire comme "l'année de l'éducation". C'est à son avis une façon magnifique de célébrer le centenaire du système actuel de l'instruction publique dans le Bas Canada d'hier, le Québec d'aujourd'hui.

En page 7

On trouvera en page 7, les tableaux déposés à l'Assemblée Législative, hier, par l'hon. Onésime Gagnon, trésorier de la province, en présentant les estimés budgétaires du gouvernement de la province.

LA SITUATION FINANCIERE

Parlant spécialement de l'année 1945-1946, M. Gagnon rappelle qu'elle fut la première année complète d'administration de l'Union nationale. Les revenus furent de $110,-321,293.22, les dépenses de $95,552,-895.63, les dépenses au compte capital de $12,977,903.04 et le surplus de $1,790,494.55. Les dépenses au compte capital ont été payées par les revenus ordinaires. M. Gagnon rappelle qu'au cours de cette même année, la dette nette a été diminuée de $8,831,000, alors qu'elle avait augmenté de $3,165,000 sous l'administration libérale, l'année précédente.

Le trésorier provincial fait ensuite des considérations sur l'année financière 1946-47, comme suit :

"Les résultats probables de l'année budgétaire qui se terminera lundi prochain sont établis sur les résultats définitifs des opérations financières du 1er avril 1946 au 28 février 1947, et sur les résultats probables du mois de mars 1947, le dernier de l'année budgétaire. Les revenus ordinaires s'élèveront à environ $139,113,000 tandis que les dépenses ordinaires se chiffreront à $104,861,000, ce qui laisse un surplus de $34,252,000. Toutefois, le gouvernement a effectué des dépenses pour $8,000,000, à même le fonds d'éducation et à même son surplus, des dépenses imputables au capital pour une somme de $25,121,000, ce qui laisse un surplus global de $1,-131,000.

Cette deuxième année d'administration financière de l'Union Nationale se terminera donc tout comme la première, par un surplus global et par une diminution de la dette que nous pouvons évaluer à l'heure actuelle à la somme de $8,-101,000.

Ces chiffres préliminaires indiquent d'abord une augmentation considérable des revenus de la province. L'an dernier, en 1945-46, les revenus s'étaient élevés à la somme de $110,321,293.22. Pour l'année 1946-47, ils se chiffreront à $139,-113,000. Cette augmentation s'explique surtout par un apport de $14,-100,000 du fonds d'éducation et dans une large mesure par un meilleur contrôle de nos sources de revenus. Cette augmentation n'est pas le résultat de nouvelles taxes, car le gouvernement actuel n'a établi aucun nouvel impôt, si l'on excepte la cotisation spéciale exigée des compagnies qui exploitent nos ressources hydrauliques et nos ressources forestières, cotisation destinée à alimenter le fonds d'éducation et à servir ainsi le progrès et la diffusion de l'enseignement dans notre province.

AUGMENTATION DES DEPENSES

Les dépenses ordinaires sont passées de $95,552,895.63 qu'elles étaient en 1945-46 à $104,861,000 exclusion faite des dépenses imputables au fonds d'éducation, au cours de la présente année financière. Les dépenses ont augmenté dans le domaine de nos lois sociales, en particulier pour les pensions de vieillesse, pour les pensions aux aveugles et pour les allocations aux mères nécessiteuses. Les sommes ainsi versées aux gens nécessiteux ont atteint un nouveau sommet, soit la somme d'environ $21,000,000, par comparaison avec $20,066,649.94, en 1945-46. C'est là d'ailleurs un résultat qui ne doit pas nous surprendre outre mesure car dans la proportion où la population de notre province augmente il faut s'attendre à une augmentation correspondante des charges sociales du gouvernement. Il en est de même dans le domaine de l'hygiène et de la santé ou nos dépenses ont augmenté de plus de $1,800,000, au cours de la dernière année financière.

Par ailleurs, les dépenses imputables au capital ont, pour deux raisons, dépassé les prévisions budgétaires. D'abord parce que le surplus des revenus sur les dépenses ordinaires a été très considérable et en second lieu, parce que les besoins économiques de diverses régions de notre province exigeaient la construction de nouvelles routes et l'amélioration des anciennes, négligées par l'administration précédente.

LES DEPENSES CAPITALES

Vous me permettrez, monsieur l'Orateur, de vous dire que le gouvernement a payé ses dépenses imputables au capital, soit plus de $25,000,000, sans avoir recours à aucun emprunt. La dernière émission d'obligations du gouvernement de la province a été faite le 1er février 1946 et elle était destinée à consolider des emprunts temporaires de l'administration précédente et à rembourser ses échéances au montant de $6,970,000.

Trois facteurs, à mon avis, peuvent nous permettre de mesurer aujourd'hui la valeur incontestable du crédit actuel de la province. Ce sont: 1o—Les mesures prises pour réduire la dette ; 2°—Les mesures adoptées pour diminuer le coût du service de la dette ; 3o—La valeur des obligations de la province sur le marché.

REDUCTION DE LA DETTE DE LA PROVINCE

Au 31 mars 1945, soit à la fin de la dernière année financière de l'administration libérale, la dette nette de la province (c'est-à-dire la différence entre le passif et l'actif réalisable) s'élevait à la somme de $308,242,000. Au 31 mars 1947, après deux années d'administration, cette dette sera réduite à une somme d'environ $291,312,000, soit une diminution d'environ $17,000,000.

De plus, cette diminution de dette n'a pas empêché le gouvernement d'effectuer au cours de ces deux dernières années des dépenses imputables au capital pour une somme totale de plus de $38,000,000, dépenses qui ont été payées à même les revenus de la province.

Le gouvernement a de plus diminué d'une façon considérable le montant des bons du trésor qui sont des emprunts temporaires ou des billets promissoires signés en faveur des banques. Lorsque le gouvernement de l'Union Nationale est arrivé au pouvoir au mois d'août 1944, le montant des bons du trésor était de $35,250,000, et au 28 février 1947, suivant l'état mensuel du Trésor, ce montant avait été réduit à $6,741,000. Ce montant comprend une somme de $2,541,060, pour l'achat des livres sterlings nécessaires au remboursement de l'emprunt émis en 1894.

DIMINUTION DU SERVICE DE LA DETTE

De puis son arrivée au pouvoir, le gouvernement de l'Union Nationale a pris des mesures très importantes pour diminuer autant que la chose était possible, le coût du service de la dette. L'an dernier, un crédit total de $17,038,300, a été inscrit au budget à cette fin. Cette année le service de la dette ne requiert que $16,024,600, soit une diminution de plus d'un million comparativement à l'an dernier.

Parmi les mesures qui contribueront à diminuer les charges de la population de cette province, je souligne en particulier la décision du gouvernement de racheter par anticipation l'emprunt français de 1894 et les démarches accomplies afin de diminuer l'intérêt sur les billets promissoires détenus par le syndicat national de rachat des rentes seigneuriales.

De telles mesures, ajoutées au fait que le gouvernement de l'Union Nationale enregistre un surplus global d'opérations et une diminution considérable de dette pour une seconde année consécutive expliquent le fait qu'à l'heure actuelle, la dette de la province de Québec est la moins élevée per capita de toutes les provinces du pays, soit $101 par tête, alors que la dette fédérale est de $1,455 par tête.

LA VALEUR DE NOS OBLIGATIONS SUR LE MARCHE

Jamais la province de Québec n'a joui d'un crédit aussi solidement établi qu'à l'heure actuelle. Telle est l'opinion générale des autorités en matière de placements tant au Canada qu'aux Etats-Unis ; et, cette situation favorable s'est traduite par la rareté croissante des obligations de notre province sur les principaux marchés des deux pays.

Il est intéressant de signaler que les obligations de la province sont actuellement demandées à des cours où le rendement varie de 1.65 pc sur les obligations à court terme telles que l'emprunt à 3 pc échéant le 1er novembre 1947, à 2.75 pc. sur des obligations comportant un coupon élevé (4 1-2 p.c. échéant le 2 janvier 1963).

DEUX PROBLEMES, DEUX SOLUTIONS

L'an dernier, j'avais déclaré que l'Union Nationale s'efforcerait au

(Suite à la page 15, 1ère col.)

MODERNE CHERCHEUR D'OR: PHILIP BISHOP, un jeune héros de la dernière guerre, marié à une Anglaise qu'il a rencontrée outre-mer, met ici en pratique le moyen le plus étrange connu à date de chercher de l'or. M. Bishop, qui demeure maintenant à Seattle, Washington, s'est acheté un habit de scaphandrier de la War Assets Administration. Plongeant au fond de la rivière Sultan, près de Seattle, Bishop se promène un peu partout, attirant à la surface les sables aurifères grâce à un long boyau à succion. Bishop, qui s'apprête à entreprendre son travail quotidien, dit que cette entreprise lui rapporte un revenu net d'environ $50 par jour. Il est ici assisté d'un compagnon, CLARENCE MYSELL.
(Photo International News)

L'espionnage russe au Canada

VII

Voici une liste d'instructions que l'organisation d'espionnage russe au Canada donnait à ses agents en notre pays:

"Nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer avec certitude sur les informations que recherchaient les agents", disent MM. Taschereau et Kellock. "Nous n'avons pris connaissance que de la petite collection des documents de Zabotin dont Gouzenko a pu s'emparer avant de quitter l'ambassade. Parmi ces documents, les télégrammes par lesquels le Directeur donnait ses instructions, dataient tous de la période entre la dernière semaine de juillet et le mois d'août 1945. L'agence des renseignements militaires fonctionnait au moins depuis la mi-1942

De plus, les documents en question ne font qu'esquisser le travail du réseau d'espionnage organisé au Canada par le colonel Zabotin, mais les témoignages révèlent l'existence d'autres réseaux parallèles dont quelques-uns au moins fonctionnaient depuis plusieurs années.

Les témoignages en notre possession indiquent que l'organisme de Zabotin désirait particulièrement obtenir des renseignements techniques sur les moyens de défense dont le Canada, le Royaume-Uni et les Etats-Unis se serviraient après la guerre ; des renseignements confidentiels sur les plans et programmes politiques de ces pays; des renseignements économiques permettant d'évaluer les possibilités économiques et militaires du Canada; des détails sur l'emplacement des industries de défense du Canada; des renseignements sur certains câbles téléphoniques aériens et sur certains appareils de captage; et des documents susceptibles de servir aux agents russes "postés" au Canada ou ailleurs, ainsi que des renseignements permettant à ces agents d'entrer au Canada et d'acquérir un champ d'action.

Les passages suivants, qui sont extraits des documents, indiquent la variété des sujets sur lesquels on cherchait à se renseigner:

Supplément au no 11923

N 11931
21.2.45

A Grant

Prenez des mesures pour organiser l'acquisition de documents sur la bombe atomique!

Procédés techniques dessins, calculs.

Le Directeur

Grant 22.8.45
22.8.45

—o—

Cherchez à obtenir de lui, avant son départ, des renseignements détaillés sur la marche des travaux relatifs à l'uranium.

Badeau demande l'autorisation d'être affecté au travail sur l'uranium; il pourrait y être invité ou en faire lui-même la demande, mais il fait observer qu'on trie les auxiliaires sur le volet et que ces derniers sont l'objet d'une étroite surveillance.

—o—

Tâche No—

Assignée personnellement 25.8.45

1. Répondez à dernière lettre concernant les nouvelles lampes de radio, les radio-détecteurs (pour A=1, 2, 3, cm) et les autres questions qui y sont mentionnées.
2. Essayez d'obtenir des détails sur les "obus à électrons".
3. La prochaine fois apportez les livres suivants: LG 13853, GL 14017 et P(RAD) 13920.

P.-S. Brûlez après lecture.

—o—

Tâche No 2

Assignée 6.7.45 directement

1. Donner description fondamentale des lampes de radio pour transmission et réception sur A=3 et A=1 cm et les procédés techniques de fabrication.
2. Même chose pour lampe "4j-33".
3. Innovations dans les appareils de radio-repérage pour l'artillerie antiavions et les aéroplanes, A=3 et A=1 cm.
4. Quelles sont les caractéristiques du "commutateur T-R" pour ondes A=3 et A=1 cm.
5. Les modèles d'antennes pour A=3 et A=1 cm.
6. Qu'est-ce qui se fait au deuxiè-

(Suite à la page 5, 1ère col.)

Questions de l'opposition

L'opposition continue de rechercher des renseignements sur les affaires de la province de Québec. L'honorable Wilfrid Hamel demande au gouvernement, dans une question, inscrite à l'ordre du jour hier, une copie authentique de tous les arrêtés ministériels adoptés par le gouvernement, depuis le 1er janvier 1946, relativement au développement projeté par la Shawinigan Water & Power Co. à Shawinigan Falls.

M. Henri Drouin, d'Abitibi-est veut savoir combien de milles de chemins ont été construits dans 18 paroisses de colonisation projetées en Abitibi, en 1945 et en 1946. Le même député demande quels sont les noms des 1466 nouveaux colons établis en 1946, avec le numéro du lot, le rang et le canton.

M. Drouin demande également s'il est exact que depuis le 1er avril 1946 la Commission du retour à la terre a été remplacé par un nouvel organisme appelé comité de régie.

Premier vote sur le bill-omnibus prolongeant les régies au pays

Ottawa, 26. (Par Paul Paradis) Sous des huées moqueuses des libéraux, les conservateurs ont tous voté, hier soir aux Communes, en faveur de la résolution présentée jeudi dernier par le ministre de la Justice, M. J.-L. Ilsley, pour introduire le bill qui prolongera d'une autre année les principales régies du temps de guerre, que les conservateurs ont pourtant combattu avec acharnement depuis la fin de la guerre.

De leur côté, avant ce vote, les conservateurs avaient fait de moqueuses allusions à la mise au point faite la veille par M. Ilsley sur l'opinion constitutionnelle qu'il exprima jeudi dernier, se vantant d'avoir fait aisément tomber le ministre de la Justice dans un piège.

La résolution introductrice du bill omnibus a franchi un stage de procédure par un vote de 180 à 6. Les seuls votes dissidents vinrent de MM. J.-F. Pouliot, libéral de Témiscouata; Wilfrid Lacroix, libéral de Québec-Montmorency; Frédéric Dorion, indépendant de Charlevoix-Saguenay; Georges Héon, conservateur indépendant d'Argenteuil; Maxime Raymond, chef du Bloc Populaire, et J.-I. Hamel, bloc populaire de St-Maurice Laflèche.

LES DISCOURS

A la reprise du débat sur la résolution hier après-midi, le député conservateur de Peel, M. Gordon Graydon annonça que son parti se réservait le droit de débattre le bill omnibus au long sur la deuxième lecture. Le bruit court, cependant, que les chefs des partis ont décidé de limiter si possible tout l'examen du bill omnibus à deux semaines.

Le député indépendant de Laval-deux-Montagnes, M. Liguori Lacombe, soutient solennellement que le temps est venu de débarrasser le pays des pouvoirs dictatoriaux qui n'ont plus leur raison d'être.

M. Lacombe reproche au ministre de la Justice d'avoir invoqué l'existence d'un état d'urgence en Grande-Bretagne pour justifier un bill et il ajoute : "N'y aurait-il eu que cette affirmation du ministre de la Justice que j'aurais mille raisons de repousser sa résolution.

M. H. W. Herridge, socialiste in-

(Suite à la page 6, 6e col.)

Tout le bois des forêts du Québec doit être ouvré dans la province

Par HENRI DUTIL

Le gouvernement de Québec veut que le bois coupé sur les terres de la Couronne serve davantage au bien-être de la population. A cette fin, il a présenté hier une loi qui obligera les compagnies à ouvrer tout le bois dans la province de Québec. L'honorable M. Duplessis, premier ministre, a expliqué cette loi, en l'absence de l'hon. J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts, qui fait actuellement un séjour en Floride, à la suite d'une longue maladie.

M. Duplessis a dit qu'il s'agit de répondre à un besoin existant depuis longtemps et d'essayer de conserver nos ressources naturelles ; les forêts du Québec ont subi des dommages considérables mais elles sont encore en bonne position et il convient de les y maintenir.

Pour arriver à son but, le gouvernement, par cette loi, oblige les compagnies à faire rapport au ministre des terres et forêts de la quantité de bois exporté et de la nature du bois exporté. De cette façon, on verra s'il y a exagération et on aura une idée exacte de la situation.

L'hon. Georges Dansereau, député d'Argenteuil et ancien ministre de la voirie, est aussi d'avis qu'il est temps de faire une étude générale de notre système forestier. Il n'a pas d'objection au principe de la loi mais il craint que le gouvernement ne commette des abus de pouvoir en se donnant le privilège d'accorder des permis d'exportation du bois ouvré non seulement à l'étranger mais dans les autres provinces.

M. Jacques Dumoulin, député de Montmorency, d'autre part, s'objecte carrément au principe du bill en disant que le ministre des terres et forêts possède déjà tous les pouvoirs réclamés pour la nouvelle mesure. "Comme toujours, depuis le début de la session, dit-il, le gouvernement semble confondre le pouvoir exécutif avec le pouvoir judiciaire." Cette loi met dans les mains du gouvernement la possibilité de trafiquer, de contrôler. C'est un germe de corruption qui produira

(Suite à la page 15, 7e col.)

Les ventes à tempérament

Le gouvernement a fait voter hier soir, en première lecture, une loi de l'honorable Maurice Duplessis relative aux ventes à tempérament. On se souvient que le premier ministre avait promis à une délégation des Chambres de Commerce de la province, que le gouvernement allait intervenir pour mettre de l'ordre dans ce compartiment des activités commerciales du Québec.

En vertu de cette loi nouvelle, fixe à 15% le montant comptant à verser sur tout achat à crédit. Dans le cas d'un montant de $50, l'acheteur aura six mois pour payer la balance, 12 mois dans le cas d'un montant de $100., 18 mois pour un achat de $500. et 24 mois pour $500 et plus.

Cautionnement élevé

Un cautionnement de $900 par personne solvable a été fixé hier par M. le juge Alphonse Garon, de la cour des Sessions de la Paix, d'un individu qui comparaissait devant lui pour le vol d'un porte-manteaux contenant diverses pièces de lingerie et valant environ $75. Le porte-manteau avait apparemment été laissé à la garde du prévenu, un chauffeur de taxi. La Couronne avait demandé un cautionnement élevé en soumettant que les vols de ce genre étaient nombreux. L'accusé a opté pour une enquête préliminaire qui a été fixée à mercredi prochain.

La brûlante question des bingos

Les membres du conseil de ville n'ont voulu prendre aucune attitude au sujet de la brûlante question des bingos. Les échevins ont jugé que cette question n'était pas de leur ressort et le maire a ajouté qu'il fallait s'en remettre aux autorités religieuses.

Deux lettres demandant aux autorités municipales de se prononcer contre la tenue de bingos en notre ville ont été lues. La première venait de la section de Limoilou de la Société St-Jean-Baptiste et la seconde du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail. On demandait que des mesures soient prises pour que les bingos soient décrétés jeux de hasard.

Des échevins se sont demandés s'il n'y avait pas lieu de taxer les bingos et de ce fait de retirer des revenus intéressants. On a cependant fait remarquer qu'il s'agissait d'organisations de charité et qu'il était difficile de le faire.

Une escouade spécialisée est nécessaire à Québec

Le comité municipal de la circulation recommande la création de cette escouade qu'un autre comité avait abolie en juillet dernier — Des décisions ignorées.

Un long débat s'est engagé, hier après-midi, au comité administratif, à la suite d'une recommandation du comité municipal de circulation qui réclame la création immédiate d'une escouade spécialisée de circulation composée de 31 p.c. de l'effectif actuel de la police, l'achat de sept véhicules pour ce service et la nomination de deux sergents séniors, de quatre sergents pour l'application des règlements et de quatre autres sergents pour les enquêtes.

C'est l'échevin L.-P. Bégin, président du comité, qui a mis ses collègues du comité administratif au courant de la décision du comité de circulation. Cette recommandation fait suite à l'étude d'une partie des suggestions faites par le Comité général de la circulation de Québec. M. Bégin a précisé que "le comité municipal ne peut poursuivre plus longtemps son travail sans avoir l'assurance qu'une équipe spéciale sera créée".

D'autre part, le maire et le trésorier de la cité, ont fait valoir que les remaniements projetés, en juillet dernier, dans le service de la police, prévoyait que 68 hommes sur 144 seraient affectés à la circulation tout en remplissant leurs devoirs réguliers. Des échevins ont demandé pourquoi rien n'avait encore été accompli dans les changements projetés. Le trésorier a admis que le projet adopté par le conseil de ville aurait dû être mis à exécution au mois d'août dernier. Finalement, les membres du comité administratif ont adopté une résolution aux fins d'exécuter immédiatement le remaniement proposé l'an dernier.

L'échevin Bégin a cependant laissé entendre qu'il ne s'en tiendrait pas à cette résolution et que des démarches voulues seront faites en vue d'obtenir l'équipe spécialisée.

L'échevin Jos. Matte se dit heureux de constater que ses successeurs font les mêmes recommandations qu'il faisait alors qu'il était membre du comité. M. Matte se montra surpris de voir que le chef de police ait signé le rapport, lui qui s'était déjà prononcé contre l'équipe spéciale de circulation, au mois de juillet dernier, quand les remaniements furent proposés au département de police. M. Matte rappela encore qu'il avait démissionné parce qu'en un clin d'oeil on avait détruit tout le travail accompli par le comité de circulation.

L'échevin Gérard Guay, qui a accepté récemment de faire partie du comité de circulation, déclara que "si on n'accepte pas les recommandations du comité municipal de circulation, il n'y avait pas lieu d'étudier plus longuement la balance du rapport du Comité général de circulation". Aux remarques de son collègue, l'échevin Bégin ajouta que "si la ville veut réellement des améliorations au point de vue de circulation, l'équipe spécialisée est un service essentiel."

M. Fontaine, directeur des services, signala alors que dans la réorganisation projetée il y avait un bon pourcentage de policiers qui devaient s'occuper de circulation. "Avec les suggestions que nous avons devant nous, je me demande comment ça coûtera. Il faudrait une taxe spéciale," dit-il.

"Nous n'avons pas les moyens de dépenser $200,000" reprit le maire.

M. Bégin dit à ce moment que le

(Suite à la page 6, 2e col.)

Quatre nouvelles lois de Québec

Quatre lois ont été adoptées en première lecture à l'Assemblée Législative, hier après-midi. La première, présentée par l'hon. O. Gagnon, a pour but d'établir l'impôt provincial sur les corporations. "C'est une reprise des droits de la province" a dit le premier ministre Duplessis, en l'expliquant à l'Assemblée Législative.

La deuxième loi, présentée également par le trésorier provincial, a pour but de placer les compagnies de fidéi-commis sur le même pied que les compagnies d'assurance. Une autre loi de M. Gagnon a trait à la loi des assurances de Québec, relativement au bureau de l'inspecteur des sociétés de secours mutuels. M. Duplessis, en expliquant la loi, a déclaré que c'est une affirmation des droits de la province. Le gouvernement exempte les compagnies d'assurance incorporées à Ottawa et faisant affaire dans la province de l'obligation de se soumettre à l'inspection par le gouvernement fédéral.

La quatrième loi, présentée par l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, permet à la commission de l'industrie laitière de siéger n'importe où dans la province de Québec.

Le port des uniformes

Ottawa, 26 (DNC) — Le major-général G.-R. Pearkes, conservateur de Nanaimo, a refusé, hier en Chambre des Communes, d'accepter un amendement apporté par le Sénat au bill modifiant la loi de la milice que la Chambre des Communes adopta au début de la session.

Cet amendement, au dire du général Pearkes, aura pour effet d'enlever aux sous-officiers de l'ancienne milice non-permanente, devenue maintenant la réserve, le privilège de porter l'uniforme sans obtenir la permission de leur commandant.

Bien que ce ne soit pas une question d'importance nationale, dit le général Pearkes, il serait bon de renvoyer cet amendement au Sénat, qui n'avait peut-être pas l'intention de supprimer ce privilège. De fait, en expliquant les amendements apportés par le Sénat au bill, M. Hugues Lapointe, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense, avait dit qu'ils visaient simplement à éclaircir le texte adopté par les Communes.

M. Georges Cruickshank, libéral de Fraser Valley, qui n'aime pas la Chambre Haute, lança d'une voix forte que si ces amendements venaient du Sénat, il fallait immédiatement les renvoyer au Sénat sans les regarder. Le leader de la Chambre, M. Ian Mackenzie, suspendit le débat.

Il voulait un gage

Un jeune homme accusé du vol d'un reproducteur de disques chez son ancienne amie, a expliqué hier après-midi à M. le juge Laetare Roy, de la cour des Sessions de la Paix, devant qui il comparaissait, que la plaignante gardait pour elle une bague et une photo qui lui appartenaient et que c'est pour cela qu'il est allé prendre le "pick-up" chez elle, quitte à le lui rendre si elle se décidait à lui remettre la bague et la photo. Devant ces explications, le tribunal a libéré l'accusé sur parole en attendant son procès fixé à vendredi.

LES FILLES D'ISABELLE
VOUS INVITENT LE 7 AVRIL
AU COLISEE
$13,000 EN PRIX
3 AUTOMOBILES A GAGNER

Réfection de l'hôtel de ville

Une fois encore, les échevins ont parlé de réfection de l'hôtel de ville, et ils ont été unanimes à autoriser que des travaux soient entrepris immédiatement. Une somme de $300,000 a d'ailleurs déjà été autorisée par la législature pour ces travaux, mais il faudra que les sommes dépensées soient approuvées au préalable par la Commission municipale de Québec.

Le droit d'asile

Paris, 26. (AFP) Dom Olphé Gaillard, supérieur du couvent de Bénédictins, détenu à la suite des perquisitions effectuées dans certains couvents de la région parisienne, a déclaré qu'il ignorait "la qualité des personnes abritées dans le couvent. Je m'en suis tenu au droit d'asile qui est observé dans les établissements religieux depuis des siècles."

Au dernier repos

Beaudet, Boisvert, Carrier, Dubé, Gosselin, Gingras, Jacques, Lamontagne, Larrivée, Legendre, Morin, Olivier, Poitras, Roy

Voir avis de décès en page 21.

Sacs à main

Un choix pour satisfaire les plus difficiles!

prix très modérés

BIRKS
16, de la Fabrique

NOUVELLES BREVES de JOHNS-MANVILLE

LE PLOMBIER FOURNIT LA CLEF DU MYSTERE !

Il restait dernièrement à un de nos amis, à la fin de l'hiver, une tonne de charbon. Il n'avait pourtant acheté que sa provision ordinaire; d'où lui venait ce combustible supplémentaire ? — Enfin, son plombier expliqua que les isolants J-M posés l'an dernier avaient économisé cela sur sa dépense annuelle.

Des milliers de propriétaires font une semblable économie chaque année parce que leurs calorifères, conduites de chaleur et réservoirs d'eau chaude sont isolés avec les calorifuges de Johns-Manville. La chaleur, ne pouvant se répandre inutilement au sous-sol, monte dans les pièces où on l'apprécie, et l'on se chauffe ainsi plus économiquement.

Johns-Manville vous conseille de parler à votre plombier des enveloppes de réservoirs et des isolants pour tuyauterie. Ils peuvent ménager jusqu'à 10% de votre combustible, chaque année.

Pour préparer 3 bons repas *chaque jour*

il faut convertir en nourriture toute une provision de légumes, de fruits, de viandes et autres ingrédients.

LA MÉLANGEUSE ÉLECTRIQUE KITCHEN AID

fera pour vous ce travail fatigant de façon rapide et économique

- Le Kitchen Aid assure un mélange parfait de tous les ingrédients
- La forme du bol permet de fouetter à la fois aussi peu qu'un seul blanc d'oeuf
- Bol "pleine-vision" vous permettant de voir le contenu se mélanger dans le bol de verre
- Bol de 3 pintes "pleine-vision" batte à toute fin, extracteur de jus.

Venez la voir au magasin, ou demandez notre dépliant documentaire

LIVRAISON IMMEDIATE

Victor Butchers Supply Inc.
91-93 COTE D'ABRAHAM
Téléphone : 2-4934

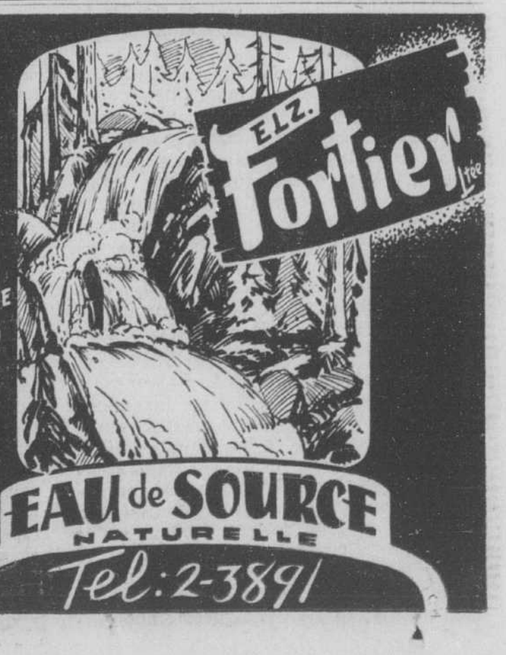

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, *président et directeur général*

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa).

Québec, mercredi 26 mars 1947

Un budget plantureux

Les budgets se suivent mais ne se ressemblent pas. Celui de la Cité parait bien modeste à côté du budget colossal que présente le Trésorier provincial. Sans le qualifier autrement, du moins pour aujourd'hui, ce contraste favorise une leçon pratique qu'on n'a peu souvent l'occasion de soumettre au peuple. En saine économie politique, le gouvernement doit rechercher l'équilibre entre le revenu probable et la dépense prévue, évitant de taxer ou d'emprunter à moins d'absolue nécessité. Un coup d'oeil sur les chiffres présentés à l'Assemblée législative par l'honorable Onésime Gagnon suffit à démontrer que l'administration se moque de cet axiome. Tout en augmentant la dépense d'une trentaine de millions, on se prétend assuré d'un revenu global la dépassant de dix millions. Si tel est le cas, pourquoi avoir augmenté le taux de certaines taxes, au lieu de réduire un fardeau dont les contribuables sont accablés? Ainsi se trouve justifié par le cabinet l'attitude prise par l'opposition libérale lorsqu'on a surtaxé l'essence de trois cents par gallon. De son propre aveu, le gouvernement de l'honorable Maurice Duplessis soutirera de ses administrés, au cours du prochain exercice, dix millions de plus que ce qu'il croit indispensable à sa trop généreuse intendance.

L'élection de Cartier

Il y a donc six candidats à la succession de Fred Rose dans la circonscription de Cartier! De l'avis unanime des observateurs c'est M. Maurice Hartt qui avait le plus de chances de l'emporter contre le communiste Michael Buhay. Celui des quatre autres qui recueillera sûrement le plus de votes est un ancien candidat du "Bloc", défait déjà deux ou trois fois, et qui se proclame aujourd'hui "autonomiste et anticommuniste". Mais précisément sa présence dans la lutte, avec celle de trois prétendus indépendants, compromet les chances de M. Hartt. Car tous ces messieurs ne font en somme qu'une chose: diviser le vote anticommuniste, dont le plus gros lot ira sûrement à M. Hartt. Qui les incite à persister dans leur candidature?

La haine que certains milieux vouent à M. Mackenzie King l'emporterait-elle sur cette phobie purement verbale du communisme que l'on affiche si volontiers? Pour le plaisir d'infliger une défaite au parti libéral, vaut-il la peine de risquer d'assurer une victoire aux communistes? C'est accepter une bien lourde responsabilité devant l'opinion. A Montréal, on dit couramment que le candidat "autonomiste et anticommuniste", s'il est défait, briguera de nouveau les suffrages à l'élection complémentaire provinciale avec l'appui des ministériels. Au reste, plusieurs de ceux-ci déjà font campagne à ses côtés! Veut-on se venger du gouvernement fédéral parce que lui, sans faire voter contre les communistes de loi spéciale et "spectaculaire" qui dort tranquillement dans les statuts, a su combattre vigoureusement et efficacement le parti communiste et les agents de Moscou ?

En fait de nuisances publiques

Dans la charte de Québec, le législateur a pourvu au bon ordre, à la sécurité et à la santé des citoyens; il a délégué au conseil municipal ses droits et ses pouvoirs pour décréter des règlements et des ordonnances qui veillent à la bonne administration de la cité et à la saine économie de la communauté. C'est ainsi que l'autorité municipale exerce ses privilèges contre les usines et les fabriques qui dégagent des gaz nocifs et des fumées encombrantes, contre tout établissement qui cause une nuisance publique; elle agit en vertu de l'article 335 qui définit expressément que "le conseil peut adopter des règlements pour les objets suivants" . . . et l'énumération mentionne ensuite: "pour la prévention et la suppression de toute nuisance et de tout acte, matière ou chose contraire ou préjudiciable au bon ordre, au confort et à la santé".

Les autobus dont les moteurs projettent dans les rues une traînée de fumée noirâtre qui incommode les piétons et empeste tout le quartier, sont sujets à cette prescription municipale qu'ils violent d'une façon flagrante. Ils sont d'ailleurs soumis à une réglementation spéciale et à une convention légale qui leur imposent des obligations spécifiques, sans les dérober à la loi générale de la municipalité. Ainsi donc, puisqu'ils causent une nuisance, la ville doit intervenir et sévir dans leur cas; elle en a déjà été avertie par les citoyens qui ont porté plainte contre les gaz nuisibles que répandent les voitures de la compagnie qui desservent le circuit de Belvédère et de Sillery. Et le mal persiste toujours.

Les moteurs qui sont actionnés à l'huile crue deviennent plus incommodants que les autres parce qu'ils produisent des fumées et des gaz d'une intensité plus vive qui répandent des odeurs nauséabondes et des suies délétères. La compagnie exploitante les utilise volontiers à cause du coût de revient minime et de l'économie d'opération qui en résulte; mais elle sert bien mal les intérêts de ses usagers qu'elle expose à tous les ennuis et à tous les effets des fumées empoisonnantes que propagent ses autobus tout le long de leur parcours. C'est un procédé inhumain qui passe vite à l'abus criant. La compagnie persistera-t-elle à le maintenir en permanence et à violer outrageusement les lois les plus élémentaires de l'hygiène publique !

Revenus de la Cité de Québec

Pour une ville dont la population dépasse 170,000 âmes, l'administration municipale de Québec ne retire pas un gros revenu, bien que le taux de son impôt foncier soit relativement élevé. La faute en est à des conditions locales connues qu'on ne pourrait corriger qu'avec le concours des gouvernements de Québec et d'Ottawa. C'est l'intention formulée des autorités civiques de solliciter leur concours. Il en est question dans l'exposé budgétaire de M. Fontaine, intendant financier de la cité. Le maire et les échevins peuvent compter sur l'appui des journaux pour obtenir un règlement équitable de cette question. Le Soleil a déjà revendiqué à ce sujet et reviendra volontiers à la charge. Pour l'instant, cependant, il s'agit d'analyser le budget voté pour l'exercice municipal 1947-48. Voici le tableau des différentes sources de revenus et de ce qu'elles rapportent à la trésorerie :

Les revenus et les dépenses de ce budget comparés à ceux de 1946-47 apparaissent ci-dessous.

1—REVENUS	1946-47	1947-48	Augmentation	Diminution
Taxe générale	1,965,520	2,043,400	77,880	.....
Service d'eau	965,700	959,000	.....	6,700
Service de vid.	175,000	185,000	10,000	.....
Taxes d'aff. etc.	760,000	800,000	40,000	.....
Taxe de vente	750,000	845,000	95,000	.....
Sou du pauv.	75,800	80,800	5,000	.....
Autres sources	401,000	406,000	5,000	.....
Total	5,093,020	5,319,200	232,880	6,700
	90,700	100,200	.....	9,500
	5,002,320	5,219,000	232,880	16,200
Réserve pour non recouvrement			16,200	
Augmentation nette			216,680	

Dans son exposé, le trésorier de la Cité offrait d'assez longues explications en marge de quelques-uns de divers item. L'augmentation du revenu de la taxe foncière provient surtout d'une hausse de deux cents dans le taux de l'impôt, et, dans une proportion moindre, de certaines corrections au rôle de l'évaluation de la propriété imposable. C'est toujours un désappointement pour le petit contribuable de subir une hausse de l'impôt, fut-elle de proportion relativement minime comme c'est ici le cas. Dans l'état actuel des choses, l'ouvrier qui possède une maison a souvent lieu de se demander s'il ne ferait pas mieux de la vendre pour vivre à loyer. Ce serait une erreur, du moins en ce moment. Il a lieu d'anticiper une double amélioration à sa condition, par la réduction de la taxe de guerre fédérale et par la plus-value prochaine de la propriété foncière à Québec.

A l'item des taxes d'affaires et autres, on prévoit un revenu accru de $40,000. Il proviendra en grande partie de la vente ou de la location des immeubles achetés par la ville (les usines de S.-Malo), que l'industrie ou le commerce va mettre en valeur. Ce sera le premier résultat d'une entreprise osée qui promet de tourner à l'avantage de Québec. L'ampleur de cette opération apparaîtra surtout avec le temps, au profit de l'administration et des administrés. Le public n'en serait pas moins curieux d'obtenir des informations complètes sur le bilan de cette affaire. On sait à peu près ce qu'elle coûtera, mais on est insuffisamment renseigné sur ce qu'elle rapporte déjà, en capital, location, et revenu municipal. On voudra bien satisfaire l'intérêt que la population porte à cette entreprise.

Un homme consciencieux

Jugeant qu'une intervention du ministre de la Voirie attentait à la dignité de ses fonctions, l'Orateur de l'Assemblée législative d'Ontario, M. W. J. Stewart, a tout simplement donné sa démission. Il a expliqué qu'il tenait à "maintenir la dignité et la tradition qui sont associées au titre d'Orateur de la Chambre". Avant de démissionner, il ne devait guère tolérer les scènes disgracieuses ni donner automatiquement raison à ses amis politiques et tort, aussi automatiquement, à ses adversaires.

Les taxis de Londres

Un modèle nouveau de taxi vient de paraître dans les rues de Londres. Ce véhicule coûte près de $4,000. Nombreux sont ceux qui, voyant les taxis londoniens pour la première fois, trouvent qu'ils sont démodés à cause de leur forme droite et haute. Ils ne songent pas que ce modèle sert le confort des voyageurs. L'accès à l'intérieur de la carrosserie est aisé pour toutes les catégories de personnes, les grandes, les gros, les vieux, les infirmes; les mamans qui ont des bébés dans les bras ne pourraient, elles non plus, pénétrer facilement sous une porte basse et s'enfoncer dans des sièges profonds. Il y a place pour cinq personnes à l'intérieur. Le siège du chauffeur est d'un dessin nouveau pour supprimer la fatigue causée par la station assise prolongée au volant; il est muni d'accoudoirs. Le nouveau taxi-limousine est parfaitement confortable pour le chauffeur et les clients.

Par la voie des airs

Le transport par avion, en dépit des tragédies qui se succèdent chaque semaine, accuse un progrès remarquable par tout le pays en passagers, en marchandises et en courrier. C'est le moyen et la route que l'homme d'affaires, l'industriel et le professionnel adopte par excellence autant dans notre province que partout ailleurs sur notre continent. L'aéroport de l'Ancienne Lorette n'aura jamais connu autant de vogue et d'activité que depuis la fin de la guerre; les développements miniers du nord oriental de Québec ont provoqué une recrudescence sensible des expéditions aériennes vers ces régions presqu'inaccessibles du territoire québécois. En un seul mois, la circulation aérienne au Canada a dépassé les deux millions de milles d'envolées; la progression est manifeste sous tous les rapports.

Ceux qui firent notre pays

GONZALVE DOUTRE
(1842-1880)

Gonzalve Doutre naquit à Montréal, le 12 juillet 1842. Il étudia à l'Université McGill et fut admis, en 1863, à la pratique du droit. Il se consacra au relèvement de la profession légale dans la province de Québec et il prépara le projet de loi de 1866 qui rendit plus sévères les conditions d'admission à l'étude du droit.

Professeur de procédure civile à l'Université McGill, Gonzalve Doutre publia les **Lois de la procédure civile** (2 vol., Montréal, 1867-69) et, en collaboration avec Edmond Lareau, **Le Droit civil canadien** (Montréal, 1873). Il occupa la présidence de l'Institut Canadien de Montréal.

Il fut considéré comme l'un des grands serviteurs de la profession légale dans la province de Québec.

Doutre mourut à Montréal, le 28 février 1880.

En feuilletant le "Soleil"

IL Y A 25 ANS
26 mars 1922

Paris. — Propositions de paix préparées à Paris. Constantinople à la Turquie; Andrinople et Gallipoli à à la Grèce. Les Turcs maîtres en Asie, les Arméniens sous la protection de la Ligue. On attend les réponses.

Montréal. — Deux voleurs surpris à dévaliser les troncs de l'église, à St-Urbain de Châteauguay, ligotent la fille du sacristain et la laisse évanouie dans la sacristie.

IL Y A 50 ANS
26 mars 1897

Malte. — Une explosion s'est produite à bord du croiseur de première classe le "Theseus" de la flotte britannique. Bon nombre de blessés.

Constantinople. — Massacre de chrétiens en Arménie.

Petite Rivière. — Léger tremblement de terre.

Moyens politiques

Les moyens de la politique américaine sont impressionnants. Le budget fédéral des Etats-Unis pour l'année 1947 prévoit une dépense de 11,256 millions de dollars pour l'armée et la marine et une dépense de 1,800 millions de dollards pour — 216 milliards de francs — pour l'aviation. Toute réduction dans ces dépenses, a précisé dans son message au Congrès le président Truman, entrainerait un affaiblissement dans la position internationale des Etats-Unis. Quant aux crédits attribués à la commission civile de l'énergie atomique, ils s'élèvent à 443 millions de dollars.

Les fous sages

Les asiles d'aliénés allemands hébergeaient, comme tous les asiles d'aliénés du monde, un certain nombre de malades atteints de la folie des grandeurs. Certains se disaient Jésus-Christ, d'autres César ou Napoléon, la majorité, comme de bien entendu, se croyaient Adolf Hitler. Mais voici qu'une dépêche de la "New-York Herald Tribune" nous apprend que depuis deux ans le nombre de faux Hitlers a considérablement diminué. Ce qui prouverait que l'on peut être fou et opportuniste. Attendons donc l'apparition dans les asiles de la zone soviétique des fous "Staline", dans la zone américaine, des fous "Général Clay" et à Baden-Baden, des fous "Béthouard."

Autour du drapeau

Comme c'est bien son droit, une association demande au comité parlementaire (provincial) du drapeau d'adopter le drapeau de Carillon comme emblème distinctif de la province de Québec. Aussi logiquement que nous pouvons nous objecter à l'"Union Jack", parce que c'est le symbole respectable des îles britanniques, et conséquemment de pays étrangers, les Canadiens anglais, et les autres de diverses origines qui habitent la province de Québec, pourraient dire que les fleurs de lys furent le symbole d'un pays étranger quand il n'était pas démocratique, et ajouter qu'ils n'en veulent pas. Un projet de drapeau qui ne prête à aucune critique raisonnable, c'est celui de la Ligue du drapeau.

Poivre et sel

Prévisions et provisions.

A qui l'abus profite-t-il?

Tant pis pour la race blanche!

Les suce-nanan auront leur part.

La nature utilise son subconscient.

Plaisir d'essence exige la dépense.

Les boches ont un avocat à Moscou.

Une corneille ne fait pas le printemps.

Que Dieu confonde les partisans de la guerre!

L'instruction publique n'a jamais été plus appréciée.

Les ténèbres peuvent attendre jusqu'à la semaine sainte.

Obtention de milliards sous d'infâmes et stupides prétextes.

L'Amérique est en bonne voie de se ruiner pour faire plaisir à la concurrence.

Les procès pour meurtre et infanticide servent la publicité d'une femme innocente et pure.

Voici comment le monopole représente l'opposition.

Aujourd'hui et demain

par Walter LIPPMANN

Esquisse d'une politique pratique

Pour la distinguer d'une croisade, on peut dire d'une politique qu'elle a des buts définis que l'on peut exposer concrètement et atteindre si l'appréciation de la situation est exacte . . .

Dans nos relations avec les Soviets, il est maintenant nécessaire de tirer du conflit général un programme d'objectifs définis. C'est, je crois, possible. Ces objectifs ne seront pas agréables au gouvernement soviétique. Mais s'ils sont suffisamment concrets, il y a lieu de croire qu'ils diminueront, au lieu de l'aggraver, l'amère division de l'humanité. C'est à l'homme d'Etat de substituer des buts spécifiques à une vague hostilité dans une époque de trouble et de danger.

C'est pourquoi nous devons dépasser la soi-disant doctrine Truman qui provoque l'Union Soviétique sans même la nommer ou sans dire ce que nous voulons. Avec cette doctrine telle qu'elle est aujourd'hui . . . si l'Union soviétique se rendait diplomatiquement à nous sans condition, nous serions aussi déconcertés que nous le fûmes après la reddition sans condition de l'Allemagne.

Nous considérons l'Union soviétique comme une puissance qui s'agrandit. Nous croyons qu'on ne doit pas lui permettre de s'étendre davantage. Nous croyons, au contraire, qu'il ne peut y avoir de paix avant qu'elle ne se replie.

Notre objectif immédiat est de contenir puis de réduire l'étendue de la puissance militaire soviétique. Les partis communistes et les cinquièmes colonnes communistes continueront d'exister dans la plupart des pays. Mais . . . nous devons distinguer le communisme appuyé par la présence de l'Armée rouge du communisme qui, quoique inspiré, dirigé et même financé de Moscou, n'est pas sous l'égide de l'Armée rouge.

La Turquie

. . . L'Union soviétique réclame les Dardanelles; si elles lui étaient concédées, la Turquie tomberait sous la domination de l'Armée rouge. Nous avons décidé de nous opposer à ces demandes. Nous le faisons en envoyant une force navale américaine dans les eaux turques et nous proposons aussi de fournir des subsides à l'armée turque. Il me semble que l'on peut contester la nécessité et la sagesse des subsides militaires.

La question consiste à savoir si la démonstration de la force américaine ne nous permettrait pas d'atteindre notre but sans garder indéfiniment les Turcs mobilisés en trop grand nombre, à la condition que nous informions franchement le gouvernement soviétique de notre intention de garantir l'intégrité territoriale et l'indépendance de la Turquie, et de poursuivre cette garantie particulière jusqu'à la négociation d'un complet règlement des différends turco-soviétiques.

En Grèce

Les satellites soviétiques des Balkans exercent une pression sur la Grèce, et pourraient bien lui faire perdre la Macédoine puis amener le démembrement de la Grèce. Nous devrions avertir Belgrade, Sofia et Moscou que toute tentative de tirer avantage de la faiblesse de la Grèce serait un acte hostile et que la prise du pouvoir en Grèce par un Tito grec serait suivie de mesures militaires comme un blocus et la soustraction du Péloponèse et des îles grecques sous contrôle d'un tel gouvernement grec.

Nous pourrions alors insister librement, dans le cadre de ces fortes garanties, pour que le conflit civil grec soit réglé par des voies politiques et non par une guerre civile. Ayant internationalement pris une position tranchée, nous pourrions procéder avec beaucoup de prudence avant de nous engager comme partisans dans la guerre civile grecque.

L'Europe centrale

En Europe centrale, notre but est de réduire l'étendue du pouvoir militaire soviétique. Cela signifie l'évacuation par l'Armée rouge de l'Autriche, de la Hongrie et de la Roumanie. Après tout cela, la position des partis communistes . . . sera encore forte, mais elle le sera moins que si les garnisons de l'Armée rouge étaient là. On ne verra pas tout de suite la "démocratie" en Europe orientale . . . mais on réduira grandement la pression directe de l'impérialisme soviétique . . .

Pour l'Allemagne

En Allemagne, notre but est d'obtenir un système politique qui empêchera l'Allemagne de devenir de nouveau la plus grande puissance du continent. Si elle le devient, elle conspirera avec l'Est contre l'Ouest et avec l'Ouest contre l'Est. C'est pourquoi nous devons nous opposer aux propositions de M. Molotov pour le rétablissement d'une Allemagne centralisée. Seule une véritable décentralisation peut éviter la domination de l'Allemagne par la Russie, par les Etats-Unis ou par n'importe quel parti national allemand. C'est la raison pour laquelle nous devons insister sur la décentralisation.

Une fois qu'on l'aura admise, il sera possible de négocier des ententes économiques . . .

. . . Voilà des objectifs immédiats et définis, difficiles à réaliser mais non pas irréalisables, qui constitueraient une bonne politique américaine pour le présent et le proche avenir.

(Copyright, 1947, N.Y. Tribune Inc.)

Entre Canadiens de bonne volonté

L'abus des bingos

824

(Par Eugène L'Heureux)

L'argent doit se gagner par le travail, parce que le travail seul est producteur.

Les jeux de hasard ne produisent absolument rien. Ce qu'ils mettent dans la poche de quelques-uns, ils le prennent dans celle des autres. C'est l'espoir fiévreux d'être un jour le gagnant qui fait oublier aux innombrables perdants un fait indéniable : tout l'argent gagné par quelques-uns se trouve perdu par le plus grand nombre.

La loi qui prohibe les jeux de hasard est très sage, car elle met un frein salutaire à la passion du jeu intéressé, qui marque pour les peuples un glissement vers la décadence.

En effet, quand les gens se passionnent pour l'argent qu'ils espèrent gagner aux jeux de hasard, ils ont beaucoup moins l'esprit à leur travail. Et l'homme qui ne travaille pas ou qui travaille sans y mettre tout son esprit, outre qu'il se démoralise et démoralise les autres, diminue par son omission la production nationale.

Or, vivons-nous présentement une époque où la société puisse laisser baisser sa production dans le but de permettre la satisfaction d'un goût aussi discutable que celui des jeux de hasard? Quand les vivres, les vêtements, le chauffage, les logis et toutes les choses nécessaires à la vie manquent de façon atroce chez nous et plus encore dans le monde entier, le temps est-il bien choisi pour semer dans l'âme populaire l'impression que l'argent se gagne aussi légitimement au bingo et aux autres jeux de hasard que dans le travail productif?

C'est étrange que, chez nous, certains désordres surgissent juste au moment où leur présence peut nous causer le maximum de conséquences fâcheuses?

On fait du séparatisme, à l'heure précise où tous les peuples de la terre, sentant et comprenant de mieux en mieux leur interdépendance, travaillent, gauchement peut-être, mais sincèrement, à se rapprocher les uns les autres, en vue de sauvegarder ensemble la paix et la civilisation.

Et voici qu'on sacrifie aux jeux de hasard improductifs nos saines habitudes de travail productif, à l'heure où la production devient pour chacun de nous un devoir commandé plus impérieusement que jamais par l'instinct de conservation.

Ces deux travers, il faut bien le reconnaître, découlent d'un même désordre mental. Sans la psychose antifédérale qui sévit en certains milieux, personne d'entre nous ne songerait à faire si piteusement bande à part dans un monde où le besoin de coopération grandit de jour en jour, et personne ne prendrait plaisir à enfreindre la loi défendant les jeux de hasard, qui est une loi fédérale.

Des esprits empoisonnés par la propagande antifédérale, c'est-à-dire, par une propagande déloyale à notre pays, croient permis de violer les lois, pourvu que ce soit celles d'Ottawa. Les mêmes esprits regrettent que le gouvernement fédéral n'ait pas encore sévi contre les abus de bingos, ce qui leur aurait procuré de quoi alimenter leur verve antifédérale. — C'est qu'à Ottawa, les gouvernants possèdent un peu la grande vertu nécessaire aux hommes d'Etat — la prudence — et ne recherchent guère les occasions de faire du "show".

Peut-être y aurait-il lieu de modifier légèrement notre loi défendant les jeux de hasard. Toutefois, une lecture sereine de ce texte permet de constater que les législateurs fédéraux n'ont pas si mal résolu le problème, en adoptant une législation qui prohibe les jeux de hasard en général, mais fait une exception en faveur des jeux de hasard organisée sur une petite échelle, avec l'autorisation municipale, en faveur des oeuvres religieuses ou charitables.

Ceux qui observent la lettre et l'esprit de cette loi jouissent de toute la liberté compatible avec l'ordre public et le bien des foyers; ils ne commettent aucun de ces abus condamnés par la plupart des autorités religieuses comme par l'autorité civile.

Si on s'en tenait à cela, ni les sociétés St-Jean-Baptiste ni les ligues de citoyens ni l'Association des Marchands détaillants ni les unions ouvrières ne se verraient obligées de réclamer l'intervention des autorités municipales et provinciales pour mettre fin au gaspillage, dans les grosses organisations de bingos, d'un argent rigoureusement nécessaire au bien-être et à la paix des familles.

Le temps est probablement venu de mettre de l'ordre dans ce domaine, car le nombre grandit de ceux qui déplorent de tels abus. On devra y mettre du tact et de l'humanité, mais faire rentrer tout de même les choses dans l'ordre.

A travers la presse

A Londres, le TIMES analyse le récent discours de M. Truman au sujet de la conférence de Moscou:

"Il est significatif que le président Truman, sans insister sur l'aspect moral de la nouvelle politique . . . lança un défi au nom des démocrates occidentales, et ce défi lui fut dicté par les événements. Si l'Amérique pratique une politique de fermeté, il s'en faut de beaucoup pour que cette politique soit agressive et si elle apporte une plus grande sécurité générale, tout le monde sans exception en bénéficiera."

Le journal constate ensuite que rien dans l'attitude des Etats-Unis ne fera renoncer la Grande-Bretagne à retirer ses troupes de Grèce. Au contraire. Il fait remarquer qu'en attendant que la Grande-Bretagne réorganise ses ressources,

"elle ne pouvait pas espérer un meilleur allié pour combler la brèche ainsi ouverte dans la ligne qu'elle tint si longtemps".

De son côté le DAILY EXPRESS manifeste de l'appréhension:

"La nouvelle initiative américaine met au grand jour des éléments de discorde dans les affaires internationales. L'Angleterre a tout à perdre à voir se renforcer l'antagonisme entre la Russie et les Etats-Unis; une raison de plus pour assumer un rôle de médiateur."

Le journal de Lord Beaverbrook ajoute que la Russie, comme les Etats-Unis, a droit à une influence accrue dans le monde. Pour le DAILY HERALD, journal travailliste,

"c'est un défi très net lancé à la Russie. Il est impossible d'en prévoir les effets. Concernant la Turquie, le geste américain sera jugé comme un acte d'hostilité à Moscou. Les Etats-Unis auraient dû améliorer les relations turco-soviétiques en remettant sur le tapis la question des Dardanelles."

Un obstacle

Retour de Russie, Montgomery, le légendaire "Monty", a cru devoir parler un peu de son voyage aux cadets de l'Ecole militaire de Sandhurst. "Staline est un homme charmant," leur a-t-il déclaré. "Mais le principal obstacle entre Anglais et Russes, c'est la langue." Le maréchal, qui n'est sans doute pas un polyglotte, est à coup sûr un humoriste. Parce que, si vraiment il n'existait point d'autre obstacle que celui-là entre Londres et Moscou, on a l'impression que pas mal de petites difficultés internationales s'arrangeraient un peu mieux . . .

Gazette rimée

Démangeaisor.

Qui donc inventa les boutons
qui décorent tous les vestons,
cependant que les boutonnières
les emprisonnent sans manières?

Le premier fut un Tonkinois
qui utilisa une noix
attachée à quelques brindilles
pour assujettir ses guenilles.

Quant au nom donné en français
à cet objet, point je ne sais,
s'il ne vient par analogie
d'un mot de dermatologie.

J'aimerais bien mieux que la fleur
qui donne au jardin sa splendeur
eut aussi fourni le vocable
au petit article applicable.

Ce que je veux surtout savoir
c'est qui a pu nous décevoir
en inventant le zip infâme
qui séquestre aujourd'hui la femme!

Le rimailleur

Le coin du lecteur

Nous publions ici les lettres qui nous sont adressées et qui traitent de sujets d'actualité ou de questions d'intérêt public. Nous ne pouvons accepter les lettres qui contiennent des attaques contre des personnes. Nous désirons avant tout des suggestions personnelles faites dans le but d'aider à la solution des problèmes d'intérêt public et exprimées dans des lettres d'environ 500 mots.

Montréal, le 24 mars 1947

Au Comité parlementaire,
pour un drapeau québecois.
Messieurs,

La Ligue d'Action Nationale trouve très heureuse, l'idée de donner un statut légal à un drapeau nettement québecois. Plusieurs raisons justifient, en effet, une telle initiative:

1—Le peuple canadien-français, qui forme quatre vingts pour cent de la population du Québec, est un des quatre peuples doyens des deux Amérique. Il partage, avec les Espagnols et les Portugais du Sud et avec les Anglo-Saxons du Nord, le grand honneur d'avoir découvert et colonisé le Nouveau-Monde et d'y avoir implanté, avec la civilisation chrétienne, une des quatre hautes formes de la culture occidentale. Et, quand on se reporte à l'époque de ses origines, on voit même un Québec fondé avant l'arrivée au Massachusetts des Pilgrins et des Puritains. Notre peuple forme actuellement une masse humaine d'environ six millions d'individus, gardienne en titre de la culture française en Amérique. Un drapeau, c'est-à-dire un signe de ralliement, pour un tel peuple, n'est certes pas un luxe superflu. Et, tout autre motif mis à part, ces considérations historiques justifient péremptoirement la raison d'être de votre Comité.

2—Notre régime politique de 1867, par sa forme, une confédération, et par ses dispositions juridiques créant des Provinces-Etats avec des droits explicites, a organisé politiquement le peuple français d'Amérique que nous sommes. Un drapeau québecois, signe de ralliement pour ce peuple, est incontestablement dans l'ordre, même après que la Confédération canadienne se sera donné légalement un drapeau, emblême de l'entité qu'elle représente et de ses aspirations collectives.

3—Le drapeau écossais, avec son lion rampant, est arboré couramment dans le Québec et un drapeau québecois, emblême de notre peuple, y paraitrait un anachronisme! Quelle aberration cela supposerait-il?

4—Le drapeau néo-écossais, déjà légalement existant, démontre que la réalisation du présent projet est d'une exécution toute simple.

5—Les drapeaux particuliers de certains Etats des Etats-Unis, celui de la Louisiane par exemple, témoignent que l'idée actuellement mise de l'avant répond à un désir collectif très humain.

La Ligue d'Action Nationale prie aussi votre Comité d'éviter l'éparpillement et la confusion des idées en cherchant à créer quelque chose de nouveau. Le signe de ralliement du peuple canadien-français, le drapeau bleu, fleur-delisé à la croix blanche, existe chez nous depuis environ un demi siècle. Il est lui-même le continuateur du drapeau "commun français" que l'édit de 1661 décrit: d'azur à une croix d'argent. Deux additions y ont été apportées après 1661: dans un cas, on voit au centre de la croix un écusson bleu orné de trois fleurs de lis (comme sur les armoiries actuelles du Canada, voir page vi du Préfixe, Statuts du Canada, 1922) et dans l'autre cas, on voit au centre de la croix la couronne royale de France. Par l'ordonnance du 9 octobre 1661, a écrit Ch. de la Roncière, cité par le Chanoine Groulx: "Nos navires marchands eux-mêmes . . . arborent l'ancien pavillon de la nation française, bleu à croix blanche, écussonné de fleurs de lis".

Pourquoi votre Comité, constitué pour ordonner et non pour bouleverser, supprimerait-il ce qu'il trouve déjà devant lui de si vénérable?

Votre sincèrement dévoué,
Le Secrétaire,
Dominique Beaudin.

—L'espionnage russe

(Suite de la page 3)

me étage de la "station Boyd"; on y est censé étudier les rayons infrarouges et perfectionner les installations de radio cm.

7. Description technique plus détaillée de "an-aps-10".
8. Donner chaque graphique (?) figurant dans les publications les plus récentes.

Observations

1. Quand l'occasion s'en présentera obtenir spécimens de lampes de radio.
2. Obtenir aussi documents pour fins de photographie.
3. S'il n'y a pas moyen de se rendre à certaines demandes, éviter toute démarche spéciale susceptible de donner l'éveil.
4. Après lecture, brûler ce document

—o—

Tâche No 1

Badeau: 1. Au mois de juin 1945, l'Aviation militaire du Canada, de concert avec le Comité de recherches en photographie de même qu'avec la section de l'optique au Conseil national de recherches, a fait l'épreuve d'une nouvelle bombe éclairante à photographie (bombe éclairante à éclatement, pour photographie) de 750 millions de bougies, et l'essai de lentilles spéciales pour l'aérophotographie nocturne.

Nous desirons à ce sujet obtenir les renseignements suivants:

Assignée le 5.7.45

a. De quelle substance cette bombe est-elle remplie et autant que possible, reproduisez la formule.

c. Quelle est la superficie éclairée par la lueur de cette bombe et quelle est la durée de cette lueur?

d. Quelle est l'altitude maximum à laquelle il est possible de réussir des photographies à l'aide de cette bombe?

e. Quelles sont les caractéristiques des nouvelles lentilles photographiques et leurs données techniques fondamentales (foyer, puissance lumineuse, etc).?

2 Quelles sont les nouvelles investigations poursuivies par le Comité de recherches en photographie dans le domaine de l'aérophotographie à haute altitude, de l'aérophotographie en couleur et de la photographie à travers les nuages au moyen des rayons infra-rouges?

Indiquez quels sont les modèles les plus récents d'appareils d'aérophotographie utilisés par le C.A.R.C. et la R.A.F. obtenez leurs données fondamentales:

a. Modèles des appareils (marque)

b. L'altitude maximum où la photographie est possible.

c. Le nombre d'adapteurs et la dimension des photos.

e. Types de lentilles, leur luminosité et distances focales.

1. Données tactiques et techniques sur les stations hydro acoustiques navales et côtières utilisant l'ultra-son. Commentaires courants sur la stabilité du "Caproni" des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

2. Stabilité du type d'"Asdic" en service dans les nouveaux sous-marins et autres navires.

3. Appareils du type "Sonar" fonctionnant sur le principe de la radiogoniométrie, dénommés appareils d'hydro repérage.

4. Emplacement des appareils hydrophoniques dans les navires de différentes classes.

5. Usines, ateliers, instituts de recherches scientifiques et laboratoires qui fabriquent les appareils hydrophoniques ou en dressent les plans, en Angleterre et aux Etats-Unis.

6. Adoption des plans et essai des modèles de nouveaux types d'appareils hydrophoniques.

7. Adaptation des appareils hydrophoniques aux opérations de combat

—o—

Au Directeur,

Avons reçu de Badeau 17 documents très secrets et secrets (anglais, américains et canadiens) portant sur les questions d'acoustique magnétique, de radio-repérage pour l'artillerie de campagne; trois publications secrètes de recherches scientifiques datant de 1945. En tout 709 pages environ. Au cours de la journée, nous avons pu tout photographier à l'aide du Leica et du photofiltre. D'ici quelques jours, nous recevrons presque la même quantité de documents pour trois à cinq heures et une seule pellicule ne suffira pas. J'estime indispensable d'examiner l'entière bibliothèque du Conseil des recherches scientifiques.

Votre silence sur mon no 256 peut désorganiser notre travail de photographie. Tous les documents ont été envoyés par courrier régulier.

27.8.45 Grant

—o—

A. Grant

Il est très important que nous recevions des renseignements sur ce qui suit:

(a) Confirmation des données officielles sur le transfert des troupes américaines d'Europe aux Etats-nis et sur le Pacifique, de même que sur les quartiers généraux de la 9e Armée, des 3e, 5e, 7e, 13e corps blindés, du 18e ADK, des 2e, 4e, 8e, 28e, 30e, 44e, 45e et 104e divisions d'infanterie et de la 13e division blindée. Etablir la date de leur transfert.

(b) Désorganisation du quartier général des 8e, 16e corps blindés, des 29e, (75e), 89e division d'infanterie, de la 10e division de tanks, des 13e et 17e ADD. Aussi, désorganisation de la division d'infanterie brésilienne.

(c) Les 6e et 12e Armées sont-elles en Europe. Quelle en est la composition et comment seront-elles désorganisées. Date et destination de leur transfert.

(d) Existe-t-il un quartier général des troupes américaines d'occupation en Allemagne? Où se trouve-t-il et qui en a été nommé commandant.

(e) Désorganisation de la 1ère Armée de parachutistes, et plans d'affectation éventuelle.

Urgent.

8.8 Le Directeur
Grant 11.8.45
A communiquer à Brent

—o—

11295
14.8.45

A Grant

J'ai reçu de vous, par le courrier postal du 23.8.1944, les deux pièces provenant de Gray: c'est-à-dire les rapports mensuels sur les recherches portant sur des questions distinctes rattachées a la production de matériel de guerre. Les données son trop sommaires et fragmentaires pour qu'il nous soit possible de juger des méthodes et des travaux de l'industrie du matériel de guerre, des poudres et des produits chimiques au Canada et en Angleterre.

Nous désirons obtenir les renseignements suivants:

1. méthodes et procédés techniques employés dans la production de matériel de guerre, de VV et de poudres.

2. Formule du BB laminé; détails sur la production de T.H. et H.S. (composition, objet, technologie et caractères spécifiques).

3. L'application du picrate et de la "nitro-gushnidina". Je répète: picrate et "nitro-gushnidina".

4. La technique employée pour la production de capsules détonantes et de capsules d'allumage. Faites-moi savoir par télégramme à qui, d'après vous, la tâche devrait être confiée.

Si Bacon est encore attaché au Comite de l'artillerie, cette tâche devrait lui être assignée.

9.8.45 Le Directeur.

—o—

Grant 14.8.45

Tâche no 3 du "1.8.45"

1 Conditions que doit observer une personne en séjour "illégal" (nationalité, citoyenneté, occupation, éducation, connaissance des langues, situation familiale et pécuniaire, etc.)

2. Moyens de légalisation (organisation d'une entreprise commerciale, entrée comme associée dans une maison d'affaires, genre d'affaires, entrée comme employé dans un bureau, engagement volontaire dans l'armée, acceptation d'un emploi.)

3. Papiers que doit posséder une personne en séjour "illégal" (passeport, divers certificats, références, lettres de recommandation, etc).

4. Moyens les plus commodes de se faufiler au pays.

5. Procurer un logis sûr et des ressources pécuniaires à la personne en séjour "illégal" pendant qu'elle se familiarise avec son milieu.

6. Révéler les moyens d'influence du gouvernement anglais sur la politique étrangère du Canada.

7. Conditions pour être admis au pays et y circuler.

8. Conditions d'adaptation et d'existence au pays.

9. Méthodes de contre-espionnage. Organisation des services provinciaux et fédéral de contre-espionnage.

—o—

Supplément au no 11438

11436
14.8.45

A Grant

Renvoi no 227

1. Il ne saurait y avoir d'autre délai pour l'obtention du passeport. Par conséquent, la signature sur la nouvelle formule de demande devrait être contrefaite par l'homme de Frank lui-même.

2. Préparez pour le prochain courrier régulier un bref rapport sur la façon d'obtenir et remplir les passeports et les autres documents utiles à nos desseins, en indiquant exactement qui, du côté de Frank, accomplira cette tâche.

10.8.45 Le Directeur

—o—

Supplément: Le pseudonyme de "Sam" est depuis longtemps changé en celui de "Frank". A l'avenir servez-vous de ce dernier.

10.8 Le Directeur
Grant 14.8.45

Cette liste est loin d'être complète et les autres objectifs de l'organisation de Zabotin sont commentés dans diverses sections du présent rapport.

Quelques-uns des objectifs révélés par les documents, listes de noms, rapports d'ordre psychologique et "politique" sur le personnel de différentes sections du quartier général des forces armées canadiennes ou de divers ministères ou services du gouvernement, visent évidemment des plans dressés pour le recrutement éventuel d'agents.

Le présent rapport indique que Zabotin a mené à bonne fin un grand nombre des tâches qui lui étaient assignées. Ses supérieurs à Moscou étaient manifestement satisfaits de son travail au Canada, car, en août 1945, il se vit décerner deux ordres ou décorations, l'Ordre de la Bannière Rouge et l'Ordre de l'Etoile Rouge, qui, comme l'a dit Gouzenko, "sont octroyés en reconnaissance du bon travail d'organisation". Le Chef du Service général des renseignements télégraphia à Zabotin pour le féliciter de ses décorations et lui dit: "Je vous souhaite de nouveaux succès dans votre honorable mission". Gouzenko a déclaré que lors de l'arrivée de ce message Zabotin avait dit à Rogov: "Je n'ai maintenant aucune crainte d'aller à Moscou."

Feu M. Jos. Goupil

St-Lazare, (DNC) — A l'âge de 81 ans et 9 mois, est décédé à St-Lazare, le 16 mars, M. Jos. Goupil, de St-Lazare. Les funérailles eurent lieu le 20. M. Goupil était l'époux de feu Dame Marie Plante qui le précéda dans la tombe, il y a quelques années. Le défunt laisse son frère, M. Marc Goupil, de St-Charles; ses soeurs: Mmes Eugène Goupil, de St-Lazare, François Bolduc, (Aurélie), de St-Lazare.

Nos condoléances.

La session ontarienne

Toronto, 26 (PC) Quatre des six orateurs qui ont pris la parole hier au cours des séances du jour et du soir en marge du débat sur le budget, à la Législature de l'Ontario, ont été des membres de l'opposition.

L'ex-premier ministre libéral Harry Nixon a ouvert la discussion en accusant le gouvernement progressiste-conservateur de M. Drew d'être "la plus grande machine de dépenses de tous les temps".

M. Nixon a déclaré que le gouvernement Drew passerait à l'histoire comme le premier gouvernement de l'Ontario à dépenser plus de $225,000,000 en un an.

Cours d'élevage des enfants

Boston, 26. (P.A.) Un professeur de l'Institute of Technology du Massachusetts a demandé qu'on inaugure un cours pour apprendre aux hommes la façon d'élever les enfants. Le professeur F. Alexander Magoun, président du Service des rapports sociaux de l'institut, a déclaré que les jeunes gens peuvent trouver des maisons d'enseignement où on leur apprend à élever des cochons, mais qu'ils n'en trouvent pas où "ils puissent apprendre la question bien plus importante d'élever les enfants".

Le journal est le plus efficace medium de publicité.

DOULEURS
MIGRAINES
NEVRALGIES
MAUX de DENTS
MAUX de TETE
LUMBAGO
Sans ennui pour le coeur ni l'estomac
KALMINE
Rapidité d'action
Effet persistant
Économique
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES
DISTRIBUTEUR: J. ALF. OUIMET, • MONTREAL

Maux de tête, douleurs soulagés!
Mucus asséché! Fièvre calmée!
Système régularisé!
C'est l'action quintuplée de Grove contre le rhume
Vous ne croiriez pas que le rhume puisse être si rapidement soulagé avant d'avoir essayé les Grove's Cold Tablets. Des millions se fient à l'action quintuplée de Grove pour soulager promptement les malaises du rhume.
Vérifiez la signature Grove sur la petite boîte blanche
GROVE'S COLD TABLETS

POLLACK

souliers pour garçonnets...

Les trottoirs sont maintenant propres à la marche sans claques. Achetez à vos garçonnets, dès maintenant, une paire de ces solides souliers que vous offre Pollack. Cuir de qualité, brun et noir. Genres Blucher, avec bonne semelle et talons de caoutchouc. 11, 12 et 13. $3.50

souliers pour garçons...

Genres Blucher et Balmoral. Trépointe Goodyear. Talons de cuir et semelles solides en cuir. Veau de haute qualité. Marques Ritchie, Little Duke et Red Wings. Noir ou brun. Venez maintenant chausser votre jeune homme et choisissez dans le merveilleux assortiment de Pollack. Ritchie $5.95

Little Duke et Red Wings, de Pollack. Ritchie $5.50

Chez Pollack,
rez-de-chaussée, St-Joseph

maurice pollack limitée
75 - 95 rue saint-joseph 178 blvd charest - tel 4-4661

POLLACK

Heures du magasin :
9 A.M. à 6 P.M.
du LUNDI au SAMEDI
inclusivement.

à propos de bonnes habitudes . . .

Il est bon, mamans, de donner à vos jeunes hommes l'habitude de savoir acheter à la bonne place. La meilleure habitude à donner à votre fiston est celle de l'économie . . . En venant avec vous, chez Pollack, choisir ses vêtements de printemps, il apprendra ce que veulent dire les mots QUALITE et ECONOMIE. Pour votre satisfaction, visitez notre rayon pour jeunes messieurs, au deuxième étage, boulevard Charest. Voici quelques suggestions printanières.

PALETOTS de printemps en tweeds Donegal, chevronnés, mouchetés, de laine. Modèles "slip-on", Balmacaan, raglan, à boutonnières cachées. Tissus de qualité supérieure. Coupe experte. Choix merveilleux.
6 à 10 ans. Prix $10.95 à $13.95
10 à 16 ans. 24 à 28 $15.00 à $18.50

PALETOTS de tranchées en gabardine de coton et tissu "Zelan". Modèles militaires, à épaulettes et courroies sur manches et ceinture à la taille. Plusieurs sont plissés au dos pour plus d'ampleur. Couleurs, drabe, brun et bleu. 8 à 15 ans, 26 à 33 $13.95, $16.50 $17.50

COMPLETS de tweeds chevronnés, mouchetés ou rayés, de laine. Modèle à devants simples ou croisés, une culotte et un "breeches", ou deux culottes, pour petits, de 6 à 10 ans; deux pantalons, ou un pantalon et un "breeches", pour plus grand de 10 à 16 ans. Couleurs assorties $12.95 à $22.50

COMPLETS de très haute qualité pour garçons de 10 à 16 ans. Tweed pure laine ou worsteds anglais. Modèles à devants simples ou croisés. Genres à rayures ou à chevrons. Deux pantalons. Confection et coupe des plus soignées. Grandeurs 28 à 34. Venez voir le bel assortiment. $18.50 $22.50 $24.50

PALETOTS de tweeds polo et donegal. Genre ajusté avec collet de velours et ceintures. Balmacaan et Raglan. Drabe, coco, gris et vert. 1 à 7 ans $7.95 à $10.95

PALETOTS de tranchées en tissu "Zeland". Couleurs assorties. Grandeurs 3 à 7 ans. Un vêtement qui saura supporter les sautes de température $9.95 à $11.95

HABITS en jersey pour tout-petits, qui les feront avoir "l'air homme". Encolures rondes et élastique à la taille du pantalon. Rouge, bleu-poudre, jaune, brun. 1 à 4 ans $1.89

GANTS en cuir fin. Genre sans bouton ou avec boutons. Coutures hautes au dehors. Cuir importé, et fabrication par une maison renommée. 00 à 8½ $2.25 à $2.89

GUETRES avec fermeture-éclair ou boutonnées. Couleur naturelle. Matériel de haute qualité et fabrication soignée. Couleurs de bon ton. Venez demain, choisir $7. à $9.95

CHAPEAUX pour garçonnets et plus vieux, ainsi que casquettes. Brun et bleu marine. Feutres durables et faits sur formes spéciales aux enfants. Grandeurs assorties $1.10 à $2.50

CHANDAILS en coton et laine et laine pure. Encolures en V, rondes et avec fermeture-éclair courte d'environ six pouces. Tons printaniers. 22 à 34. Prix $2.25 à $3.95

PALETOTS de printemps pour garçonnets en tweed donegal. Genres Belmacaan, à collet fermé et boutonnières cachées. Coupe experte. Bleu, gris et drabe. 6 à 10 ans. 24 à 28 $11.95

Chez Pollack, deuxième plancher, boulevard Charest

maurice pollack limitée
75 - 95 rue saint-joseph 178 blvd charest - tel 4-4661

Echos Mondains

LE MONDE OFFICIEL

Son Excellence la vicomtesse Alexander de Tunis, accompagnée de mademoiselle Jennifer Bevan, quitait la métropole lundi pour Ottawa.

RECEPTIONS

Mademoiselle Thérèse Tremblay recevait dimanche dernier, à la résidence de ses parents, à un shower de verres, en l'honneur de mademoiselle Gisèle Lépine, à l'occasion de son prochain mariage. Servaient le thé : mesdames Lépine, Tremblay, Jolicoeur, Lafleur, aidées de mesdemoiselles Gabrielle Tremblay, Adrienne Jolicoeur et Pierrette Fournier.

Madame Jean-Paul Paris, de Hull, a reçu en l'honneur de mademoiselle Thérèse Auger, de la Beauce, actuellement en promenade chez sa soeur, madame Omer Godbout, d'Ottawa.

MARIAGE

M. et madame Gustave Côté annoncent le mariage de leur fille, Pierrette, avec M. Pierre Amyot, fils de M. et madame Hector Amyot. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, le samedi 19 avril, à dix heures, en l'église des Saints-Martyrs Canadiens.

NAISSANCES

Le docteur et madame Dollard Simard annonce la naissance d'une fille née le 19 mars et baptisée sous les prénoms de Marie-Jeannette-Francine. Parrain et marraine, M. et madame Emile Napert, grands-parents de l'enfant. Porteuse, madame Arcade Vachon, arrière grand'mère de l'enfant.

M. et madame Joseph Asselin (Cécile Julien) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 22 mars à l'hôpital St-François d'Assise et baptisée le 23 sous les prénoms de Marie-Fernande-Claire-Lise. Parrain et marraine, M. et madame Georges Julien, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, madame Joseph Julien, grand'mère de l'enfant.

Vendredi le 21 mars, à l'hôpital St-Luc, Montréal, le Révérend Père Tessier, O.M.I., ancien aumônier militaire baptisait Suzanne-Maria-Louise, enfant de M. et madame Louis Dufresne (née Ria Franfelder). Parrain et marraine, M. et madame A.-O. Dufresne, de Québec. Porteuse, mademoiselle Suzanne Bender, de Montréal, cousine de l'enfant.

(Suite à la page 8, 1ère col.)

Lady Fiset au Foyer

Lady Fiset, épouse du lieutenant-gouverneur de la province, a accepté le patronage de la partie de cartes annuelle de l'Oeuvre de protection de la jeune fille, qui aura lieu le lundi, le 14 avril, dans les salles du Foyer, à 15 Dauphine.

—Une escouade

(Suite de la page 3)

chef de police venait de lui déclarer que le maire lui avait demandé de reconsidérer le rapport. "Le comité a décidé et le rapport doit être présenté aujourd'hui dit M. Bégin. Il déclara que le maire avait voulu bloquer le rapport du comité municipal de circulation. "Vous ne vouliez pas qu'il soit présenté. Ce rapport fait suite à l'étude que vous nous avez demandé de faire. Nous vous apportons nos suggestions".

— "Vous y allez faussement", répliqua le maire en s'adressant à M. Bégin. "Le chef m'a présenté son rapport il y a quelques jours. Je lui ai dit qu'il n'avait pas de sens et que je ne comprenais pas comment un chef ait pu signer ce rapport quand il y en avait un autre en date du mois de juillet dernier. Ce que vous dites, M. Bégin, ne représente pas ma pensée.

—"L'attitude du chef de police ne me surprend pas" ajouta M. Matte.

—"Il faut croire que le chef n'aime pas le premier rapport et il a signé celui-ci", dit M. Bégin.

Finalement, l'échevin Elzéar Tremblay proposa que le rapport du mois de juillet dernier soit mis à exécution immédiatement. Seul l'échevin Matte se prononça contre cette motion parce qu'il veut s'en tenir à la recommandation du comité municipal.

Achat d'une ambulance

On dotera l'hôpital civique d'une nouvelle ambulance. C'est ce qui a été décidé hier au comité administratif. La voiture qui est présentement en service date de 1936.

Mgr C.-P. Choquette

Les journaux ont publié il y a quelques semaines des notes nombreuses sur la mort et la carrière de Mgr Charles-Philippe Choquette. Le Soleil reproduit ici un article que vient de publier la revue du collège de St-Hyacinthe : Le Collégien :

"Rares au Séminaire sont ceux qui l'ont vu à l'oeuvre. Depuis les années de son supériorat, il ne se mêla pratiquement plus à la vie des élèves. Les jeunes générations n'ont connu de lui que le prélat revêtu des insignes de sa dignité régulièrement présent aux offices liturgiques sur son prie-dieu placé du côté de l'évangile, ou encore le vénérable vieillard aux cheveux blancs les arrêtant parfois dans le parterre au hasard de ses marches quotidiennes pour leur faire admirer des fleurs ou beautés naturelles. Très peu soupçonnent le rôle de premier plan joué par notre regretté défunt tant à l'intérieur de notre maison qu'à l'extérieur dans les vastes champs des sciences et de l'histoire.

"Sa mort attira sur sa personne un courant de sympathies et de témoignages élogieux venus d'un peu partout, même de milieux étrangers à notre foi. C'est le Star qui le considère comme "one of Canada's best scientific brains, who had devoted most of his years to teaching science and writing (18 février, 47"). Mgr Douville, retenu à Chicoutimi, dans son télégramme de sympathie, apprécie en Mgr Choquette "le prélat très distingué, l'éducateur très méritant, le savant distingué, le gentilhomme parfait".

"Le corps, selon l'habitude, fut exposé dans le petit salon rouge. C'est Mgr Emile Chartier, P.D., qui présida la cérémonie de la translation des restes à la chapelle le mardi soir à 8 heures. Le service fut chanté le matin du mercredi des cendres à dix heures et demie par S. E. Mgr Desranleau, évêque de Sherbrooke, qui avait tenu à s'associer au deuil de notre séminaire. Dans le choeur, on notait la présence de Mgr Rosario Brodeur, évêque d'Alexandria, de Mgr Louis-Joseph Cabana, le nouveau vicaire apostolique de l'Uganda, de Dom Pacôme Gaboury, l'abbé mitré du monastère de La Trape d'Oka, de Mgr Victor Quintal, p.d., v.g., de Mgr Philippe Perrier, de Mgr Emile Chartier, de Mgr J.-B. Nadeau, Mgr Uiric Decelles. Bon nombre de représentants de communautés et de curés avaient pris place dans les stalles du choeur ou dans la nef.

"Son frère, l'honorable juge P.-A. Choquette, encore vigoureux malgré ses 93 ans, conduisait lui-même le deuil avec ses deux fils, Fernand Choquette, député de Montmagny à la législature, et Rody. Plusieurs nièces et neveux, entre autres notre ancien élève Claude, avaient voulu marquer leur vénération pour leur ancien Maître en assistant aux funérailles : les honorables juges Philippe Demers, Gustave Marin, Adélard Fontaine, Victor Chabot, le Dr Ernest Gendreau, M. René Dupuis, représentant de l'université Laval, Paul Cartier, représentant de la faculté des Sciences de l'université de Montréal, les docteurs Adonias Lussier, Ernest Brunel et Adalbert Collette, MM. Victor Sylvestre, René Richer, Henri Bérard, Fabius Ruel, Mtre Paul-Emile Lafontaine, etc.

"C'est l'ancien vice-recteur de l'université de Montréal, Mgr Emile Chartier, p.d., qui prononça l'oraison funèbre. Ses 25 ans passés dans notre maison et ses relations avec Mgr Choquette le désignaient particulièrement pour cette tâche délicate. Dans un langage précis et châtié, il fit une analyse nuancée de cette personnalité de premier plan, à la fois si marquante et si complexe. "Prêtre exemplaire comme le sont peu de nos séminaristes, il fut avant tout l'homme de "notre maison" voilà bien Mgr Choquette tel qu'il s'est toujours montré pendant sa longue vie. Notre maison, il l'a servie en écrivant lui-même son admirable histoire, en s'appliquant à devenir une personnalité dans le domaine des sciences et de l'enseignement, en vivant son sacerdoce qu'il alimentait dans la pratique minutieuse des moindres exercices et qu'il rayonnait par une grande charité toujours prompte à pardonner et soucieuse de rendre service. "Enseigner à vivre selon la justice, ce fut le rôle ici-bas du vénéré défunt pendant 70 ans. Briller là-haut, voilà sans doute la récompense bien méritée dont il jouit déjà. C'est du moins le voeu que nous déposons tous sur la tombe de Mgr Choquette". Puisse notre pieux souvenir contribuer à assurer le repos éternel de celui qui repose maintenant dans notre crypte à côté de cette belle lignée de grands supérieurs, dont s'honore à juste titre "notre maison" !

"Mgr Charles-Philippe Choquette est né à Beloeil, le 9 décembre 1856 de Joseph Choquette, cultivateur, et de Thais Audet. Il fit ses études classiques et théologiques au séminaire de Saint-Hyacinthe, où il fut ordonné prêtre par Mgr Moreau le 19 septembre 1880.

"Sauf son stage d'étude à Paris en 1885, alors qu'il se spécialisa sous la direction de maîtres aussi réputés que Lapparent, Branly, Berthelot, Mascart, Troost au Collège de France et à l'Institut Catholique, Mgr Choquette vécut toute sa vie au Séminaire. Il fu professeur de sciences de 1880 à 1904, supérieur de 1904 à 1913, vice-supérieur de 1913 à 1934. Il avait continué à enseigner les sciences naturelles en Philosophie jusqu'à 1927. A partir de 1897, il fut aussi, pendant plusieurs années professeur de physique à la succursale universitaire Laval de Montréal.

"En 1906, il est nommé chanoine titulaire du chapitre diocésain, par qui il est délégué au concile Plénier de Québec tenu la même année. En 1911, il fut promu prélat domestique de la maison de Sa Sainteté.

"Déjà maître ès arts, licencié ès sciences, il devient docteur en droit de l'Université d'Ottawa en 1910, et docteur honoris causa de l'université de Montréal en 1943.

"Sa réputation de savant s'étendit bien vite à l'extérieur du séminaire. De 1889 à 1901, le gouvernement provincial lui confie ici l'organisation et le maintien d'un laboratoire officiel de chimie. En 1907, il prononce à Montréal, devant le Canadian Club son historique conférence sur les richesses naturelles de notre pays, où déjà il propose à nos gouvernements et à nos hommes d'affaires ce fameux projet réalisé aujourd'hui en partie par le pouvoir hydroélectrique de la Beauharnois. Il est nommé visiteur du collège militaire de Kingston de 1906 à 1912. Il fut membre de la Commission de conservation du Canada, du bureau des examinateurs des chimistes officiels et fut l'un des fondateurs de la Société internationale des électriciens de Paris. Il fut déjà président-honoraire de la "Royal Astronomical Society of Canada" et de l'association des Astronomes amateurs. Il est délégué du gouvernement canadien au congrès scientifique international de Paris en 1900, délégué de l'université Laval de Montréal au congrès des universités de l'Empire à Londres en 1912, et au congrès géologique international de Toronto en 1914. Il est envoyé en mission astronomique au Labrador en 1915 et en Norvège en 1928.

"Monseigneur ne laissait pas dormir sa plume. Nous trouvons plusieurs articles signés de sa main dans différents journaux. En 1885, "Le Courrier" publie ses lettres d'Anvers et de Paris, qui viennent s'ajouter à de nombreuses études sur différents problèmes scientifiques parus depuis 1883. En 1893, "La Minerve" publie ses "Lettres de Chicago". Il nous a donné une "Etude sur l'enseignement secondaire", plusieurs nécrologies, des causeries astronomiques. On lui doit encore "A la poursuite de l'éclipse", plaquette de 60 pages (1915), et "Une mission astronomique en Norvège", opuscule de 178 pages paru en 1928. C'est lui qui est l'auteur de "L'histoire du Séminaire de Saint-Hyacinthe" publiée en 1911 en 2 volumes in-8, ainsi que de l'Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe" parue en 1930.

"Notons en terminant que "pour resserrer les liens entre Notre Maison et ses élèves anciens et actuels il avait veillé à la réorganisation du "Collégien". Il y voyait le canal par où, pour sa part, de sa mémoire fidèle se déverseraient les souvenirs de tant d'héroïsmes oubliés."

Premier "North Star"

Ottawa, 26. (P.C.) L'aviation royale canadienne recevra vers la fin du mois d'avril, livraison du premier des douze avions quadrimoteurs "North Star". Ces appareils, actuellement en construction au Canada, doivent servir au transport des passagers et du fret. L'avion "North Star" est un modèle modifié du Douglas C-54. Il sera en service à l'aéroport de Dorval, près de Montréal. Ses moteurs développeront une puissance de 1,300 chevaux-moteurs ; sa vitesse maximum est de 350 milles à l'heure. Il peut effectuer une envolée de 5,000 milles sans arrêt. Ce sera le plus gros avion du R.C.A.F. Chargé, il aura une pesanteur de 73,000 livres, soit quatre tonnes de plus qu'un Lancaster ou un Halifax. Il pourra transporter 45 passagers, en outre d'un équipage de 7 hommes.

Le Courrier de Pascale France

UNE LECTRICE DE VOTRE COURRIER. — J'espère que vous verrez ces lignes car il est entendu une fois encore que je ne réponds pas par lettre personnelle. Pour votre souper de fiançailles, puisque vous tenez à un menu chaud, servez une coupe de fruits ou demi-pamplemousse comme entrée, un consommé ou potage, une viande rôtie, à votre choix, avec pommes de terre et petits pois, une salade avec mayonnaise ou huile, avec ou après la viande, et comme dessert, des pâtisseries et une crème glacée. Votre fiancé pourra vous remettre votre bague dans l'intimité, avant l'arrivée des invités. Quant à votre toilette, j'ai peur que les manches-ballons dont vous parlez ne conviennent guère avec le style que vous avez choisi, et à mon avis, la manche courte serait préférable. Pour votre toilette de mariage, si vous ne devez pas faire un grand mariage, renoncez à la traîne d'une verge de long et allez-y d'une robe blanche, aux lignes très simples et à voile demi-long ou trois-quarts. Autrement, la toilette à traîne exigera la dame d'honneur et rigoureusement l'habit de cérémonie pour le marié et les témoins au moins.

PETITE FRANÇOISE. — Il faut garder vos ongles très courts pour quelque temps et les laisser sans poli le plus souvent possible. Faites-les tremper dans l'huile chaude tous les soirs et massez les doigts doucement et longuement, à la racine des ongles, faisant pénétrer l'huile sous la cuticule qui entoure l'ongle. Employez du poli de qualité et lorsque vous l'enlevez, mettez le moins possible de "remover. Vous auriez aussi intérêt à manger des épinards, chou, carottes, fèves, lait, fromage, broccoli, choufleur et autres aliments qui augmentent le calcium dans l'organisme.

2. — Si les taches sur votre manteau sont de simples taches de doigts, vous pourriez sans doute les faire disparaître en les frottant avec de la mie de pain. Autrement, il vaudrait mieux faire nettoyer votre manteau entièrement, car il n'est sûrement pas sali également partout. Pour ce qui est du bonheur, il n'existe pas de formule pour le trouver, puisqu'il est prouvé que ce ne sont pas toujours les plus comblés par le sort qui sont le plus heureux. Mais les gens sages vous diront que c'est en semant la joie autour de soi que l'on réussit le mieux à être heureux. Cet altruisme hélas! n'est pas le lot de tout le monde.

GRADUEE 1947 — Faites les choses simplement et il est certain que la majorité de vos invités seront plus heureux si vous n'imposez pas la toilette longue et l'habit de cérémonie. Je n'aime pas beaucoup le tissu dont vous m'avez soumis un échantillon pour votre robe de graduée, et je préférerais, si j'étais vous, de l'organza, du jersey ou tout simplement un beau crêpe ou taffetas. Et invitez comme partenaire, le jeune homme qui vous plait davantage et s'intéresse à vous. Il n'y a pas de raison, si vous lui en parlez plusieurs semaines à l'avance, pour qu'il ne puisse se mettre en mesure de défrayer votre bouquet de corsage de ce soir-là et deux ou trois courses en taxi.

G. A. — Une jolie robe d'imprimée, ou encore un deux-pièces en crêpe de nuance pastel, conviendrait bien pour cette cérémonie religieuse de juin prochain. Et vous pourriez porter un petit chapeau de paille et des accessoires assortis.

2. — Une jeune fille de 23 ans mesurant 5 pieds doit peser environ 114 livres.

UNE PETITE MAMAN. — Si vous emballez soigneusement vos collets de fourrure pâle dans du papier foncé et du sel contre les mites, il n'y a pas de raison pour que votre fourrure jaunisse, si vous ne la portez pas.

2. — Pour faire analyser votre eau, adressez-vous au Département de la Santé, Hôtel du Gouvernement, Québec.

PASCALE FRANCE

—Premier vote sur le bill

(Suite de la page 3)

dépendant de Kootenay-Ouest, dit avoir écouté avec beaucoup d'intérêt le discours du député de Québec-Sud, M. C. G. Power, dont il considère l'attitude comme classique en fait de libéralisme. En terminant, il déclare qu'il approuve le principe des régies bien qu'il ne considère par le bill omnibus comme un bill socialiste.

M. George Hansell, créditiste de MacLeod, n'admet pas l'argument qu'il faut des régies parce que nous avons des pénuries. S'il y a des pénuries, dit-il, c'est parce que le gouvernement laisse sortir du Canada une trop forte partie de notre production.

HERVE BRUNELLE

Le député libéral de Champlain félicite le gouvernement d'avoir annexé 57 décrets au bill des régies. Cette procédure sauvera du temps, car s'il avait fallu voter 57 bills séparément, il y aurait eu un total d'environ 2,860 discours. M. Brunelle considère comme une tempête dans un verre d'eau, activée par la presse et la radio, le bruit qu'a fait l'opinion exprimée jeudi dernier par le ministre de la Justice.

Suivant les rumeurs, poursuit le député de Champlain, il y avait une division fatale parmi les libéraux et la chute du gouvernement était proche. Toutes ces rumeurs étaient aussi fausses que ridicules. Voici les faits. Jeudi dernier, le député de Lake Centre, (M. John Diefenbaker), exprima l'opinion qu'en vertu d'une décision du Conseil Privé, le gouvernement fédéral pouvait légiférer même sans cas d'urgence et même si la législation violait les droits des provinces. C'est donc M. Diefenbaker qui commença à soutenir ce point de vue. Les conseillers juridiques du ministère de la Justice et M. Ilsley exprimèrent la même opinion, mais M. Ilsley a assuré depuis qu'il n'a jamais eu l'intention de légiférer de cette façon à moins qu'il y ait urgence.

"Si j'appuie la présente extension des régies, dit M. Brunelle en terminant, c'est avec hésitation et parce que j'ai l'assurance qu'elle n'est que temporaire et qu'elle sera de courte durée."

M. Karl Homuth, conservateur de Waterloo-Sud, interrompit fréquemment M. Brunelle, lui disant notamment que M. Diefenbaker avait en réalité tendu un appat à M. Ilsley jeudi dernier et que celui-ci avala l'appat, l'hameçon et le flotteur itou.

JOHN DIEFENBAKER

M. Dan McIvor, libéral de Fort William, défend énergiquement la continuation des régies en quelques mots, puis le député de Lake Centre, M. Diefenbaker note avec une mordante ironie que M. Ilsley apporta une rectification la veille sur la question constitutionnelle comme par hasard après que le député libéral d'Outremont, M. Edouard Rinfret, lui eut posé une question comme par hasard.

Or, dit-il, personne n'a jamais douté que le gouvernement fondait la validité de ses bills d'urgence sur l'existence d'un état d'urgence. Cela est dit en toutes lettres dans les préambules.

GEORGES HEON

Le député conservateur indépendant d'Argenteuil déclare que M. Ilsley et les conseillers juridiques de son ministère semblent avoir voulu fournir des munitions précieuses aux premiers ministres de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Ecosse dans leur lutte pour l'autonomie provinciale. Maintenant que M. Ilsley a fait une rétractation, il se demande s'il pourra convaincre ses conseillers ou bien si ceux-ci parviendront à le reconvaincre.

M. Héon soutient ensuite qu'avant de secourir le peuple britannique, dont il admire d'ailleurs le courage, il faudrait satisfaire les besoins du peuple canadien et songer d'abord à notre propre relèvement économique.

M. A. M. Nicholson, socialiste de Mackenzie, proteste contre ceux qui ont toujours l'habitude dans leurs discours d'assimiler le gouvernement de Staline aux gouvernements d'Hitler et de Mussolini. Je pense, dit-il, qu'ils devraient se souvenir qu'il y a moins de deux ans la Russie était une grande alliée, qui combattait gravement et dont la population considérait qu'il y avait une différence fondamentale entre le système russe et le système nazi.

Le député socialiste de Kindersley, M. F. E. Jaenicke, défend ensuite les bureaucrates et assure que tous les fonctionnaires qu'il a rencontrés étaient des serviteurs du public intelligents et consciencieux. Nous devrions, dit-il, songer avec gratitude à ce que nos fonctionnaires ont fait pendant la guerre et depuis.

Contrat accordé

La Cie Archer & Dufresne, de Québec, exécutera les travaux de constructions de voûtes de régulateurs et de l'égout collecteur dans la rue St-Roch, au prix de $11,500. La soumission a été accordée hier après-midi par les membres du comité administratif.

Efforts pour syndiquer les collets blancs

Louisville (Kentucky), 26. (P.A.) Le comité directeur international de l'Union des ouvriers de l'industrie automobile (C.I.O.) a terminé aujourd'hui des délibérations qui duraient depuis 10 jours. Le comité a annoncé une campagne de propagande intensive pour amener les employés de bureau de l'industrie automobile à se syndiquer. Le comité a étudié les demandes qui seront faites à la Ford Motor Co. par son personnel. Les négociations entre le syndicat et Ford doivent s'ouvrir aujourd'hui à Détroit.

Journaliste décédé

New-York, 26. (P.A.) Wiley - S. Smith, âgé de 59 ans, un des plus anciens rédacteurs en chef des journaux de Hearst, est mort cette nuit dans sa chambre à l'hôtel. On a trouvé son cadavre ce matin. Smith a succombé à une crise cardiaque.

Larivière est acquitté

Montréal, 26. (PC) Sarto Larivière, organisateur des Ouvriers unis du Textile d'Amérique (AFL) a été acquitté hier par le juge T.-A. Fontaine d'une accusation d'intimidation portée contre lui durant une grève du textile, à Valleyfield, l'an dernier.

Larivière fut libéré après que le procureur en chef de la couronne informa la cour qu'il n'y avait pas de preuve suffisante pour une condamnation.

CHARNY

Va-et-vient

M. et Mme Elphège Patry sont allés à Miami pour y passer l'hiver.

Mlle Gilberte Fontaine est de retour d'une promenade à Miami.

Travaux

La salle paroissiale au prix de $65,000. dont la construction a été confiée à C.-E. Morissette, de Québec, est très avancée et devra être terminée dans quelques semaines.

Funérailles

Les funérailles de M. Odilon Couture décédé après une longue maladie, ont eu lieu le 24 mars.

3 JEUNES FILLES EN DEMI-SÛRETÉ

seriez-vous l'une d'elles ?

MARIE joue avec sa popularité, ignorant que certains désodorisants n'arrêtent l'odeur que brièvement. Est-ce que VOTRE désodorisant tue réellement l'odeur, 'arrête votre perspiration ? Ou n'êtes-vous qu'à moitié en sûreté ?

JEANNE risque une robe qu'elle aime, ne se doutant jamais que certains désodorisants endommagent ou font pourrir les tissus, que d'autres n'arrêtent pas la perspiration qui tache le linge. VOTRE désodorisant est-il inoffensif pour vos plus fins vêtements ? Ou n'êtes-vous qu'à moitié en sûreté ?

SARA a exposé son épiderme au danger parce que personne ne l'a avertie que certains désodorisants sont de 20 à 20 fois plus sujets à irriter. VOTRE désodorisant est-il crémeux, doux, sans danger pour la peau de vos aisselles ? Ou n'êtes-vous qu'à moitié en sûreté ?

NE RESTEZ PAS EN DEMI-SURETE !

ayez la triple protection d'ARRID

1. Arrid vous empêche réellement d'offenser les autres — comme il est prouvé par les épreuves de tous les principaux désodorisants. Pas un autre désodorisant n'arrête la perspiration et l'odeur aussi complètement ni aussi sûrement.

2. Arrid est réellement inoffensif pour les vêtements — non gras, ne tache pas. Il arrête la perspiration, prévenant ainsi les taches et les odeurs sur le linge. On lui a décerné le sceau d'approbation de l'American Institute of Laundering— inoffensif pour les tissus.

3. Arrid est réellement sûr pour votre peau, au dire de dermatologistes. Doux, antiseptique, Arrid n'irrite pas. Velouté, crémeux. Plus de gardes emploient Arrid que tout autre désodorisant.

Ne restez pas en demi-sûreté. Employez Arrid — pour être en complète sûreté ! Achetez Arrid aujourd'hui. 39c. Aussi 15c et 59c

PAS UN AUTRE désodorisant n'ARRETE la PERSPIRATION et L'ODEUR aussi COMPLETEMENT ni aussi SUREMENT

Wisp — TIENT FRAIS ET DISPOS !

WISP, produit Charis, est une gaine légère comme la plume spécialement conçue pour des lignes juvéniles.

Charis fabriquant jusqu'à *77 vêtements divers dans votre seule taille*, vous avez la certitude d'en trouver un pour vous.

Vous n'avez qu'à téléphoner pour qu'une corsetière Charis se rende chez vous.

AJUSTEMENT PARFAIT A DOMICILE

CHARIS

Mme J.-E. Carrier, prop., distributrice Charis de Québec, 251 rue Saint-Joseph, Québec, P.Q.

★

Le travail à l'aiguille, aujourd'hui

Par LAURA WHEELER

No 896

Les robes de coton connaissent une grande vogue cette saison, même qu'elles peuvent être endossées pour les petites réceptions, encore faut-il qu'elles soient très élégantes.

Celle qu'on illustre ici est jolie n'est-ce pas avec ses pensées de tissu contrastant disposées autour du triangle de l'encolure?

Vous pouvez obtenir le patron 896 dans les grandeurs suivantes : 11, 13, 15, 17.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit:
SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Laura Wheeler

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Beauté et ton plus vif du teint

avec la CREME CIRE MERCOLISÉE

La mince couche extérieure de la peau appelée "épiderme" est peu ou point nourrie par le sang. C'est la plus vieille des couches cutanées et, sans beaucoup de résistance, elle peut devenir décolorée, terne et abîmée par les intempéries. L'action de la Crème Cire Mercolisée sur cette peau de surface est une DELICIEUSE SURPRISE. Il en résulte une beauté nouvelle du teint — une douce et brillante fraîcheur radieuse capable de faire l'envie de tout le monde. Voici des années que des milliers de femmes usage de la Crème Cire Mercolisée. Des milliers d'autres seront CHARMEES de constater ce qu'elle pourra faire pour elles. Bien suivre le mode d'emploi.

A tous les comptoirs de cosmétiques.

VOYAGES DE NOCES

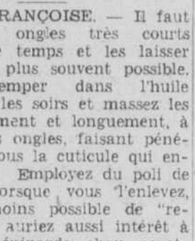

(1 semaine de Québec)

TRANSPORTS, HOTELS et TOURS DE VILLE

DEUX PERSONNES

MONTREAL	$69.85
OTTAWA	$79.85
TORONTO	$89.65
NEW-YORK	$99.65

Renseignements et inscription

TOURISTAIDE

251 St-Jean, Québec. Tél.: 4-6192

PLAISIR! REPOS! SECURITE!

ATTENTION au PRINTEMPS!

Comme la nature, au printemps, ne sentez-vous pas le besoin de vous transformer ?

N'êtes-vous pas fatiguée, nerveuse, sans courage, sans appétit? Vos traits émaciés et votre démarche abattue ne vous rendent-ils pas de mauvaise humeur?

ATTENTION et ne comptez pas trop sur le soleil et les beaux jours pour redonner à votre organisme le renouveau dont il a besoin, car l'origine de vos maladies est dans votre sang. Prenez dès maintenant un traitement aux bonnes PILULES ROUGES qui vous redonneront ce sang riche si nécessaire à votre santé. Vous éprouverez une sensation de bien-être général, un regain d'appétit. Vous aurez plus de résistance à la fatigue et vous retrouverez votre teint frais.

Ne sont-ce pas là de bonnes raisons pour que vous commenciez dès maintenant un traitement aux bonnes PILULES ROUGES.

Par la poste: 50c la boîte ou 3 pour $1.35.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique France Américaine, Ltée. 1568, rue St-Denis, Montréal.

Étalage de Pâques...

JOLIS MOUCHOIRS pour dames

Les plus importants et les plus pittoresques assortiments que vous ayez vus depuis des années. Magnifiques modèles en filés de rayonne roulés à la main et venant de Suisse . . . Jolies toiles irlandaises à ourlet uni fait à la main ou délicates bordures de dentelle . . . Petit-point de Madère profusément décoré.

Groupés sous un seul bas prix spécial

chacun

50c

A. *Blanc-cristal, roulés à la main, filé de rayonne cordée*

B. *Jolie toile irlandaise, en douzaines de dessins bordés de dentelle*

C. *Petit-point de Madère, profusément décoré sur filé de rayonne*

D. *Magnifiques imprimés colorés, bords roulés à la main*

NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUES

Rustic Art Shop Ltd

9 rue Buade — Téléphone: 2-2247

la maîtresse ne peut pas tout savoir!

Funérailles de Mme A. Marquis

Les funérailles de madame Amédée Canac-Marquis née Laura-Anna Dupuis, décédée le 16 mars, à l'âge de 55 ans, ont eu lieu, jeudi dernier, à St-Joseph. Elles ont donné lieu à une touchante cérémonie religieuse à laquelle assistaient de nombreux citoyens et amis de la famille.

Dans les rangs du défilé, on voyait de nombreux citoyens et amis de la famille en deuil. Des groupes nombreux du Patronage St-Roch et de l'Oeuvre des Petits vendeurs de Journaux marchaient aussi dans le défilé.

C'est M. l'abbé Eugène Michaud, de l'Oratoire St-Joseph, qui a fait la levée du corps tandis que le service a été chanté par M. l'abbé Rousseau, assisté de M. l'abbé Eugène Michaud et du R. P. P. Audet, s.v., du Patronage St-Roch.

Dans les stalles du sanctuaire, on voyait aussi le T. R. J. Jacques, provincial des Frères de St-Vincent de Paul au Canada, MM. les abbés Georges Côté, curé de Québec-Ouest, et J.-A. Létourneau, aumônier de l'hospice St-Antoine, les RR. PP. Jos. Côté et Plante, du Patro St-Roch.

Madame Marquis laisse dans le deuil, outre son époux, M. A.-C. Marquis, ses fils MM. Amédée Marquis, Gérard Marquis Laurent Marquis Robert Marquis, Georges Marquis, Camille Marquis, Louis-Raymond Marquis ; ses filles, madame Gérard Mailloux (Georgette), Mlle Juliette Marquis, Mme Louis Lavoie (Marguerite), madame Jean-Paul Jacques (Marie-Laure), madame Henri Quirion (Jeanne-d'Arc Miles Adela et Evangéline Marquis ; ses petits-enfants, Thérèse, Fernand et Anita Mailloux, Madeleine, Suzanne, Ginette et André Marquis, Paul-Armand, André, Colette Lavoie ; Yves, Huguette Réjeanne, Jean, Gisèle et Rodrigue Jacques, Claire et Maurice Marquis ; ses gendres, MM. Gérard Mailloux, Louis Lavoie et Jean-Paul Jacques.

Madame Marquis était aussi la belle-fille de madame François Dupuis ; la soeur, de Mme Jos. Foulin et M. Philippe Dupuis et la demi-soeur de Mme Paul Gravel, de MM. Philippe, Jimmy et Ambroise Dupuis, ainsi que l'amie intime de Mme Merlin, née Marie-Alvina Bordage et de Mme C. Bartalet, d'Ottawa.

Outre les parents déjà mentionnés on voyait aussi dans le défilé et à l'église, les beaux-frères de la défunte, MM. Eugène Delisle, Nap. Gosselin et Eudore Marquis ; ses neveux, MM. Paul Gosselin, P.-A. Gosselin, L.-P. Denis, Chs-Eug. Delisle.

Dans le défilé, on voyait, MM. Maurice Houde, J.-C. Belleau, Donat Langlais, J. Laverdière, Geo. Angers, C. Plante, J.-C. Denis, B. Denis, F. Mailloux, Nap. Cantin, P.-C. Foulin, Gérard Laverdière, Gérard Nadeau, Majella Pageau, Raymond Boivin, O. Faucher, J.-E. Bernier, Ferd. Lavoie, Louis Côté, R. Belleau, J.-C. Paradis, Lawrence Beausoleil, J.-Y. Laliberté, Roger, Marcel et Maurice Bordages, Armand Gingras, Lucien Auger, Jos. Lambert, Gérard Campbell, Albert Godin, Albert Gauvin, Roméo Gamache, Geo. Jacques, Pierre Michaud, Raymond Langlais, Roger Rochette, A. Glode, J. Glode, A. Robitaille, L. Falardeau, R. Vaccari ainsi que le R. Frère J. Fortin avec un groupe nombreux de l'Oeuvre des Vendeurs de Journaux.

M. Paul-S. Laberge, de la maison Wilfrid Laberge Inc., dirigeait les funérailles.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

Le journal est le plus efficace medium de publicité.

Quand les enfants ont les yeux plus grands que la panse . . .

Il est rare qu'un enfant ne se rende pas malade à certaines occasions en mangeant trop de bonbons ou d'aliments riches. Mais il n'y a plus lieu de leur administrer de ces vieux laxatifs violents qui pourraient causer un choc au système de l'enfant et le laisser faible et apathique. Essayez la nouvelle aide moderne —les Tablettes Children's Own—conçues spécialement pour les enfants de 3 à 15 ans. Elles agissent immédiatement pour adoucir l'estomac, soulager le malaise et régulariser parfaitement les intestins, avec *douceur*. Vous ne savez jamais quand vous aurez besoin de l'aide des Tablettes Children's Own—donc, par prudence, achetez-en un paquet aujourd'hui. Seulement 25¢ à la pharmacie. Faites par les fabricants des Tablettes Baby's Own—votre garantie de la sûreté du produit.

GRANDE VENTE DE CHARITE
au profit des pauvres
Aujourd'hui, demain et vendredi, à 325 rue St-Joseph, en face de l'église Jacques-Cartier.

ENTHOUSIASMEZ VOTRE FAMILLE!

The Quaker Oats Company of Canada Limited

Les chiffres du budget de la province

Voici un état provisoire du bilan financier de la province pour l'année financière 1946-47, qui se terminera le 31 mars, ainsi qu'un état des revenus et des dépenses probables pour la prochaine année, 1947-48, suivant le budget Gagnon déposé hier :

REVENUS ORDINAIRES (1946-47)

Provenant de taxes :		
Trésor, Bureau du Revenu :		
Loi des véhicules-automobiles	9,560,000	
Taxe sur la gazoline	16,200,000	
Droits sur les successions	9,500,000	
Taxes sur les corporations	15,780,000	
Taxes sur transferts de valeurs	785,000	
Licences d'hôtels, restaurants, etc	395,000	
Impôt sur le revenu	2,528,000	
Taxe de vente	9,650,000	
Taxe sur le tabac	5,470,000	
Autres taxes	80,000	
	69,948,000	
Trésor, Bureau des Assurances	130,000	
Loi des liqueurs alcooliques, permis et droits	7,500,000	
Secrétariat de la province	124,000	
Travaux publics	46,000	
Travail	120,000	
Chasse	54,000	
Procureur général	84,200	78,006,200
Provenant d'autres sources :		
Subside de la Puissance du Canada (basé sur la population)		2,739,100
Intérêts :		
Placements de fonds d'amortissement	1,897,000	
Divers comptes	377,000	2,274,000
Commission des liqueurs de Québec :		
Compte de commerce	21,560,000	
Moins: Subvention à l'Assistance publique	1,000,000	20,560,000
Richesses naturelles :		
Terres et forêts	12,652,000	
Ressources Hydrauliques	2,070,000	
Mines	1,633,000	
Chasse	798,000	
Pêcheries	100,000	
Colonisation	99,000	17,262,000
Fonds d'Education		14,100,000
Honoraires, divers départements		1,804,200
Amendes, etc., divers départements		384,200
Contributions des fonctionnaires: Loi des pensions		1,119,000
Divers, différents départements		864,300
		$139,113,000

DEPENSES (1946-47)

Départements	Total	Ordinaires	Compte capital
Affaires municipales	183,000	183,000	.....
Agriculture	7,874,000	7,824,000	50,000
Bien-Etre social et Jeunesse	13,075,000	12,654,000	421,000
Bureau de reconstruction économiq.	9,000	8,000	1,000
Chasse	812,000	733,000	79,000
Colonisation	6,512,000	6,512,000	.....
Conseil exécutif	2,813,000	2,813,000	.....
Industrie et commerce	843,000	843,000	.....
Instruction publique	9,435,000	9,435,000	.....
Législation	800,000	800,000	.....
Mines	1,426,000	721,000	705,000
Pêcheries	864,000	674,000	190,000
Procureur général	4,920,000	4,920,000	.....
Ressources hydrauliques	2,035,000	970,000	1,065,000
Santé	11,762,000	11,722,000	40,000
Secrétariat de la province	2,084,000	2,084,000	.....
Terres et forêts	3,577,000	3,561,000	16,000
Travail	993,000	993,000	.....
Travaux publics	7,586,000	6,032,000	1,554,000
Trésor	3,871,000	3,871,000	.....
Voirie	32,220,000	11,220,000	21,000,000
	$113,684,000	$88,573,000	$25,121,000
Service de la dette publique	16,288,000	16,288,000	

SOMMAIRE

Compte ordinaire :	
Revenus	$139,113,000
Dépenses :	
Ordinaires	88,573,000
Service de la dette publique	16,288,000
	104,861,000
Fonds d'éducation	8,000,000
	112,861,000
Surplus au compte ordinaire	$26,252,000
Compte capital	25,121,000
Surplus global	$ 1,131,000

REVENUS ORDINAIRES : (1947-48)

Provenant de taxes :		
Trésor, Bureau du Revenu:		
Loi des véhicules-automobiles	9,900,000	
Taxe sur la gazoline	22,250,000	
Droits sur les successions	7,000,000	
Taxes sur les corporations	20,500,000	
Taxes sur transferts de valeurs	750,000	
Licences d'hôtels, restaurants, etc	400,000	
Taxe de vente	9,000,000	
Taxe sur le tabac	5,700,000	
Autres taxes	54,000	
	75,554,000	
Trésor, Bureau des Assurances	140,800	
Loi des liqueurs alcooliques, permis et droits	7,000,000	
Secrétariat de la province	104,000	
Travaux publics	48,000	
Travail	152,000	
Chasse	60,000	
Procureur général	78,000	83,136,800
Provenant d'autres sources:		
Subside de la Puissance du Canada (basé sur la population)		2,739,100
Intérêts:		
Placements de fonds d'amortissement	2,200,000	
Divers comptes	341,700	2,541,700
Commission des liqueurs de Québec:		
Compte de commerce	14,500,000	
Moins: Subvention à l'Assistance publique	1,000,000	13,500,000
Richesses naturelles:		
Terres et forêts	9,735,000	
Ressources Hydrauliques	1,929,000	
Mines	1,507,500	
Chasse	684,200	
Pêcheries	100,000	
Colonisation	102,000	14,057,700
Fonds d'Education (après contribution au dépt. de l'Instruction Publique)		7,870,000
Remboursement d'arrérages par le Gouvernement Fédéral		20,586,000
Honoraires, divers départements		1,115,400
Amendes, etc., divers départements		264,200
Contributions des fonctionnaires: Loi des pensions		1,100,000
Divers, différents départements		523,100
		147,434,000

DEPENSES (1947-48)

Départements	Total	Ordinaires	Compte capital
Affaires municipales	255,700	255,700	—
Agriculture	8,750,600	8,650,600	100,000
Bien-Etre social et Jeunesse	14,034,850	12,619,500	1,415,350
Chasse	902,100	782,100	120,000
Colonisation	7,462,100	7,462,100	—
Conseil Exécutif	3,191,400	3,191,400	—
Industrie et Commerce	1,005,800	1,005,800	—
Instruction publique	4,508,020	4,508,020	—
Législation	837,300	837,300	—
Mines	1,650,000	850,000	800,000

SOMMAIRE

Compte ordinaire:			
Revenus			$ 147,434,000
Dépenses:			
Ordinaires	83,793,686		
Service de la dette publique	16,024,600		
	104,818,286		
Fonds d'éducation	13,970,000		118,788,286
Surplus au compte ordinaire			$ 28,645,714
Compte capital			19,055,350
Surplus global			$ 9,590,364
Pêcheries	1,161,000	861,000	300,000
Procureur général	4,864,000	4,864,000	—
Ressources hydrauliques	1,184,500	1,184,500	—
Santé	12,691,150	12,641,150	50,000
Secrétariat de la Province	2,521,900	2,521,900	—
Terres et Forêts	3,502,200	3,486,200	16,000
Travail	1,241,000	1,241,000	—
Travaux publics	10,483,600	7,229,600	3,254,000
Trésor	2,742,816	2,742,816	—
Voirie	24,859,000	11,859,000	13,000,000
	$107,849,036	$83,793,686	$19,055,350
Service de la dette publique	16,024,600	16,024,600	

ST-PAMPHILE

Naissances

M.-Murielle, fille de M. et Mme Dominique Anctil. Parrain et marraine: M. et Mme Léandre Gagnon.

— J.-Jean-Serge, fils de M. et Mme Ferdinand Blanchet. Parrain et marraine: M. et Mme Hermel Litallen.

—M.-Suzanne, fille de M. et Mme Alphonse Dumas. Parrain et marraine: M. et Mme Raoul Nadeau.

—J.-Alphonse-Gaston, fils de M. et Mme Lucien Moreau. Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Thiboutot.

—M.-Denise-Réjeanne, fille de M. et Mme Alphonse Fortin. Parrain et marraine: M. et Mme Onésime Pelletier.

—J.-Langis, fils de M. et Mme Joseph Chouinard. Parrain et marraine: M. et Mme Patrice Blanchet.

—J.-Bernard, fils de M. et Mme Antoine Gamache. Parrain et marraine: M. et Mme Amédée Lord.

—M.-Gabrielle, fille de M. et Mme Wilfrid Flamand. Parrain et marraine: Léopold et Laurette Flamand, frère et soeur.

—M.-Pierrette-Yvonne, fille de M. et Mme Gérard Vaillancourt. Parrain et marraine: M. et Mme J.-Bte Dubé.

— M.-Marguerite-Raymonde, fille de M. et Mme Ernest Legros. Parrain et marraine: M. et Mme Amable Blanchet.

Obsèques de Mme Joseph Bourassa

Les obsèques de madame Joseph Bourassa, née Lucienne Poulin, décédée le 2 mars, à l'âge de 40 ans 6 mois, ont eu lieu, jeudi matin, le 6 mars, à St-Sauveur. Madame Bourassa était une femme de bien. Sa mort plonge dans le deuil des familles estimées.

Un cortège nombreux, dans les rangs duquel on voyait des citoyens en vue, des hommes d'affaires, des représentants du personnel des Allocations familiales et de nombreux amis, a fait escorte à la dépouille mortelle de la défunte, de la maison mortuaire, 115 rue d'Argenson, jusqu'à l'église paroissiale et de là au cimetière St-Charles.

C'est le R. P. Veillette, o.m.i., qui a chanté le service, assisté des RR. PP. Brunet et Pellerin, o.m.i., qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

Dans le défilé, le deuil était conduit par l'époux de la défunte: M. Joseph Bourassa; son fils, Paul-Henri Bourassa; son frère, M. M. Poulin; ses beaux-frères, MM. J.-Ernest Beaumont, Henri Bourassa; ses neveux, MM. Serge Poulin, Marc-André et Gilles Beaumont; ses oncles, MM. L. Poulin, Paul Poulin, Elzéar Drouin, Jos. Verreault, Aurore Lemoyne; ses cousins, MM. Phydime et O. Drouin, Lorenzo Drouin, Lucien Gagnon, Paul-Emile, Gérard et Roland Poulin, Marcel, André et Fern. Poulin, Eug. Godbout, Edmond Drouin, Théodore Mercier, René, J.-Paul et Rosaire Drouin, Arth. Verreault, Jos. Bernard, L.-P. Lemoyne, Raumon, Lucien, Gérard, Jules et Jean-Marc Lemoyne, Geo. Drouin, Pierre Huot et Diogène Doré.

Dans le défilé, on voyait MM. le chevalier J.-W. Cantin, MM. Adélard Laliberté, Gédéon Villeneuve, R. Bernier, G.-J.-A. Bédard, J.-P. Genois, Roméo Picard, Paul Gingras, J.-E. Blondeau, Henri Giguère, H. Carpentier, Ad. Paquet, Gaston Portugais, Paul Montreuil, Phillas Picard, L. Picard, Maurice Fleury, A. Hamel, P.-R. Métivier, R. Picard, J.-A. Fortier, P. Boyte, G. Nolin, R. Jobin, J.-E. Pepin, Jos. Plante, J. Seless, P. Hamel, W. Rousseau, William Boyte, J.-L. Emond, J.-P. Lachance, J.-P. Labranche, G. Giguère, Alb. Vaudreuil, E. Duval, Alfred Maranda, A. Leblond, Ph. Lavigueur, E. Brennan, J. Bernard, Ros. Roussel, Z. Rousset, P.-E. St-Cyr, René Lecours, Ros. Ramsays, Geo. Côté, H. Bilodeau, Jos. Clavet, A. Bergeron, R. Bergeron, F. Levesque, JJ.-T. Verret, J. Gingras, J. Hawey, Raym. Légaré, C.-A. Guilbault, J. Garneau, P.-E. Plamondon, Chs Roussel, D. Paradis, Roger et Gaston Roussel, A. Beaumont, Paul Lepine.

M. François Pouliot, de la maison Sylvio Marceau, dirigeait les funérailles.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Obsèques de M. Xavier Dallaire

Un dernier hommage a été rendu vendredi le 7 mars, à la mémoire de M. Xavier Dallaire, employé-civil époux de Dame Juliette Beaudoin, décédé le 4, à l'âge de 50 ans et 1 mois. Ses funérailles ont eu lieu à 8 heures, en l'église de St-Roch, au milieu d'une assistance considérable. Le cortège s'ébranla aux salons mortuaires de la cie Hubert Moisan, 299, rue St-Joseph. La levée du corps a été présidée par M. l'abbé Jos. Ferland curé, et M. l'abbé J. Morin, d'Arvida, neveu du défunt, a chanté le service, assisté de MM. les abbés M. Papineau et J. Brochu, comme diacre et sous-diacre. Au choeur, M. l'abbé Paradis. Dans le cortège nous remarquions les élèves de 8ième année de l'école de St-Roch, dirigés par le R. Fr. Albert. Le R. Fr. Pierre, de l'école de St-Roch, assistait aux funérailles.

Au départ, sous la direction de M. Hubert Moisan, le deuil était conduit par ses fils, MM. Jean Roch et Richard Dallaire ; ses frères, MM. Florent Dallaire, de Québec, et Albert Dallaire, de Port-Alfred ; son beau-père, Charles Beaudoin ; ses beaux-frères, MM. John Beaudoin, de Berlin, N.-H., Méride Morin, de Grande-Baie, Saguenay, Arthur Vestergaard, Léon Gaumond, Oscar Beaudoin, Léopold Beaudoin, Oliva et Auguste Beaudoin, de Lalvérne, C.-B., Gérard Leblanc, de Lalverne, C.-B. Cyrille Beaudoin, de Port-Alfred, ses neveux, MM. l'abbé J. Morin, d'Arvida, Charles-E. Beaudoin, de St-Grégoire, Clément et Léo Beaudoin Roger, Chs-Arthur et Léopold Beaudoin, de Port-Alfred, Rodolphe Morin, de Grande-Baie, Jules Dallaire, de Port-Alfred, Albini Beaudoin de Dupuis, Abitibi, Nazaire Dallaire, de Port-Alfred, Ronald Vestergaard.

A la suite des membres de la famille, nous remarquions, M. le docteur J.-E. Verreault, MM. Ths Bernier, J.-H. Tremblay, F. Lapointe, Jos. Dumontier, A. Laflamme, Polycarpe Parent, Ls-Ph. Taillon, R. Nadeau, René Cantin, N. Bédard, Drouin, W. Fontaine, Odilon Boudreau, R. St-Pierre, Emile Hébert, L. Côté, G.-H. Gingras, Lucien Dorion, Jos. Gosselin, R. Grenier, O. Villeneuve, Lucien Masse, Raoul Morin, Honoré Laperrière, Maurice et Albert Desmeules, Edgar Picard Henri Bisson, Joseph et F. Lepire, Jos. Gardner, R. Couillard, J.-E. Simard, O.-M. Bédard, R. Boudreau, Chs-E. Lamontagne, Robert Côté, R. Lepire, Charles Taillen, R. Lainé.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles.

La Vie Hubert Moisan, 297, rue St-Joseph, avait la direction des funérailles.

Nos condoléances.

TROIS-SAUMONS

Va-et-vient

M. Alfred Boucher et sa fille Aurélia sont revenus de Ste-Hyacinthe où ils ont assisté au service de Sr Marie de la Réparation, née Yvonne Boucher, décédée à l'âge de 47 ans.

—M. et Mme R. Marceau en visite chez M. et Mme Herménégilde Deschêne.

Le capt. Sylvio Bélanger dans sa famille, récemment.

—Mlle Armande Bourgeault est actuellement en promenade à Lévis.

Sensation de lourdeur et malaise après avoir joui d'un bon repas ?

Si vous souffrez de dyspepsie, aigreur d'estomac, excès de bile, mal de tête, légères affections de foie ou de rein — prenez des Burdock Blood Bitters.

C'est une préparation populaire qui aide à tonifier estomac, rein et foie, facilite la digestion et soulage rapidement indigestion et constipation. Sûrs, efficaces et fiables, les B.B.B. ne contiennent ni ingrédients nocifs, ni drogues pernicieuses.

Vous serez agréablement surpris de voir comme les B.B.B. aident vite digestion, assimilation, élimination, et comme vous vous sentez mieux ensuite.

Demandez-les par leur nom — Burdock Blood Bitters—ils sont en vente à tous les comptoirs de pharmacie.

The T. Milburn Co., Ltd. Toronto, Ont.

PLUS VITE! PLUS FACILE!

GÉLATINE MINUTE

pure, sans saveur

faite par les fabricants du Jell-O

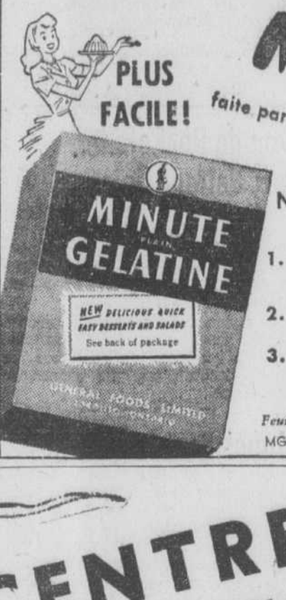

Nouvelle Méthode Simplifiée à Une Seule Casserole

1. Mélangez, dans une casserole, tous les ingrédients suivants mentionnés dans la recette — la Gélatine Minute, le liquide, l'assaisonnement et le sucre.
2. Faites chauffer de 2 à 3 minutes, en remuant jusqu'à ce que la gélatine soit dissoute.
3. Pour les recettes ordinaires à la gélatine, le mélange est alors prêt à être versé dans les moules; pour les recettes de fantaisie, vous n'avez qu'à ajouter des fruits, légumes, viandes, etc.

Feuillet de recettes dans le paquet.

MG-117F Un Produit de General Foods

AU CENTRE DES JEUNES

CHEZ Mozart

310—312 rue St-JOSEPH

Pour le grand jour de Pâques habillez vos jeunes de tous-âges, garçons et fillettes à notre centre des jeunes. Un choix complet vous y attend et un personnel compétent et expérimenté y est à votre disposition.

CHEMISES

pour garçonnets de 2 à 9 ans. Confection de broadcloth à patrons unis, à carreaux ou plaids. Tons de: bleu, rose et jaune. Prix depuis $2.50

Mozart Limitée

Manteaux

Fillettes de 7 à 11 ans

Modèles amples, avec ceinture circulaire ou non. Confection de Polo drab ou brun, donegal, tweed, velours, etc. Tons de: bleu, rouge, turquoise, rouille, etc.

$9.95

"Trench coats"

pour jeunes garçons. Elégants et de bonne fabrication avec ceinture circulaire et manches cousues. Strictement à l'épreuve de l'eau et du vent..... $10.95

ROBES

3 à 7 ans

Très bonne confection de jolis tissus printaniers dont: cotons, ginghmans, piqués, etc. Elles sont simplement ravissantes et si jolies que vous en achèterez sûrement plusieurs.....

Guêtres!

Telles que l'illustration — Très bonne fabrication de veau brun — intérieur doublé, très bien fini et d'un ajustement impeccable. Valeurs jusqu'à $7.50, réduites à $6.95

Pantalons

de tweed tout laine et de très belle qualité. Grandeurs: 24 à 36 — Un vêtement qui prolongera la durée du complet actuel de vos jeunes. $4.95

Complets

pour le grand garçon, à 2 pantalons longs. Tweeds domestiques et importés. Unis, à rayures ou à textures mélangées dans les gris, bruns et bleus. A simple ou double croisure. Grandeurs : 30 à 34. ..... $22.

20% comptant

Solde en 6 mois

Mozart ltée

Echos Mondains

DEPLACEMENTS

Le professeur Tout, de l'Université de Bristol, Angleterre, est arrivé à Earnscliffe où il est l'invité du haut-commissaire du Royaume-Uni et de lady Clutterbuck.

M. Louis Couvreur, premier secrétaire à l'ambassade de Belgique, passait la fin de semaine dans la métropole.

Le colonel et madame Rooney et leur fille, Maureen, sont de retour de New-York où ils ont passé une semaine.

Madame Paul Taschereau est revenue de la Floride où elle a passé un mois.

M. et madame Bernard Bourgeois sont retournés à Montréal, après avoir passé quelques jours à Québec, les invités de M. et madame Léon des Rivières.

M. et madame Médéric Monast sont de retour de Miami, Floride, où ils ont passé deux mois.

M. et madame Gabriel Filteau sont de retour d'un voyage à Ottawa et à Montréal.

M. et madame Raymond Thivierge sont revenus de Miami Beach où ils ont séjourné pendant deux mois.

Le notaire Gérard Dionne, d'Amqui, est actuellement de passage à Québec.

M. et madame Armand Duchaine sont retournés à Montréal, après avoir passé quelques jours en notre ville.

Madame P.-E. Lebeau est de retour de la métropole où elle a passé quelques jours.

Madame Eugène Noël qui a passé une semaine à Montréal, l'hôte de son beau-frère et de sa soeur, M. et madame Bruce Rayside, est de retour à Québec.

M. Léo Julien est présentement en voyage à Chicago et à Cleveland.

(Suite à la page 9, 1ère col.)

Exagération d'un chiffre

Détroit, 26. (P.A.) On commence à considérer comme exagéré le chiffre de 5,000,000 que l'on donnait pour estimer la demande accumulée de nouvelles voitures aux Etats-Unis.

Voulant se renseigner sur la véritable situation à ce sujet, l'Association nationale des vendeurs d'automobiles projette de tenir une enquête en s'adressant aux principaux marchands d'automobiles du pays. Ces derniers, à leur tour, obtiendront des renseignements auprès des vendeurs individuels au moyen de questionnaires.

Personne dans l'industrie de l'automobile, ne croit que la demande de nouvelles voitures est en train de s'épuiser. Mais la plupart des gérants de ventes et des observateurs compétents savent qu'elle a déjà commencé à s'équilibrer, jusqu'à un certain point, avec l'offre. Ceci s'explique, en grande partie, par la hausse des prix qui a porté les voitures à bon marché d'avant guerre dans la catégorie des voitures plus coûteuses. De plus, comme il est probable que les modèles de 1948 seront véritablement les premiers modèles d'après-guerre, comportant ces nouveautés en fait de style et de construction, ce facteur a sans doute contribué à diminuer la demande pour les modèles actuels.

L'une des affirmations les plus précises que l'on puisse faire au sujet des modèles de l'année prochaine, c'est qu'un grand nombre d'entre eux n'auront pas de pare-boue à l'arrière et que la carrosserie s'étendra jusque par-dessus les roues.

Lane démissionne comme ambassadeur

Washington, 26. (PA) M. Arthur-Bliss Lane a démissionné hier comme ambassadeur des Etats-Unis en Pologne après avoir affirmé que la situation dans ce pays était une véritable tragédie.

Dans une lettre adressée au président Truman, M. Lane déclare que les élections générales en Pologne ne furent pas faites librement et en conformité avec les assurances données par le gouvernement provisoire de Pologne selon les dispositions de l'accord de Yalta.

Il affirma, en outre, que la période précédant l'élection avait été caractérisée par la contrainte, l'intimidation et la violence, ce qui eu pour résultat de faire des élections une véritable farce et que le gouvernement polonais reniait avec cynisme ses obligations internationales.

La police cherche encore L. Collyer

New-York, 26. (P.A.) Le mystère des allées et venues de Langley Collyer s'obscurcissait encore, aujourd'hui, au moment où les détectives commençaient leur troisième journée de recherches du haut en bas de sa maison encombrée d'objets de rebut, sans avoir pu retracer le reclus de 61 ans.

"Nous allons continuer nos recherches dans cette maison jusqu'à ce que nous soyons absolument sûrs que Langley Collyer n'y est pas", a déclaré l'inspecteur de police Joseph Goldstein. Pendant ce temps, on effectuait une enquête dans les maisons de pension où Collyer aurait pu se retirer après la mort de son frère aveugle, Homer Collyer âgé de 65 ans, dont le cadavre a été trouvé dans la maison vendredi dernier. Les deux frères demeuraient dans cette maison de trois étages depuis 1909.

L'uniforme rouge doit disparaître

Londres, 26. (Reuters) Le fameux uniforme rouge traditionnel des régiments d'infanterie britanniques est pour de bon une chose du passé.

Le secrétaire à la guerre, M. Bellenger, a déclaré à la Chambre des Communes hier soir qu'il est maintenant trop tard pour changer la couleur du nouvel uniforme de "service général". Bleu et vert ont été les couleurs officiellement adoptées par le roi.

Bellenger répliquait au général sir George Jeffreys, conservateur et vétéran de la guerre des Boers, qui demandait sur quoi se basait le ministère de la Guerre pour douter de la popularité de l'uniforme rouge.

Crème Orientale
GOURAUD

La Crème employée par les grandes vedettes de la scène et de l'écran. Votre glace vous montrera ses effets bienfaisants.
Blanc, Chair, Rachel, Sun-Tan

MESDEMOISELLES! MESDAMES! ESSAYEZ CECI SI VOUS ÊTES
NERVEUSES
'CERTAINS JOURS' du mois!
Vos périodes vous rendent-elles chaque mois nerveuses, impatientes, irritables, si fatiguées et "traînantes"? Essayez alors le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour soulager ces symptômes. C'est un remède *très efficace* contre ces malaises!
Depuis 70 ans, des milliers de jeunes filles et de femmes en ont bénéficié. Voyez si vous aussi n'en obtiendrez pas d'excellents résultats! *Il mérite un essai!*
COMPOSÉ VÉGÉTAL DE Lydia E. Pinkham

—Comité municipal

(Suite de la dernière page)

d'attaques répétées contre le comité de compétence. "La ville aura un grave dilemme à résoudre s'il fallait que les membres de ce comité bénévole donnent leur démission. Je me demande même comment on pourrait réorganiser un nouveau comité".

"Si vous continuez vos attaques contre le comité de compétence", dit le maire, "vous êtes mieux de demander sa disparition. A mon sens les attaques ne sont pas justifiées".

M. Bertrand déclara qu'il était favorable à l'existance du comité de compétence mais que chaque cas devrait être pris en considération.

Le trésorier, M. C.-R. Fontaine, donna ensuite lecture d'une lettre du comité de compétence qui refuse de tenir de nouveaux examens pour la position de chef-électricien. A la demande de l'échevin Matte, qui affirmait qu'aucune question concernant la plomberie n'avait été posée comme le spécifiait la demande d'examen, les membres du comité de compétence avaient été priés de reconsidérer leur décision. Leur refus a porté M. Matte à déclarer qu'"il est évident qu'on veut faire la lutte entre le Conseil de Ville et le Comité de compétence. On se fiche du comité administratif. Il va falloir sur d'avis même de l'avocat de la ville, démontrer que le conseil de ville est souverain.

A la demande de l'échevin Tremblay, Me Benoit Pelletier, aviseur legal de la cité, déclara que le comité de compétence pouvait être dissout ou remplacé après entente mutuelle entre la ville et les syndicats.

M. Noreau est d'opinion qu'on devrait demander la carte de compétence et finalement M. Matte suggère que le comité de compétence étudie la possibilité de créer des comités de compétence dans les corps de métiers.

La proposition de l'échevin Guay fut adoptée par un vote de 5 à 1. Seul l'échevin Tremblay se prononça contre la motion. Quant à celle de M. Matte elle fut adoptée unanimement.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Il est facile de soigner vos cheveux!

● Même si vos cheveux paraissent maintenant ternes et sans vie, ils peuvent devenir vite lustrés et chatoyants. Danderine fait toute la différence. Essayez cette lotion. Voyez comme elle fait disparaître la pellicule gommeuse. Donne un beau lustre. Fait ressortir des reflets chatoyants. Versez-en quelques gouttes sur votre peigne ou votre brosse quand vous vous coiffez. Vos cheveux se placeront plus facilement et votre ondulation tiendra plus longtemps.
LES HOMMES aussi aiment Danderine ... l'ennemie des pellicules.
Danderine
Le moyen moderne et rapide d'avoir de beaux cheveux

Don de Rockefeller aux Nations Unies

New-York, 26 (P.A.) M. John Rockefeller III a présenté hier aux Nations-Unies un chèque de $8,500,000 pour l'achat du site où seront construits les immeubles de cet organisme.

Le chèque a été remis au secrétaire, M. Trygve Lie. M. Rockefeller agissait au nom de son père, M. Jhon Rockerfeller, fils absent de New-York.

Opposition du C. P. R.

Ottawa, 26. (P.C.) Le contre-interrogatoire de S. J. W. Liddy, sous-contrôleur général du C.P.R., sur les opérations financières du C.P.R., se poursuit aujourd'hui à la Commission du transport. Hier durant le contre-interrogatoire par l'avocat du Manitoba, Wilson E. McLean, l'avocat du C.P.R. a protesté contre l'envergure donnée à l'enquête ouverte pour étudier l'opportunité de donner satisfaction aux chemins de fer, qui réclament la permission d'augmenter de 30 pour cent les tarifs du transport des marchandises.

ST-CLEMENT

Baptêmes

M. et Mme Alfred Pelletier (Clara Veilleux), annoncent la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Gabrielle-Suzanne. Parrain et marraine: M. et Mme Aimé Ouellet, de St-Cyprien.

—M. et Mme Hermel Dubé (Simone Sansterre), une fille baptisée sous les prénoms de Denise-Louiselle. Parrain et marraine: M. et Mme René Dubé, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Omer St-Pierre (Marguerite Lauzier), une fille, baptisée le 19 février, sous les prénoms de Rose-Aline. Parrain et marraine: M. et Mme Paul St-Pierre, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Omer Desbiens (Alice Sansterre), annoncent la naissance d'une fille, baptisée le 19 février, sous les prénoms de Marie-Carole. Parrain et marraine: M. et Mme Irénée Sansterre, oncle et tante de l'enfant.

Décès

Récemment, a été inhumé Joseph-Berthier, décédé à l'âge de 2 ans et 9 mois, enfant de M. et Mme Aimé Aubut.

Va-et-vient

—Mlle Marie-Paule Tremblay en voyage pour quelques semaines à Jonquière.

—M. Albert Bely est de passage à Québec par affaires.

—MM. Alphonse Tremblay et Hervé Gamache de retour de Montréal, à l'occasion du congrès des Coopératives Fédérées, tenu au Mont-Royal.

M. Léopold Beaulieu de retour d'un voyage de quelques jours à Québec.

A l'hôpital

Mlles Thérèse Belzile et Juliette April sont actuellement hospitalisées à l'hôpital St-Sacrement de Québec. Nos voeux de prompt rétablissement.

Feu Mme A. Tremblay

Les Escoumains, (DNC) — Mme Vve Adolphe Tremblay (Mary Girard) des Escoumains est décédée récemment à l'âge de 79 ans et 9 mois Elle laisse dans le deuil son fils, M. Léon-P. Tremblay; ses filles: Mmes Augustin Dion, (Léontine), J.-P. Gagnon, (Imelda) des Escoumains et Mme Médéric Pilote, (Marie-Luce) de Rimouski; ses gendres: MM. Auguste Dion et J.-P. Gagnon, des Escoumains et M. Médéric Pilote de Rimouski. Elle laisse encore de nombreux petits-enfants et autres parents.

Nos condoléances.

Le Nouveau VEL Sans Savon Contribue à Épargner le "Nylon"
par Frances Thompson
autorité reconnue en art ménager

A moins d'être seule de votre espèce, vous êtes comme la plupart d'entre nous: plus que jamais à court de lingerie. Vous êtes donc obligée de laver plus souvent, avec plus de soin, gaines, pantalons, jupons et bas. C'est ici que VEL vous vient en aide. VEL n'est pas un savon et n'agit pas comme tel. C'est un nouvel agent nettoyeur extraordinairement délicat, et sûr pour les choses les plus fragiles, même les précieux bas "Nylon".
COMMENT UTILISER VEL
Voici ce qu'il y a à faire: saupoudrez un peu de VEL dans un baquet et versez-y de l'eau *tiède*. Ne frottez ou ne tordez jamais la fine lingerie: contentez-vous d'en exprimer l'eau en pressant plusieurs fois. VEL se dissout instantanément pour produire une mousse légère et généreuse. Au cours de votre lavage, vous constaterez que la mousse disparaît: n'allez pas ajouter de VEL. Au lieu de rendre l'apparence laiteuse de l'eau et du savon, VEL laisse l'eau aussi claire et aussi douce que la pluie qui tombe du ciel. Cette eau claire arrache vraiment la saleté que vous retrouverez (avec inquiétude!) au fond du bassin.
AUCUN DEPOT SAVONNEUX
VEL protège les couleurs, leur donne de l'éclat et imprègne les vêtements d'une odeur de fraîcheur et de propreté. *Enfin*, nous avons trouvé un produit qui ne dépose aucun résidu savonneux, même sur des sous-vêtements *noirs*. Avec VEL, vos bas sont plus beaux que jamais, toute votre fine lingerie est plus douce et rien n'est souillé de "ces cernes savonneux". Bravo! Pour le nouveau VEL sans savon! 11-V-6RF
"VEL" est une marque déposée de la Compagnie-Colgate-Palmolive-Peet Ltée.

De retour du Basutoland

Ste-Anne de la Pocatière, (D.N.C.) "Nous avons confiance qu'en moins de 75 ans, l'ensemble de la nation sera convertie à notre religion et qu'elle sera dirigée par son clergé indigène dans toute la hiérarchie. L'Eglise indigène du Basutoland aura alors toutes les institutions dont elle a besoin pour diriger sa chrétienté avec un succès toujours grandissant vers ses destinées".

Voilà ce que nous déclarait ces jours derniers, dans une entrevue, le R. P. Gustave Tardif, O.M.I., missionnaire au Basutoland depuis 1 ans, et présentement en repos chez sa mère, madame Moïse Bélanger, de Ste-Anne de la Pocatière, et son oncle, M. Alphonse Tardif, de Ste-Louise, comté de l'Islet. Le R. P. Tardif, qui est aussi bien connu à St-Pascal de Kamouraska, a fait, à titre d'aumônier militaire de troupes indigènes, la campagne de l'Afrique du Nord, dans les territoires de la Syrie et du Liban, en Palestine, en Egypte .

"Nos vingt mille soldats basutos ont trouvé à ces divers endroits l'Eglise catholique aux prises avec l'islamisme, mais une Eglise agissante et se développant sous la poussée apostolique du clergé. La Providence se plut à conduire ces soldats au coeur même de la catholicité. En 1943, le soldat Mosuto eut l'honneur de serrer la main du Pape, d'en recevoir des souvenirs et s'entendre dire: "Basutos, je vous aime parce que votre chef est catholique et que votre pays est en voie de conversion complète; je vous admire".

Afin de garder nos soldats catholiques dans un milieu favorable, poursuit le R. P. Tardif, nous avons essayé d'organiser leur vie religieuse dans l'armée sur le même pied qu'au Basutoland. Nous devons souligner ici la collaboration étroite fournie par nos 10 catéchistes qui voyageaient d'un camp à l'autre et voyaient à ce que les soldats pratiquent leur religion malgré les difficultés et les tentations.

Le Basutoland est un pays de misère; il n'y a qu'un tiers du pays en terre arable. La récolte aurait chance de succès si, à chaque année cinq ou six fléaux ne venaient semer la ruine dans le district. C'est ce qui fait que la famine et le typhus y sont presque à l'état endémique.

Après 82 ans d'apostolat dans ce district, la chrétienté se chiffre à deux cent mille, baptisés et catéchumènes. Au moins cent mille sont passés à une vie meilleure. On peut dire qu'au moins 300,000 Basuthos ont été baptisés. Le Mosuto est aussi facile à éduquer qu'à convertir. Il accepte sans hésitation le stage de deux ans au catéchuménat. Les enfants au nombre de 30,000 dans nos écoles suivent en grand nombre tout le cycle du cours primaire. Depuis 1924, un séminaire régional a été fondé pour les Basutos des vingt-trois districts de mission Sud-Africain. Dix-sept prêtres noirs sont déjà sortis de cette institution; trois autres seront ordonnés à la fin de cette année. Nous comptons 236 soeurs indigènes sur 325 religieuses dans le territoire. Sept congrégations européennes ont leur noviciat indigène; les Frères du Sacré-Coeur forment aussi leurs frères Basutos. Les Pères Oblats ont leur noviciat et leur scolastiques.

Le R. P. Gustave Tardif, qui a "missionné" pendant dix ans au Basutoland, profite de son repos dans sa famille pour faire connaître davantage ses missions aux catholiques du diocèse de Québec afin qu'ils soient plus en mesure de venir en aide à ces peuplades lointaines par leurs prières et surtout par leurs aumônes. Le R. P. Tardif retournera au Basutoland dans quelques mois.

Réunion des gouverneurs de Radio-Canada à Ottawa

Ottawa, 26 (P.C.) Le bureau des gouverneurs de Radio-Canada s'est réuni à Ottawa, hier, et siégera de nouveau aujourd'hui.

On ignore le sujet de leurs discussions: il a été appris par ailleurs que M. A.-D. Dunton, président du bureau des gouverneurs, pourrait bien faire une déclaration officielle à l'issue de ces pourparlers.

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les "Echos mondains" coûtent $1.50 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

Un magasin chic
qui peut se comparer aux plus chic du genre en Canada

NOS TRAVAUX DE RÉNOVATION MAINTENANT TERMINÉS

Présentation des
NOUVEAUTÉS PRINTANIERES

Nos travaux de rénovation sont maintenant terminés! Notre magasin, qui est maintenant l'un des plus chic au pays, fait coïncider sa réouverture officielle avec la présentation de ses grandes nouveautés printanières en fait de souliers pour dames et messieurs.

Nous nous excusons pour l'encombrement que vous avez subi au cours de cette période de travaux. Nous vous invitons cordialement à venir voir maintenant le magnifique coup d'oeil qu'offre aux visiteurs cette brillante toilette qui vient de transformer du tout au tout notre magasin de chaussures de haute qualité.

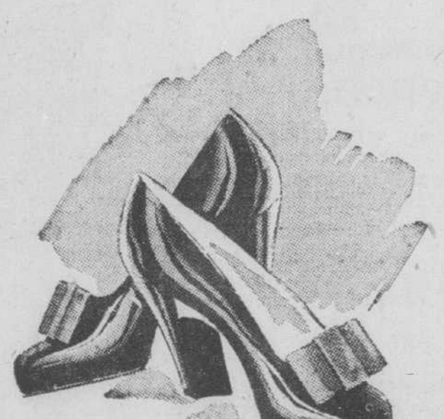

Demandez à voir
nos célèbres marques

—FASHION PLATE
—DEL-DEBS
—TRUFORM
—GREEN GODDESS

Et, pour hommes ...
—Custom made
SOVEREIGN

10 rue Saint-Jean
AGNEW-SURPASS SHOE STORES LIMITED
Canada's LARGEST Shoe Retailers
M. Bergeron, gérant

Echos Mondains

DEPLACEMENTS

Madame Joseph Dumais est revenue d'un voyage d'un mois à New-York et à Boston.

M. et madame John Reilley, de Montréal, passent quelques jours à Québec et logent au Château Frontenac.

Madame Roberta Beatty est retournée à Montréal, après avoir fait un court séjour en notre ville.

Mademoiselle Carmen Murray, de Montréal, a fait un court séjour à Québec, chez ses parents, M. et madame Georges Murray.

Madame Armand Sylvestre, d'Ottawa, a passé la fin de semaine à Québec, l'invitée de mademoiselle Agnès Dufour.

Madame Fernand Morin est de retour de St-Joseph de Beauce où elle était l'invitée de madame Robert Vézina.

Madame Henri Saint-Onge, de la Côte-des-Neiges, est actuellement en voyage à Miami, Floride.

Mademoiselle Pauline Lemieux, de Montréal, a passé quelques jours à Sainte-Marguerite des Monts.

M. et madame Mostyn, de Montréal, revenaient dernièrement de Shawbridge où ils ont passé une dizaine de jours.

Madame R. Dagenais, de Montréal, ainsi que mesdemoiselles Louise et Denyse Terrault sont de retour d'un séjour dans les Laurentides.

M. et madame John-I. Rankin, de Montréal, partent aujourd'hui pour leur résidence de Pointe-Claire. Ils étaient cet hiver inscrits à l'hôtel Ritz-Carlton.

Mesdemoiselles Françoise et Paule Chartier étaient récemment aux Eboulements, les invitées de M. et madame J.-E. Castonguay.

Mademoiselle Constance Bruneau qui a passé une quinzaine à Montréal, l'invitée de mademoiselle Paule Massue, est de retour à Québec.

Mesdemoiselles Régine et Jeanne Tardif ont passé quelques jours à Montréal et à Ottawa.

A l'Exposition de Tapis Orientaux chez J.-B. Villeneuve Limitée

L'exposition de tapis orientaux bat actuellement son plein au plus important magasin de meubles à Québec. Les visiteurs nombreux s'intéressent grandement aux dessins en relief de ces tapis moelleux, à leurs riches couleurs ainsi qu'à leur texture à longues laines d'un velouté remarquable. Cette exposition se terminera lundi, le 7 avril, à 5.30 p.m.

Dans Frontenac

Lac-Mégantic au Parlement

Lac-Mégantic. Me J.-Armand Drouin, avocat de Lac-Mégantic, sur une proposition du conseiller Rosaire Fortin, appuyé par le conseiller J.-Emile Cloutier, a été nommé représentant de la ville de Lac-Mégantic auprès du gouvernement, à la présente session provinciale, lorsque sera présenté le bill de Megantic Manufacturing Co., qui veut obtenir les droits de la rivière Chaudière pour se construire un pouvoir électrique.

Me Drouin fut engagé par le conseil municipal après que le conseiller Camille Ethier eut suggéré qu'un représentant devrait être nommé auprès du gouvernement lorsque ce bill serait présenté afin de défendre les intérêts de la ville en ce qui concerne ses droits dans l'acquisition du site en question.

Avant de procéder à cette nomination, les membres du conseil, dont les conseillers Abid Komery, Camille Ethier, Wilfrid Bellefleur, Rosaire Fortin et Emile Cloutier, discutèrent quelque temps l'opportunité de nommer un représentant de la ville après que le maire eut lu une lettre de Me Gérard Lacoursière, procureur de Megantic Manufacturing, dans laquelle cette compagnie demandait à la ville de faire diligence dans cette question pour décider si la ville doit bâtir elle-même ou laisser à Megantic Manufacturing le soin de le faire. Me Lacoursière rappelle au conseil l'entrevue qui eut lieu le 25 février dernier à Québec entre les autorités du gouvernement et les représentants du conseil et de la Megantic Mfg, où il fut convenu de part et d'autre qu'un bill serait voté à la prochaine session pour autoriser le lieutenant gouverneur à faire la concession des pouvoirs qui existent dans la rivière Chaudière soit à la ville, soit à Megantic Manufacturing. La délégation qui s'était rendue à Québec était composée du maire, M. Paul Lebanc, des conseillers Cyrille Blais, Abid Komery, Camille Ethier, Emile Cloutier, J.-A. Roy et de Me G. Lacoursière, procureur de la Megantic, Armand Crépeau, ingénieur de Sherbrooke, et E. Paré, de la Commission des Eaux courantes. Cette délégation fut reçue par MM. A. Dussault, sous-ministre des Ressources hydrauliques, et l'honorable Patrice Tardif. Il découle des discussions qui eurent lieu entre les représentants des parties intéressées que le gouvernement veut être assuré d'une garantie de développement des sites demandés soit par la ville, soit par la Megantic Manufacturing et que la ville aura la préférence si elle est prête à les utiliser. La ville de Lac-Mégantic a aussi obtenu l'avantage de préparer dans un délai raisonnable un exposé de son plan de développement. Advenant le cas où la ville ne serait pas en mesure immédiate de faire les travaux elle-même, Megantic Mfg obtiendrait les droits de développer le site qu'elle désire avec certaines conditions qui seront définies éventuellement.

C'est à la suite de ces derniers développements que le maire déclara à la dernière séance du conseil que la ville fera préparer un plan d'étude de ses possibilités de développement dans un avenir rapproché et que le peuple sera appelé à accepter ou à refuser ce plan dans un referendum afin que ce problème soit réglé une fois pour toutes. Il faut donc décidé que le comité d'électricité verra à obtenir une évaluation de la construction d'un barrage sur l'emplacement convoité. Ce comité fut aussi autorisé à engager les ingénieurs nécessaires et à se servir des rapports déjà faits tels que ceux de Power Corp. et de Megantic Mfg.

Au cours d'une discussion entre quelques conseillers qui se demandaient si le bill que doit présenter Megantic Mfg sera un bill privé ou un bill public, Me Drouin qui était dans la salle, dit qu'il savait de bonne source que ce serait un bill public. Un bill public, dit-il, est piloté par le gouvernement et les intéressés n'en connaissent souvent son adoption ou son refus que quelque temps après. "Il serait urgent pour la ville, dit-il, de nommer un avocat qui prendrait les intérêts de la ville à la cession lorsque le bill sera présenté". "J'ai étudié discrètement et sans bruit cette question, d'ajouter Me Drouin, et si j'en parle ici ce soir, c'est parce que je considère de mon devoir de m'en occuper". C'est alors que le conseil nomma Me Drouin pour représenter ses intérêts auprès du gouvernement.

En dernière heure, nous apprenons par suite d'un télégramme envoyé à la ville par M. A. Dussault, sous-ministre des Ressources hydrauliques, que la question est actuellement rendue devant le comité de législation. M. Dussault dit à la ville qu'il avisera cette dernière des développements qui surviendront.

Fête offerte à M. A. Cauchon

Lac Mégantic. (DNC) Une grande fête religieuse et civile avait lieu dimanche le 9 mars dernier, à la salle paroissiale de Lac Mégantic en l'honneur de M. Alphonse Cauchon fait par Sa S. Pie XII chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand.

Une grand'messe solennelle fut chantée par M. l'abbé Jean Cauchon, fils du nouveau chevalier. S. E. Mgr Philippe Desranleau présida ensuite à la cérémonie de l'investiture.

Dans l'après-midi, eut lieu un grand banquet à la salle paroissiale Ste-Agnès en l'honneur du nouveau chevalier. Ce banquet était présidé par S. E. Mgr Desranleau. On remarquait aussi, comme principaux invités : MM. les abbés Eustache Breault et Paul-Emile Morin, respectivement curés des paroisses Ste-Agnès et de Notre-Dame de Fatima de Lac Mégantic. M. Jos.-V. Durand agissait comme président honoraire. M. J.-J. Sévigny, comme vice-président. M. François-X. Paradis était maître de cérémonie.

Le comité d'organisation de ces fêtes était composé comme suit : président, M. F.-X. Paradis; vice-président, M. Jos.-V. Durand; secrétaire, M. Gérard Lemelin; président du comité des finances, M. J.-A. Roberge ; président du comité chargé de la préparation du banquet, M. Emile Vachon ; président du comité de réception, M. L.-L. Mercure.

Les personnes dont les noms suivent appartiennent à ces différents comités: MM. François Dallaire, Grégoire Duquette, Léo Blais, Yvon Parreault, Emile Cloutier, Irénée Mercier, Auguste Girard, Gérard Lacourcière, Laval Gosselin, Rolland Ruel, Henri-Paul Campeau, Jos. Huot, William Power, Stanislas Michaud, Alexandre Bernier, Albert Choquette, Alfred Pothier, L.-P. Cliche et autres.

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal de Lac Mégantic a décidé de faire parvenir la résolution suivante à S. E. Mgr Desranleau: Que le conseil municipal de Lac Mégantic prie son Excellence Monseigneur Philippe Desranleau d'accepter les remerciements de la population de Lac-Mégantic pour le grand honneur qu'il a fait rejaillir sur notre ville en faisant nommer M. Alphonse Cauchon, Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand". Le conseil municipal vota aussi une lettre de félicitations qui sera adressée à M. Alphonse Cauchon à l'occasion de sa récente nomination et il répondit très généreusement à la requête que lui ont présentée les citoyens en charge de la préparation des fêtes.

LE MOYEN Délicieux D'AMÉLIORER LES REPAS...

SAUCE HP

Les fèves au four ont meilleur goût avec de la sauce HP

La campagne pour les aveugles à L.-Mégantic rapporte plus de $700

Lac-Mégantic. — La campagne annuelle de l'Institut Canadian National pour les Aveugles a remporté, à Lac-Mégantic cette année, un succès dépassant de beaucoup celui atteint l'année dernière. Le montant perçu s'élève à $731.52 tandis que l'an passé Lac-Mégantic avait souscrit $603.02.

Voici le détail des montants perçus dans chacun des districts de Lac-Mégantic : District de M. Porter Farwell assisté de MM. J.-B. Lavallière, D. MacDonald et Ira Neil, $237 ; district de M. Alfred Pothier assisté de M. Robert Coulombe, $228.95 ; district de MM. Jos.-V. Durard et Jules Vallée assistés de MM. F.-H. Mercier, Emile Garant, J.-Edouard Turgeon, Lionel Darche, W. Bellefleur, Hector Durand et Raoul Durand, $79.37 ; district de Mme J.-E. Roy assistée de Mlle Georgette Rogers, $61.50 ; district de M. Alphonse Cauchon assisté de MM. Roger Giguère, Marcel Bellefleur, Bertrand Picard, Jean-Guy Grondin et André Picard, $36.20 ; district de M. L.-L. Mercure assisté de M. Léopold Choquette, $51.50 ; district de Mme Hector Vachon, $22.50 ; district de Mme O. Bruneau assistée de M. Georges Trudel et Mme W. Gendron, $14.50 ; Total : $731.52.

Voici au complet la liste des souscripteurs, $100 — Anonyme. $50 — Lake Megantic Pulp Co. $25 — Megantic Mfg. Co., Rotary Club, M. et Mme G.-M. Stearns. $11 — J.-S. Miller. $10 — Conrad Brassard, Adrien Cameron, Jos. Dion, Porter Farwell, Fidelity Lodge No 77, A.F. & A.M., L.-Philippe Poulin, I. Shier. $6 — Wilfrid Bourque. $5 — Mlyle M.-A. Bernier, Jos. Bernier, Blais Inc., Dr V. Bolduc, Jos.-V. Durand, Dr Paul Frescynet, Dr J.-E. Laflèche, J.-B. Lavallière, Alphonse Legendre, L.-L. Mercure, H.-A. Neil, Geo. Périnet, J.-E. Roy, John-P. Stewart, Young People Society, St-Andrew Presbyterian Church. $3 — John Morkill. $2 — Henri Audet (Mme), major Henri-Louis Audet, J.-P. Belley, Mme Gédéon Blais, John Chisholm, M. et Mme Clyne Elger, M. et Mme W.-B. Elliott, Tom Gordon, Jos. Huot, Armand Langlois, M. et Mme Martin Lapper, C.-L. Lunnin, Mlle Dorothy MacDonald, M. et Mme M.-A. MacDonald, Mme J.-O. MacDonald, Mlle Colina MacKenzie, Merdo-A. MacKenzie, M. et Mme Martin, L. Matheson, Maurice Mayhew, M. et Mme R.-J. Mayhew, Alfred Mercier, Stanislas Michaud, Jos. Nadeau, G.-I. Neil, Rév. Pollitt, M. et Mme Lawrence Rider, Ernest Rodrigue, Alyre Roy, Dr Bruno Roy, Raymond Royer, C.-W. Sangster, M. et Mme J. Smallashaw, J.-A. Stewart, Gérald Thompson, Paul Vallerand, J.-P.-E. Viens, J.-E. Wood, M. et Mme W.-R. Wood.

Un tres grand nombre de personnes ont contribué au succès de cette souscription en fournissant un montant de $1 et moins dans une proportion de $268 du montant global. Ces résultats nous sont communiqués par M. J.-Pierre Belley, qui agissait comme trésorier de la campagne.

A Garthby

Garthby. A la dernière assemblée du conseil municipal de Garthby, on a discuté plusieurs questions importantes, entre autres le budget pour l'année courante et le taux de la taxe foncière.

Le taux demeure le même que celui de l'an dernier, c'est-à-dire qu'il est d'un dollar et soixante cents du cent dollars d'évaluation.

Il a aussi été question de travaux d'aqueduc et de trottoirs. Il est probable que d'importants travaux seront entrepris dès le printemps dans ces services.

On a fait aussi la nomination des différents inspecteurs dont voici la liste : Inspecteu, municipal, Phydime Roy; inspecteur de la voirie, Maurice Roy; inspecteur agraire, Erward Bourque; gardien de l'enclos, Gérard Brochu, et le Dr A. Ménard inspecteur des mauvaises herbes et des champs de maïs. Les estimateurs sont MM. Alphonse Ruel, Adélard Binette et A.-A. Jacques.

NE TEIGNEZ PAS VOS CHEVEUX GRIS

avant d'essayer la nouvelle Préparation Mary-T. Goldman pour colorer les cheveux. Cette fameuse méthode "contrôle de couleur" vous donne la jolie nuance séduisante que vous aimez, et cela rapidement — ou si graduellement que même vos amis ne devineront pas votre secret.

C'est tellement simple! Inoffensif ! Sur ! Peignez ce clair liquide dans vos cheveux gris, blanchis, décolorés. Voyez le "contrôle de couleur" donner à vos cheveux la nuance juvénile que vous désirez. Déclare inoffensif par les autorités médicales (pas besoin d'essai). N'abîme ni l'ondulation ni la texture des cheveux. 50 ans prefère de millions. Dans l'intimité de chez vous donnez vous-même à vos cheveux une beauté lustrée !

Avez une bouteille aujourd'hui ! Vendue sur garantie de remboursement aux pharmacies et magasins à rayons. Si vous préferez, commandez directement de Mary T. Goldman Co., St-Paul 2, Minnesota. Envoyez $2.00, (compremant taxe) pour format régulier, franc de port sous enveloppe sans annonce. Mentionner couleur désirée : noir, brun foncé, brun-moyen, brun tendre, blond, châtain.

MARY T. GOLDMAN'S

PRODUITS VITA-RAY

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons en mains la ligne complète des fameux produits de beauté VITA-RAY

Rendez-vous à notre département de cosmétiques

Un beau choix y est en montre.

LES PHARMACIES Soucy 63 AVE CARTIER TÉL. 2-1235 CHATEAU FRONTENAC TÉL. 6565

Première Grande Vente H. R.

Une depuis des années !

Demain . . . Jeudi

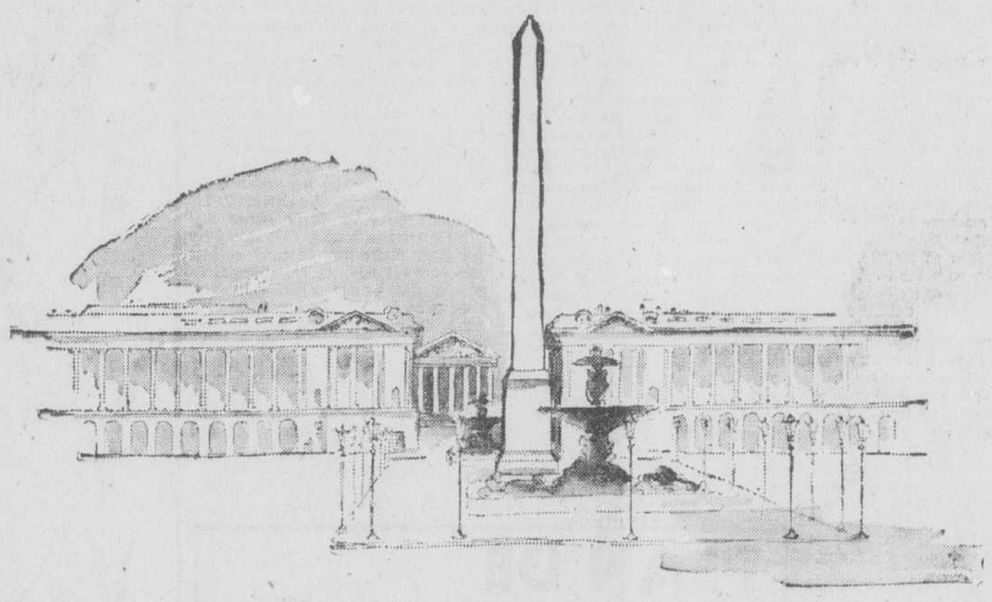

Modèles Originaux de Paris et Londres

A des prix qui sont des fractions du coûtant

$65... $95... $125... $145 à $195

Cette importante collection comprend Robes du jour et du soir. Costumes, Manteaux et Ensembles . . . tous par les plus grands couturiers de Paris et Londres.

MODELES PAR BALENCIAGA — ROBERT PIGUET — MOLYNEUX — PIERRE BALMAIN
SCHIAPARELLI — JEAN PATOU — GRES — MAD CARPENTIER
JACQUES COSTET — LUCIEN LELONG — JACQUES FATH — MARCELLE DORMOY
ANGELE DELANGHE — HARDY AMIES — PETER RUSSELL

Il est important de faire votre choix de bonne heure . . . car il y a seulement 42 modèles dans la collection.

Toutes ventes sont finales

HOLT RENFREW — 35 rue Buade

★

Le travail à l'aiguille, aujourd'hui

Par LAURA WHEELER

No 714

Quel joli présent que ce gentil petit agneau et il rendra votre petit tellement heureux ! Le patron n'est pas compliqué du tout et il donne toutes les indications nécessaires.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit:
SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

L'Oncle Nic vous répond

D.—Voudriez-vous me dire le prix d'une carte géographique de la ville de Québec et où me la procurer ? 2.—A quel poste et à quelle heure y a-t-il des cours d'anglais à la radio ? — PROSPER.

R.—En t'adressant au Bureau municipal du Tourisme, 12, rue Ste-Anne, Québec, tu en obtiendras une gratuitement. C'est-à-dire un plan de la ville.

2.—A 7 heures, au poste CKAC. Le poste CHRC a relayé ce programme pendant un certain temps, mais on me dit qu'actuellement, il ne le fait pas.

3.—A 14 ans, 58 pouces, poids-moyen : 88. Fais des exercices pour grandir, car tu es bien petit pour ton âge.

D.—J'aimerais beaucoup à faire une religieuse enseignante, mais on me dit souvent que je ne suis pas très pieuse. Serait-ce un signe que je n'ai pas la vocation ? Quel cours est préférable ? — LOULOU.

R.—Tu es un peu jeune, à 11 ans pour savoir si tu as oui ou non la vocation religieuse. Fais donc ton possible dans le domaine des études comme dans celui de la piété et quand tu auras environ 17 ans, il sera plus facile de te décider. D'ici là, suis le cours ordinaire jusqu'à la 9e année, et ensuite, tu fréquenteras l'Ecole Normale de Mérici, chemin St-Louis, Québec, où tu développeras ton goût et tes aptitudes pour l'enseignement. Tu verras alors si tu préfères devenir une institutrice laïque ou une religieuse enseignante.

2.—Louise, honorée, brave ; Andrée, virile ; Suzonne, lis blanc ; Hélène, belle ; Cécile, harmonieuse; Thérèse, moissonneuse ; Francine, libre ; Denise, bien douée ; Nicole, gamine ; Eliane, noble ; Odette, primesautière ; Lise, adoratrice. A 11 ans en 6e, c'est très bien. L'orthographe est bonne et l'écriture aussi. Mesurant 4 pieds 11 pouces, ton poids-moyen est : 90.

3—LA BALANCE (22 septembre-22 octobre) Influence de Vénus, Equilibre, Equité, jugement, Egalité d'âme, Esprit appliqué, Horreur du bruit et de la discorde, Nature douce, aimable ; fortes tendances sociales, Goûts artistiques et raffinés, Opinions versatiles, plus de théorie que de pratique, Caractère communicatif n'aimant pas la solitude, Emotivité, Compassion, Sens clair des comparaisons, Indécision jusque vers trente ans ou rupture de fiançailles ou d'association, Bonheur par mariage assuré, mais tardif et après des déceptions, Harmonie avec Verseau et Gémeaux.

MYOSOTIS BLEU. — Je répète que les taches de rousseur s'enlèvent avec des lavages fréquents à l'eau dans laquelle a bouilli de la cendre de bois; à l'eau où ont bouilli des pissenlits; à l'écume chaude du lait après la traite des vaches. Tu peux aussi demander en pharmacie un produit de qualité destiné à enlever ces taches. On me dit qu'il y en a.

2—Tu as dansé avec ton petit cousin à Noël? Il n'y a pas de mal à cela. C'est le jour des grandes réjouissances, et la danse a été considérée de tous temps comme un signe de joie. L'écriture est très bien. Gilberte est un joli prénom qui combine le douceur (Gil) et la fermeté (Berte).

D.—J'ai des cousins aux Etats-Unis, qui finissent leur cours cette année. Ils ont 16 ans et seront gradués en juin. Moi j'ai 11 ans; je suis en 6e; à 16 ans je serai en 11e. Est-ce que je serai aussi avancé qu'eux?

2—Etes-vous déjà venu au lac St-Jean? Comment avez-vous trouvé cela?—ROBERT LAC ST-JEAN

R.—Oui, tu seras aussi avancé, cela ne fait aucun doute.

2—Malheureusement, je n'ai jamais visité ton superbe coin de pays. C'est honteux; mais je n'y connais personne et les circonstances m'ont toujours dirigé plutôt vers le sud. La vogue dont jouit le lac St-Jean auprès des touristes indique clairement que sa sauvage beauté est appréciée de tous. L'écriture est un peu trop penchée et inégale. Essaie de l'améliorer, en n'écrivant pas si vite. Et n'oublie pas les points d'interrogation partout où il en faut.

D.—Comment faire pour tracer un dessin de figure? Je veux en faire et je ne sais pas comment.

2—Est-ce vrai que lorsqu'on siffle après 7 heures, on appelle le diable? Moi je ne le crois pas. —EPANNOT

R.—Je ne sais pas ce que tu veux dire. Si c'est "apprendre à dessiner des visages", il faudrait demander cela à ton professeur ou à un petit compagnon qui a du talent pour cette branche du dessin. A 12 ans, 4 p. 4 pcs, poids moyen: 68.

2—Ce sont des inventions de mon arrière-grand'mère et il faut se débarrasser au plus vite de toutes ces superstitions d'ignorants.

3—Tu me demandes si tu composes bien. Je ne peux pas dire oui, mais j'espère que ça ne te fâchera pas, et que tu continueras à travailler fort pour t'améliorer, et pour acquérir aussi une bonne orthographe.

D.—Je vais aller me promener à Pâques au couvent où j'ai étudié. Une nouvelle religieuse en a remplacé une qui était malade et me sera présentée. Que lui dire pour donner une bonne impression de moi? — FLEUR FANEE

R.—Ne l'ennuie pas avec une longue conversation, car ne te connaissant pas, elle ne peut être intéressée à toi comme tes anciennes maîtresses. Dis-lui donc tout simplement : "Bonjour mère, je suis heureuse de vous connaître". Demande-lui si elle se plaît à son nouveau poste, si elle a beaucoup d'élèves, dis-lui que c'est dommage que tu ne fréquentes plus le couvent car tu aurais sans doute aimé à bénéficier de son enseignement. Et ce sera tout.

2—Pour l'orthographe (4 fautes), je te placerais en 8e, mais pour le style, qui est très enfantin, en 6e. Je te donne 15 ans.

D.—Quelle est l'adresse de Cornel Wilda, son âge, aussi celle de Linda Darnell, Tyrone Power, Turhan Bey, Jean-Pierre Aumont, Maria Montez, Merle Oberon?

2—J'ai 14 ans et en septembre, je dois apprendre l'anglais et ensuite l'espagnol car maman veut me faire suivre un cours de chant, ce que j'aimerais beaucoup, mais ce qui m'inquiète, c'est que je bégaie. J'ai essayé de me corriger, mais en vain. —FUTURE CANTATRICE

R.—Wilde, Darnell, Power, même adresse : 20th Century-Fox, Box 900, Beverly Hills, Cal. Bey, Aumont, Montez, Oberon, même adresse: Universal Studios, Universal City, Cal. Je crois que Wilde a environ 28 ans; il est marié et il a une fillette.

2—Le chant est un des meilleurs moyens de corriger le bégaiement, car il force à faire des exercices de respiration, et c'est précisément la mauvaise respiration qui est une des causes du bégaiement. D'ailleurs, les bègues ne souffrent pas de leur handicap quand ils chantent. J'espère donc que tu pourras te débarrasser peu à peu de ce petit défaut. Un tonique pour les nerfs est également recommandé et à l'âge de la croissance, ça ne fait jamais de tort. Je ne peux pas te promettre le succès dans la carrière de chanteuse (seules les grandes artistes ont le droit de s'appeler cantatrices), sans savoir si tu as de la voix, ce qui est nécessaire, et si tu as du talent, ce qui n'est pas négligeable non plus. De nos jours, il y a trop de chanteuses qui n'ont pas de voix, tandis que d'autres douées de voix magnifiques, n'ont pas les moyens de les cultiver. L'étude du chant étant profitable à tous, elle le sera encore plus à toi, et ta mère a une bonne idée. Qu'elle attende cependant quelques années avant de désirer que tu en fasses une carrière.

CASIMIR DE P. — Non, Mgr Stépinac n'a pas été exécuté.

2.—Je n'ai aucune prédiction à faire concernant le successeur du cardinal Villeneuve. Il n'est pas défendu cependant de faire des conjectures...

3.—Oui, la télépathie existe sûrement, mais pas au même degré d'intensité et de réceptivité chez tous les individus.

PINSON D'HOLLYWOOD. — Baby Sandy a maintenant 9 ans et est disparue de l'écran. Elle fait sans doute ses études comme une enfant normale. Tu pourrais probablement la rejoindre aux Studios Universal, Universal City, Cal., mais je doute qu'elle envoie des photos.

2.—Tu peux écrire à miss Scott aux soins du Minto Skating Club, Ottawa. Je ne pense pas qu'elle distribue de photos et tu ne dois pas envoyer d'argent.

3.—Je fais la correction désirée quant à l'âge d'Alys Roby, puisque tu me dis qu'elle a 24 ans. Mais . . . est-ce qu'on sait jamais, avec les femmes ?

D.—J'ai 17 ans ; j'ai une soeur de 15 ans et une autre de 13. Cette dernière va à l'école. Je sors assez, mais avec mes parents. Je vais au théâtre de temps en temps et ma soeur de 15 ans aussi. C'est celle de 13 ans qui garde, mais elle veut sortir à son tour et même aller au théâtre. Moi je dis qu'elle est trop jeune. Qu'elle fasse comme moi, qu'elle attende d'avoir 16 ans. Quand c'est le temps de faire l'ouvrage, elle dit : "Travaillez, vous êtes plus vieilles que moi". Je voudrais qu'il en soit ainsi pour sortir. Maman dit qu'il faut que la plus jeune ait son tour elle aussi ; je suis disposée à le lui laisser mais pas pour aller au théâtre. Nos parents sont bons, mais la seule chose qui ne va pas, c'est que nous ne voulons pas garder ni l'une ni l'autre. Qu'en pensez-vous ? — MADELON.

R. — Je pense que vous êtes trois égoïstes, et qu'avec quatre femmes dans la maison, il y a certainement moyen de garder chacune un soir par semaine, et ta mère les quatre autres soirs. Quant à ta soeur de 13 ans, c'est ta mère et non toi qui devrait lui faire entendre raison, et au besoin, lui chauffer les oreilles. Sa place est à la maison pour étudier au moins 4 soirs par semaine sans être dérangée, et le reste du temps, elle peut le consacrer au sport et à la fréquentation de ses amies, jusqu'à 10 heures le soir, pas davantage. Une fillette a besoin de sommeil et de vie régulière. Quant à vous deux, je trouve déplorable que vous ayez quitté l'étude si jeunes et avec un si petit bagage; c'est une des causes de votre légèreté et de votre besoin maladif d'être toujours dehors et toujours ailleurs. Evidemment, il ne m'appartient pas de refaire votre éducation, mais je pense qu'en mettant chacune de l'eau dans votre vin, il serait très facile de vous entendre.

2. — L'écriture est très lisible, mais peu élégante.

3. — Pour une brune, yeux bruns, le costume brun est joli; il me semble; ainsi que le bleu, le beige, le vert aqua.

TINO ROSSI. — A 16 ans, mesurant 5 pi. 7½ pouces, poids moyen : 137. Tu es donc trop maigre, mais réjouis-toi de ta grandeur et ne t'inquiète pas même si tu atteins 5 pi. 10 pouces qui est bien la hauteur idéale d'un homme moderne.

2. — Pour devenir chanteur et acteur, il faut d'abord prendre des cours de chant et d'art dramatique. Il y a plusieurs professeurs de chant en ville. Pour les cours de diction et art dramatique, tu peux demander des renseignements à Mlle J. Rochefort, 131, Ste-Anne. Quand tu auras les pieds placés à ces deux endroits, il sera temps alors d'essayer tes talents d'abord à la radio locale, avec un petit programme d'un quart d'heure, comme l'ont fait tous les débutants, puis d'ouvrir les ailes et de t'installer à Montréal, la seule ville qui offre suffisamment de possibilités pour te permettre de réaliser tes ambitions. Un seul avis cependant : tâche d'adopter dès le début un style personnel et ne te contente pas d'être une pâle imitation de Tino Rossi, Jean Sablon, Charles Trenet ou Maurice Chevalier. Ces quatre-là ont réussi précisément parce qu'ils ont créé un genre. Il est bien difficile de te donner mon opinion sur ta personne, avec 10 lignes de ton écriture sur papier blanc ! Je te souhaite bonne chance et surtout persévérance et amour du beau travail.

D.— Me donneriez-vous quelques moyens pour être aimée de tout le monde ? Il me semble que toutes les personnes que je rencontre ne me font pas une belle façon. Pourtant, je suis sage, tout en étant rieuse et je ne me fâche jamais quand on me dévoile un petit défaut. Comment peut-on se faire aimer, chez les garçons comme chez les filles ? —MERCI BEAUCOUP.

R.—Etre aimée de tout le monde, c'est bien difficile, car les goûts sont différents. Tout de même, il faut s'appliquer à devenir aussi charmante que possible, et cela, c'est une ambition louable. Si tu peux te procurer le livre "Comment se faire des Amis et réussir dans la vie", par Dale Carnegie, il te sera utile ;tu y trouveras une foule de conseils précieux. A part ça, il faut examiner ta personne sous toutes les faces: ton physique est-il agréable ? es-tu propre ? maquillée discrètement ? habillée convenablement? bien peignée? bien lavée et sentant bon? — Ton caractère est-il souple sans être mou? Es-tu trop timide ,susceptible, menteuse, hypocrite, égoïste, vantarde, trop indépendante ou pas assez ? Ton coeur est-il généreux, compatissant, sympathique, affectueux. T'intéresses-tu à la santé de tes amies, à leurs soucis ! Penses-tu à leur anniversaire ? Ton intelligence est-elle éveillée ? Peux-tu causer aimablement et dire des choses intéressantes pour ton âge ? Es-tu au courant de ce qui se passe ? Lis-tu journaux, revues? Connais-tu les vedettes de la radio, du sport, du cinéma ? La méthode pour se faire aimer des filles n'est pas tout à fait la même que pour plaire aux garçons, et l'on voit souvent des filles populaires auprès des jeunes gens, mais peu aimées de leurs compagnes, ou vice versa. Commence donc par cultiver les qualités générales énumérées plus haut, afin de plaire "en général", et quand tu auras quelques années de plus, il sera temps de dresser tes batteries pour être populaire parmi les garçons, ce qui ne presse pas encore.

2. — Je te donne 14 ans et je te place en 8e. Ou peut-être 15 ans et en 9e ? Ça m'embête...

ÉPUISÉ! MALADE!
IL VOUS FAUT
PLUS DE BILE

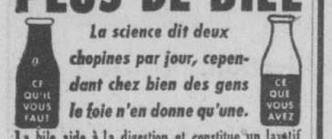

La science dit deux chopines par jour, cependant chez bien des gens le foie n'en donne qu'une.

La bile aide à la digestion et constitue un laxatif naturel. Un manque de bile cause maux de tête, constipation, indigestion et faiblesse. Pour une santé rayonnante tonifiez votre foie et obtenez la bile nécessaire grâce aux Fruit-à-tives, les comprimés pour le foie qui ont fait leurs preuves et qui sont les plus en demande au Canada. A base d'herbes et de fruits.

FRUIT-A-TIVES Pour Le FOIE

PLAN DE

POUR PAYER
VOS ACHATS DE PÂQUES

LIVRETS DE COUPONS DE 15.00 25.00 50.00

VOYEZ COMME LE SYSTEME EST SIMPLE

Dans chaque livret il y a des coupons de .25 - .50 - 1.00 - 5.00 et 10.00 — Lorsque vous faites vos achats dans les différents rayons du magasin, vous donnez le nombre de coupons correspondant au montant de votre achat et vous recevez, en échange, de la marchandise, tout comme si vous aviez payé comptant. Vous pouvez emporter les articles que vous avez achetés ou les faire livrer à votre choix.

NE TARDEZ PLUS...

Faites votre demande à notre service de crédit, 6e étage.

Le Syndicat de Québec Ltée

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS DU CANADA INC.

LES JEUNESSES AUSSI VEULENT ÉTRENNER . . .

et le meilleur endroit pour les habiller est le Syndicat... là où il y a le plus grand choix

COMPLETS de printemps

pour grands garçons et étudiants — La coupe est d'une grande recherche, aussi soignée que pour les complets de messieurs — Tweed tout laine uni et de fantaisie, brun, coco, gris et bleu — Devant du veston ordinaire ou croisé — 4 pièces: le veston, le gilet et deux pantalons — Grandeurs: 33 à 37.

32.50 et 34.50

Pour garçons de 10 à 14 ans, grandeurs 28 à 32, complets de tweed tout laine de fantaisie, gris, brun et bleu — Devant du veston ordinaire, avec 3 boutons — Deux breeches . . 16.95

Pour garçonnets, tweed tout laine uni, brun et coco — Devant croisé — Avec une culotte droite et une breeches— 24 à 28 — 6à 10 ans 14.95

2è, magasin principal

PARDESSUS de printemps

pour grands garçons et étudiants qui attendent impatiemment Pâques pour étrenner — Ils devraient choisir parmi cette collection qui reflète le chic le plus accompli — Tweed tout laine de couleurs unies ou drap velours brun ou coco — Modèle slip-on avec boutons cachés et poches sur le biais — Grandeurs: 33 à 37.

34.50

Pour garçonnets, cette collection n'en est pas moins intéressante — Ce sont de chic pardessus, bien finis, en tweed tout laine de fantaisie, brun, gris et bleu — Style balmacan avec col militaire et boutons cachés — Grandeurs : 24 à 28 pour garçonnets de 6 à 10 ans —

12.95

2è, magasin principal

La fraîcheur même

Robes de coton

pour petites et grandes — Chaque style est un reflet de printemps . . . chaque couleur invite à la gaîté — Nos collections vous offrent des dessins variés à l'infini pour faciliter votre choix —

GRANDEURS : 1 à 3x
1.95 et 2.95
GRANDEURS : 3 à 6
1.79 à 5.95
GRANDEURS : 7 à 16x
2.19 à 6.49

3è, annexe Boulvd Charest —

Pardessus "TRENCH"

pour les jours moroses . . . pour braver la pluie —

Tissu à l'épreuve de l'eau, drab pâle et foncé — Doublure du même tissu — Entredoublure au dos — Genre croisé en avant et avec ceinture circulaire, ou le style ample sans ceinture — Grandeurs: 28 à 33 pour garçons de 10 à 15 ans.

17.95

2è, magasin principal

Du chic . . . pour les petites femmes en herbe --

Mesdames, vous ne pouvez leur reprocher le bon goût et la coquetterie qui s'éveillent en elles. La chose est toute naturelle . . . et dans votre for intérieur vous les approuverez plutôt.

VOYEZ NOS MANTEAUX

que nous leur destinons pour Pâques

Des styles nouveaux pour le printemps, faits d'un très beau drap, doublés de soie, et dans des teintes tout à fait charmantes — Modèle ample ou ajusté, ou avec ceinture — Venez voir nos collections, cela ne vous engage à rien —

GRANDEURS : 7 à 11
8.95 à 19.95
GRANDEURS : 12 à 14x
11.95 à 30.95

3è, annexe Boulvd Charest

COMMANDEZ PAR LA POSTE

Nous payons les frais d'envoi pour les commandes de 2.00 et plus —

Le Syndicat de Québec Ltée

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS DU CANADA INC.

NOTRE DEVISE : BIEN SERVIR POUR MÉRITER... SATISFACTION OU ARGENT REMIS

Section de nouvelles générales finances, annonces classifiées

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

66e ANNEE — No 72 DEUXIEME SECTION QUEBEC, MERCREDI 26 MARS 1947 PAGE ONZE

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Jean Damascène, docteur de l'Eglise. Elle honorera aussi la mémoire de sainte Augustine, vierge et martyre.

L'Agriculture

Mine précieuse de renseignements utiles

A maintes reprises depuis deux mois, nous avons insisté auprès des cultivateurs qui nous font l'honneur de nous lire sur l'importance de bien choisir les variétés de semence qu'ils mettront en terre, ce printemps. Ce choix, avons-nous répété, doit être basé sur les recommandations du Conseil Provincial des Semences. Or les autorités du Ministère de l'Agriculture de Québec viennent justement le mettre en distribution gratuite un feuillet contenant les suggestions de cet organisme pour 1947. Dans notre opinion, cette circulaire constitue une mine précieuse de renseignements utiles que tout cultivateur progressif doit exploiter pendant qu'il en a encore les loisirs. Ouvrons donc le feuillet en question pour analyser brièvement son contenu.

Présentons d'abord l'auteur.

Le Conseil Provincial des Semences "est composé d'hommes intéressés aux questions agricoles et qui ont pour mission d'étudier les besoins de la province et de désigner les meilleures variétés de semences à être employées dans Québec, ainsi que les sources où le cultivateur peut se les procurer". Ce comité travaille en coopération avec les fermes expérimentales et les écoles d'Agriculture où sont conduits des essais comparatifs des différentes variétés. Tenant compte de leur rendement, de leur efficacité et de leur adaptation, on choisit celles susceptibles de donner les meilleurs résultats.

Voilà donc un organisme dont la compétence et l'efficacité de la méthode de travail ne peuvent être mises en doute. Aussi ses recommandations font-elles autorité et le cultivateur peut s'en inspirer sans crainte d'errer. Elles sont condensées en un feuillet de lecture facile dont le sommaire peut se dresser comme suit : Variétés recommandées pour les grains (avoine, orge, blé sarrasin, pois, fèves ,lin à filasse), les grains mélangés, le blé d'Inde, les plantes racines, les prairies et pâturages. Chaque variété recommandée comporte une brève description où les qualités qui motivent son choix sont mises en relief. Au chapitre des prairies et des pâturages ,on trouvera la composition détaillée des mélanges suggérés et des observations sur leur utilisation.

Pour un même grain, plusieurs variétés sont recommandées. Il ne faudra pas s'en surprendre. Sans doute eut-il été plus simple de ne suggérer qu'une seule variété. Il ne faut pas oublier, toutefois, que ce feuillet est rédigé à l'intention de tous les cultivateurs et les conditions sont bien différentes dans les différentes parties de la province. D'autre part, les usages que l'on fait des récoltes ne sont pas toujours les mêmes. Ces faits rendent impossible la recommandation d'une seule variété.

On trouvera également dans ce feuillet des détails intéressants sur les catégories de semences, les variétés de trèfle rouge, les différentes classes de semence de blé d'Inde, le traitement des graines de semences contre les maladies, le traitement contre le coeur brun du chou de Siam ,enfin la méthode d'inoculation de la semence de luzerne. Au total, ce feuillet très instructif sera fort utile au cultivateur. C'est un guide auquel il lui faut avoir recours dans le choix de ses semences. On peut s'en procurer gratuitement des exemplaires en s'adressant au Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Québec.

J.-Bte Roy, agronome,
Chef, section de la presse,
Service de l'Information.

Amende pour désordre

S. H. le recorder Jean Mercier a condamné à $5 et $3 d'amende respectivement deux jeunes gens accusés d'avoir causé du désordre dans un restaurant de la rue St-Louis, il y a huit jours. Les deux jeunes prévenus avaient subi leur procès en fin de semaine.

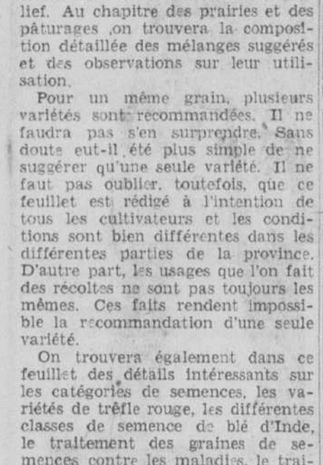

SPORTIF DECEDE : — Un sportif bien connu de Québec, M. A.-Arthur Dubé, est décédé hier matin, après une longue maladie. Le défunt, qui était âgé de 65 ans, s'est occupé activement de sports, particulièrement au parc de l'Exposition où il fut pendant plusieurs années le principal organisateur des courses de chevaux à Québec. Nous prions sa famille d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Cinq nouveaux magasins sur la rue Saint-Jean

Ils seront érigés au carré d'Youville où un vaste édifice remplacera la Banque de Montréal, la pharmacie Dubé et le Y. M. C. A. — M. René Simard est le promoteur de ce vaste projet.

La transaction immobilière par laquelle l'emplacement et la propriété du Y.M.C.A., à l'angle de la rue St-Jean et de la rue des Glacis, sont passés en grande partie des mains de M. Harold Braff à celles de M. René Simard, gérant de la maison de chaussure Simard et Voyer, ouvre une série de changements très importants qui feront de ce coin le plus grand centre commercial de Québec. Le projet de France-Film s'adapte au plan dressé par M. Simard pour faire en même temps de cet endroit le milieu le plus attrayant et le mieux choisi.

Le terrain occupé actuellement par la Banque de Montréal, la pharmacie Dubé et l'édifice du Y. M. C. A., servira à l'aménagement de cinq magasins, spécialisés dans la marchandise de qualité, qui formeront le rez-de-chaussée d'un édifice à trois ou cinq étages dont les planchers supérieurs seront occupés par des bureaux d'affaires. M. Simard est intéressé à bâtir un édifice à cinq étages avec un ascenseur et toutes les commodités les plus modernes. Il a été approché déjà par plusieurs maisons d'affaires et le plan définitif sera complété en fonction des offres qui lui sont ou lui seront faites. L'entrée des bureaux donnera sur la rue des Glacis.

M. Simard exposait son projet aux journalistes hier matin au cours d'une entrevue qu'il leur a accordée dans son bureau à 132 rue St-Jean. Voici les dimensions des cinq loyers commerciaux qui diviseront le plancher principal de l'édifice : dans la rue St-Jean, en partant du coin, il y aura deux magasins de 24 pieds par 50, puis un de 12 par 50, et, celui qui sera occupé par le salon de chaussures extra-moderne de la maison Simard et Voyer, de 24 pieds par 100 ; le dernier, avec entrée sur la rue des Glacis, de 40 par 60.

M. Simard prévoit que les maisons qui s'établiront dans ces locaux devront tenir les devantures très attrayantes. Elles jouiront de vitrines de grandes dimensions et d'aspects splendides. "Ce coin sera, disent les experts, le Times Square de notre ville."

D'autres, au courant des projets de France-Film, et prêtant quelques fondements à la rumeur voulant que les propriétaires du Capitol modifient sur une haute échelle la façade vieille de 42 ans, disent que nous aurons à cet endroit le "Québec Broadway".

Après une enquête sur la circulation au carré d'Youville, on a découvert que 50,000 personnes par jour circulaient à cet endroit, c'est-à-dire autant qu'au carré Jacques-Cartier". On peut donc envisager pour un site tellement achalandé les plus beaux projets", disait M. Simard. "Surtout si l'on considère les grandes facilités de stationnement qui y sont offertes" ajoutait-il.

Les travaux d'aménagement de l'établissement qui sera occupé par la maison Simard et Voyer doivent commencer le 1er avril. En même temps France-Film commencera la construction de son théâtre que l'on espère terminer vers le début d'octobre 1947.

La transaction effectuée par M. Simard, couvrant une étendue de terrain comprenant une superficie de 83 pieds par 108, a été favorisée beaucoup par M. Harold Braff qui tenait à vendre à un homme d'affaires en vue parmi les Canadiens-français afin que cet important centre de la vieille capitale devienne un endroit unique.

A l'endroit où est situé la Banque de Montréal, où les travaux ne pourront commencer avant la fin du contrôle des loyers, on louera de préférence à un marchand de tabac. Les autres peuvent être occupés par une pharmacie, ou un établissement du genre de Laura Secord.

Deux bambins sont ébouillantés à Ste-Justine

St-Justine, 25. (Spécial au Soleil) Deux bambins, Claude et Lise Bernier, âgés respectivement de 2 ans et 1 an, enfants de M. et madame M. Bernier, de Ste-Justine, ont été affreusement brûlés, vendredi dernier, lorsqu'un bouilloire d'eau bouillante fut renversée sur eux. La petite Lise expira peu de temps après l'accident, tandis que son petit frère, Claude, a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, où il survivra à ses brûlures.

La tragédie s'est produite lorsqu'une jeune fille, en voulant le transporter, heurta le récipient et échappa le contenu sur les deux enfants qui jouaient sur le parquet de la cuisine.

STUDIO SANTE
• BAINS TURCS • MASSAGE
• EXERCICES POUR MAIGRIR
• CULTURE PHYSIQUE
ALFRED GAUTHIER
diplômé de KEBEDGY
MASSEUSE EXPERTE
pour dames et jeunes filles
47 rue Ste-Ursule. Tél. 3-5024. Québec.

AVEZ-VOUS ACHETE vos billets POUR LE 7 AVRIL !

REMY BEAULIEU B.A., O.O.D.
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE POUR LA VUE
94, de la COURONNE (Ch. 2)
vis-à-vis carré Jacques-Cartier
Téléphone: 2-3592
Bureau du Soir
284 Racine, Lorettville. Tél.: 874w
tous les vendredis.
à St-Grégoire, 38 rue Montcalm
tous les mercredis.
Charny, 81 rue Poirier
tous les lundis 7 à 9 h. p.m.
EXAMINATEUR OFFICIEL POUR LE C.N.R.

ENCADREMENTS
VASTE CHOIX DE MOULURES
LIVRAISON RAPIDE
J.-ROLLAND SEGUIN
294, St-Jean *Québec*

RENÉ TALBOT LTÉE
205 RUE ST-PAUL, QUEBEC, P. Q. TEL.: 2-3914
MACHINES À BLOCS
• MACHINES A MAIN POUR FABRIQUER BLOCS DE CIMENT
• QUANTITE LIMITEE EN STOCK
PREMIERES LIVRAISONS AUX PREMIERES COMMANDES
• MACHINES INCLUENT PILON A MAIN
• ECHANTILLON DE PLAQUES DE SUPPORT EN BOIS
• PLAQUES NECESSAIRES POUR BLOCS 8" x 8" x 16" A FACE UNIE
• PLAQUES POUR DEMI-BLOCS FT BLOCS DE COIN
• ATTACHEMENTS POUR NIVELER ET FINIR SURFACE DU BLOC ET ENLEVER LE SURPLUS DE MATERIEL

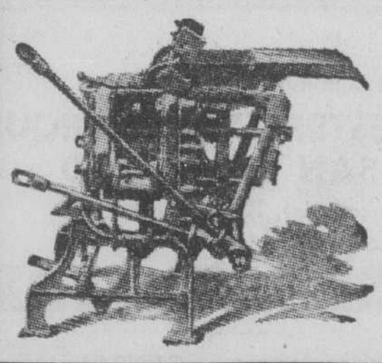

CES MACHINES ONT ETE DEMANDEES DE NOTRE CLIENTELLE DEPUIS CINQ ANS.
LES BLOCS DE CIMENT CONTINUERONT d'ETRE EN GRANDE DEMANDE.
FABRIQUEZ - LES VOUS - MEMES.
LIVRAISON IMMEDIATE

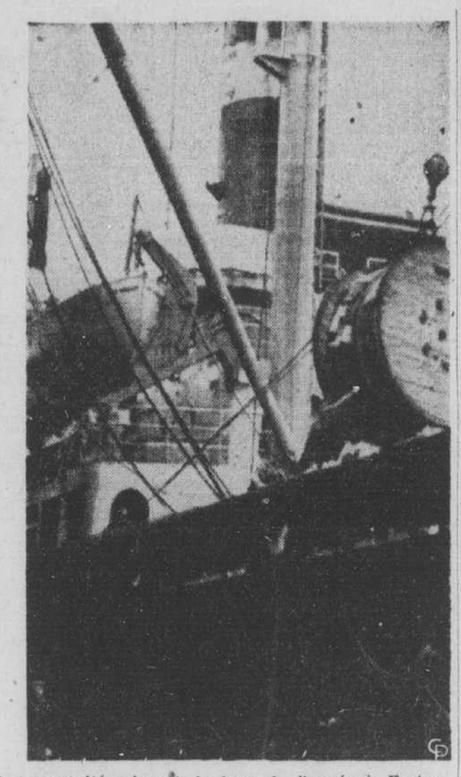

EXPEDITIONS POUR LA RUSSIE: Ces deux photos ont été prises à la base de l'armée à Boston, Massachusetts, au moment où des ouvriers sont à charger un cargo américain de câble d'acier, de fil isolé et de machinerie à destination de la Russie. Ces expéditions, disent les agents locaux d'expédition, relèvent de l'UNRRA. Pendant ce temps, au Congrès, une requête du Secrétariat d'Etat réclamant l'expédition à la Russie de machinerie pour le raffinage d'huile, d'une valeur de $25,000,000, a été rejetée par la Chambre, qui a qualifié cette demande de "tentative d'apaisement". (Central Press)

OFFENSIVE EN GRECE: Montés à bord de camions militaires, des troupes grecques se dirigent vers les villages de l'intérieur en préparation à l'offensive générale qui sera lancée contre les guerilleros le long de la frontière gréco-albanaise.

Cadavres retrouvés dans une mine

Amsterdam, 25 (F.A.) Les cadavres de sept mineurs, surpris dans la mine Hendrick par un incendie et qui ont péri asphyxiés par les gaz se dégageant du foyer, ont été retrouvés. Cinq autres mineurs manquent encore à l'appel. Aucun n'est indemne, croit-on. Le drame s'est produit près de Brunssum dans le sud-est de la Hollande.

Accident mortel

Chicoutimi, 25. (PC) Un garçon de 10 ans, Jean-Marie Gauthier, fils de M. Wilfrid Gauthier, de la paroisse St-Jean-Eudes, a été tué hier soir alors qu'il a été frappé par une automobile. Le Dr Henri Vaillancourt, coroner pour la région de Jonquière, a rendu un verdict de mort accidentelle.

Déclaration belge

Bruxelles, 25 (A. F. P.) — La déclaration que le premier ministre belge, M. Paul-Henri Spaak, a lue cet après-midi comporte les points principaux suivants : Aucun accord n'est intervenu sur la question royale entre le parti social-chrétien et le parti socialiste. Cependant le gouvernement pense qu'il se doit de promouvoir un tel accord.

D'autre part ,une entente a été réalisée au sujet du vote des femmes ; le gouvernement priera le Parlement de voter une proposition de loi à cet effet. Le gouvernement belge, est décidé à supprimer les services inutiles, à diminuer les subventions d'ordre économique et à réadapter le système fiscal.

L'électricité municipalisée

La ville de Hull a obtenu hier, du comité des bills publics de l'Assemblée Législative, le droit de municipaliser cette partie du réseau de l'Ottawa, Light Heat and Power Co., qui se trouve dans les limites de cette ville situées près de la capitale fédérale, sur la frontière de l'Ontario.

Une commission de trois membres composée du maire de Hull, ex-officio, et de deux autres qui ne font pas partie du conseil municipal, sera nommée par les échevins pour administrer les biens ainsi municipalisés. A la suggestion de l'honorable Maurice Duplessis, on a changé le nom de la commission désignée dans le bill comme la "commission hydro-électrique municipale de Hull. Cet organisme portera le nom de "Commission électrique municipale de Hull", pour éviter toute confusion et réserver à l'Hydro-Québec la qualification de "hydro-électrique".

Les membres de la commission recevront un salaire annuel soit $1,000 pour le président et $750 pour les deux autres. Le bill a été étudié rapidement en dépit de l'opposition de Me Jean Blais qui représentait la Gatineau Power, propriétaire du réseau qui est exproprié par le présent projet de loi.

Il y aura cependant un referendum sur cete question. Dans le cours de la discussion. Il y eut un vif échange d'opinions entre l'honorable Maurice Duplessis et l'honorable Léon Casgrain, au sujet du placement des réserves de la commission électrique municipale de Hull. Le bill demandait l'autorisation de placer ces réserves dans des valeurs émises par le gouvernement du Canada ou de la province de Québec, ou garanties par ces derniers.

M. Duplessis s'est opposé à cet article et il a proposé un amendement à l'effet que ces réserves seront placées dans les débentures de la province de Québec ou de la ville de Hull, ou garanties par elles. L'honorable M. Casgrain a déclaré que cette déclaration du premier ministre était extraordinaire et qu'elle s'apparentait à la petite politique. Il a ajouté que c'est une fausse mentalité de croire ou de faire croire que le gouvernement d'Ottawa ne semble pas être le gouvernement du pays. "C'est le gouvernement du Canada", dit le député de Rivière-du-Loup.

M. Duplessis a répondu à M. Casgrain que les ressources naturelles de la province sont à la base des profits que pourra faire la ville de Hull dans ce domaine et qu'il n'est que juste que cet argent serve exclusivement à Québec.

M. Casgrain répondit que cette façon d'agir est contraire à l'économie des lois de la province et que le code civil permet aux arministrateurs, aux curateurs, etc., de placer l'argent de leurs administrés dans les obligations du gouvernement du Canada.

L'inspecteur Buteau nommé président

L'inspecteur Gaudiose Buteau, officier en charge du bureau de circulation à Québec, a été nommé président du comité de la circulation de l'Association des chefs de Police et Pompiers de la province de Québec. C'est un bel honneur pour l'inspecteur Buteau, dont les mérites et la compétence sont ainsi reconnus par les chefs de police de la province.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Mgr Stépinac refuse le pardon

Belgrade, 25 (PA) Un informateur fiable a annoncé aujourd'hui que Vladimir Bakaric, président de la république croate, a offert son pardon à Mgr Alojzije Stepinac, si ce dernier consentait à quitter le pays immédiatement.

L'informateur a ajouté que, de sa cellule dans la prison d'état de Lepi Glava, à l'extérieur de son ancien diocèse de Zagreb, Mgr Stepinac a répondu qu'il préférait servir sa sentence de 16 années d'emprisonnement aux travaux forcés.

On n'a pu obtenir une confirmation officielle de cet échange de lettres.

Un homme est gravement brûlé dans l'incendie d'un garage à Warwick

Sherbrooke, 25. (DNC) Un homme a été gravement brûlé et les entrepôts et les garages de la compagnie Presto Oil, propriété de M. Roger Kirouac, ont été détruits de fond en comble par un incendie qui a éclaté vers huit heures et demie ce matin, à Warwick. La victime est M. Henri Ratté, plombier de Warwick, qui a reçu des brûlures par tout le corps et a été transporté à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska où on considère son état comme critique. M. l'abbé Irénée Lavigne, vicaire à Warwick, a donné l'absolution au blessé avant son départ pour l'hôpital où il est sous les soins du Dr Liguori Breton, qui a jugé nécessaire de lui faire donner des transfusions.

Il semble que l'incendie a été causé par une explosion alors que M. Ratté, la victime, était à faire de la soudure sous un gros camion de la compagnie, dans le garage. Il se produisit une explosion et en un rien de temps les flammes s'étaient communiquées à tout l'édifice, un garage pouvant contenir huit camions et où se trouvaient à ce moment plusieurs barils d'huile et un seul camion auquel M. Ratté faisait des réparations.

Transformé en véritable torche vivante, M. Ratté sortit à la course de l'édifice et des voisins lui portèrent secours pendant que d'autres mandaient les pompiers volontaires, le prêtre et le médecin. La victime fut mise à bord d'une automobile privée qui la conduisit à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

A l'arrivée de la brigade volontaire dirigée par M. J.-A. Gingras, l'édifice n'était plus qu'une masse de flammes et les pompiers s'appliquèrent à protéger les édifices environnants. A peine une heure après le début de l'incendie, il ne restait que des ruines fumantes de l'édifice et de son contenu, un gros camion, un grand nombre de barils d'huile et tout l'équipement de la compagnie.

M. Kirouac ne s'était porté acquéreur de cette compagnie que le 1er mars dernier, l'ayant acheté au prix de $100,000 de Royer et Frères. Le garage était situé rue Principale, à l'arrière de l'épicerie Willie Bergeron et du garage Hervé Laroche.

Cautionnement refusé à un récidiviste

Tout cautionnement a été refusé, hier matin à Gaétan Gosselin, 24 ans, 18 Lachevrotière, qui comparaissait de nouveau pour vol alors qu'il attend son procès sous deux autres accusation du même genre. "Je veux que les honnêtes gens soient protégés et que les canailles soient punies", expliqua M. le juge Alphonse Garon, de la cour des Sessions de la Paix, en refusant le cautionnement. "Voilà un accusé," dit-il, "qui se fait arrêter une autre fois alors qu'il attend son procès aux Assises criminelles. Il y a une présomption que la plainte doit être bien prise. Et c'est pourquoi, je suis d'opinion que l'accusé doit rester en prison dans l'intérêt de la société".

Gosselin attend son procès pour le vol d'un clavigraphe et d'un moine électrique. Il était en liberté sous un cautionnement de $800. Cette fois, il est accusé du vol d'une montre, le 20 mars, sur la personne de M. Léonidas Morand, 54 Ste-Catherine, Québec. Le procès a été fixé au 31.

Le pont de glace est condamné

Le pont de glace qui reliait la côte de Beaupré à l'Ile d'Orléans, est condamné depuis dimanche dernier, et les responsables de l'entretien du pont ont placé des avis pour informer les voyageurs que s'ils s'aventurent sur la glace, ils le font à leurs risques et périls.

Dr C. GUIMONT
Spécialité :
MALADIES DES ENFANTS
774 rue St-Cyrille Tél.: 3-3463

Moteurs à l'huile et à gazoline
Marins et stationnaires
Livraison immédiate
Marques
"GENERAL MOTORS"
"GRAY"
"BUDA" ET "CONTINENTAL"
Moteurs de fabrication anglaise
"COVENTRY - Victor"
5 à 10 C. V.
J.-A.-Y. BOUCHARD, Inc.
Tél.: 4-2421 97 Côte d'Abraham
Québec

Pâques bientôt...
Messieurs
EN VENTE TROIS JOURS SEULEMENT — 27, 28, 29 MARS
Occasion unique de se procurer une belle valeur de soulier à prix réduit chez **Gagnon & Frère, Enr.**
EN VENTE JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

SOULIERS
POUR HOMMES
"Ritchie"
$5.95

Val. de $7. à $12 réduites à .....
POINTURES: 6 à 10
COULEURS: brun, noir ou blanc
JEUDI – VENDREDI – SAMEDI
En vente trois jours seulement.
GAGNON & FRERE ENR.
300 rue St-Joseph – 361 rue St-Joseph – 763 rue St-Vallier

Vivez dignement pour Dieu, lui plaisant en toutes choses.

Funérailles de M. Léon Bélanger

Les funérailles de M. Léon Bélanger, citoyen bien connu et estimé, décédé le 4 mars, à l'âge de 68 ans, 1 mois, ont eu lieu, vendredi dernier, le 7, à Ste-Monique des Saules ,au milieu d'un imposant concours de parents et d'amis. M. Bélanger était l'époux de dame Florida Fournier. Sa mort a plongé dans le deuil une famille estimée.

De nombreux citoyens et amis de la famille ont pris part à la cérémonie religieuse. Dans les rangs du défilé, on voyait un groupe de religieuses Servantes du St-Coeur de Marie, dont la R. S. St-Germain, fille du défunt.

C'est M. l'abbé Ant. Masson, curé, qui a fait la levée du corps et le service a été chanté par M. l'abbé Racine, vicaire, assisté de M. l'abbé Masson, curé et du R. P. Roy, o. p.

M. V Bélanger laisse dans le deuil, son épouse, madame Bélanger, née Florida Fournier ; ses fils, Robert et Laval Bélanger ; ses filles, la R. M. St-Germain (Gemma) des Soeurs Servantes du St-Coeur de Marie ; madame Omer Forgues (Cécile) ; madame Paul Cloutier (Marie-Paule) et Mme Marie-Marthe Bélanger ; ses freres MM. Georges et Jules Bélanger, ses soeurs, Mme J.-E. Côté (Emélia), et Mlle Yvonne Bélanger ; ses beaux-frères, MM. Albert et Antonio Fournier, J.-E. Côté, Eusèbe Michaud, Frédéric Dion, Joseph Morissette, Vincent Drolet et J.-A. Gosselin ; ses belles-soeurs, Mmes Frédéric Dionu, Eusèbe Michaud Jos. Morisset, Mme Veuve (Dr) Cinq-Mars, madame J.-A. Gosselin, Mme Vve Ant. Lepage, madame Vincent Drolet ; ses petits-enfants, Micheline, Gilles, Mariette et Raymond Bélanger, Lisette Forgues, Marcel Cloutier ; ses neveux et nièces, Gustave, Adolphe, Georges, Guy et Jean-M. Bélanger, Charles-Henri, Emile, Armand Côté, André, Ch.-Edouar det Omer Morisset, René et J.-Paul Dion, Lionel et Marc Cinq-Mars, J.-Paul, Charles et Claude Michaud, Jean-Pierre et Maurice Lepage, Joseph, Louis, Jacques, Lucien, René et Vincent Drolet, Raymond Fournier ; ses nièces, Mlles Gabrielle, Yvette et Cécile Bélanger, les RR. Srs St-Jules (Cécile Bélanger) et St-Guy (Suzanne Bélanger), Mlle Monique Bélanger, Mme Léon Pouliot, Mme Noel Bruyère, Madeleine Morisset, Madeleine, Jeannine et Gertrude Michaud, Madeleine Cinq-Mars, Josette et Marielle Lepage, Thérèse Drolet, Micheline Fournier.

La maison Wilfrid Laberge Inc., dirigeait les funérailles.

Soulagement rapide de la... BRONCHITE CHRONIQUE ASTHMATIQUE

"Je suis étonné de l'action de ces tablettes. J'ai 65 ans et souffrais d'asthme depuis nombre d'années. J'ai éprouvé un soulagement presque instantané."—Chas. S.L.

DE L'OPPRESSION À L'AISE EN 10 RAPIDES MINUTES

Avez-vous cherché quelque chose pour vous procurer *prompt soulagement* aux attaques de suffocation, d'oppression, de sifflements de l'asthme ou à cette épuisante toux bronchiale? Des milliers d'êtres souffrants comme vous ont trouvé un soulagement rapide dans EPHAZONE, le grand remède anglais que l'on emploie avec tant de succès dans les hôpitaux et les institutions. Votre pharmacien tient EPHAZONE—$1.50, $2.50 et $7.50.

ÉCHANTILLON GRATUIT

Envoyez 10c, pour couvrir les frais d'emballage et de poste de l'échantillon et du livret gratuits, à Harold F. Ritchie & Co. Ltd., Dépt 208 10 McCaul St., Toronto. 3F-46

EPHAZONE "IL AGIT PROMPTEMENT" FABRIQUE EN ANGLETERRE

Soulagement doux et efficace de la

CONSTIPATION!

Chassez cette sensation de lourdeur avec le Lait de Magnésie Phillips' qui a fait ses preuves. Si efficace! Si doux! Prenez-en simplement de 2 à 4 cuillerées à soupe avec de l'eau. Vous serez enchanté de la façon dont il vous aide à commencer la journée alerte et dispos. De plus, le Lait de Magnésie Phillips' est reconnu comme étant l'un des neutralisants qui agissent le plus rapidement contre l'excès d'acidité de l'estomac. Sa *double-action* signifie soulagement de la constipation *et* soulagement de l'hyperchlorhydrie. Rappelez-vous que . . .

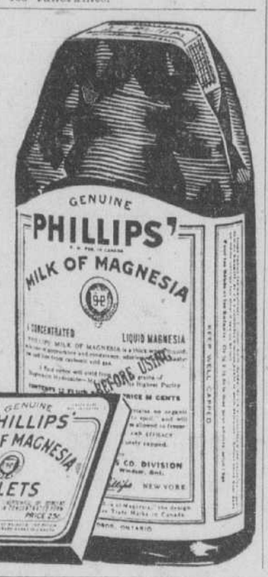

Cela ne vous coûte que 25¢ POUR AVOIR CE QU'IL Y A DE MEILLEUR! FABRICATION CANADIENNE

Chronique de la radio

Ecoutez, aujourd'hui

MERCREDI, 26 MARS

10.30 CBV-CBF—Le théâtre de la Chansonnette
10.30 CKAC—Paris chante
10.45 CBV-CBF—Céleste et Valentin
11.00 CHRC—Vos chanteurs favoris
11.00 CBV-CBF—Le quart d'heure de la valse
11.15 CHRC—Courrier de Tante Monique
11.15 CBV-CBF—L'ami du Consommateur
11.45 CHRC—L'heure agricole
12.00 CBV-CBF—Jeunesse dorée
12.00 CKCV—Programme rural
12.30 CHRC—Mélodies populaires
12.30 CBV-CBF—Le réveil rural
12.45 CKCV—Avec un grain de sel
1.00 CBV-CBF—Quelles nouvelles
1.15 CHRC—Sieste musicale
1.30 CKCV—Voyage en musique
1.30 CBV-CBF—Tante Lucie
2.00 CBV-CBF—Musique légère
2.15 CKAC—Récital
2.15 CKCV—Musique variée
2.30 CBV-CBF—Lettre à une Canadienne
2.30 CHRC—Nouvelles musicales
2.30 CKCV—Méli-Mélo
2.45 CHRC—Les mélodies que vous aimez
3.00 CKAC—Aventures dans la discothèque
3.00 CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique
3.30 CHRC—Les grands compositeurs
3.45 CKCV—Le dilettante
4.30 CBV-CBF—La retraite des malades
5.00 CBV-CBF—Mon choix.
5.00 CKCV—Argentina
5.15 CBV—L'heure du thé
5.45 CKAC—Madeleine et Pierre
5.45 CBF—Récital de piano
6.00 CBV-CBF—Ivan l'Intrépide
6.10 CHRC—Les Mélodies qu'on aime
6.15 CKAC—Chansons favorites
6.30 CBV-CBF—La revue de l'actualité
6.30 CKCV—Chansons françaises
6.45 CBV-CBF—Coeur Atout
7.00 CBV-CBF—Un homme et son péché
7.00 CKAC—Music-Hall
7.00 CKCV—Récital conjoint
7.15 CHRC—Les solistes de CHRC
7.15 CBV-CBF—Métropole
7.30 CKAC—Pluie d'étoiles
7.30 CBV-CBF—Les troubadours du Québec
7.45 CKAC—Le médecin de campagne
7.45 CHRC—Les chansons de ma mère
7.45 CBV-CBF—Verve et variété
8.00 CHRC—Scène de la vie
8.00 CBV-CBF—Ceux qu'on aime
8.15 CKCV—Musique classique
8.30 CBV-CBF—Mosaïque musicale. Simone Filbotte, mezzo-soprano
9.00 CKCV—Les diables rouges
9.00 CBV-CBF—Radio-Carabins. Artiste invitée : Constance Keene, pianiste
10.15 CBV-CBF—Les affaires de l'Etat
10.30 CKAC—Paul Emile Corbeil, basse chantante
10.30 CKCV—Emission "Blue Skies"
10.30 CBV-CBF—Artiste de renom
11.00 CBF—Rêveries du soir
11.30 CBV-CBF—L'orchestre de danse
11.30 CHRC—L'orchestre de Tommy Dorsey
11.30 CKAC—Invitation to Music

Statistiques à Fredericton

Fredericton, N. B., (D.N.C.) Il y a eu 5,797 mariages dans la province du Nouveau-Brunswick durant l'année 1946, 1,328 de plus qu'en 1945. Les naissances ont été de 16,038, 2,500 de plus qu'en 1945. Le nombre de morts a été de 4,865, 65 de moins qu'en 1945. La mortalité infantile a diminué de 76.9 par 1,000 à 70.5. La maladie de coeur est en première place comme cause de mortalité avec le cancer en second lieu. 499 personnes ont été emportées par le cancer en 1946.

Ecoutez, demain

JEUDI, 27 MARS

7.00 CBV—L'Opéra de quat'-sous
7.45 CKAC—Le quart d'heure de l'Orateire
8.00 CKCV—Joyeux échos du matin
8.15 CBV-CBF—Elévations matutinales
8.15 CHRC—Prière du matin
8.30 CBV—Le vieux clocher
9.00 CBV-CBF—Pot-pourri musical
9.45 CKCV—Le club d'économie
9.45 CBV-CBF—Sur nos ondes avec Jean Desprez
10.15 CBV-CBF—Courrier-conférences avec Réjane DesRameaux
10.15 CKAC—Où est le bonheur ?
10.30 CKAC—Paris chante
10.30 CKCV—Badinage
10.45 CBF—Le quart d'heure de détente
11.00 CHRC—Vos chanteurs favoris
11.15 CBV-CBF—L'ami du consommateur
11.30 CHRC—Chanteurs classiques
11.30 CKCV—L'heure verte
12.00 CBV-CBF—Jeunesse dorée
12.15 CBV-CBF—Rue principale
12.30 CBV-CBF—Le réveil rural
12.45 CKAC—Parfums musicaux
1.00 CBV-CBF—Quelles nouvelles
1.00 CKAC—Vieux airs ,vieilles chansons
1.15 CKAC—Mélodies
1.15 CHRC—Récital de violon
1.30 CBV-CBF—Tante Lucie
1.30 CKCV—Voyage en musique
1.30 CKAC—Réverie musicale
1.45 CBV-CBF—Musique sud-américaine
2.00 CKCV—Chansons françaises
2.00 CBV-CBF—Musique légère
2.30 CBV-CBF—Lettre à une Canadienne
2.30 CKCV—Méli-Mélo
3.05 CKAC—Aventure dans la discothèque
3.30 CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique
3.30 CHRC—Les grands compositeurs
3.45 CKCV—Le dilettante
4.30 CBV-CBF—La retraite des malades. Rev. Père Albert Dontigny, s. j.
4.30 CKAC—Orchestre de concert
5.00 CBV-CBF—Mon choix
5.00 CHRC—Le thé dansant
5.45 CBF—Récital de piano
5.45 CKAC—Madeleine et Pierre
6.00 CBV-CBF—Ivan l'Intrépide
6.05 CHRC—Les mélodies qu'on aime
6.30 CKCV—Chansons françaises
6.30 CBV-CBF—La revue de l'actualité
6.45 CBV-CBF—Coeur atout
7.00 CBV-CBF—Un homme et son péché
7.45 CHRC—Les solistes de CHRC
7.15 CBV-CBF—Métropole
7.30 CBV-CBF—Le théâtre chez nous avec Albert Clontier
7.30 CKAC—Pluie d'étoiles
7.30 CKCV—Trio Larochelle
7.45 CKAC—Médecin de campagne
7.45 CHRC—Musique du dîner
7.45 CKCV—Marathon Musical.
8.00 CBV-CBF—Les talents de chez nous
8.00 CHRC-CKAC—Les mémoires du docteur Lambert
8.30 CBV-CBF—L'Equipe aux quatre vents Direction : Pierre Dagenais. A l'affiche : "Le butte aux moineaux". (6e chapitre version radiophonique du roman canadien : "Au pied de la pente douce" ,de Roger Lemelin.
9.00 CHRC—L'heure de la danse
9.00 CBV-CBF—Ma chanson, Jeanne Desjardins ,soprano ,Louis Bourdon, baryton. L'orchestre de J. J. Gagnier. Au progrommae : Trois oeuvres d'Alfred Laliberté.
9.30 CKCV—Demi-heure d'opéra
9.30 CKAC—On chante dans mon quartier.
9.30 CHRC—Ecoutez-vous ?
9.30 CBV-CBF—Studio G-7. Le centenaire de Thomas Edison.
10.15 CBV-CBF—Causerie consacrée aux artisans du Québec par Gérard Morisset ,sujet : Noël Levasseur".
10.15 CHRC—L'orgue enchanté
10.30 CBV-CBF—Récital d'orgue : Rolande Drolet (Québec)
10.30 CKCV—Emission "Blue Skies".
11.00 CBV-CBF—Adagio
11.15 CKAC—Mélodies nocturnes
11.30 CBV-CBF-CBM—Histoire de la musique
11.30 CHRC—Monroe et son orchestre

Elections à Bathurst

Bathurst, N. B., (D.N.C.) Les élections civiques de la ville de Bathurst auront lieu le 21 avril. Le maire, Albany M. Robichaud, a annoncé qu'il ne briguerait pas les suffrages et qu'il allait se retirer. Le conseil a voté le budget pour la prochaine année. Ce budget s'élève à $117.000.

DENTIERS BRANLANTS !

Pour tenir confortablement en place tout le jour et tous les jours vos dentiers lâches hauts et bas, essayez STAZE, épatante découverte dentaire, non en poudre malpropre mais en pâte d'emploi agréable. Ayez-en un tube de 35c aujourd'hui à la pharmacie. N'acceptez rien à sa place.

STAZE tient tout le jour ou argent remis!

PRINCESSE

Une salle de spectacle . . . du patinage dans des décors féeriques et un mélodrame compliqué dont l'action ne languit pas.

"Murder in the Music-Hall"
avec
Vera Hruba Ralston, William Marshall et W. Gargan

"FAITHFUL IN MY FASHION"
avec
Donna REED et Tom DRAKE

"RUSTLER'S ROUNDUP"
avec KIRBY GRANT
Ep. 6—"Lost City of the Jungle"

BIENVILLE

Le Corporal Hargrove fait des siennes dans le Gai Paris !

AUSSI
"HEADING WEST"
Charles Starrett, Smiley Burnett

CINÉMA DE LÉVIS

Une fine comédie

TARZAN rencontre Zandra, princesse indomptée des pays sauvages ! Aventures nouvelles par milliers !

JOHNNY WEISSMULLER, dans "TARZAN TRIUMPHS"

EMPIRE

Aujourd'hui à jeudi

Aussi : "RETURN OF ROSTY"

VICTORIA

Aujourd'hui : 1.10, 3.35, 6.15, 9.35

EARL CARROLL SKETCHBOOK

Co-Starring
CONSTANCE MOORE
WILLIAM MARSHALL
Featuring BILL GOODWIN
JOHNNY COY
AVEC VERA VAGUE
EDWARD EVERETT HORTON
Autre attraction
Preston Foster, Alan Hale, Ann Rutherford dans
"INSIDE JOB"

IMPERIAL

En français :

Une gaie et intéressante histoire d'amour !

dans
"TU M'APPARTIENS"

Un grand succès musical: "Sunny Side of The Street", "Put, Put, Put Your Arms...", "The One I Love Belongs... et autres . . .

"ON STAGE EVERYBODY"
avec
JACK OAKIE, PEGGY RYAN, JOHNNY COY

"Tu m'appartiens" à 12h.40, 3h.38, 6h.40, 9h.38.

DANS NOS THEATRES

Au Cartier

Bing Crosby, qui a le rôle le plus chantant de sa carrière mélodique dans le film Paramount en Technicolor d'Irving Berlin, "Blue Skies", présentement à l'affiche de ce théâtre avec Fred Astaire et Joan Caulfield.

HATEZ-VOUS D'ACHETER VOS BILLETS pour la SOIREE
7 AVRIL AU COLISEE
$13,000 EN PRIX
3 AUTOMOBILES A GAGNER

Capitol Matinée 25c Soirée 30-40c
UN THÉÂTRE FAMOUS PLAYERS
DERNIER JOUR
Continu de 1 h. 30 à 11 h.

James CAGNEY
13 RUE MADELEINE
20th Century-Fox
A 2 h. 15, 4 h. 35, 7 h., 9 h. 20

2 GRANDS FILMS
JEUDI, VEN. SAMEDI
C'est au sujet de l'amour et c'est à peu près parfait !
A 1 h. 30, 4 h. 15, 7 h. et 9 h. 45

SECOND FILM à 3 h., 5.45, 8.30
RICHARD DENNING
"SEVEN WERE SAVED"

EN PRIMEUR
1 nouveau film français
DÉBORDANT D'ESPRIT DE CHARME D'EMOTION
PREMIER Bal
avec MARIE DEA
FERNAND LEDOUX
RAYMOND ROULEAU
GABY SYLVIA
FRANÇOIS PERIER

Aussi : Sujets courts
Aujourd'hui 2 heures continue
Mat.: 30c — Soir : 40c
(Taxes incluses)
Cambrai

CAPITOL MARDI SAINT 1er AVRIL

LES CHANTEURS DE LA COLLINE

dans le

REQUIEM de FAURÉ

artiste invité
EDMOND BOUCHER
basse-chantante de Boston

LOGES : $3.00 ORCHESTRE $2.00 et $1.50
BALCON : $1.00 (sans taxe fédérale)

Canadian Concerts & Artists, inc., en collaboration avec Emile Caouette, impresario, présentent :

Pour la première fois à Québec,

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE SAN FRANCISCO

au complet, 100 musiciens,
sous la direction de son chef attitré

PIERRE MONTEUX

Un soir seulement, au CAPITOL, vendredi, le 18 avril.

Prix : orchestre : $4.00, $5.00; balcon : $2.00, $3.00, $5.00; loges : $5.50 (taxe comprise).

Pour commandes postales, veuillez adresser un chèque certifié ou mandat de poste, fait à l'ordre de Canadian Concerts & Artists, inc., Théâtre Capitol, Québec, avec une enveloppe adressée et affranchie pour le retour.

Au Français

Ronald Reagan et Ann Sheridan dans "Crime Sans Châtiment", version française de "King's Row", à l'affiche jusqu'à vendredi soir.

RIALTO AUJOURD'HUI

Programme doul'e français

CINÉMA de PARIS

AUJOURD'HUI

Son meilleur film de l'année

TINO ROSSI dans Sérénade aux NUAGES

avec JACQUELINE GAUTHIER et LARQUEY.

En programme double avec

Pierre FRESNAY Suzy DELAIR dans L'assassin HABITE au 21 avec LARQUEY

Horaires des cinémas

CAPITOL : — Representation continue de 1.30 à 11 heures p. m. Sujets courts : March of Time : Fashion Means Business : 1.30, 3.50, 6.10, 8.30hrs; "13 rue Madeleine" (94 min.) 2.15, 4.35, 7.00 et 9.20 hrs.

CLASSIC : — Actualités françaises : 12.45, 3.22, 5.59, 8.36hrs; Caprices, d'Alfred de Musset : 12.45, 3.24, 6.14, 9.04 hrs; Un Ami Viendra ce Soir : 1.06, 3.48, 6.38, 9.24 hrs. Continuel.

CAMBRAI : — Le premier bal: 2.00, 3.50, 5.35, 7.25, 9.25hrs; La Chasse en Afrique: 5.27, 9.00, 11.00hrs; Waky Weed: 3.35, 7.20, 9.20hrs; Un apôtre à l'honneur: 3.40, 7.10, 9.10hrs. Continuel tous les jours.

CARTIER : — Danger woman: 1.10, 4.10, 7.10, 10.10hrs; Nouvelles: 2.10, 5.10, 8.10hrs; Blue Skies: 2.25, 5.25, 8.25hrs. Continuel.

CINEMA DE PARIS : — Sérénade aux nuages : 12.45, 3.42, 6.39, 9.36 hrs. L'Assassin habite au 21 : 2.25, 5.52, 8.19 hrs. Actualités françaises: 2.15, 5.12, 8.09 hrs: Continuel tous les jours.

EMPIRE : — Nouvelles: 2.40, 5.35, 8.25hrs; The return of Rusty: 2.50, 5.40, 8.40 hrs; Nobody Lives Forever: 1.00, 3.55, 6.45, 9.40hrs. Continuel de 1.00 à 11.20.

FRANÇAIS : — Cartoon : 1.15, 8.10 hrs. South of Suez : 1.25, 6.45, 10.10 hrs. Crime sans châtiment : 3.00, 8.30 hrs.

IMPERIAL : — Tu m'appartiens : 12.40, 3.38, 6.40, 9.38 hrs. Sujets courts : 2.13 hrs. On stage Everybody : 2.23, 8.23 hrs.

PRINCESSE : — Sujets courts : 1.00, 7.00 hrs : Murder in the Music Hall : 2.49, hrs. Faithful in my Fashion : 1.18, 7.18 hrs. Murder in the Music Hall : 2.49, 8.49 hrs. Rustler's Roundeep : 4.13 10.13 hrs.

RIALTO : — Actualités et sujets courts : 1.15, 4.35, 7.50 hrs. Les Aventures de Bécassine : 1.25, 4.45, 8.10 hrs. Les Roquevillard : 3.00, 6.10, 9.30 hrs. Fin : 1.10 hrs. Continuel.

VICTORIA : — Earl Carroll Sketchbook: 1.10, 4.00, 6.45, 9.35hrs; Inside Job: 2.50, 5.40, 8.30hrs; Nouvelles: 2.40, 5.30, 8.20hrs. Continuel tous les jours.

CINEMA DE LEVIS :— Tarzan Triumphs : 7.00, 9.45 hrs. Nouvelles : 8.15 hrs. Les Deux Timides : 8.25 hrs.

BIENVILLE : Heading West : 7.00, 9.45 hrs. Cartoon : 7.55 hrs. What Next Corporal Hargrove : 8.10 hrs.

THEATRE CANADA : — DeBig (Laurel & Hardy) : 7.00, 9.50 hrs. Sujets courts : 7.45 hrs. Harvey Girls : 8.00 hrs.

Cinéma de Lévis

Le comique français Charpin dans la fine comédie française "Les Deux Timides", à l'affiche jusqu'à vendredi soir.

FRANÇAIS JUSQU'A VENDREDI

2e fois à Québec

ANN SHERIDAN, ROBERT CUMMINGS
RONALD REAGAN, dans
"CRIME SANS CHATIMENT"

Version française du grand spécial "KING'S ROW".

Aussi : George Brent dans
"SOUTH OF SUEZ"

CARTIER

JUSQU'A VENDREDI SOIR

UN RAVISSANT FILM MUSICAL A NE PAS MANQUER !

Starring
BING Crosby • FRED Astaire
JOAN Caulfield
A Paramount Picture
Aussi : "DANGER WOMAN"

CLASSIC

AUJOURD'HUI A VENDREDI
PROGRAMME DOUBLE

Voyez ce film!
Madeleine SOLOGNE
avec
MICHEL SIMON
PAUL BERNARD
dans

"Caprice"
d'Alfred de Musset

MUTT et JEFF — Jeff se serait probablement endormi s'il avait été frappé au menton. — Par Bud Fisher

MARISE DUCLAU et sa famille — Indécise — Par McEvoy et Striebel

JOE PALOOKA — Il va voir des étoiles — Par Ham Fischer

YVES LENSEIGNE — Par Don Dean

RIP LE DETECTIVE

LEGARE VOUS OFFRE DES TAPIS DES COUVRE-PIEDS ET DES DRAPERIES DE CHOIX A SA GRANDE VENTE

10% COMPTANT 18 MOIS POUR PAYER
½ DE 1% DE SURCHARGE PAR MOIS SUR LE SOLDE

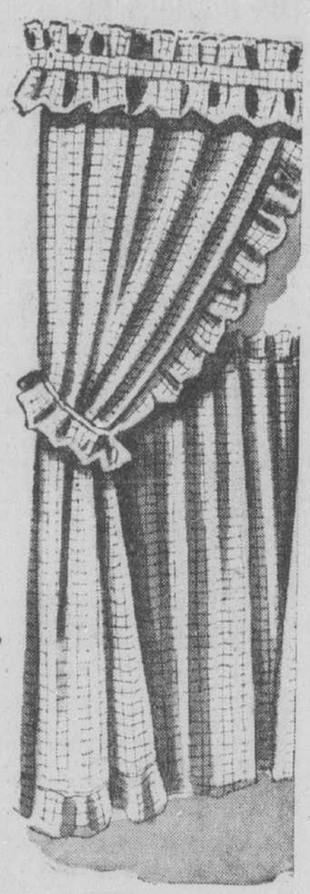

100 COUPONS DE DRAPERIES. VALEUR DE $1.00 à $15. la verge. REDUIT 50%

10 PAIRES de **DRAPERIES** en reps vert garni d'un braid de chenille ivoire, largeur 40", longueur 2¼ verges. **Valeur de $7.95,** pour **$4.00**

3 PAIRES de **DRAPERIES** de velours bleu doublé. Largeur 54", longueur 80". **Valeur de $32.95,** pour **$15.00**

3 PAIRES DE DRAPERIES Homespun, largeur 40" x longueur 2¼ verges. **Valeur de $10.00** pour **$5.00**

4 NAPPES à thé avec 4 serviettes. **Valeur de $2.95,** pour **$1.50**

25 TAPIS de tables à cartes. **Valeur de $1.25,** pour **0.60**

4 RIDEAUX douche en soie huilée, 72 x 72, rose, vert. **Valeur $8.95,** pour **$4.50**

6 ENSEMBLES RIDEAUX douche et fenêtre en soie huilée, bleu, vert. **Valeur de $7.95,** pour **$4.00**

CRETONNE. Jolis dessins fleuris sur fond rose, bleu, ivoire, beige. **Rég. 0.65 et 0.85** la verge, pour **0.50**

SOIE HUILEE à la verge, jaune, vert, mauve, ivoire, pêche. **Régulier $1.25,** pour **0.50**

POINT A RIDEAU blanc. Largeur 72". **Régulier $1.75,** pour **0.98**

POINT A RIDEAU blanc, largeur 36". **Régulier 0.89,** pour **0.50**

CRETONNE 36" de large. **Régulier $1.05,** pour **0.50**

7 RIDEAUX douche 72 x 72, bleu, vert, ivoire. **Régulier $2.50,** pour **$1.00**

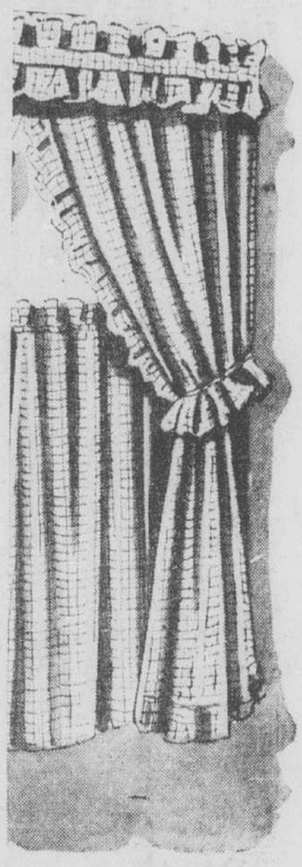

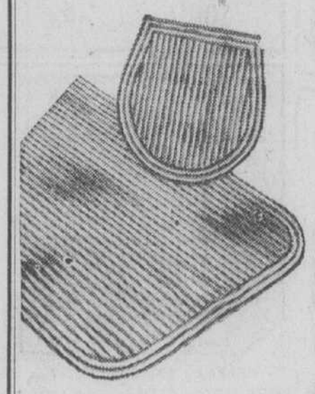

DOUILLETTES CONFORTABLES, 66 x 72 — ROSE, BLEU, VERT, MAUVE, ROUGE. SPECIAL .. $8.95

2 Couvre-Lits chenille bleu. Rég. $14.95 pour **$7.50**

1 Couvre-lit chenille bleu. Rég. $15.95 pour **$8.00**

6 Couvre-Lits chenille mauve, bleu. Rég. $16.00 pour **$8.00**

1 Couvre-Lit chenille turquoise. Rég. $18.75 pour **$9.25**

3 Couvre-Lits chenille pêche, rose. Rég. $19.50 pour **$9.75**

6 Couvre-Lits chenille Am. beauty, rose, pêche, mauve. Reg. $22.95 pour. **$11.50**

1 Housse pour chesterfield. Spécial pour **$29.95**

10 Couvre-lits chenille. Rose, vert, bleu foncé. Rég. $8.10 pour **$6.95**

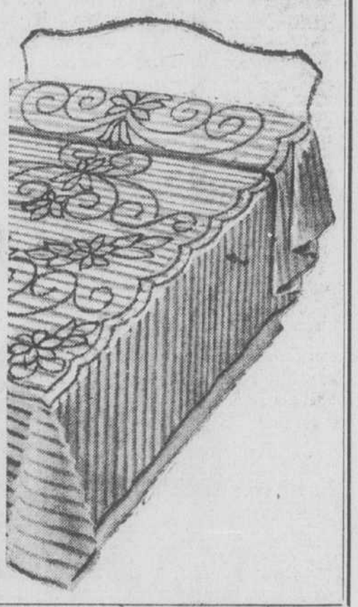

CRETONNE 48" LARGE. PRIX VARIANT DE $1.50 à $5.95 la verge. REDUIT DE .. 25% à 50%

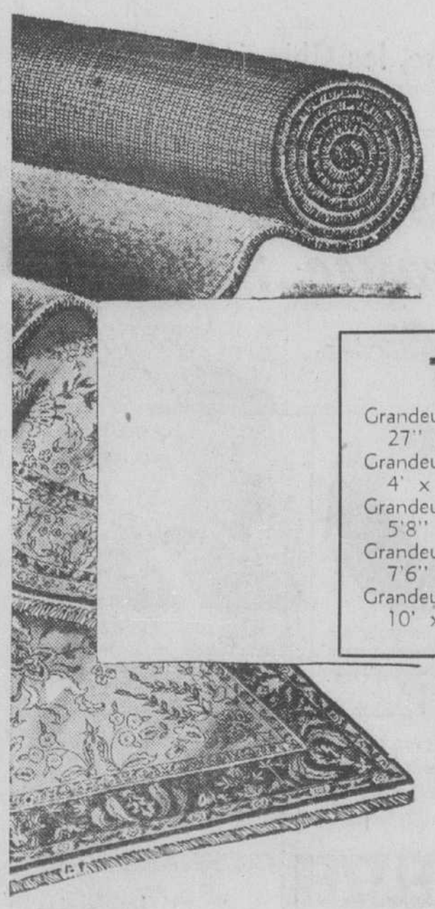

TAPIS TOUT LAINE
COULEURS ASSORTIES

Grandeur 3' x 5'. Rég. $31.50 pour **$24.00**
Grandeur 4' x 6'. Rég. $51.00 pour **$38.00**
Grandeur 6' x 8'9". Rég. $113.00 pour **$89.00**

TAPIS EN FEUTRE
VERT, ROUGE (UNI)

Grandeur 9' x 10'6". Rég. $41.50 pour **$36.50**
Grandeur 9' x 12'. Rég. $48.50 pour **$39.00**
PRIX D'ECOULEMENT

TAPIS COTON
(POUR CHALET D'ETE)

Grandeur 4'7" x 6'7". Rég. $15.00 pour **$12.00**
Grandeur 5'7" x 11. Rég. $21.75 pour **$17.50**
Grandeur 6'7" x 9' Rég. $31.75 pour **$25.50**

TAPIS PEAU MOUTON
COULEURS ASSORTIES

Grandeur 27" x 54". Rég. $17.95 pour **$13.50**
Grandeur 30" x 60". Rég. $22.75 pour **$16.50**
Grandeur 36" x 60". Rég. $30.25 pour **$21.50**

TAPIS BELGE

Grandeur 27" x 52" **$5.95**
Grandeur 4' x 5'6" **$19.95**
Grandeur 5'8" x 8'6" **$48.50**
Grandeur 7'6" x 10'6" **$79.95**
Grandeur 10' x 13' **$119.00**

MATTES
CHENILLE LAVABLE
COULEURS ASSORTIES

Grandeur 22' x 34". Rég. $3.75 pour **$2.99**
Grandeur 22" x 42". Rég. $4.25 pour **$3.19**
Grandeur 21" x 36". Rég. $4.25 pour **$3.19**

TAPIS WILTON
ANGLAIS

COULEURS : ROUGE, VERT, BLEU, OR, PECHE. 27" DE LARGEUR.

$6.85

La Compagnie Légaré Limitée
142 RUE SAINT-JOSEPH

La puissance des communistes du Canada

M. William Green, président de la Fédération américaine du Travail, déclare à Washington que les communistes sont plus puissants que jamais au Canada — Le chef ouvrier soumet un programme de nature à combattre ce mouvement subversif.

Washington, 25. (P.C.) Le président de la Fédération américaine du Travail, M. William Green, a déclaré aujourd'hui que la force des communistes au Canada sous le nom de parti ouvrier-progressiste est beaucoup plus grande qu'elle ne l'était sous l'ancien parti communiste hors-la-loi.

Témoignant devant le comité des activités subversives de la Chambre des Représentants, M. Green a dit qu'à son avis on ne pourra enrayer la menace du communisme par des mesures restrictives. A l'appui de cet avancé il a cité les mesures prises par le gouvernement canadien contre les communistes, les fascistes et "14 autres partis politiques" qui furent déclarés hors-la-loi en 1940.

"Les communistes eurent vite fait de changer leur nom et de former le parti ouvrier-progressiste. Ce parti n'a pu faire élire qu'un seul député au Parlement canadien. Mais il est prouvé à l'évidence que la puissance et l'organisation de ce nouveau parti sont maintenant beaucoup plus grandes que sous le parti communiste avant sa mise au ban".

M. Green a aussi déclaré que lui-même et son organisation sont opposés au communisme. Il a proposé les moyens suivants de combattre le communisme :

1—Arrêter le passage légal et illégal à la frontière de fonds, d'hommes et de propagande devant servir à des activités subversives.

2—Chasser les fonctionnaires déloyaux du Congrès et des tribunaux comme le président Truman se propose de le faire dans la section exécutive du gouvernement.

3—Empêcher la collaboration entre les organisations privées aux Etats-Unis et l'internationale communiste.

4—Soumettre le communisme à une dénonciation "sans merci" qui le fera dépérir.

5—Faire connaître aux Américains les bénéfices de leur système d'entreprise privée et d'institutions libres.

6—Adopter des mesures destinées à enrayer la pauvreté, l'insécurité et la crainte, qui servent à "alimenter les foyers du communisme et de toute autre idéologie totalitaire".

Les deux développements suivants survenus hier indiquent une nouvelle tendance diplomatique apparente aux Etats-Unis.

1—Le sénateur Arthur Vandenberg (rép., Mich), président du comité des relations étrangères du Sénat, considère comme "très significative" une déclaration de M. Dean Acheson, sous-secrétaire d'Etat, à l'effet que les Etats-Unis "réagiront" devant toute situation semblable à celle qui se présente maintenant en Grèce et en Turquie.

2—William-C. Bullitt, ancien ambassadeur à Moscou, affirme que l'Union soviétique projette un "assaut ultime" contre les Etats-Unis et que si la Russie possédait la bombe atomique, elle "l'aurait déjà lâchée sur les Etats-Unis".

M. Bullitt a comparu comme témoin à l'enquête étudiant des plans en vue de déclarer le parti communiste hors-la-loi aux Etats-Unis. Il a recommandé avec insistance que les Etats-Unis gardent une bonne réserve de bombes atomiques.

D'autre part, le sénateur Claude Pepper (dém., Floride) a indiqué clairement qu'il est opposé à l'attitude diplomatique choisie par M. Truman.

La ville de Sillery indépendante de la Commission d'urbanisme

La commission d'urbanisme de Québec n'a plus juridiction sur la ville de Sillery, en vertu d'une décision prise hier midi par le comité des bills privés de l'Assemblée Législative que présidait M. Romulus Ducharme, député de Laviolette. Cette requête a été présentée, à la fin de l'étude du bill de Sillery, par l'avocat de cette municipalité, M. Victor Trépanier, et accordée presque sans discussion, malgré les protestations de Me Benoit Pelletier, qui représentait la ville de Québec.

Par le même bill, Sillery est passée de l'état de municipalité, de paroisse à celui de cité et elle sera désormais régie par la loi des cités et villes et par les amendements à sa charte adoptés ce matin.

A un certain moment, le premier ministre demanda au maire de Sillery, M. Roméo Paquet, et à l'avocat de la ville de Sillery, s'ils auraient objection à annexer Québec.

M. Trépanier: "Si Québec n'avait pas tant de taxes, nous n'aurions pas d'objection."

M. Wilfrid Samson: "Vous restez à Québec, vous?"

M. Trépanier: "Non, je demeure à Sillery maintenant. Je me suis sauvé."

La question de la commission d'urbanisme vint tout à fait à la fin du bill. M. Trépanier demanda au comité de soustraire la ville de Sillery à la juridiction de la commission d'urbanisme de Québec. Me Benoit Pelletier, avocat de la ville de Québec, s'objecta à ce qu'on change l'état de choses actuel. Il fit remarquer que la ville de Sillery n'est tenue qu'à faire approuver ses subdivisions de lots et le site de ses rues nouvelles.

"Il ne faut pas tout de même, dit M. Pelletier, que Sillery fasse des rues qui n'aboutiront pas à celles de Québec."

M. Duplessis: "Ce n'est jamais arrivé et cela n'arrivera pas avec un maire comme M. Paquet. Je suis allé visiter Sillery et je crois que Québec devrait prendre des leçons de Sillery.

M. Pelletier revint à la charge pour obtenir que le comité ne change rien à la juridiction de la commission d'urbanisme, quant à ce qui a trait à l'ouverture des rues.

M. Duplessis répondit que la ville de Québec a assez d'ouvrage sans se mêler maintenant des affaires de la ville de Sillery et la clause proposée en amendement fut adoptée. Il n'avait fallu que dix minutes pour régler le cas de Sillery.

Editeur décédé

New London, Conn., 25. (P.A.) Fred Allan Walker, ancien président du conseil d'administration du New-York Sun et pendant de longues années chef de l'association des éditeurs de New-York, est décédé aujourd'hui à sa résidence, à Hadlyme. Il était malade depuis plusieurs années. Il était âgée de 80 ans.

Entente abolie

Toronto, 25. (P.C.). La province d'Ontario a formellement aboli aujourd'hui l'entente fiscale du temps de guerre qu'elle avait conclue avec le gouvernement fédéral en 1943. L'annulation décrétée en vertu d'un arrêté ministériel, entrera en vigueur le 31 mars prochain, date à laquelle l'entente initiale devait expirer.

Le premier ministre Drew a déclaré aujourd'hui au cours d'une conférence de presse que "l'Ontario ne conclura pas de nouvelle entente fiscale avec Ottawa à moins que l'on ne tienne une autre conférence fédérale-provinciale à cet effet".

Jeunes artistes au Club Rotary

La dernière audition avant la semi-finale du concours "Le Rotary à la recherche du Talent" a été entendue hier midi au déjeuner hebdomadaire du club Rotary tenu au Château Frontenac sous la présidence de M. Gus. Seifert. M. Achille Rhéaume, président du comité chargé de l'organisation du concours, a présenté neuf jeunes artistes. Les épouses des membres du club assistaient à ce déjeuner auquel elles avaient été invitées en reconnaissance des services rendus par celles qui se sont dévouées à l'organisation et au succès de ce concours. Voici les artistes qui ont participé à cette épreuve éliminatoire : Mlles Jeannine Lachance, soprano, Françoise Montreuil, pianiste, Fernande Lussier, chanteuse, Rolande Leclerc, chanteuse, Gisèle Lamontagne, chanteuse, Louise Lasnier, pianiste et chanteuse, et MM. Roland Gosselin, basse, Claude Paquet, pianiste, et Pierre Boutet, jeune et brillant ténor.

La semi-finale aura lieu mardi, le 15 avril, au Palais Montcalm, et la finale se tiendra au cours des grandes assises du club Rotary, le 11 mai, dans la grande salle de bal du Château. Le 15 avril une cinquantaine de concurrents prendront part à la semi-finale alors que l'on choisira une vingtaine de candidats pour la grande finale.

Méprise de Melchior

Bloomington, Indiana, 25 (P. A.)— Lauritz Melchior, ténor de l'Opéra Métropolitaine, devait chanter hier soir à Bloomington, mais il ne put le faire.

Le concert dut être contremandé, non pas parce que le chanteur n'était pas rendu à Bloomington, mais bien parce qu'il s'était trompé d'Etat et qu'il avait pris la direction de Bloomington, Illinois.

Melchior téléphona hier soir aux autorités de l'université de Bloomington, Indiana, après que sa voiture se fût embourbée dans un banc de neige près de Joliet, Illinois, pour leur dire qu'il avait pris par erreur la route de l'autre ville du même nom. L'orchestre de 35 musiciens qui devait l'accompagner était cependant rendu hier soir au bon endroit. Son concert a été remis au 2 avril prochain.

POURQUOI LA GRECE A BESOIN D'AIDE: Ce groupe de famille est typique de nombreux autres à travers la Grèce aujourd'hui, où la population subvient à ses besoins par des moyens de fortune dans les maisons en ruines. La Croix-Rouge américaine continue d'assister la population par l'intermédiaire de la Croix-Rouge grecque, principalement en fournissant des vêtements et des médicaments. Pendant ce temps, le Congrès américain étudie l'opportunité de consacrer une somme de $400,000,000 à la restauration de la Grèce et de la Turquie. (Photo International News)

Election générale en Angleterre ?

Londres, 25 (PA) Des rumeurs persistantes, démenties dans les milieux officiels, veulent que le cabinet socialiste du premier ministre Attlee, devant une crise économique croissante, projette de dissoudre le Parlement et d'ordonner une nouvelle élection générale.

Ces rapports, qui ont été publiés surtout dans la presse conservatrice, ont été ridiculisés par un porte-parole du parti travailliste comme étant des "propos en l'air". Un porte-parole conservateur a toutefois déclaré que les chefs de ce parti "s'attendent de plus en plus" à la tenue de nouvelles élections.

Les rapports sont à l'effet que M. Attlee ordonnerait des élections pour l'an prochain, probablement à l'été.

Déposition du Dr Boyer acceptée comme preuve par le juge Lazure

Montréal, 25. (P.C.) Avocats de l'accusé et de la Couronne, au procès de Raymond Boyer, se sont entretenus à midi, entre les audiences de la Cour du Banc du Roi, sur certains passages de la déposition faite par l'accusé à la Commission royale d'enquête sur l'espionnage. Lecture ne doit pas être faite de ces parties de la déposition au jury.

Le juge Wilfrid Lazure, a accepté que cette déposition soit produite en tant que preuve, après que la défense s'y fut opposée.

Le jury reçut l'ordre de sortir de la salle d'audience pendant la longue discussion qui aboutit à cette décision du magistrat.

Lucien Gendron, C.R., avocat de Boyer, demanda que les passages en questions — (qu'il qualifie d'"illégaux") — de la déposition soient supprimés avant que le document fut lu au jury.

Me Mark Drouin, C.R., également avocat de Boyer, déclara que la déposition montre que l'accusé a été interrogé par l'inspecteur C. W. Harvison de la Gendarmerie Royale du Canada avant que le dit accusé témoigne devant la Commission.

Me F. Philippe Brais, C.R., et Me Antoine Rivard, C.R., procureur de la Couronne ont accepté de conférer avec ces avocats à propos des passages litigieux.

Alors le juge Lazure demanda une copie de la déposition afin qu'il puisse étudier le document pendant leurs délibérations.

La défense s'opposa à la production de la déposition complète alors que William Kenneth Campbell, secrétaire du juge en chef de la Cour suprême du Canada, et secrétaire de la Commission Royale, témoignait à titre de témoin à charge. M. Campbell avait produit des copies de décrets ministériels concernant la formation de la Commission.

Me Gendron s'opposa à ce que les preuves ayant déjà servi à la Commission Royale soient de nouveau utilisées.

M. Boyer, ancien membre du Conseil des recherches, est accusé d'avoir conspiré dans l'intention de faire parvenir des secrets d'Etat à la Russie.

Nouvel évêque sacré à Lyon

Lyon, 25. (AFP) Ce matin a eu lieu à l'église primatiale de Saint-Jean le sacre de Mgr Angel, supérieur général de l'Oeuvre du Prado, nommé évêque de Myrana et auxiliaire du cardinal Gerlier à Lyon.

La cérémonie s'est déroulée en présence du cardinal Suhard, archevêque de Paris, entouré des évêques des principales villes de France, et devant une assistance nombreuse.

Le cardinal Gerlier, Primat des Gaulles, assisté de Mgr Bornet, évêque d'Autumn, a donné la consécration épiscopale à Mgr Ancel.

Rapports attendus

Ottawa, 25. (P.C.) Le comité de la redistribution a décidé aujourd'hui que tous ses sous-comités devront présenter leur rapport avant le 22 avril sur les changements projetés dans les frontières des circonscriptions électorales fédérales, afin de fournir 10 sièges additionnels aux Communes. L'hon. C.-G. Power, président du comité, a suggéré de fixer un délai pour les rapports des sous-comités et de ne pas réunir le comité tant que les rapports ne seront pas prêts. Les Communes s'ajourneront du 2 au 14 avril à l'occasion de la fête de Pâques. On attend encore des rapports définis des sous-comités de la Nouvelle-Ecosse, du Québec, du Manitoba, de l'Ontario, de la Saskatchewan et de la Colombie canadienne. Les sous-comités du Québec, du Manitoba et de la Saskatchewan n'ont rien rapporté, si ce n'est que leur travail progresse.

Inondations en Allemagne

Baden Baden, Allemagne, 25. (A F P) Deux cents personnes ont été noyées dans une seule localité de la vallée de l'Oder, à l'est de Berlin où les inondations prennent des proportions catastrophiques.

Inauguration d'un hôpital

Ste-Anne-de-la-Pocatière (DNC) Une impressionnante cérémonie a marqué cette année à St-Eleuthère de Kamouraska, la fête de saint Joseph. A l'occasion de la célébration de la fête de leur saint patron les religieuses de St-Joseph de St-Vallier ont fait l'inauguration de leur nouvel hôpital, qui vient tout juste d'être terminé, et qui est placé sous le vocable de saint-Joseph.

Dès le matin, en présence d'une assistance émue et recueillie, M. le curé Léopold Plante, de St-Eleuthère, disait la première messe dans la chapelle de l'hôpital, où le bon Dieu venait d'être installé en permanence.

Dans l'après-midi, et par une température printanière, un groupe d'invités se réunissaient à l'hôpital vers 2 h. 30. Outre les religieuses de St-Joseph, on remarquait un nombreux clergé dont MM. les abbés Léopold Plante et Ernest Proulx, de St-Eleuthère; le Rév. P. Emile Journault, c.ss.r., curé d'Estcourt; et le Rév. P. J.-M. Ladouceur; M. l'abbé J.-C. Hudon, curé de St-Athanase; les Rév. Pères J.-A. Poulin, et Albert Desroches, des Clercs de St-Viateur de Sully; M. l'abbé L. Dion, représentant M. le curé de Rivière-Bleue et quelques autres. Une assistance nombreuse de laïques se pressait aussi dans les grands couloirs de l'institution, comprenant notamment les médecins de la région : M. le Dr Bouffard, de Rivière-Bleue; M. le Dr T. Ouellet, d'Estcourt, de même que M. le Dr R. Monette, tous attachés au nouvel hôpital.

Les invités furent reçus par la révérende Mère Supérieure, et par le surintendant de l'hôpital, M. le Dr Rodolphe Monette.

Aux invités réunis dans le grand parloir tout ensoleillé de l'institution, le Dr Monette souhaita la plus cordiale bienvenue. Le Dr Monette remercia et félicita les religieuses de St-Joseph de St-Vallier.

Tous les invités se répandirent ensuite dans l'hôpital pour une visite de toute l'institution, sous la conduite des médecins et des Dames religieuses. Situé en bordure d'un lac superbe, dans un magnifique paysage de montagnes, le nouvel hôpital est une construction toute moderne, bâtie en pierre et entièrement à l'épreuve du feu.

L'assistance s'est ensuite réunie en la chapelle pour le Salut du Très Saint Sacrement, officié par le Rév. P. Journault. Le chant fut fait par les Dames religieuses.

Un goûter réunit tout le monde dans la grande salle de la communauté; après quoi le Rév. P. Journault, M. l'abbé Hudon, le Rév. P. Poulin et M. le curé Plante se firent les interprètes de leurs paroissiens et de leur communauté respective pour offrir aux RR. SS. de St-Joseph ainsi qu'au réalisateur de cette entreprise, M. le Dr Monette, leurs sincères félicitations, leurs voeux de succès et l'assurance de leur collaboration.

L'hôpital St-Joseph du Lac, commencé à l'automne de 1945, par la communauté des Soeurs de St-Joseph de St-Vallier, de Québec, grâce à l'assistance du ministère provincial de la Santé, sera achevé d'ici quelques jours et pourra commencer à recevoir des malades.

La bénédiction officielle du nouvel hôpital aura lieu à la fin de juin ou au début de juillet.

Sacre d'une évêque catholique à Détroit

Détroit, 25 (P. A.) — Allen-J. Babcock, âgé de 48 ans, natif de Bad Axe (Michigan), a été sacré évêque auxiliaire de Détroit au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée aujourd'hui à l'église du Saint-Sacrement. Le cardinal Edward Mooney, assisté par NN. SS. les évêques S. Woznicki, de Détroit et William-F. Murphy, de Saginaw, a officié. C'est la quatrième cérémonie du genre qui ait jamais eu lieu à Détroit. Environ 25 princes de l'Eglise et un grand nombre de membres du clergé, pour la plupart amis et collaborateurs du nouvel évêque, ont assisté à la cérémonie.

Londres achète du poisson des Russes

Londres, 25 (P. C.) — Le ministre de l'Alimentation, M. Strachey, a déclaré aux journalistes que l'Angleterre a acheté 150,000 caisses de saumon et 25,000 caisses de crabes à la Russie. Il a ajouté que la transaction ne fera aucun tort aux fournisseurs habituels des Iles britanniques, Canada et autres pays riches en poisson. Il se peut que les importations de poisson russe augmentent étant donné que l'U. R. S. S., a acquis des droits de pêche dans certaines zones autrefois dévolues aux pêcheurs japonais.

Les Russes prêts à quitter Dairen

Washington, 25 (P. A.) — La Russie a avisé les Etats-Unis qu'elle est prête à prendre "les mesures appropriées" en vue d'adopter une entente qui donnerait à la Chine le contrôle du port de Dairen, en Mandchourie. C'est ce que le secrétariat d'Etat a annoncé aujourd'hui.

L'avis des Soviets est venu à la suite d'une note envoyée par les Etats-Unis à Moscou et à Nankin et dans laquelle le gouvernement américain exprimait l'espoir que la situation "non satisfaisante" qui prévalait à Dairen pourrait être réglée bientôt.

Allemands mécontents

Wuppertal, Allemagne, 25. (AFP) Quarante mille personnes ont manifesté ce matin à Wuppertal devant le quartier général britannique.

Une grève générale, y compris les services publics, a été déclenchée.

Les tournois de bridge-contrat

Les tournois hebdomadaires de bridge-duplicata vont reprendre chez les Chevaliers de Colomb, à leur grande salle du chemin Ste-Foy, ce soir, avec plus d'activité encore depuis le succès du grand Tournoi National de l'Est du Canada qui s'est tenu sous leurs auspices, au Château Frontenac. A cette occasion, les organisateurs remettront au meilleur bridgeur et à la meilleure bridgeuse de Québec, qui se sont qualifiés au tournoi national les trophées qui leur ont été attribués à la suite des points qu'ils ont accumulés et du pourcentage qu'ils ont mérité. L'événement ne manquera point d'attirer tous les amateurs de bridge de la ville.

Ces deux trophées, qui sont donnés l'un par M. C.-E. Lapierre, gérant du magasin Kresge, et l'autre par M. Maurice Côté, gérant de la Dominion Life, seront disputés chaque année, au cours des séances du tournoi national qui devient un événement annuel permanent pour les bridgeurs de Québec.

Mercredi soir, un tournoi régulier aura lieu, et les prix consisteront non plus en un montant d'argent décerné aux vainqueurs, mais en des objets d'une valeur d'au moins $10 qui seront distribués parmi ceux et celles qui se classeront au premier rang. Il y aura également attribution de points de maître, selon les règlements établis par la Ligue de Bridge-Contrat d'Amérique.

POUR METTRE FIN À VOTRE CALVITIE!

Voyez ce qu'on dit du nouveau et merveilleux traitement Hexonicin

Maintes lettres font l'éloge d'Hexonicin pour le cuir chevelu. "Les cheveux repoussent : j'en suis la preuve" dit un témoignage. "De nouveaux cheveux recouvrent toute ma tête" déclare un autre. On n'en finirait plus de citer ces lettres

Si vous êtes chauve, si vos cheveux s'éclaircissent, procurez-vous sans tarder un pot d'Hexonicin pour le cuir chevelu. Homme ou femme, vos cheveux peuvent aussi repousser. Si Hexonicin ne vous donne pas de résultats, on vous rendra promptement votre argent.

Commandez un pot d'Hexonicin au magasin à rayons ou à la pharmacie, ou envoyez un chèque ou mandat-poste de $5.00 à Hexonicin (Canada) Limited, 216 Ave. Ossington, Toronto.

Prix : $5.00 le pot

HEXONICIN SCALP PREPARATION

A12F

Distribué aux E.-U., par Hexonicin Inc., Beverly, Mass.

ATTENTION

Nous avons un assortiment considérable de bouteilles, pots et capsules, etc., pour pharmaciens en gros et fabricants de cosmétiques, parfums, conserves, eau de Javel, et toutes nouveautés en verrerie.

Notre représentant, M. Léo Deschamps, se fera un plaisir de recevoir les visiteurs, ainsi que toutes demandes de renseignements. Il sera au Château-Frontenac, chambre 2502, aujourd'hui mercredi et demain jeudi 26 et 27 mars.

BROWN'S BOTTLE EXCHANGE Inc.

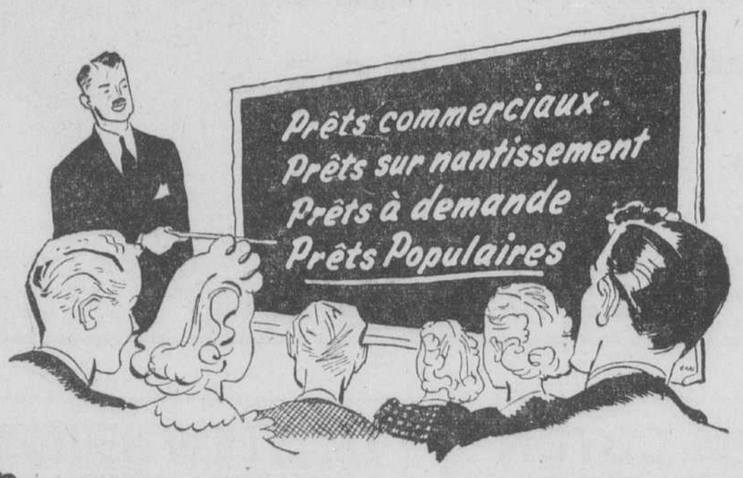

Qu'est-ce qu'un Prêt Populaire?

● "Les prêts commerciaux, les prêts sur nantissement et les prêts à demande se font tous contre une garantie quelconque. Celle-ci peut consister en marchandises, polices d'assurance, actions, obligations ou autres valeurs négociables.

"Mais les Prêts Populaires ont pour base la réputation de l'emprunteur et la régularité de ses gains ou autres revenus".

Depuis près de dix ans, cette Banque consent des Prêts Populaires. De fait, elle fut la première banque canadienne à débuter dans ce domaine. L'on peut obtenir de tels prêts, par exemple, pour pourvoir aux:

Taxes	Paiements sur maisons et hypothèques
Traitements médicaux et dentaires	Cours d'études
Améliorations à l'habitation	Dépenses imprévues et autres

Remboursement par dépôts mensuels

Une police d'assurance-vie détenue par la Banque et dont les primes sont acquittées par elle couvre tous les prêts en règle.

Toute demande de Prêt Populaire peut être adressée à n'importe quelle succursale de

699F

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

2 succursales à Québec

Liniment SLOAN

BON POUR LES RHUMES DE POITRINE

TAPOTEZ-EN SIMPLEMENT!

TRÈS EFFICACE

PRÉPARÉ SPÉCIALEMENT POUR NOTRE CLIMAT CANADIEN

ÉRUPTIONS

Pour aider à soulager et à chasser rapidement l'irritation, employez les

SAVON et ONGUENT CUTICURA

MÈRES! Essayez l'Huile Cuticura pour Bébé. Excellente contre l'éruption causée par les couches, l'irritation cutanée.

Nos missions sur les ondes

CKCV

CE SOIR -- 8 h. 45 à 9 h. 00

écoutez

"La Chine, les Chinois et nous..."

(causerie missionnaire)

"MANGER À DES HEURES INDUES ME DÉTRAQUA L'ESTOMAC..."

dit Percy Burdett, Artiste de Radio-Canada à Winnipeg.

1. "Jouer à la radio signifie des repas au vol à toutes heures— résultant, un estomac détraqué."

2. "Quand je vis notre tambour se préparer un Bromo-Seltzer j'en ai essayé un aussi—et fus promptement soulagé."

3. "C'est bon de savoir que Bromo-Seltzer non seulement calme le mal de tête, mais aide à rétablir l'estomac dérangé."

Tous les gens à la page prennent Bromo-Seltzer parce qu'il agit de 3 façons: 1. Soulage le mal de tête. 2. Calme les nerfs agités. 3. Aide à rétablir l'estomac dérangé. Demandez Bromo-Seltzer à votre pharmacien aujourd'hui—facile à mélanger, agréable au goût.

BROMO-SELTZER SOULAGE LE MAL DE TÊTE DE 3 FAÇONS

477F

—M. Gagnon prévoit

(Suite de la page 3)

cours des prochains mois de trouver une solution satisfaisante aux deux problèmes financiers très importants qui nous avaient été laissés par l'administration libérale, soit celui de la Montreal Light Heat and Power et celui des dettes des commissions scolaires.

Dans le premier cas, des procédures malheureuses ont entravé le travail du comité d'arbitrage. Cependant, les négociations actuelles permettront, nous l'espérons, de régler équitablement le problème. J'ai de plus, la satisfaction de souligner que les membres de l'Hydro-Québec ont pu réduire à date la dette obligataire de la Montreal Light Heat and Power assumée le 1d avril 1944, par l'ancienne administration. Cette dette a été diminuée de $28,000,000 et le service de la dette de $2,200,000. Pour arriver à ce résultat, l'Hydro-Québec a racheté une partie des anciennes obligations de la Montreal Light Heat and Power, dont le taux moyen d'intérêt était de 4.13. Ce taux moyen se trouve réduit à 3.37%.

Pour ce qui est de la dette des commissions scolaires, je suis heureux de dire qu'avant la fin de l'exercice le gouvernement aura remboursé tous les emprunts banquaires des trois principales commissions scolaires de la province, soit celle de Québec et les commissions catholiques et protestante de Montréal.

La Commission municipale, étudie actuellement le problème des dettes obligataires des commissions scolaires et il est à espérer qu'au début de la prochaine année financière, le problème sera définitivement réglé.

LES RELATIONS FEDERALES

M. Gagnon traite ensuite des relations financières du fédéral avec la province de Québec pour attaquer l'entente de 1942. Il a dit à ce sujet :

"Ne pouvons-nous pas affirmer que l'entente de 1942, effectuée par le gouvernement libéral, était contraire à l'esprit du pacte fédératif, puisqu'elle assurait au gouvernement fédéral l'exclusivité des principales sources directes de revenus. Je me réjouis du fait que cette convention, contraire aux intérêts de la province, sera terminée, lundi prochain.

Quelles en ont été les conséquences ? Durant les années 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947 , le gouvernement fédéral a perçu, grâce aux sources de taxation cédées en 1942 dans la seule province de Québec, une somme de plus de deux milliards, soit plus exactement $2,-258,381,000, et il n'a donné en compensation, pour la même période, à notre province qu'une somme d'environ cent millions, soit $102,930,-372.80.

Voici un tableau qui va nous faire voir, pour chacune des années de la durée de l'entente, le montant perçu par le gouvernement fédéral dans la province de Québec, à même les sources de revenus cédées et le montant donné chaque année par le gouvernement fédéral en compensation à notre province :

Année	Retiré dans la province de Québec	Versé à la province de Québec (en mille dollars)
1942	188,206	1,414
1943	420,676	20,095
1944	477,803	20,317
1945	426,980	20,370
1946	398,216	20,199
1947	346,500	20,586
TOTAL	$2,258,381	$102,931

La province de Québec a donc reçu le vingtième des impôts qu'elle avait cédés. Pour mesurer toute l'importance du sacrifice consenti en 1942, nous pouvons dire que si la province de Québec avait perçu durant la seule année de 1944 les droits qu'elle avait cédés au gouvernement fédéral, la somme de $478,-000,000, elle aurait d'un seul coup pu éteindre toute sa dette nette au 31 mars 1945, soit le somme de $308,242,000 et il lui serait resté un excédent de plus de $150,000,000.

Je me rappelle encore que les membres de l'Opposition ont soutenu que la province avait réalisé un marché avantageux, puisque le gouvernement devait retirer annuellement la somme de $20,500,000. Ce subside n'était en réalité que la monnaie de plomb de l'esclavage. D'ailleurs, les ministres fédéraux, amis et alliés de l'Opposition libérale, se sont chargés de démontrer eux-mêmes à la population de la province que l'ancien gouvernement provincial avait conclu un véritable marché de dupes. En effet, le gouvernement d'Ottawa offrait l'an dernier à la province pour la cession des mêmes impôts, une somme approximative de $56,000,000. L'entente signée en 1942 n'était qu'une entente temporaire et celle qui a été offerte aux provinces l'an dernier est encore, du moins officiellement, une entente temporaire.

Pour mieux comprendre la politique actuelle du gouvernement fédéral, il est nécessaire, je crois, de faire un bref retour en arrière et d'examiner son attidude à l'égard des provinces au cours de la dernière décade.

1o—L'offensive de 1939 :

En 1937, à la suite de la crise économique, le gouvernement fédéral nomma la commission Rowell-Sirois qui reçut pour mandat d'enquêter sur les relations financières entre les provinces et le gouvernement fédéral. Le rapport de cette commission suggère que les provinces abandonnent au pouvoir central leurs droits de taxation sur le revenu des particuliers, sur les profits et le capital des corporations ainsi que les impôts sur les successions et les subsides prévus par la constitution. En guise de compensation, le gouvernement fédéral devait prendre à son compte les dépenses de chômage, qui n'existait plus, les charges du service de la dette à cette époque et il offrait de payer à certaines provinces une subvention annuelle. Le gouvernement fédéral devait également améliorer certaines de ses lois sociales. Si nous ajoutons à la subvention promise, le coût du service de la dette qui devait être assumé par le gouvernement fédéral, nous arrivons au résultat suivant :

Provinces	Evaluation des offres du rapport Rowell-Sirois	Per capita
Prov. de Québec	20,346,000	6.11
I. du P.-E.	1,270,000	13.36
N.-Ecosse	4,343,000	7.51
N.-Brunswick	5,355,000	11.71
Ontario	25,682,000	6.78
Manitoba	6,176,000	8.46
Saskatchewan	10,377,000	11.58
Alberta	6,250,000	7.85
C. Canadienne	7,414,000	9.06
TOTAL	87,213,000	
Moyenne :		7.59

Cette entente devait être permanente, mais le gouvernement fédéral assumait l'obligation d'améliorer ses services sociaux. Le plan Rowell-Sirois échoua, grâce à la ténacité de MM. Hepburn, Aberhart et Pattulo.

2o—L'offensive de 1942

Sous la menace de représailles de la part du gouvernement fédéral, à la suite de l'échec de la conférence destinée à mettre en vigueur les recommandations du rapport Rowell-Sirois, les provinces signèrent un accord pour la durée de la guerre. C'est l'entente de 1942, en vertu de laquelle les provinces consentaient à laisser entière liberté au gouvernement fédéral dans les principaux champs de taxation pour recevoir, en retour, un subside total annuel de $84,327,643,90. La province de Québec pour sa part recevait un subside annuel de $20,500,000. Elle acceptait le même sacrifice qu'exigeait d'elle le rapport Rowell-Sirois, avec la différence que l'accord était temporaire, que les provinces conservaient les subsides prévus par la constitution et qu'en théorie, elles ne cédaient pas l'impôt sur les successions. L'entente permet au gouvernement fédéral de verser des subventions légèrement moindres que celles prévues par le rapport Rowell-Sirois.

Cependant, le gouvernement fédéral envahissait en même temps, sept autres champs provinciaux de taxation : 1o—les successions, 2o—la gazoline, 3o—les amusements, 4°—l'électricité, 5°—les transferts d'action, 6°—les paris mutuels, 7°—les messages téléphoniques et télégraphiques. Ces taxes mineures ont permis au gouvernement de faire payer, chaque année, aux contribuables du Canada depuis 1942, une somme additionnelle de $65,000,000. Dans tous ces domaines, c'est le gouvernement fédéral qui a créé la double taxation et c'est lui qui persiste à la maintenir au détriment des droits provinciaux.

3o—L'offensive de 1945-46

Le gouvernement fédéral avait jusque là échoué dans ses tentatives de s'emparer d'une façon permanente des principales sources de revenus des provinces. Il avait invoqué en vain la nécessité de l'effort de guerre. Au mois d'août 1945, il trouva le prétexte de la reconstruction pour remettre devant les provinces des propositions relativement semblables à celles du rapport Rowell-Sirois.

Sous le prétexte de faire face à ses obligations d'après-guerre, le gouvernement fédéral tenta de s'assurer d'une façon permanente les avantages temporaires que lui avait valus l'entente de 1942. Au point de vue fiscal, les propositions fédérales de 1945 étaient semblables aux recommandations du rapport Rowell-Sirois, mais le gouvernement fédéral, au lieu de prendre à sa charge en guise de compensation, la dette des provinces avec en plus dans certains cas, le paiement d'une subvention, offrait aux provinces une subvention minimum de $12 par tête basée sur la population de 1941 et sur un revenu national de $3,000,-000,000.

Si l'on considère que les droits de succession rapportent une somme de $25,000,000 environ aux provinces et que les subsides prévus par la constitution s'élèvent à $14,000,000, nous constatons que les offres du mois d'août 1945 sont d'à peine $15,000,000 supérieures aux subventions prévues en vertu de l'entente de 1942.

Lorsque les représentants des provinces et du gouvernement fédéral se réunirent de nouveau, en janvier 1946, le gouvernement fédéral modifia ses propositions du mois d'août et offrit une subvention per capita de $15, au lieu de $12, subvention basée sur la population de 1942, au lieu de la population de 1941. Il prit également comme base de ces nouvelles propositions le revenu national de 1942, au lieu du revenu national de 1941. La différence entre les propositions du mois d'août 1945 et les propositions du mois de janvier 1946, qui indiquait en apparence une augmentation du minimum de $3.00 par tête, ne comportait en réalité qu'une augmentation de $0.45 par tête, parce que les chiffres de base avaient été changés.

4o—L'offensive des ententes séparées

Devant l'échec de la conférence fédérale-provinciale de 1945-46, les autorités fédérales abandonnèrent les négociations générales pour entreprendre des négociations avec chacune des provinces disposées à signer une entente sur la base de $15.00 par tête. L'Ile du Prince-Edouard, le Manitoba, la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick en vinrent, selon les apparences, à une entente avec les autorités fédérales. La Colombie canadienne négocia à son tour et obtint des avantages plus considérables que les autres provinces. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick dénonça alors les procédés du gouvernement fédéral, et ce dernier fit aux provinces canadiennes une double proposition et il modifia pour une troisième fois la base de calcul de la subvention. La première proposition était basée sur la population et la production nationale de 1942. Elle était présentée sous deux formes différentes, sous deux modalités au choix des provinces.

Sous l'une des modalités, le gouvernement fédéral offrait un montant per capita de $12.75 plus 50% du montant qu'il payait aux provinces en vertu de l'entente de 1942. Cette offre n'annulait pas les subsides statutaires.

Sous l'autre modalité, le gouvernement fédéral renouvelait son offre de subvention de $15 par tête basée sur la production nationale et la population de 1942. Cette seconde offre n'annulait pas non plus les subsides statutaires.

En résumé, en vertu de la première proposition fédérale, Québec recevait moins per capita que toutes les autres provinces. En vertu de la seconde, Ontario à son tour recevait moins et Québec, trois centins de plus par tête.

Il est intéressant de comparer ces subsides per capita avec la productivité des principales sources provinciales de taxation cédées au gouvernement fédéral pour la durée de la guerre.

Voici un tableau donnant le total des revenus du gouvernement fédéral en 1944, provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers et des corporations, ainsi que l'impôt sur les successions :

		Per capita
Québec	482,092,011	144.69
I. du P.-E.	2,198,757	23.13
N.-Ecosse	41,789,870	72.30
N.-Brunswick	26,140,352	57.15
Ontario	765,603,934	202.13
Manitoba	63,116,743	86.49
Saskatchewan	18,576,787	20.73
Alberta	47,942,803	60.22
C. Canadienne	155,647,537	190.31
TOTAL	1,603,108,794	

Suivant un tableau statistique cité dans le discours sur le budget du Trésorier de la province d'Ontario, le gouvernement fédéral proposerait de payer une rente annuelle aux provinces, en retour des sacrifices consentis par ces dernières. C'est ainsi que la province de Québec recevrait une somme de $15.26 pour chaque montant de $100 cédé au gouvernement fédéral.

A la suite de ces offres, le gouvernement fédéral commença avec un certain nombre de gouvernements provinciaux pris individuellement le plus odieux marchandage dont fassent mention les annales de l'histoire canadienne. Certaines provinces de l'Ouest furent invitées à accepter les propositions fédérales moyennant remise d'une partie de leur dette qui se trouvait détenue par la Banque du Canada.

UNE ENTENTE UTILE

L'honorable M. Gagnon cite ensuite de nombreuses déclarations d'hommes publics, et un article éditorial du "Soleil" pour appuyer la façon d'agir du gouvernement de Québec refusant les propositions d'Ottawa. Il conclut que la politique actuelle du gouvernement fédéral est contraire à l'esprit de la Confédération. M. Gagnon déclare ensuite que grâce à "la valeureuse et fière attitude du chef de l'Union nationale, le gouvernement de la province n'a jamais consenti à vendre les droits de la province."

Cependant, le trésorier provincial admet qu'une entente entre les provinces et le fédéral qui délimiterait d'une façon juste, claire et précise les champs de taxation de chaque juridiction serait utile et bienfaisante.

Il ajoute que le fédéral n'offrait que de vagues projets de sécurité sociale en retour de ce qu'il demandait aux provinces. Mais l'Union nationale n'a pas attendu les appoints d'Ottawa pour payer des pensions de vieillesse, aux aveugles et aux mères nécessiteuses.

De plus, c'est encore l'Union nationale qui a comblé vis-à-vis les mères nécessiteuses de la province, l'injustice faite aux familles nombreuses par la loi fédérale sur les allocations familiales, et du 1er septembre 1945 au 31 mars 1947, le gouvernement de l'Union nationale a dépensé pour combler ces allocations, une somme totale de $495,920.92.

Depuis la mise en vigueur de ces trois lois jusqu'au 28 février 1947, soit en l'espace de près de dix ans, le gouvernement provincial a payé pour appliquer ces lois des secours pour une somme de $151,390,250.34. Au cours de l'année 1946, le gouvernement a dépensé en vertu de ces trois lois, soit pour les pensions de vieillesse, les pensions aux aveugles, les allocations aux mères nécessiteuses, la somme de $20,-066,649.94, alors que l'administration libérale avait dépensé annuellement en vertu des mêmes lois les sommes de 13, 9, 12, 13 et 15 millions. Le montant de près de 20 millions, dépensé en 1946, dépasse de 5 millions la plus forte année de l'administration libérale.

M. Gagnon rappelle ensuite que la province de Québec a prêté $54,-892,540 aux cultivateurs, en 10 ans. Le trésorier provincial analyse ensuite les chiffres du budget pour 1947-48, comme suit :

L'ANNEE 1947-48

En ce qui concerne l'année 1947-48, je tiens tout d'abord à attirer l'attention des membres de la Chambre sur les surplus qui résulteront des opérations de l'année. Le surplus au compte ordinaire s'élèvera à $28,645,-714 et à même ce surplus, des dépenses imputables au capital, seront effectuées pour un montant de $19,-055,350, laissant un surplus global de $9,590,364. Pour la troisième année consécutive, l'Union Nationale réalisera un surplus sur toutes ses dépenses. Pour la troisième année consécutive également, le gouvernement prévoit une diminution imposante de la dette nette de la province. L'Union Nationale réduit ainsi les charges des contribuables, afin de permettre au gouvernement de faire face aux obligations de l'avenir.

Je tiens à signaler le caractère exceptionnel du surplus global de l'anée prochaine ; celui-ci est en effet imputable au fait que, dès le début de l'exercice, le gouvernement fédéral remboursera à la province une somme de $20,586,074.56 qui représente les arrérages de taxes laissés au gouvernement fédéral, sans intérêt, par l'ancienne administration, en vertu de l'entente de 1942.

Quelques explications s'imposent sur le fonds d'éducation. Il y a lieu de s'attendre à ce que les revenus du fonds d'éducation s'élèvent pour la présente année à $14,000,000 et, compte tenu des amendements à la loi adpotée à la présente session de la Législature, pour l'année prochaine à environ $14,500,00.

Des dépenses au montant de $8,-000,000 sont prévues pour la présente année et en 1947-48 les disponibilités du fonds d'éducation s'élèvent à $14,000,000.

TAXES RETABLIES

La fin de l'entente financière de 1942 oblige le gouvernement à opérer certaines modifications dans son régime fiscal. Par suite de cette entente, le gouvernement provincial avait discontinué, au profit de l'Etat fédéral, de percevoir l'impôt sur le revenu des particuliers et l'impôt sur le capital et les profits des corporations. Le gouvernement provincial rétablira l'impôt sur le capital et sur les profits des corporations. Sans renoncer à son droit d'impôt sur le revenu des particuliers, le gouvernement de la province juge qu'il est sage, à l'heure actuelle de ne pas le rétablir. Il se trouve donc à abolir par le fait même l'impôt provincial sur le revenu des particuliers qui avait été établi par l'ancien Trésorier en 1940. Si le gouvernement a jugé bon de ne pas rétablir cet impôt, cela ne veut pas dire, et j'insiste là-dessus, qu'il renonce à son droit de priorité sur le revenu des particuliers. Il est tout simplement d'avis que l'excellence de la situation financière actuelle de la province ne place pas le gouvernement dans l'obligation de puiser à cette source de revenus.

D'ailleurs, du 1er avril 1941 au 31 mars 1947, les contribuables de la province ont versé au fisc fédéral en impôt sur le revenu des particuliers seulement, plus de un milliard de dollars, à l'exclusion de l'impôt sur le revenu des sociétés et l'impôt sur les surplus de bénéfices. Le gouvernement considère que le niveau de l'impôt fédéral sur le revenu est encore beaucoup trop élevé pour la moyenne de la population et il ne veut pas, en rétablissant la loi de 1940, imposer une charge nouvelle aux contribuables déjà surchargés.

En rétablissant l'impôt sur les profits et le capital des corporations, le gouvernement ne fait que rétablir une taxe qui existait avant l'entente et qui appartient de droit aux provinces.

Le seul changement apporté dans le rétablissement de la loi d'impôt sur les corporations consiste à porter de 5 p. 100 à 7 p. 100 le taux de la taxe sur les profits. D'ailleurs, le gouvernement fédéral en vertu de l'entente de 1942, avait promis de réduire de 10 p. cent son impôt sur les corporations, afin de permettre aux provinces de remettre leurs lois en vigueur. La nouvelle loi n'affectera en rien les profits des corporations pour l'année 1946, mais elle prévoit le paiement de l'impôt en deux versements semi-annuels.

En plus, le gouvernement provincial continuera de percevoir la taxe de $0.07 par gallon de gazoline, taxe qui était perçue au cours des dernières années fiscales, par le gouvernement fédéral. Cette décision n'augmente donc pas le fardeau du contribuable. La mesure était nécessaire par suite de l'augmentation des obligations du gouvernement dans le domaine de la voirie dont les dépenses figurent d'ailleurs, non seulement au budget de la voirie, mais également à ceux de la colonisation et des travaux publics.

LA POLITIQUE DE L'U. N.

La première administration de l'Union Nationale a permis à la province de Québec de créer de nouvelles mesures de sécurité sociale et d'améliorer celles déjà existantes et de modifier l'inspiration de sa législation. Au cours de son administration actuelle, grâce à la sagesse du Premier Ministre, grâce à l'amour qu'il porte à ses compatriotes, l'Union Nationale s'est attaquée entre autres, au problème du développement économique de notre province et c'est ce désir d'augmenter ce développement qui explique dans une très large mesure l'augmentation de nos dépenses.

L'EDUCATION, UN PLACEMENT

Dans le domaine de l'éducation, il convient d'ajouter aux chiffres des dépenses prévues pour le département de l'Instruction Publique où les prévisions budgétaires sont de $4,508,020, la somme d $6,630,000, qui sera prélevée sur le fonds d'éducation.

D'autre part, à la suite de la distribution à travers les budgets de divers départements des crédits pour l'éducation, ce total de $11,138,020 ne représente que le tiers des sommes qui seront directement ou indirectement consacrées, l'an prochain, au développement de l'industrie à ses divers degrés.

Le tableau suivant nous donne le détail de ces crédits :

Agriculture	989,600
Colonisation	4,000
Bien-être social et de la jeunesse	5,528,850
Industrie et commerce	23,000
Instruction Publique	11,138,020
Mines	170,000
Pêcheries	55,000
Santé	200,000
Secrétariat	2,521,900
Terres et forêts	176,000
Fonds d'éducation	14,000,000
TOTAL	$34,806,370

Ainsi donc, pour 1947-48, la province mettra plus de 34 millions à la disposition des départements pour les fins de l'Instruction publique dans la province, soit une augmentation de 677.8% sur les chiffres de 1933.

Au budget de l'agriculture sont inscrits les crédits prévus pour les vingt-six institutions d'enseignement agricole. Ces chiffres ne comprennent pas les sommes que le département se propose de consacrer à l'économie domestique, bien que cette initiative ait un caractère éducatif bien marqué.

Le nouveau ministère du Bien-être social et de la Jeunesse contrôle tout l'enseignement technique et spécialisé, administre la loi pour faciliter l'établissement des jeunes et en conséquence, est chargé de l'octroi des bourses aux étudiants de la province. Sous son contrôle tombent également les écoles de réforme et d'industrie pour lesquelles des crédits beaucoup plus importants sont envisagés pour les prochaines années.

Pour les huit écoles techniques, ainsi que les trente-sept écoles d'arts et métiers réparties à travers toutes les régions de la province, le budget prévoit des crédits s'élevant à $4,091,950, y compris des dépenses imputables au capital, sans compter les sommes qui seront corrélativement consacrées à ces mêmes objets par les autorités fédérales.

Au budget du département des Mines figurent les crédits pour l'Ecole des Mines et l'Ecole de Génie Electrique, ainsi que pour des bourses d'études pour les étudiants qui se préparent au génie minier ou qui suivent des cours de minéralogie.

Le budget du département de la Santé comporte des crédits pour un montant total de $200,000 pour des bourses d'étude. Il comprend une subvention pour l'Ecole d'Hygiène affiliée à l'Université de Montréal.

Le budget du Secrétariat de la province alimente l'enseignement supérieur et notamment les universités de la province pour une somme totale de $2,140,000, y compris les écoles supérieures affiliées, alors que l'enseignement des beaux-arts et de la musique coûte $365,000.

Des crédits moins importants figurent encore pour des fins éducatives aux budgets des départements de la Colonisation, de l'Industrie et du Commerce, des Pêcheries et des Terres et Forêts.

M. Gagnon parle ensuite de la santé publique, où le gouvernement augmente les crédits de $9,650,000 l'an dernier à $12,691,150 cette année. Il note, comme le faisait récemment le ministre de la Santé, que le gouvernement a entrepris un vaste programme de construction d'hôpitaux et de sanatoriums dans la province, puis il traite des questions des ressources naturelles, des mines et des forces hydrauliques. Il note avec satisfaction l'expansion industrielle de la province de Québec, et rappelle l'oeuvre de l'électrification rurale.

Dans sa péroraison, le trésorier provincial a promis que sous la direction du chef de l'Union nationale, l'honorable Maurice Duplessis, le gouvernement défendra avec énergie les droits et les prérogatives de l'Etat provincial.

L'honorable J.-A. Mathewson, député de Notre-Dame de Grâces, critique financier de l'opposition, a ajourné le débat.

—Tout le bois des forêts

(Suite de la page 3)

un jour ou l'autre de très mauvais fruits".

M. E.-C. Lawn, député de Pontiac, est d'avis que la définition du bois ouvré n'est pas assez claire dans la loi. Il regrette que le gouvernement se donne le droit de donner des permis pour échapper à la loi. Si les compagnies se conduisent bien, elles auront le permis d'échapper à la loi. Autrement elles devront s'y conformer.

M. André Laurendeau, député de Laurier, toruve que le principe posé par la loi est excellent mais qu'il y a une porte dangereusement ouverte à la clause 2. Cette clause est un instrument beaucoup trop utile pour le parti au pouvoir et elle peut permettre de desservir la province au lieu de la servir. M. Laurendeau affirme qu'il a peur que par cette clause les effets pratiques de la loi s'évanouissent.

M. René Chaloult, député du comté de Québec, loue le gouvernement de son intention mais il craint lui aussi qu'il y ait de l'arbitraire quand il s'agira d'exempter des compagnies. On devrait dire dans quelles conditions exactes on permettra à une compagnie de se soustraire à la loi. Il ajoute que si le gouvernement ne se rend pas à cette suggestion il se verra dans l'obligation de voter contre cette loi, en troisième lecture.

M. Henri Drouin, député libéral d'Abitibi-est, affirme ensuite que d'après ce qui se passe dans l'Abitibi, personne ne peut avoir confiance aux bonnes intentions du gouvernement. Il allègue que dans son coin de pays ceux qui veulent avoir des permis de coupe doivent passer par les organisateurs de l'Union Nationale et leur verser des centaines et des milliers de dollars de "graft". "Je n'ai pas peur de porter ces accusations, dit-il, car je sais se dont je parle. C'est le même gouvernement qui veut aujourd'hui contrôler davantage le commerce de bois".

Le député fait un plaidoyer en faveur du développement du nord québecois en s'objectant catégoriquement au principe du bill. Il est d'avis que cette mesure va perdre à l'Abitibi sa meilleure clientèle forestière.

L'hon. Jos. Francoeur ajouta quelques remarques pour s'élever contre le principe du bill et l'hon. J.-A. Mathewson, qui parla ensuite, proposa l'ajournement du débat.

A BEAUPORT

Office

Dimanche prochain, à cause de la bénédiction des Rameaux, la grand'messe commencera à 9 h. 30 au lieu de 10 heures.

Décédé

M. l'abbé Edgar Dion, ancien vicaire, a eu la douleur de perdre son père décédé en fin de semaine à l'âge de 71 ans.

Quête

Les zélateurs feront la quête à domicile dimanche prochain au lieu du jour de Pâques pour notre salle paroissiale.

Reunion

Mardi soir, à l'Académie Ste-Marie, il y aura une réunion de la St-Jean-Baptiste à l'Académie Ste-Marie à 8 h. 15. M. Ls-A. Pouliot sera le conférencier.

Ligue

La rumeur nous apprend que des personnes intéressées demeurant sur le Plateau de Beauport auraient songé à la formation d'une ligue de citoyens dans les limites de notre ville.

Feu Mlle Cécile Lebel

Cabano, (D.N.C.) — Mlle Cécile Lebel, fille de M. et Mme Jules Lebel, contremaitre de Cabano, est décédée à l'âge de 30 ans, après une longue maladie. Elle laisse pour la pleurer, outre son père et sa mère, deux frères: Maurice et Gérard; cinq soeurs: Mmes Doris Bouchet, (Fernande) Roméo Morin, (Gilberte) Yvette, Thérèse et Carmelle.

Le service et la sépulture ont eu lieu à Cabano, au milieu de nombreux parents et amis.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Mlle Maria Poitras décédée à 70 ans

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mlle Maria Poitras, de la paroisse de St-Jean-Baptiste de Québec, survenue hier, à l'âge de 70 ans et 4 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte ses frères, MM. Wilfrid, Gaudias, Arthur, Elzéar et Joseph Poitras; ses belles-soeurs, Mmes Gaudias et Joseph Poitras; ses nièces, Mme Antonio Thibault, Mlles Graziella, Marie-Paule, Jeannine et Fernande Poitras, Mmes Charles Veilleux, Henri Savard et Albert Bélanger, Mme Roméo Poitras et Mlles Simonne et Colette Poitras; ses neveux, Roméo, Gaston, Raymond, Jean-Paul et Roger Poitras, Charles Veilleux, Henri Savard, Albert Bélanger et Antonio Thibault; ses cousins et cousines, M. Edouard Poitras, Mme Paul Leclerc, Eutrope Langlois, Mlles Philomène Déry et Mlles Alvine et Anna Langlois, de Montréal, ainsi que M. Georges Langlois, aussi de Montréal.

A la famille cruellement éprouvée notre journal offre ses sincères sympathies.

GRATIS ECHANTILLON d'un traitement pour les DOULEURS D'ESTOMAC
(dues à l'hyperacidité gastrique)

Pourquoi continuer à endurer les douleurs mordantes et cuisantes causées par l'acidité d'estomac lorsque vous pouvez vous soulager de façon prompte et sûre avec les CANADIAN VON TABLETS? Ce traitement fameux a procuré des bénéfices merveilleux dans des centaines de cas d'acidité d'estomac réellement graves et de longue durée. Les CANADIAN VON TABLETS neutralisent l'excès d'acidité, soulagent cette sensation de ballonnement et de gaz, et calment l'irritation acide. Vous n'avez pas besoin de suivre un dur régime liquide. Si vous souffrez d'indigestion gastrite, gastralgie, ballonnement, douleurs après manger, imputables à l'excès d'acidité stomacale, essayez les Vons GRATUITEMENT. Faites immédiatement venir les échantillons GRATUITS de ce traitement. Une brochure gratuite les accompagne. Ecrire : Canadian Von Co., Dépt. 65-F, Windsor, Ont.

PAR Avion

Nouveau TARIF RÉDUIT

QUÉBEC À MONTRÉAL

$7.50 TAXE EN PLUS

Appareils Douglas à 28 passagers... hôtesse... horaires commodes pour l'aller et le retour.

Pour renseignements et réservations
Téléphonez
3-5075

QUEBEC Airways

Soupe aux Légumes Aylmer

La manière économique de servir les légumes nécessaires

VOTRE FAMILLE EST DIGNE DE LA QUALITE AYLMER

ESSAYEZ CELA POUR CHEVEUX GRIS

Voulez-vous faire prendre vous-même à vos cheveux une teinte qui a l'air d'un traitement professionnel ? Essayez alors la recette suivante qui a subi l'épreuve du temps : Mélanger 1 boîte Composé Orlex, 1 once tafia de laurier (bay rum), 1-4 once glycérine. Ajoutez de l'eau pour faire une demi-chopine. Votre pharmacien vous fournira ou mélangera à bon marché ces ingrédients.

Il suffit de s'en peigner les cheveux suivant les instructions. Les cheveux gris, fanés, striés prennent graduellement une beauté nouvelle et une couleur d'apparence naturelle qui ne part pas au lavage et s'entretient facilement. La recette Orlex est aisée à employer, n'abîme pas les permanentes et ne colore pas le cuir chevelu. Pas besoin d'épreuve sur la peau. Impossible de se tromper si on suit les instructions simples

Il y a 100 ANS...

LE PREMIER PONT DU NIAGARA FUT PROJETÉ

Et alors, comme maintenant, les Pastilles Smith Brothers Contre la Toux étaient préférées par les personnes avisées pour obtenir le soulagement agréable et efficace des irritations de la gorge résultant des toux dues aux rhumes.

TOUX SOULAGÉE DEPUIS 100 ANS
1847 - 1947

Un siècle de soulagement satisfaisant indique bien que les Pastilles Smith Brothers Contre la Toux ont été l'objet d'un choix avisé.

SAVOUREUSES
EFFICACES
CALMANTES
LÉGÈREMENT MÉDICAMENTÉES

SMITH BROTHERS
PASTILLES CONTRE LA TOUX
NOIRES ou MENTHOLÉES
MARQUE 10c 10c DÉPOSÉE

MAINTENANT Perfection... vérifiée ✓

Perfection...vérifiée ✓ signifie "Qualité Éprouvée", une nouvelle méthode scientifique d'après-guerre qui protège chaque Sweet Cap, à chaque phase, du planteur au fumeur.

Perfection...vérifiée ✓ magie moderne, "l'oeil vigilant" qui vérifie tout le long la fabrication des Sweet Caps, vérifie le choix des feuilles, le contrôle de l'humidité, le mélange...et jusqu'à l'enveloppage dans le papier blanc comme neige. Résultat... LA CIGARETTE PARFAITE D'APRÈS-GUERRE.

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

CIGARETTES SWEET CAPORAL

Constatez comme une cigarette d'après-guerre peut être parfaite

St-Grégoire défait le Laval 5-3 pour s'assurer du titre

DERNIERE JOUTE: Deux instantanés pris hier soir au Colisée lors de la dernière joute de la série Laval-St-Grégoire. Sur la photo du haut, ALBERT PAQUET vient de compter le deuxième but des champions après avoir reçu une passe de CHARLIE PISSINIS que nous voyons à l'arrière des filets. GUY DELISLE (11) et RHEAULT, tentent vainement de le mettre en échec. Les autres joueurs sont ROY, du St-Grégoire, DUSSAULT et GARNEAU, du Laval. En bas, ANDY PARR, cerbère du St-Grégoire, vient de faire un solide arrêt sur un lancer de PAUL-ARMAND DROUIN (14), tandis que GASTON GARNEAU surveille la chance de prendre le retour. Les joueurs de défense qui voient à la protection de PARR sont PHIL SIMARD et MARCEL DUFOUR. (Photo du "Soleil")

Et les SPORTS continuent

par Roland SABOURIN

LES CHAMPIONS

Le championnat de la ligue Intermédiaire "A" du circuit combiné est enfin décidé. St-Grégoire, grand favori, n'a pas désappointé les connaisseurs en prenant la série par trois parties contre une. Cependant, la lutte que lui a livrée la courageuse équipe du Laval a fait de cette classique une série que l'on n'oubliera pas de sitôt. La bataille fut serrée du commencement à la fin. Les gars de Nil Tremblay sont champions et ils le méritent car ils ont l'honneur d'avoir battu un clan rapide et combattif au possible. Nous en profitons pour adresser nos meilleures félicitations aux monarques intermédiaires du circuit de Paul-Emile et il nous reste maintenant à leur souhaiter un autre championnat provincial.

CHARLIE FAIT BIEN

"Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu", disait Jésus-Christ aux Pharisiens dans une parabole de l'Evangile. Et aujourd'hui, nous voulons rendre à Charlie Pissinis ce qui lui revient. Charlie, un joueur devenu très impopulaire par suite de ses rudes tactiques au jeu, n'a jamais été bien vu par votre serviteur. Cependant, nous sommes fier aujourd'hui de le féliciter pour sa tenue d'hier. Il était un homme tout différent, il a su jouer du hockey propre du commencement à la fin et devenir l'étoile de la joute qui assurait le championnat au St-Grégoire. Pissinis a compté deux buts, contribua à un autre, n'a pris aucune punition et fut l'homme de confiance de l'instructeur Nil Tremblay quand il s'est agi de renforcir la défensive en vue de conserver l'avance de 5-3 à la troisième période.

JOHNNY EN VILLE

Johnny Kusmaski, étoile de crosse des Montagnards, est arrivé dans notre ville hier après-midi. Il assistait à la joute Laval-St-Grégoire hier soir et en a profité pour saluer nombre de ses amis. Kusmaski a eu un entretien avec les directeurs de la crosse locale et leur a manifesté son vif désir de rester dans notre Vieille Capitale. "J'aime Québec", dit-il, "et j'espère avoir encore l'occasion de pratiquer mon sport favori sous un uniforme des Montagnards. Plusieurs offres lui ont été faites par les autres clubs de la ligue, mais il attendra les derniers développements dans la question des Montagnards avant d'aller se réfugier ailleurs. Espérons que Johnny sera encore avec nous pour la saison 1947.

SOBOURINADES

Tommy Gorman et George "Buck" Boucher doivent être des plus furieux après cet échec de 8-1 contre les puissants Royaux de Frank Carlin . . . Ne soyons pas surpris si Jacques Locas est avec les Canadiens l'an prochain . . . Dick Irvin a les yeux sur ce jeune athlète de 20 ans et fera tout pour le lancer dans la N. H. L. l'an prochain . . . Malgré l'absence de Buddy O'Connor et Elmer Lach, l'éleveur de pigeons de l'ouest semble avoir été très opportuniste en rappelant Johnny Quilty pour remplir le vide sur sa "punch Line" entre Richard et Blake . . . L'ancien détenteur du trophée Calder a fait mieux que ce que prévoyaient les connaisseurs . . .

Club d'archers

Une assemblée générale du Club d'Archers de Québec aura lieu mardi soir, le 1er avril, à la salle Berthelot, après le concours hebdomadaire. Les membres du club sont priés d'y assister.

Les gars de Nil Tremblay gagnent la finale intermédiaire "A" par trois parties contre une — Charlie Pissnis brille avec deux buts et une assistance — Andy Parr, Armand Drouin et Armand Paquet sont d'autres vedettes.

Par LAURENT CHATEAUNEUF

Le St-Grégoire a remporté le championnat Intermédiaire A de Québec et district hier soir grâce à une victoire de 5-3 sur l'Université Laval dans la quatrième rencontre de la série finale. Les Carabins de Jean-Paul Poulin ont livré une lutte mémorable aux champions de la ligue Intermédiaire A du circuit combiné après avoir éliminé le Pont-Rouge en semi-finale. Le St-Grégoire représentera maintenant notre ville dans les éliminatoires pour le championnat provincial, faisant ses débuts dans cette série samedi prochain contre les Aigles de St-Joseph d'Alma. Le vainqueur d'hier soir en est à son cinquième championnat en deux ans.

En effet, la saison dernière, dans la classe intermédiaire B, le St-Grégoire avait décroché le titre de la ligue Régionale, le championnat de la ville et du district, ainsi que celui de la province de Québec. Cette année, il en a déjà deux autres à son actif, ceux de la ligue et de la ville et district. Cette dernière victoire leur a valu le magnifique trophée "Sport", qui leur fut présenté après la joute par M. J.-W.-L. D'Amours.

Joute excitante

La rencontre d'hier soir, disputée devant 4,600 personnes au Colisée, n'avait rien à envier aux trois joutes précédentes de cette série. La foule fut tenue en haleine jusqu'à la fin par la lutte des plus âpres que les Carabins ont livrée avant de baisser pavillon. Le jeu fut ouvert continuellement et se déroula à vive allure pendant les soixante minutes qu'il a duré.

Les Carabins eurent un avantage assez marqué au cours des deux premières sessions, mais ne purent conserver l'avance qu'ils avaient bâti à deux reprises. La débâcle survint à la troisième manche quand le St-Grégoire ne perdit pas une chance de compter trois points d'affilée pour s'assurer la joute, mais les Carabins batailièrent jusqu'à la dernière seconde de jeu.

La mise en échec ne fut pas des plus rudes mais une bagarre éclata aux trois-quarts de la troisième période. Il y eut plus de gestes que de coups dans cette escarmouche qui sembla se poursuivre quelques instants sur le banc du pénitencier, mais les arbitres rétablirent le calme en distribuant trois majeures et deux punitions de mauvaise conduite.

Parr est l'étoile

Le sensationnel et toujours froid gardien de buts du St-Grégoire, Andy Parr, fut le grand héros de la rencontre. Parr fut solide durant chacune des périodes, ne se laissant déjouer que trois fois sur un total de 41 lancers. Son adversaire Tony Laperrière se montra à la hauteur de la situation de son côté, mais succomba tout de même cinq fois sur un total de 24 lancers.

Les Carabins prirent les devants dès le début de la joute quand Armand Drouin, qui compta les trois buts des vaincus, enregistra le premier de ses points sans aide. Toutefois, cette marge devait être vite effacée par Marc Fortin qui compta sur le retour d'un lancer d'Armand Paquet.

Vers la fin de l'engagement, Drouin redonna l'avance au Laval sur une magnifique montée individuelle qu'il termina par un lancer de revers précis que Parr ne put garer. Les Carabins continuèrent d'attaquer sans répit et eurent un bon avantage du jeu, réussissant 13 lancers sur Parr, tandis que St-Grégoire ne lançait que quatre fois sur Laperrière.

Laperrière se fit étourdir durement quelques minutes avant la fin de la période quand Charlie Pissinis, arrivant à toute vitesse vers les buts, ne put l'éviter quand il fit un pas en avant de ses filets. Ce coup purement accidentel n'eut pas de suite grave et après un court repos, Laperrière retourna à son poste.

Pissinis brille

Bien qu'il ne semble pas avoir conquis la faveur du public par le coup de bâton qu'il donna à Gérard Marcotte du Laval dans la deuxième joute Charlie Pissinis n'en fut guère affecté et déclencha la poussée qui devait donner la victoire au St-Grégoire.

Pissinis prépara d'abord le jeu qui permit à Armand Paquet d'égaler le compte à la fin de la deuxième période après une belle série de passes. Ensuite, au début de la troisième manche, Charlie assura la victoire aux siens en scorant deux buts en une demi-minute, le premier venant après 5.53 minutes de jeu, avec l'aide de Courteau et Fortin, et le second sur une ouverture que lui avait aménagé le joueur de défense Phil Simard.

Peu après ses deux buts, Pissinis fut mis en échec par Marcel Vincent qui le fit trébucher après le sifflet d'un hors-jeu pour lui donner un coup de gouret sur la tête comme il glissait sur la glace. Vincent s'en tira avec une punition mineure, mais son club, à court d'un homme, vit Hubie Kent scorer le cinquième point sur le retour d'un lancer de Phil Simard.

3e but de Drouin

Le héros du Laval fut Paul-Armand Drouin. Ce rapide ailier se signala tout le long de la joute par sa combativité. Drouin qui avait donné l'avance au Laval à deux reprises dans la première période, redonna un peu d'espoir aux Carabins quand il termina une passe de Guy Delisle pour mettre le compte à 5-3, enregistrant ainsi son troisième point de la joute.

Drouin et Ray Courteau du St-Grégoire, sont les deux seuls joueurs à avoir réussi le truc du chapeau dans cette finale. Malgré leurs efforts répétés, les hommes du pilote Jean-Paul Poulin furent impuissants à percer de nouveau la forteresse de Parr, Armand Paquet affichant une magnifique tenue pour protéger son cerbère.

ALIGNEMENTS

ST-GREGOIRE :		UNIV. LAVAL :
	Buts	
Parr		Laperrière
	Défenses	
Simard		Garneau
Dufour		LaRoche
	Centre	
Pissinis		Délisle
	Aile	
Courteau		Doucet
Savard		Dussault

Subs : St-Grégoire : Lussier, Ferrand, Paquet, M. Fortin, Kent, Dubé, Roy, C. Fortin, Turgeon.

Subs : Univ. Laval : Rheault, Méthot, Rinfret, Gagnon, Vincent, Nadeau, Drouin, Raymond, Greffard.

Arbitres : Len Corriveau et Maurice Boucher.

SOMMAIRE

Première période

1.—Univ. Laval : Drouin 8:30
2.—St-Grégoire : Fortin (Paquet) 8:58
3.—Univ. Laval : Drouin 14:25
Pun.: Ferrand, Vincent.

Deuxième période

4.—St-Grégoire : Paquet (Pissinis) 16:52
Pun.: Ferrand.

Troisième période

5.—St-Grégoire : Pissinis (Courteau, Fortin) 5:53
6.—St-Grégoire : Pissinis (Simard) 6:24
7.—St-Grégoire : Kent (Simard) 10:01
8.—Univ. Laval : Drouin (Délisle) 13:01

Pun.: Vincent, Ferrand, Garneau, Courteau (majeure), Gagnon (majeure), Savard (majeure), Dufour (mauv. cond.), Rheault (mauv. cond.

Joueurs blessés

St. Catharines, Ont., 26 (PC) Plusieurs joueurs ont été blessés lorsqu'un autobus dans laquelle se trouvait une équipe de hockey vint se jeter sur une zone de sûreté.

Condoléances

Nous nous joignons à tous les sportifs pour présenter à la famille de M. A.-Arthur Dubé, décédé hier, nos plus sincères condoléances. M. Dubé était bien connu dans les cercles sportifs locaux. Il avait été l'organisateur des courses sous harnais à l'Exposition provinciale pendant nombre d'années avant de remplir le poste d'organisateur du Club de courses de Québec.

Nous nous unissons aux officiers de l'Association provinciale de balle molle pour présenter à M. Elzéar Poitras, président de l'association, nos plus vives condoléances à l'occasion de la mort de sa soeur, Mlle Maria Poitras.

Si nerveux, je ne me souciais plus de rien. J'essayai le TONIQUE: LAXATIF & AMERS
Pas d'appétit? Maux de tête, bilieux, indigestion? Si causé par constipation, ayez confiance, prenez les Herbes Indigènes de Bliss. Tonique: LAXATIF ET AMERS. Huit ingrédients d'origine végétale assurent ses 4 ACTIONS—(1) favorise l'élimination des reins, des intestins, (2) tonifie: appétit, estomac, (3) stimule: flux billiaire, aide à la digestion, (4) aide à éviter le gaz. $1.00, 50c, 25c. Pharmacies. (TABLETTES) HERBES INDIGENES DE BLISS

IL Y A DE LA JOIE: Les champions de la ligue Intermédiaire "A" étaient des plus joyeux après leur victoire décisive de 5-3 sur le Laval et ont bien voulu poser pour notre photographe. M. SAUL GARNEAU, propriétaire du club, et l'instructeur NIL TREMBLAY tiennent fièrement le trophée "SPORT" qui vient de leur être présenté par J.-W.-L. D'AMOURS. Nous y voyons tous les joueurs, y compris MARCEL LAROCHELLE qui n'a pas joué, ainsi que quelques supporteurs. (Photo du "Soleil")

En raccourci dans les sports

Boston, 26. (PC) Gretchen Merrill, championne patineuse des Etats-Unis, ne participera pas, en fin de semaine, aux championnats de patinage artistique de l'Amérique du Nord, à Ottawa. C'est ce qu'a laissé entendre, hier soir, une amie de la famille de l'héritière de Boston. Miss Barbara-Ann Scott, d'Ottawa, défendra son championnat.

Sarasota, Flo., 26. (PA) Les Red Sox de Boston a déclaré, hier, que le lanceur Randy Heflin s'est ressenti à nouveau de son mal au bras, hier, et devra probablement rester inactif indéfiniment.

Heflin fut libéré au Louisville pour la même raison, l'an passé.

Toronto, 26. (PC) Le Toronto St. Michael's a remporté sa deuxième victoire d'affilée contre les Porcupine Combines, hier soir, en triomphant par 1-0 dans la deuxième partie de la finale 3 de 5 pour le championnat junior de l'Ontario.

Hot Springs, Ark., 26. (PA) Le jockey H. Manifold a été blessé et sa monture, "Man O'Mine", a été tuée quand une chute se produisit lors de la septième course, à Oaklawn Park, hier.

Long l'emporte

New-York, 26. (PA) Pete Kennedy, 148 lbs, d'Elmsford, N.Y., a obtenu le verdict contre Al Veta, 147 lbs, de Mexico City, hier soir, dans un combat de huit rounds. Rickey Long, 144 1-2 lbs, de Montréal, a décroché le verdict contre Harry Treston, 148 lbs, de New-York, dans un combat de six rounds.

HOCKEY

HIER

Ligue Senior
(Série finale 4 de 7)
Royal 8, Ottawa 1
(Série égalée à 1-1)

Ligue Nationale
(Semi-finale 4 de 7)
Boston 1, Canadiens3
(Canadiens en avant 1-0)

Ligue Intermédiaire
(Série finale)
St-Grégoire 5, Laval 3
(St-Grégoire gagne la série 4-1)

Ligue Provinciale
(Série finale)
Sherbrooke 3, Lachine 4
(Série égalée à 2-2)

Ligue Américaine
(Séries semi-finales)
Hershey 9, Cleveland 0
(Hershey gagne la série 4-0)
Buffalo 0, Pittsburgh 5
(Pittsburgh en avant 1-0)

CE SOIR

Ligue Junior
(Série finale 3 de 5)
St-Patrice vs Bernier
(St-Patrice en avant 1-0)

Ligue Nationale
(Série semi-finale 4 de 7)
Détroit à Toronto
(Première partie de la série)

SERIE ALLEN

Est : Hamilton Tigers à Owen Sound
(Hamilton en avant 2-1 dans la finale de 4 de 7)

Ouest : Kimberley Dynamiters à Calgary
(Calgary en avant 1-0 dans la semi-finale de 4 de 7)

SERIE MEMORIAL

Est : District d'Ottawa, St. Pat's vs Inkerman Rockets
(Première d'une série de deux joutes au total des points).

Un but de Swede Paulsen permet au Lachine de vaincre Sherbrooke 4-3

Lachine, 26. (PC) Un but de Swede Paulsen à la troisième période a permis aux Rapides de Lachine de l'emporter par 4-3 contre le St-François de Sherbrooke, ici hier soir, dans une joute de la série finale de la ligue Provinciale de hockey. En vertu de cette victoire, les chances sont égales à 2-2 dans la série 4 de 7.

Lachine dut revenir de l'arrière à deux reprises pour gagner la partie. Doug Maher, Bernie Vinet, Andy Perron et Paulsen furent les compteurs des vainqueurs.

Tony Demers, Manny McIntyre et Herbie Carnegie ont scoré les buts des visiteurs.

La joute fut rapide. Onze punitions furent imposées par les arbitres.

ALIGNEMENTS

SHERBROOKE — Buts: Barefoot; défense: Goupille, Deneault; centre: H. Carnegie; ailes O. Carnegie, McIntyre; subs.: Bastien, Côté, Demers, Lauzon, Hayes, McDougall, Morehouse, Dion.

LACHINE — Buts: Leclerc; défense: McCurry, Hamel; centre: Meronek; ailes: Paulsen, Fitzpatrick; subs.: Larochelle, Raymond, Maher, Costigan, Morin, Vinet, Perron, Ramsay, Broderick, Anderson.

Officiels: Mullins et Mailinson.

SOMMAIRE

Première période

1—Sherbrooke — Demers 4.31
2—Lachine — Maher (Costigan, McCurry) 12.22
Punitions — Deneault, Paulsen, Goupille.

Deuxième période

3—Sherbrooke — McIntyre (Demers) 5.30
4—Lachine — Vinet (Morin) 14.11
5—Lachine — Perron (Vinet, Morin) 15.46
Punitions — Larochelle, Morehouse, Perron.

Troisième période

6—Sherbrooke — H. Carnegie (O. Carnegie) 7.30
7—Lachine — Paulsen (Meronek, Perron) 12.35
Punitions — Lauzon 2, Vinet 2, Ramsay.

Incendie désastreux

Montréal, 26. (D.N.C.) Le Club Nautique des Argonauts de Toronto a été détruit par le feu, hier matin. Les dommages sont estimés à environ $100,000. Cet établissement était la résidence des Argos, les champions du football canadien. Seuls les murs noircis restent encore debout parmi les ruines de ce club qui contenait les coquilles des champions d'aviron connus par le monde entier. Les nombreux trophées détruits ont été gagnés dans des concours olympiques canadiens et interprovinciaux. Presque tous les trophées furent détruits sauf la Coupe Grey, emblème du championnat du rugby canadien.

Au Jacques-Cartier

Les membres du club de curling Jacques-Cartier sont priés de noter que les glaces seront en excellent état pour le concours Penn-Mass que l'on continuera ce soir. La défectuosité au système de réfrigération est disparue et tout va maintenant à merveille.

Plusieurs portent maintenant FAUSSES DENTS sans grand ennui
Mangez, parlez, riez ou éternuez sans crainte de voir tomber, glisser ou branler vos dentiers mal assujettis. FASTEETH tient les fausses dents plus solides et plus confortablement. Cette poudre agréable ne donne ni goût ni sensation de gommeux, collant ou pâteux. Ne cause pas de nausée. Elle est alcaline (non acide). Elle élimine l'"odeur de dentiers" haleine de denture. Procurez-vous FASTEETH à n'importe quelle pharmacie.

"Bronk" Chmura est la treizième acquisition

Ce joueur de troisième-but signe pour les Alouettes de "Buck" Desorcy — La direction de l'équipe annonce l'engagement d'un éclaireur, Pete Lannutti.

Bruno "Bronk" Joseph Chmura, un joueur de troisième but, a été signé, hier, par la direction des Alouettes de Québec. Chmura est le treizième joueur invité par le gérant "Buck" Desorcy à se rapporter au camp d'entrainement de Saratoga Spring, N.-Y.

Agé de 22 ans, mesurant 5 pieds 9 pouces et pesant 160 livres, Chmura est de descendance polonaise. Il demeure à Indian Orchard, Mass. Il a étudié à l'Ecole des métiers de Springfield. Il y a brillé au baseball et au football et a gagné trois mentions dans ces deux sports. Il a fait partie de l'équipe d'étoiles de sa ville, dont il était le capitaine. Il a aussi été choisi sur l'équipe d'étoiles du Massachusetts.

Machiniste de son métier, Chmura a passé deux années dans l'aviation. Il fit partie d'un groupe de bombardiers et joua pour les Keesler Field Bombers durant son séjour en Europe. Il a été décoré de la "Distinghished Flying Cross", avec trois palmes.

Chmura est le cinquième joueur d'intérieur signé par les Alouettes. Il frappe et lance à droite.

Dans le but de poursuivre avec plus d'intensité son travail de recrutement, la direction des Alouettes a fait l'engagement d'un éclaireur, Peter Lannutti, de Philadelphie. Lannutti couvrira le territoire de l'état de Pennsylvanie et les autres états adjacents. Dans un récent message, Lannutti annonçait qu'il signerait probablement deux ou trois joueurs.

DiMaggio va mieux

Montréal, 26. (DNC) Joe Dimaggio, joueur de champ centre des Yankees de New-York, qui se remet rapidement d'une seconde opération au talon droit, pourra quitter l'hôpital demain, ont déclaré ses médecins.

Le docteur Hanrahan annoncera sous peu quand ce redoutable cogneur pourra endosser l'uniforme des Yankees pour pratiquer.

Wadsworth annule

London, Ont., 26. (PC) Len Wadsworth, l'ancien champion poids-moyen du Canada, a annulé avec Bob Flannigan, jeune boxeur de 18 ans de Londo, lors d'un combat de huit rounds livré ici, hier soir. Les deux adversaires pesaient 160 lbs. En dépit d'une violente bourrasque de neige 3,000 spectateurs étaient présents.

LA BOXE

(Par la P. A.)

St-Louis — Maxie Shapiro, 334, New-York, décision contre Zavala, 136, New Mexico (10).

New-York — Pete Kennedy, 148, Elbsford, N.Y., décision contre Al Veta, 147, Mexico City (8).

Brooklyn — Léo Labrun, 128 1-4, New-York, décision contre Benny May, 124, Montréal (8).

Salem, Mass. — Tommy Greb, 134 3-4, Salem, décision contre Joe Monteiro, 129, Hartford, Conn. (10).

Détroit — Jimmy Edgar, 167, Détroit, décision contre John "Deacon" Brown, 166, Baltimore (10).

Saco, Me. — Vic Young, 137, Saco, défait par knockout technique Ivan Jones, 124, Portland, Me. (4).

Jersey City — Roy Spurlock, 168, Kansas City, décision contre Coolidge Miller, 161 1-2, Brooklyn (8).

Seattle — Milo Savage, 157, Seattle, décision contre Johnny Taylor, 154, Oakland, Calif. (10).

Georges Cagney se battra contre le champion canadien Demshuck

Le fameux Johnny Demshuck, après une absence de trois ans, reviendra à la Tour vendredi soir, afin de défendre son titre de champion poids-lourd junior canadien contre Georges Cagney. C'est une nouvelle qui ne manquera pas de plaire aux fervents de lutte, qui

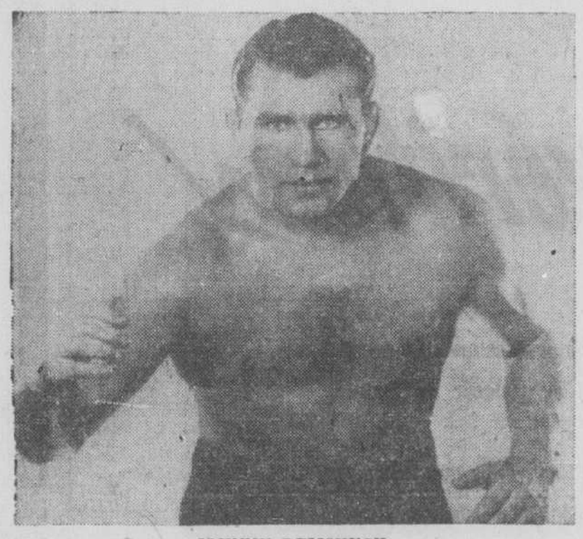

JOHNNY DEMSHUCK

n'ont jamais oublié le populaire lutteur de l'Ouest. Demshuck vient directement de Vancouver, le Club Champlain n'hésitant pas à assumer ces frais considérables pour satisfaire encore les habitués de la Tour. On sait quelle est la puissance du champion canadien, et l'on n'ignore pas non plus quelle lutte serrée peut lui livrer l'as local.

Demshuck gagna la ceinture offerte par la ville de Vancouver lors du grand tournoi canadien tenu les 12, 13 et 14 février dernier. Nous avons parlé de la chose dans le temps. Cagney représentait la province de Québec et il fut vaincu en semi-finale par Maurice Lachapelle, sur une décision douteuse de l'arbitre. Lachapelle, portant les couleurs du Manitoba, succomba ensuite devant Demshuck dans la finale nale. Le champion représentait pour sa part la province d'Alberta. La ville de Vancouver, désirant faire magnifiquement les choses, offrit une ceinture d'une valeur d'environ $1,800 et cet emblème du championnat canadien sera l'enjeu du combat de vendredi soir.

Le champion est probablement l'athlète dont le retour fera le plus grand plaisir aux amateurs locaux. Il est excessivement puissant et son jeu de jambes peut causer du trouble à tout rival.

A la demande du public, on a cédulé un spécial entre Harry Madison et Jean Pusie. Le premier aime la boxe et Pusie a pratiqué ce sport comme professionnel. Il pourra donc donner à Madison la râclée désirée.

Il est certain que le combat Demshuck-Cagney attirera une autre foule record à la Tour. Les prix réguliers seront à l'affiche mais, pour éviter toute spéculation, la quantité de billets vendus à chaque amateur sera limitée. On peut faire ses réservations dès aujourd'hui, dans les dépôts réguliers et à la Tour, où les guichets sont ouverts jusqu'à 10 heures le soir. —

Le club-école St-Castin présentera le dernier concours féminin samedi

Le Club-Ecole St-Castin présentera samedi après-midi sur la côte No 1 du Manoir le dernier concours féminin de la saison, et les organisateurs n'épargneront rien pour faire un succès de cette épreuve qui clôturera pour ainsi dire les activités du seul club entièrement féminin de notre ville. Il sera intéressant de constater les progrès énormes réalisés au cours de l'hiver par les élèves de Gaby Pleau. Le concours de samedi prochain comprendra deux descentes, et deux slaloms et commencera à 2.45 heures précises. Le tirage des numéros sera fait à 2.15 heures au Chalet des Skieurs, et toutes celles qui désirent donner leur inscription peuvent le faire immédiatement et jusqu'à l'heure du tirage en s'adressant à Robert Lemieux, 79, rue St-Louis, téléphone 3-0740, ou en donnant leur nom au Chalet des Skieurs, Lac Beauport.

Les concurrentes prendront d'abord part à la descente, et celles qui prendront les trois premières positions chez les seniors et les juniors, verront leur nom placé en tête de la liste du slalom, leur rang étant renverse. Ainsi, la troisième dans la descente partira première dans le slalom, la deuxième partira deuxième, et la gagnante de la descente partira troisième dans le slalom. Les rangs des autres dans le slalom seront les mêmes que sur la liste originale du downhill.

Une invitation est lancée à toutes les jeunes filles de la région de Québec qui désireraient participer à cet intéressant concours, de faire parvenir leur entrée le plus tôt possible, et on anticipe une forte participation si l'on en juge par les succès remportés lors des deux premiers concours de slalom tenus par le Club-Ecole St-Castin. On se souvient qu'à ces occasions, Claire Vandry chez les seniors, et Lucette Maheux, chez les juniors, remportaient les honneurs, mais elles n'ont pas eu la tâche facile, et elles devront se surpasser samedi prochain si elles veulent conserver les premières places. Plusieurs jeunes filles ont profité des cours qui furent donnés en dernière fin de semaine, et des surprises pourraient fort bien être enregistrées.

On désire faire remarquer aux compétitrices que la descente sera contrôlée, et que le slalom sera tracé dans le genre des deux premiers concours, de sorte que les débutantes n'ont aucune raison de craindre de donner leur entrée. Il leur sera facile de contrôler leur vitesse en tout temps; le concours en entier n'offrira donc aucun danger pour personne.

L'OFFRE D'AUJOURD'HUI
à vous qui souffrez de
MAUVAISES TOUX
Les premières cuillerées de *Pertussin* soulagent ces mauvaises toux ou votre argent est remboursé. Chaque année, au Canada et aux Etats-Unis, on emploie des millions de bouteilles de PERTUSSIN — C'EST DONC QU'IL EST EFFICACE.
Pertussin calme votre quinte de toux, dégage le phlegme et le rend facile à expulser. Sûr pour tous. Economique. Chez votre pharmacien. →PERTUSSIN←

Ralph Almas remplacera Lumley ce soir contre les Maple Leafs

Toronto, 26. (PC) Les chances favorisent lourdement les Maple Leafs de Toronto aujourd'hui pour gagner la première joute de leur semi-finale de la coupe Stanley ce soir contre les Red Wings de Détroit depuis que l'on a annoncé que Harry Lumley serait remplacé par Ralph Almas. Mais les Wings ne s'en font pas beaucoup et demeurent confiants.

"Nous ferons très bien avec Almas si Harry ne peut jouer", assurait Jack Adams, celui qu'on n'appelle pas "Jolly Jack" pour un rien.

Almas est l'athlète de 22 ans à tête rouge, anciennement de la marine canadienne, qui sera dans les buts pour la première joute de la classique de quatre dans sept. Il remplacera Lumley qui n'a pas fait le voyage dans la Ville-Reine. Harry est blessé à l'aine.

Gordie Howe, jeune recrue qui joue au centre, manquera aussi cette rencontre à cause d'une épaule disloquée. Ceci est loin d'augmenter les chances des visiteurs. Quant aux Leafs, ils seront au grand complet.

Gart Boesch, une solide recrue sur la défense, sera de retour. Comme assurances, les Leafs ont rappelé Tommy "Cowboy" Anderson, jadis avec les Américains de New-York et qui cette saison a joué à Hollywood.

Même s'ils n'avaient pas de blessés, les Wings ne seraient pas le choix des parieurs car ils ont réussi à gagner seulement deux parties contre Toronto cette saison. Cependant, les Wings ont démontré qu'ils avaient de l'étoffe en revenant de l'arrière pour se gagner une place dans les éliminatoires.

Ce sera probablement une série très serrée, mais qui promet d'être assez rude.

BRICK BRADFORD — Par William Ritt et Clarence Gray

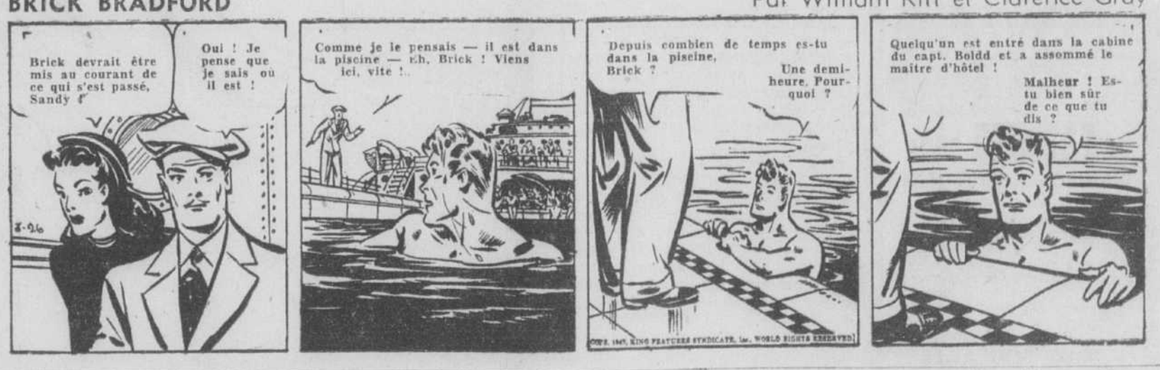

KING de la Gendarmerie Royale — Par Zane Grey

Canadien est en avant après avoir défait Boston 3-1

Royal égalise la finale en déclassant Ottawa par 8 à 1

Les chances sont 1-1 dans cette série du Groupe Senior — Locas est l'étoile avec trois buts — Irvine évite le blanchissage aux gars de Georges "Buck" Boucher.

Ottawa, 26. (PC) Les rapides Royaux de Montréal ont remporté, hier soir, une victoire concluante au score de 8-1 contre les Sénateurs d'Ottawa, pour raffermir leur prestige dans la ligue Senior de hockey du Québec, et égaler les chances dans la série finale 4 de 7. Une foule de 7,000 personnes assista à la rencontre.

Inspirés par la performance de Jacques Locas, qui enregistra trois buts, les Royaux démoralisèrent les Sénateurs avec une offensive de quatre buts, à la deuxième période, puis comptèrent presque à volonté à la troisième manche.

Au début de la deuxième période, Cliff Malone déjoua Legs Fraser avec un lancer de près. Jack Irvine égala le pointage quelques minutes plus tard mais, après que Floyd Curry eut scoré un brillant but, le Royal prit le contrôle du jeu.

Le petit Jerry McNeil joua une belle partie dans les filets du Royal. Il repoussa 32 lancers. Il eut huit lancers à la première période, 13 à la deuxième et 11 à la troisième. Fraser, dans les filets de l'Ottawa, en eut six, huit et 11.

C'était la troisième partie de la série, la première joute fut annulée à 3-3 tandis qu'Ottawa gagna la deuxième par 2-1.

ALIGNEMENTS

MONTREAL — Buts: McNeil; défenses: Galbraith, Harvey; centre: Campeau; ailes: Plamondon, Riopelle; subs. Haggerty, Malone, Curry, Locas, Pépin, Casavant, Morin, Laforce.

OTTAWA — Buts: Fraser; défenses: Stahant, Mathers; centre: Howe; ailes: Giesebretch, Smith; subs.: Copp, Slowinski, Trainor, Irvine, Brown, Smart, Check, Turik.

Officiels: Morris, Walsh, Toronto; Peg Hurst, Oshawa, Ont.

SOMMAIRE

Première période

Aucun pointage.

Punitions: Laforce, Copp, Malone (mauv. cond.), Harvey, Mathers.

Deuxième période

1—Montréal — Malone (Harvey, Campeau) 1.26
2—Ottawa — Irvine (Smart) 7.28
3—Montréal — Curry (Riopelle) 9.08
4—Montréal — Locas (Morin) 16.47
5—Montréal — Plamondon (Malone) 18.03

Punitions — Trainor, Brown, Galbraith, Morin, Irvine.

Troisième période

6—Montréal — Locas (Morin) 5.40
7—Montréal — Malone (Plamondon, Campeau) 9.45
8—Montréal — Locas (Morin, Laforce) 11.31
9—Montréal — Pépin (Locas, Morin) 13.23

Punition — Trainor.

Compteurs de la série Stanley

(Par la Presse Canadienne)

Les compteurs à l'ouverture de la semi-finale pour la coupe Stanley entre les Bruins de Boston et les Canadiens de Montréal sont les suivants :

	B.	A.	Pts	Pun.
Quilty, Montréal	1	1	2	0
Richard, Montréal	0	2	2	0
Blake, Montréal	1	0	1	0
Peters, Montréal	1	0	1	0
Smith, Boston	1	0	1	0
Reardon, Boston	0	1	2	2
Mosdell, Montréal	0	0	0	4
Schmidt, Boston	0	0	0	2
Henderson, Boston	0	0	0	2
Flaman, Boston	0	0	0	2

Liste des joueurs qui sont éligibles

Montréal, 26. (PC) La ligue Nationale de hockey a annoncé, hier soir, les noms des joueurs éligibles dans les séries Stanley. La ligue a aussi annoncé que les amateurs qui n'ont jamais évolué dans une ligue professionnelle et les anciens professionnels réinstallés comme amateurs sont aussi éligibles.

Voici la liste :

Canadiens de Montréal: George Allen, Hector (Toe) Blake, Emile (Butch) Bouchard, Murph Chamberlain, Frank Eddolls, Bob Fillion, Léo Gravelle, Glen Marmon, Léo Lamoureux, Roger Léger, Hub Macey, Murdo McKay, Ken Mosdell, Buddy O'Connor, George Pargeter, Jimmy Peters, Ken Reardon, Maurice Richard, Elmer Lach, Joe McArthur, John Quilty.

Maple Leafs de Toronto : Gus Mortson, Jim Thomson, Garth Boesch, Wally Stanowksi, Bill Barilko, Bud Poile, Syl. Apps, Harry Watson, Bill Ezinicki, Ted Kennedy, Vic Lynn, Howie Meeker, Nick Metz, Joe Klukay, Gaye Stewart, Elwin Morris, Bob Goldhom, Tommy Anderson, Ernie Dickens, Don Metz, Gus Bodnar, Tod Sloan, John Hamilton, Pete Langelle, Syd Smith.

Bruins de Boston : Pete Babando, Eddie Barry, Bobby Bauer, Gordon Bruce, Herb Cain, Joe Carveth, Bill Cowlwey, Jack Crawford, Woody Dumart, Pat Egan, Fernand Flamon, Don Gallinger, Don Crosso, Bep Guidolin, Murray Henderson, Mark Marquess, Clare Martin, John McGill, John Peirson, Babe Pratt, Terry Reardon, Paul Ronty Milt Schmidt, Pete Slobodian, Ken Smith.

Red Wings de Détroit : Ralph Almas, Jack Stewart, Bill Quackenbush, Doug McCaig, Leo Reiss, Albert Dewsbury, Hugh Millar, Syd Abel, Ted Lindsay, Gordon Howe, Pat Lundy, Gerald Couture, Jimmy Conacher, Billy Taylor, Roy Conacher Eddie Bruneteau, Pete Horeck, Cliff Simpson, Enie Sclizzi, Jic McFadden, Lloyd Doran, Mac McNabb, Kalum McKay, Fernand Gauthier.

Les cerbères réguliers ne sont pas mentionnés.

Concours de patinage artistique

Ottawa, 26. (PC) Les portes du Minto Skating Club étaient fermées aujourd'hui, alors que trente patineurs canadiens et américains pratiquaient en vue des concours pour les championnats de patinage artistique de l'Amérique du Nord qui se dérouleront à cette patinoire, vendredi et samedi.

Les officiels sont quelque peu désappointés du fait que Gretchen Merrill, de Holyoke, Mass., la championne senior des Etats-Unis, ne figure pas parmi les concurrents américains. Compétitrice de troisième position au championnat mondial et deuxième au championnat européen, Miss Merrill était considérée comme la rivale la plus redoutable de Barbara-Ann Scott, la jeune championne mondiale.

Les autres concurrentes sont Janet Ahrens, 21 ans, de St-Paul, Minn.; Shirley Lander, de Seattle; Eileen Seigh, 17 ans, de Philadelphie; Yvonne Sherman, de New-York; Marilyn Ruth Take et Suzanne Morrow, de Toronto. Miss Take possède le titre canadien qu'elle enleva à Miss Scott en janvier dernier, lorsque celle-ci participait aux concours de championnats mondiaux, à Stockholm.

Les concurrents sont Dick Button, d'Englewood, N.J.; James-D. Grogan, de Berkeley, Cal.; John Lettengarver, de St-Paul; Roger Wickson, de Vancouver; Norriss Bowden et Wallace Diestelmeyer, de Toronto.

On compte également les duos Sheila Smith et Ross Smith, Winnipeg; Karol, 15 et Peter, 19, Kennedy, Seattle: Suzanne Morrow et Walter Diestelmeyer, Toronto; Yvonne Sherman et Robert-J. Swenning, New-York.

Danse: Renee Stein et Sidney-J. Moore, Los Angeles; Anne Davies et Carleton-C. Hoffner, Washington; Joyce Perkins et William de Nance, jr., Toronto; Marcella-May Willis et Frank-H. Davenport, Berkeley; Lois Waring et Walter-H. Bainbridge, Baltimore.

AU COLISEE 7 AVRIL
$13,000 EN PRIX
3 AUTOMOBILES A GAGNER
HATEZ-VOUS D'ACHETER
VOS BILLETS

Tenue exemplaire d'Adjutor Côté

Un jeune Québécois qui nous fait honneur à l'étranger est bien adjutor Côté, joueur-étoile du club Sherbrooke, champion de la ligue Provinciale. Côté est une des figures les plus populaires auprès des Sherbrookois et toujours nous n'entendons que des éloges à son sujet.

Adjutor a connu une fructueuse saison, et les joutes où il n'a pas scoré au moins un point ou participé au pointage sont très rares. Il a été choisi comme le deuxième joueur le plus utile à son club, après Herb Carnegie, le fameux Noir, et a reçu dimanche après-midi une belle marque d'appréciation des supporteurs sherbrookois qui lui ont remis un chèque intéressant.

Le pilote Ivan Dugre reconnait bien la valeur de Côté et s'en sert avec avantage. Après que deux de ses joueurs de défenses eussent été blessés dans la troisième joute de la finale contre Lachine, Dugré a recouru aux services du Québécois pour prêter main forte à Cliff Goupille et Roland Denault à la ligne bleue, en plus de l'envoyer à l'attaque à maintes reprises. La série finale entre Sherbrooke et Lachine semble très rude et nous souhaitons à Adjutor d'en sortir sans égratignure, en même temps que nous le félicitons de ses nombreux succès.

Pittsburgh triomphe

Pittsburgh, 26. (PA) Les Hornets de Pittsburgh ont blanchi les Bisons de Buffalo par 5-0, hier soir, dans la première partie de la série semi-finale 2 de 3 pour le championnat de la ligue Américaine de hockey.

SOMMAIRE

Première période

1—Pittsburgh — Hill (Benson) 18.10
2—Pittsburgh — Wilson (Benson) 18.34

Punitions — Benson, Hickey.

Deuxième période

Aucun pointage.

Punitions — aucune.

Troisième période

3—Pittsburgh — Hamilton (Hiller, Langelle) 5.18
4—Pittsburgh — Wilson (Hill, Benson) 7.14
5—Pittsburgh — Sloan (Langelle, Lemieux) 10.31

Punition — McKay.

Championnat de l'Américaine

(Par la P. A.)

Série "A" 4 de 7 entre les premiers clubs de chaque section.

	G.	P.
Hershey	4	0
Cleveland	0	4

(Hershey gagne la série et rencontrera Buffalo ou Pittsburgh).

Série "B" 2 de 3 entre les clubs de seconde position de chaque section:

	G.	P.
Buffalo	2	0
Springfield	0	2

(Buffalo gagne la série et passe en semi-finale).

Série "C" 2 de 3 entre les clubs de troisième position de chaque section:

	G.	P.
Pittsburgh	2	1
New-Haven	1	2

(Pittsburgh gagne la série et passe en semi-finale).

Série "D" 2 de 3 entre les gagnants des séries "B" et "C".

	G.	P.
Buffalo	0	1
Pittsburgh	1	0

Prochaines parties: mars 27, Pittsbugh à Buffalo: mars 30, Pittsbugh à Buffalo (si nécessaire).

Edmond Piché dit:

LA SAISON DE SKI SERA-T-ELLE PROLONGEE ?

Le dernier concours (descente et slalom) de la saison de ski 1946-47, au Lac Beauport aurait lieu samedi, le 29 mars, sous les auspices du Club-Ecole Saint-Castin dont Mlle Gaby Pleau est la dévouée directrice. Un concours de sauts était au programme pour dimanche et l'on devait inviter les jeunes sauteurs à participer au concours interscolaire du 6 avril mais les directeurs de la Zone locale et du Ski-Club de la Voirie y ont définitivement renoncés, faute de tremplin. On informe que le tremplin du Mont St-Castin ne peut être réparé à temps pour ces deux concours.

Le printemps dernier, sauf erreur, la dernière compétition au Lac Beauport eut lieu le 16 mars. Sept jours plus tard, il fut question d'organiser un concours de descente au Mont Ste-Anne, mais on dut le contremander faute de neige. Cette année, les conditions de neige sont tellement favorables, apprenons-nous, que l'on pourrait présenter des concours pendant une bonne partie du mois d'avril et il se peut bien que les skieurs se donnent rendez-vous au Mont Ste-Anne dans une douzaine de jours. Mais l'on pourra difficilement abattre le record d'il y a trois ou quatre ans alors que le dernier concours fut présenté le 2 mai.

CHEZ LES ARCHERS

Les archers ont poursuivi leurs activités hier soir, à la salle Berthelot, et après quelques semaines d'absence Noël Maher a remporté les honneurs du concours hebdomadaire en totalisant 228 points. Paul Migner s'en est tiré avec huit points de moins et il est suivi de près par Conrad Delisle et Bill Warner qui se sont classés respectivement troisième et quatrième.

Dans la section féminine, Mlle Andrée Savard est première. Ses rivales les plus redoutables furent Mlles Rita Shainks et Gaby Potvin.

PICHENETTES

Préparons nos agrès.

On jubile chez les Carlin.

A qui écherra le gros lot?

Il ne suffit que d'un coup de dé.

Le treizième joueur est Chmura.

La course au championnat bat son plein.

L'idée d'une équipe essentiellement "canavenne" a du bon.

Armstrong vs Petrone

Montréal, 26. (DNC) A Boston, hier soir, le vétéran boxeur poids-plume Jack (Spider) Armstrong, de Toronto, a signé un contrat pour rencontrer Ernie Petrone, de Philadelphie, dans un match de 10 rounds qui sera disputé à Boston.

DIRECTEURS DU 7e TOURNOI PROVINCIAL: Le 7e Tournoi Provincial de Petites Quilles, Enrg., débutera le 6 avril prochain, à la salle paroissiale de St-Malo. Lors d'une récente assemblée, les directeurs ont été photographiés avec les officiers. Ce sont, dans la première rangée, de gauche à droite, MM. PAUL-EMILE BELANGER, secrétaire; ALPHONSE BOURBEAU, 1er vice-président, Montréal; ROMEO JOBIN, président; l'abbé LOUIS CHABOT, aumônier et directeur de la salle St-Malo; GEORGES-H. JOBIN, 2e vice-président. Deuxième rangée: PIERRE WARREN, officiel; PHILIPPE BRISSON, directeur, Montréal; ALBERT-F. RACETTE, directeur; ROGER SOULARD, assistant-secrétaire; EDMOND JOBIN, directeur; ROSARIO CAOUETTE, trésorier; DELPHIS PARENT, directeur; ARTHUR GINGRAS, organisateur du 5e tournoi féminin et 3e vice-président du 7e tournoi; LEO PLAMONDON, maître-contrôleur des allées; ROLAND MONTAMBAULT, directeur pour Trois-Rivières et EDOUARD LEPINE, directeur. (Photo: Pierre Warren)

John Bouffard en finale contre Gagnier ce soir

Combat de 10 rondes présenté à La Tour — C'est le 30ième programme du promoteur Lamothe — Semi-finale entre Hamilton et Proteau — Quatre autres batailles.

La Tour de M. Roland Ste-Marie et de M. Cantin sera prise d'assaut ce soir lorsque le promoteur présentera son 30me programme de boxe dans cette populaire enceinte de la rue Mgr Gauvreau. Tous les boxeurs

JOHNNY BOUFFARD

à l'affiche ainsi que leurs gérants et entraineurs sont arrivés dans les murs de la Vieille Capitale, et ils ont tous subi l'examen du médecin, et la pesée officielle de la Commission. Un grand intérêt semble se manifester autour de la rencontre principale, et dans les deux camps, on est confiant que chacun des hommes en présence remportera la victoire. Maurice Foreman, le gérant de l'étoile montréalaise, Hubert Gagnier, dit que s'il lui était permis de parier, il risquerait toute la bourse de son protégé. Jos. Legaré, de son côté, nous a déclaré que Bouffard a rencontré aux Etats-Unis de meilleurs hommes que Gagnier, tel Tommy Grebb, qui a mis Jean Barrière hors de combat, et qu'il obtint aussi une décision contre le brillant Blond Tigef. Ces deux hommes sont de calibre supérieur à Gagnier, et Bouffard sera le vainqueur de la rencontre ce soir. De toute façon, une grande animosité règne dans les camps, et l'on peut s'attendre à un combat mouvementé et rempli d'action. Dans la semi finale, Chocolat, surnommé la fine mouche de l'arène, Frankie Hamilton, aura dans la personne de Gaston Proteau une dure proposition à surmonter, car ce dernier possède une terrible droite qui peut facilement endormir tout boxeur de sa classe. D'ailleurs, il l'a prouvé dans son dernier combat à la Tour. Cette rencontre décidera lequel des deux, Hamilton ou Proteau, sera opposé à Al Payette ou à Frappier. Quatre autres rencontres, avec de nouvelles figures, compléteront la carte : Pauli Destifano, qui a déjà fait face à Fernando Gagnon; Jean Richard croisera le fer avec Paul Labrecque; Al Simard aura des comptes à régler avec Léo Berthiaume, et enfin, Steve Ste-Marie fera le lever du rideau contre Fernand Boivin. Dans l'ensemble, la séance de boxe de ce soir est bien balancée, et les boxeurs en présence sont très bien matchés, et avec un 6 rondes additionnel, mettant en présence le populaire Georges Drouin, qui frappe comme un cheval, aura l'occasion de démontrer s'il a des chances d'aspirer à rencontrer le protégé de M. Lamontagne, Al Payette; il lui a déjà lancé un défi, mais M. Lamontagne fait toujours la sourde oreille quand cela ne fait pas son affaire. Drouin rencontrera le protégé de Young Lebrun, Kid Pit Côté, de qui on dit beaucoup de bien. Avec le printemps, c'est le réveil des boxeurs; comme on peut le constater, chacun a ses propres ambitions individuelles. Et avec cette ardeur, le public est assuré de passer une agréable soirée; ceux qui sont avides d'action n'en manqueront certainement pas ce soir. Une foule record est anticipée par les organisateurs, et un service d'ordre spécial a été organisé par les propriétaires de la Tour pour qu'il n'y ait pas d'encombrement. La première rencontre commencera à 8.35 p.m. —

HUBERT GAGNIER

Finale à St-Malo

La série finale de 4 joutes dans 7 pour le championnat de la ligue mixte de petites quilles de la Jeunesse Libérale de St-Sauveur commencera ce soir, à 8 heures, à la salle paroissiale de St-Malo. Les équipes en lice sont H.-P. Drouin vs J.-M. Dessureault.

Hershey gagne 9-0 et passe en finale

Hershey, 26. (PA) Les Bears de Hershey ont défait les Barons de Cleveland par 9 à 0, hier soir, pour obtenir le droit de participer à la série finale de la ligue Américaine. Les Bears ont gagné les parties précédentes par 3-0, 3-2 et 9-1.

Hershey a toujours participé aux éliminatoires depuis qu'il fait partie du hockey professionnel mais n'a jamais remporté le championnat.

ALIGNEMENTS

CLEVELAND — Buts: Bessette; défenses: Sprout, Davidson; centre: Thurier; ailes: Leswick, Carse; subs.: Drummond, Lavoie, Gagné, Holota, Mann, Walton, Burns, McLenahan, Goldup, Allum.

HERSHEY — Buts: Henry; défenses: Branigan, Pratt; centre: Grosso; ailes: Gronsdahl, Gaudreault; subs.: Slobodian, Mario, Bruce, Buller, Cain, Ronty, Babando, Pierson, Herchenratter, Rozzini.

Officiels : McVeigh et Shields.

SOMMAIRE

Première période

1—Hershey — Pratt (Grosso) 2.56
2—Hershey — Rozzini (Pierson) 16.30
3—Hershey — Pierson (Branigan) 17.50

Punitions — Drummond, Sprout.

Deuxième période

4—Hershey — Cain (Bruce, Branigan) 2.14
5—Hershey — Pratt (Bruce) 6.35
6—Hershey — Pratt (Cain) 7.55

Punitions — aucune.

Troisième période

7—Hershey — Gransdahl (Grosso) 8.23
8—Hershey — Mario (Bruce, Cain) 17.05
9—Hershey — Rozzini 19.43

Punitions — aucune.

Victoire du Victoria au Seigniory Club

Le club Victoria de Québec a fort bien figuré dans le bonspiel mixte disputé annuellement au club Seigniory. Vingt-quatre équipes ont pris part à ce bonspiel, en fin de semaine, chaque équipe étant appelée à jouer trois parties.

Le prix de consolation fut attribué à l'équipe gagnant avec le score le plus élevé, celle du Victoria, qui l'emporta sur les joueurs de Montréal-Ouest par 19 à 2. Les joueurs québécois étaient A.-D. McGibbon, Mme A.-D. McGibbon, A.-F. Muth et Mme A.-F. Muth, skip. Leurs rivaux étaient L.-L. Evans, Mme F. Le B. Ross, F. Le B. Ross et Mme L.-L. Evans, skip.

Brooklyn, 26. (PA) Léo Lebrun, 128 1-4 lbs, de New-York, a décroché le verdict contre Benny May, 124 lbs. de Montréal, au terme d'un combat de huit rounds livré ici, hier soir.

St-Patrice vs Bernier au Colisée

La deuxième rencontre de la finale trois de cinq pour le championnat Junior B de Québec et district aura lieu ce soir, au Colisée entre les Irlandais de St-Patrice et le Bernier. Le St-Patrice a remporté les honneurs de la première joute par 8-3 mais le Bernier se promet bien d'égaler les chances dans cette série.

La joute débutera à 8 h. 15 précises, un quart d'heure plus tôt que d'habitude pour donner la chance aux Placiers de présenter leur joute annuelle à une heure plus raisonnable.

Olympics en avant

Washington, 26. (P.A.). Les Boston Olympics ont défait les Lions de Washington 6-2, hier soir, pour prendre l'avantage de deux points dans les séries éliminatoires pour le championnat de l'Association de hockey amateurs des Etats-Unis. Chaque équipe joue neuf parties dans cette série round-robin de la ligue de l'Est des Etats-Unis. L'équipe obtenant le plus grand nombre de points gagnera la série.

Toe Blake, Jimmy Peters et Johnny Quilty comptent pour permettre à leur club de gagner la première joute des semi-finales — Ken Smith déjoue Bill Durnan — Prochaine joute, demain soir.

Montréal, 26. (Par Syd Thomas, de la Presse Canadienne) Réussissant à scorer deux buts fort opportuns par l'entremise de Jimmy Peters et Johnny Quilty, dans les huit dernières minutes d'une partie contestée, les Canadiens de Montréal ont vaincu les Bruins de Boston par 3 à 1, ici hier soir, devant une foule de 10,909 personnes, dans la première partie de la série semi-finale pour la coupe Stanley.

Avant les huit dernières minutes, il ne se produisit rien de bien excitant pour la foule, peu considérable pour une joute éliminatoire, car les deux clubs se surveillèrent étroitement après avoir enregistré chacun un but dans les six premières minutes de jeu.

Kenny Smith avait donné une marge d'un but aux Bruins après 2.30 minutes, après avoir reçu une passe de Terry Reardon, en face des filets de Durnan. Toe Blake, rusé capitaine des détenteurs actuels de la coupe Stanley, égala le score après 5.58 minutes, après avoir reçu une passe de Quilty.

Seulement six punitions furent distribuées par l'arbitre King Clancy, bien qu'il y eut force bousculades et dures mises en échec.

Kenny Reardon et Butch Bouchard jouèrent une grosse partie à la ligne bleue des Habitants.

Le gérant Art Ross, comptant sur plusieurs bloqueurs, ne fit pas jouer Bep Guidolin. Léo Lamoureux ne prit pas part à la joute pour le Tricolore.

Milt Schmidt fut enlevé de la ligne Kitchener pour jouer entre Joe Carveth et Don Gallinger. Mais la "pest line" des Canadiens, formée de Mosdell, Chamberlain et Peters, les tint bien en échec. Bill Cowley fut le pivot entre Porky Dumart et Bobby Bauer. Cette ligne fut opposée au trio du "punch" des Canadiens.

Brimsek eut 31 lancers et Durnan 13.

Les deux clubs se rencontreront à nouveau jeudi soir, ici. Puis ils se rendront à Boston pour les joutes suivantes, samedi et mardi.

Première période

Les Bruins attaquèrent et, après seulement 31 secondes de jeu, Kenny Reardon donna un "cross-check" à Cowley et écopa d'une punition. Cowley quitta la glace pour aller se faire panser et Milt Schmidt s'amena pour jouer au centre de la "ligne Kitchener". Bauer et Dumart firent passer quelques mauvais moments à Durnan.

Les lignes furent changées et les Bruins scorèrent le premier but après 2.30 minutes. Terry Reardon lança durement sur Durnan qui plongea sur la glace pour bloquer mais Ken Smith compta sur le retour.

Les Canadiens envahirent la zone des Bruins et Dumart et Flamon se collisionnèrent et tombèrent. Richard s'empara du puck. Ce fut fatal. Richard passa le disque devant les filets. Crawford ne réussit pas à s'en emparer et Quilty fit une passe à Toe Blake qui lança le disque dans le coin du filet pour égaler le score, après 5.58 minutes.

La troisième ligne des Canadiens pénétra en territoire bostonnais et le rapide Léo Gravelle fit deux dangereux lancers contre Brimsek. Puis les deux grosses lignes s'amenèrent et le jeu fut transporté d'une zone à l'autre. Richard, posté près des buts, manqua une dure passe de Mosdell, comme il se faisait un autre changement de lignes.

Mosdell s'empara de la rondelle et Flamon le mit en échec durement. Il reçut une punition. Richard éluda la défense à deux reprises mais Brimsek bloqua. Flamon revint mais les Canadiens continuèrent à exercer une grande pression.

Deuxième période

Flamon et Richard se bousculèrent dans la zone des Bruins, une minute après le début de la période. Ils se portèrent des coups mais restèrent au jeu. La mise en échec devint serrée. Puis McGill et Smith s'échappèrent mais Durnan s'avança rapidement pour bloquer le lancer de près de Smith.

Schmidt, Carveth et Gallinger envahirent à leur tour le territoire montréalais. Schmidt et Mosdell luttèrent avec leur bâton et tous deux furent expédiés à la clôture, vers le milieu de la période. Mais les cerbères eurent peu de chose à faire.

Henderson fut banni du jeu pour avoir utilisé son coude contre un adversaire mais malgré que Kenny Reardon s'échappât deux fois, les Canadiens ne purent lancer une seule fois contre Brimsek.

Le jeu ralentit vers la fin de la période.

Troisième période

Les deux équipes se surveillèrent de près pendant les cinq premières minutes mais les Canadiens réussirent quatre longs lancers contre Brimsek. Schmidt pénétra dans la zone montréalaise mais Durnan bloqua. Puis Chamberlain mit Schmidt en échec sur la rampe et ce dernier partit en boitant. Les Bruins contre-attaquèrent et Terry Reardon fit un lancer difficile contre Durnan.

Blake écarta ensuite la défense bostonnaise et lança durement sur Brimsek. Richard manqua le retour du lancer. Blake revint et fit bondir le disque dans l'air mais Egan le fit retomber sur la glace avec son gant.

Mosdel traversa la ligne bleue et Martin le mit en échec. Le caoutchouc alla rebondir dans le coin de la patinoire. Jimmy Peters s'en empara vivement, s'avança et déjoua Brimsek après 12.30 minutes pour donner la marge aux Canadiens.

Johnny Quilty, recrue d'il y a six ans rappelé de la ligue Américaine il y a une semaine, porta le score à 3-1 pour les Canadiens, après 16.27 minutes, en déjouant Brimsek sur le retour du lancer de Richard.

Les Canadiens se replièrent sur la défensive pour protéger leur avance. Et bien que Kenny Mosdell écopât d'une punition pour avoir frappé un adversaire avec son coude, à moins de dix minutes de la fin, les Habitants renvoyèrent continuellement le puck à l'autre bout de la patinoire.

BOSTON : Buts, Brimsek; défenses, Flamon, Crawford; centre, Cowley; ailes, Bauer, Dumart; subs, Egan, Henderson, T. Reardon, Carveth, Gallinger, Schmidt, McGill, Marquess, Smith, Martin; sub buts, Karakas.

MONTREAL : Buts, Durnan; défenses, K. Reardon, Bouchard; centre, Quilty; ailes, Richard, Blake; subs, Filion, Harmon, Macey, Chamberlain, Reay, Allen, Mosdell, Peters, Gravelle, Léger; sub buts, Perras.

Arbitre : Frank (King) Clancy; juges des lignes : Jim Primeau, Eddie Mephan, Toronto.

SOMMAIRE

Première période

1—Boston, Smith (T. Reardon) 2.30
2—Montréal, Blake (Quilty-Richard) 5.58

Punitions : K. Reardon, Flamon.

Deuxième période

Pas de point.

Punitions : Mosdell, Schmidt, Henderson.

Troisième période

3—Montréal, Peters 12.30
4—Montréal, Quilty (Richard) 16.27

Punition : Mosdell.

Réunion ce soir de la ligue Senior

Une assemblée de la ligue Senior de balle molle aura lieu ce soir, à 8 h. 30, au chalet central de l'Oeuvre des Terrains de Jeux, au parc Victoria, sous la présidence de M. Damase Blais. Tous les clubs intéressés à faire partie de la ligue sont priés de s'y faire représenter.

L'homme de bon goût s'habille au
SYNDICAT DES MEUBLES
$1.00 de DÉPÔT
$1.00 par SEMAINE
Nous avons en magasin un choix très varié de
COMPLETS
PALETOTS
TRENCH

FAITES VOTRE CHOIX DES AUJOURD'HUI PRIX LES PLUS BAS EN VILLE
VOYEZ NOS SPECIAUX au RAYON DES MEUBLES
SYNDICAT DES MEUBLES ENR.
66 RUE SAINT-JOSEPH
TELEPHONE : 3-6027

MANDRAKE, le magicien — Par Lee Falk et Phil. Davis

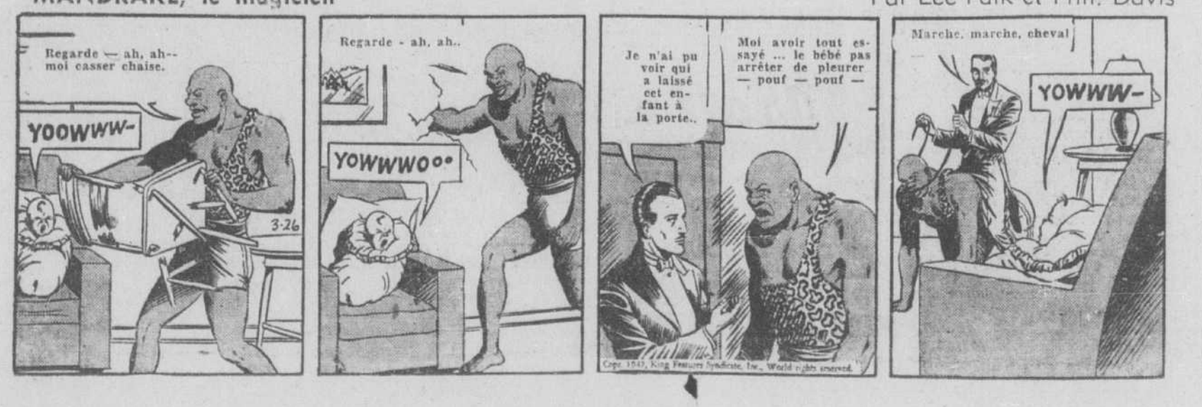

LE SURHOMME — Un but dans la vie

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée, Henri Gagnon, président et directeur général.

Les annonces devront nous parvenir avant 5 h. p.m. la veille du jour de publication, y compris celles devant paraître le samedi. Quant à celles devant paraître le lundi, elles devront nous parvenir avant midi le samedi.

TARIF
DES ANNONCES CLASSEES DU SOLEIL

Trois centins du mot. Minimum .50 chaque insertion.
Annonce classée avec titre en gros caractère (14 points) 0.25, en plus du prix de l'insertion.

6 insertions consécutives pour le prix de 5 insertions.
24 insertions consécutives pour le prix de 18 insertions.
Contrat d'un an, escompte 10 p.c.

Les annonces venant de l'extérieur sont strictement payables d'avance, et si elles réclament un numéro de case, elles devront être accompagnées de .05 pour frais de réexpédition.

Les avis de naissances, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., seront chargés à $1.00 l'insertion, selon la formule ordinaire, et chaque mot additionnel, .02. Exception est faite cependant pour les annonces de faveur obtenues qui seront chargées à .50 l'insertion. Dans les notes sociales, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.50 l'insertion, suivant la formule officielle.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles, mariages, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

Prix de l'abonnement au "Soleil", Québec et Lévis, $7.00 par année, $3.50 pour 6 mois $2.35 pour 4 mois, $1.75 pour 3 mois, 1 mois .75. A la campagne $5.50 par année, $2.75 pour 6 mois, $2.00 pour 4 mois, $1.75 pour 3 mois, 1 mois .65.

ACCORDAGE ET REPARATION

NOUS NOUS SPECIALISONS dans l'accordage et réparation de pianos de toutes marques. Travail fait par experts et portant une garantie. Satisfaction assurée. C. ROBITAILLE, Inc., 320, ST-JOSEPH, tél. : 8167. HOA-accord-H—X96259

AGENTS

VERITABLE OCCASION — Lingerie usagée, coupons à la livre, machines à coudre peu usagées, toutes marques, vendus en parfaite condition. Bas prix et qualité. Agent demandé. Catalogue envoyé gratis. J.-ROSARIO FAUCHER, Saint-Zacharie, Qué. HEA-2—X96208-C

VOULEZ-VOUS vous faire un bon revenu en vendant nos 200 produits, $25.00 pour partir en affaire. 271 1-4, ST-JOSEPH, le Gérant. HOA-2—X99954

JOBBERS AGENT : Manufacturier de Montréal cherche un jobber consciencieux pour répandre sa ligne de cadeaux dans magasins, cadeaux, nouveauté, meubles et fer ligne à prix populaire. Ecrire CASE 821 LE SOLEIL — L'EVENEMENT-JOURNAL. ACA-2—Y70246-C

APPARTEMENTS A LOUER

SUITE de 2 appartements, boudoir et cuisinette, dans famille privée, pour couple distingué. Mme LYONNAIS, 50, ST-PATRICE, tél.: 9749. HBA-5—Y70350

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, COMMERCIAL FINANCE CORP., LTD., 37 LA COURONNE, ch. 215, tél.: 2-6488. AR-7HC—X96856-C

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Appeler 2-5268 ou 3-7500 pour appointement. HEA-7R—X95940

$50,000 à prêter sur première hypothèque, 5 p.c., par différents montants. Aussi maisons à vendre et demandées. L.-E. FORTIER, N.P., 72, DE L'EGLISE, tél. 9450 rés.: 4-5312. LR-7R—X97562—C

ARGENT A PRETER sur 1ere hypothèque, à 4½ pour cent et 5 pour cent. PAUL GRENIER, 325, Blvd Charest, tél.: 3-1531. CRR-7R—X98908

ARGENT A PRETER — Désirez-vous construire, soumettez plans; avances pendant la construction; montants illimités. SAMSON & SAMSON, notaires, 166 Blvd. ST-CYRILLE, Québec. CR-7R—Y70313

ARTICLES DE MENAGE

CHAISE roulante, chesterfield, set à déjeuner, à diner et chambre à coucher, divans, tables, pupitres, chaises, poêles, assortiment considérable, meubles neufs et d'occasions. L.-J.-A. DEMERS & CIE, 183 DE LA COURONNE, tél.: 2-2685. CR-9H—X96858

ACHETONS lingerie de toutes sortes, payons plus haut prix. 44½ ST-JOSEUH, tél.: 2-3278. CR-9H—X96857

PRIX SPECIAUX sur meubles aux vétérans, laveuses, machines à coudre Singer, poêles, chesterfield studio, glacières, set chambre. ROGER CROTEAU, 329, ST-JOSEPH, tél.: 9426. YR-9R—X98364

PLUS HAUT PRIX PAYE au nouveau magasin de seconde main, meubles et lingerie. A vendre, set de chambre, laveuse radio, moulin à coudre, etc. A. PRUNEAU, 89, DE LA SALLE, près du Pont, tél.: 4-0267. CRR-9H—X98849

POELE émaillé blanc, combiné gaz, charbon, set salle à diner, 1322 WILLIAM, appt. 3, Sillery. Tél.: 3-4423. HBA-9—X98553

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS meubles et lingeries de toutes sortes. Allons à domicile et payons plus haut prix. L. DROLET, 983 ST-VALLIER, tél.: 2-0300 CRR-9H—X98837

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS. Achetons antiquités, argenteries, vaisselles, lingeries, meubles, poêles, objets en général. Mme JULES DAIGLE, 681 rue St-Vallier, tél.: 4-0119. CLR-9H—X98924

MEUBLES NEUFS — Prix meubles usagés, ventes, échanges, Singers reconditionnés, poêles, studio chromé, chesterfield, set chambre, cuisine. OCCASIONS ET ECHANGES DE MEUBLES ENRG., 129 CARON, tél.: 6520. CRR-9R—X98907

SET DE CHAMBRE, outils, moteur, valise, poêle électrique, rouleau pour machine à laver, fournaise, radio, bureau, linge usagé, blouses, vestes, chemises. V. DRAPEAU, 44, STE-THERESE, tél.: 3-7991 CER-9H—X99068

SET CHAMBRE à coucher, 5 morceaux, à l'état neuf, dernier modèle, bonne condition. TEL.: 8277. HOA-9—Y70327

SERVICE BEATTY AUTORISE

Réparation de laveuse Beatty, Easy et Dominion et toute autre marque. Aussi balayeuse et repasseuse, pièces pour toutes marques.

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE, ENRG.
393, Blvd CHAREST
Tél.: 2-2724
CR-9H—X96859

Meubles

POUR VOS ACHATS de sets de chambre et de cuisine, chesterfield, poêle, adressez-vous à la succursale J.-ROMEO CROTEAU, 116, 1ère Avenue, tél.: 3-7304 CIR-9R—X99758

Meubles

SETS DE CHAMBRES, commode, bureau, sets de Chesterfield, secrétaires flat top, miroirs, lampes de fantaisie, couvre-pieds-chenille, valises, chaises de cuisine, chaises berçantes, lits, avec matelas, ainsi qu'un grand assortiment de meubles neufs et usagés. LES ENCHERES MARCEAU, INC., 12 RUE ST-JOSEPH, Québec. CRR-9H—X98839

BALANCES

Balance Toledo

BALANCES neuves et usagées. Réparations de toutes marques. Balances reconditionnées et seconde main. Prix défiant toute compétition. CANADIAN TOLEDO SCALE Co, 225, DE LA COURONNE, tél.: 3-4300. CRR-Bal.-H—X98836

Balance Dayton

BALANCES NEUVES et usagées, Hache-viande électrique HOBART 1-4, 1-3, 1-2, 1 H. P. Tranche-viande HOBART. Presse à saucisse. Blocs à viande. Balance plate-forme FAIRBANKS 240-600-1,200-2,000 lbs, ROMAINE ou FLEAU 30 à 500 lbs. Comptoirs frigorifiques SHERER 6'-8'-10'. Scies à viande électrique QUIKUT. Distributeurs VICTOR BUTCHERS' SUPPLY, INC., 93, côte d'Abraham, Québec, téléphone : 2-4934. 136-CIR-Bal-R—X95883

BOIS DE CONSTRUCTION

AUGER & AUGER

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION, B. C. Fir, Epinette, Pin blanc, Pin de la Colombie, bois à plancher, bardeaux d'asphalte, finition de cuisine et chambre de bain, planche isolante (Ten-Test). Demandez des catalogues. Il nous fera plaisir de vous citer nos tout meilleurs prix sur demande. AUGER & AUGER, 47 RUE INDUSTRIELLE, tél.: 2-6891. 135-IR-BoisH—X98101

BRULEURS A L'HUILE

Brûleur ABC et Victor

SPECIAL à $45.00, gros et détail. Aussi pièces de rechange, telles que valves, mèches, bouteilles, prix modéré. PAUL LEFRANÇOIS, 64, BLVD CHAREST, téléphone 2-4940. HHR-Brûleur-H—X99835

Spécial Spécial

BRULEURS à l'huile pour poêles: Victor, $33.00; Beterson, $33.00; Geneo, $28.00. Bouteilles 2 gallons $1.50. LES AGENCES B. ENRG., 92 BLVD CHAREST, Tél. 9824 HOA-Brûleur—Y70029

BRULEURS A L'HUILE

A. B. C. Tower, Champion. Gros et détail. Agents demandés. Nettoyage, réparation. WILLIE CHABOT, 267, Kirouac, tél. 3-4945. OR-Brûleurs—X97927

BRULEURS A L'HUILE automatiques et à mèches de toutes sortes, comptant ou à terme, gros et détail. EUGENE DESROCHES FILS, ENR., 1039, ST-VALLIER, tél.: 3-8014. HAR-BrûleurH—Y70078

Nettoyons et réparons

BRULEURS à domicile, vendons brûleurs marque HI-HEAT, LYNN, MAPLE-LEAF, etc. HOPITAL DES POELES, 1073 ST-VALLIER. Tél.: 3-2563. CBR-Brûleurs-H—X99187

BRULEURS A L'HUILE
"LEPAGE BLUE FLAME"

et autres brûleurs de différentes marques et accessoires offerts à des prix sans précédents.

C. H. LEPAGE
72-74, ave Jacques-Cartier
Limoilou, Qué. Tél.: 2-2207
HAR-Brûleur-H—X70079

BUREAUX A LOUER

2ième ETAGE à louer, 1er mai, place commerciale, en face Woolworth, Kresge, etc., pour bureau, salle d'échantillons, commerce radio, vaisselle, fourrure, etc. Réparation suivant demande. TEL.: 3-4063.

A LOUER — Bureau double, libre dans le moment. S'adresser 93 FLEURIE. 18R—Y70168

CAMPS A LOUER

CAMP meublé à louer, situé Ste-Rose de Watford Co. Dorchester. LUCIEN GAGNE, 1274, DORCHESTER EST, Montréal. HIA-20—Y70353

CHALETS A LOUER

LAVAL, chalets meublés à louer, bord rivière Montmorency, eau courante, électricité, service d'autobus. S'adresser LUDGER NOLIET, Laval. CER-23H—X99081

CHALET ST-GERARD, 8 chalets, 3 chambres, meublés pour mai. MOUVEMENT LOCATAIRE, Enr., au Bureau du Logement, 8 de l'Eglise. TEL : 4-4434. CR-23—X70260

CHALETS A VENDRE

CHALET et terrain à vendre. S'adresser HECTOR BEDARD, NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, Côte à Canard. CR-24—X96277

CHALET de 2 pièces, habitable à l'année, terrain 50 x 80, situé 20e Rue Est, CHARLESBOURG $1600. Tél.: 8711 ou 4-5929. HOA-24H—X99820

CHALET à vendre, meublé, au bord rivière Huron, électricité, eau courante, terrain 300 x 100, entrée seule. 36, 1ère AVE. M. E. MIVILLE. 34-HBA-24—X99153

CHAMBRES ET PENSIONS

GRANDE CHAMBRE pour 2 personnes, usage téléphone. 45, RUE ST-LOUIS. HOA-26—Y70347

ST-FRANÇOIS D'ASSISE, belle chambre, meublée à neuf, pension si désiré, pour monsieur distingué seulement. 65, AVE LAMONTAGNE, app. 8, tél.: 4-1538 CR-26H—Y70365

CHAMBRE ET BOUDOIR sur rue, confortable, place tranquille, usage téléphone, repas si désiré. 434 ST-CYRILLE. 35-HOA-28—Y70326

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE A LOUER pour 1 an, 2 personnes. S'adresser entre 9 h. 30 à 5 h. 30, 120 DE LA COURONNE ou 41-27—X96890. STE-FOY.

CHAMBRE avec douché, eau courante, propre, maison tranquille. Aussi chambre avec eau courante, 135 GRANDE-ALLEE. CLR-27—X99097

CHAMBRE meublée, eau chaude à l'année, pour 2 personnes. Aussi petite pour un monsieur. TEL.: 4-0433, 40, DESJARDINS. HBA-27—X99429

CHAMBRES à louer, .75 et plus par jour. Mme W. NORMAND, 8, HALDIMAND. HBA-27—X99420

SILLERY — Grande et petite chambres meublées à louer. Près service autobus. 2-4692. HOA-27—X99561

PETITE CHAMBRE-BOUDOIR (3.00) dans logement chauffé, coin 4e Avenue, 5e Rue. 123, 4e AVENUE, tél.: 4-2104. HIA-27—Y70086

CHAMBRE à louer, eau dans chambre, chaude et froide, 9, RUE HAMEL. HEA-27—Y70189

CHAMBRE à louer, famille privée, pour 2 personnes, permission cuisine. 122, LATOURELLE, 3-4960. HEA-27—Y70195

CHAMBRE pour 2 personnes, aussi grands appartements pour 3 personnes, accepterais 1 enfant, 20 FERLAND. ACA-27—Y70159

CHAMBRE ET FLAT 2 pièces, avec eau chaude, gaz, finis à neuf, situés sur les Remparts, entrée seule, 12, LAVAL. ACA-27—Y70160

50 D'ARTIGNY, grande chambre, eau courante, conviendrait pour 2 personnes, pas cuisine. TEL.: 4-2806. CR-27—Y70348

RUE ST-JEAN, chambre double, grande garde-robes, 374, ST-JEAN, 3e étage. HBA-27—Y70325

BELLE GRANDE PIECE, avec balcon, meublée ou non, eau chaude à l'année, Pour couple, 115, DE L'EGLISE. 27H—Y70399

QUARTIER LIMOILOU, chambre, bien meublée, propre, 2 fenêtres, conviendrait pour 1 ou 2 personnes, permission cuisine, 3-4432. 27—Y70401

POUR MONSIEUR distingué, chambre propre, avec lavabo, garde-robes, usage bain, douche, téléphone. 29 ST-AUGUSTIN. CR-27R—Y70305

BELLE CHAMBRE meublée sur étage du bain pour 2 personnes, usage bain, téléphone. 1 ST-STANISLAS. HBA-27—X70310

COIN GRANDE-ALLEE, belle grande chambre, meublée ou non, ler plancher. Aussi chambre simple, 3e plancher. Permission cuisine. Possession immédiate. Couple sans enfant de préférence ou personne seule. TEL.: 4-0345. 129 CLAIRE-FONTAINE jusqu'à 9 heures P. M. CR-27—X70346

CHAMBRE avec lavabo, eau chaude à l'année, conviendrait pour une ou 2 personnes. Tél.: 6328. 18 ST-URSULE. 27—X70343

ST-PACAL BAYLON — Chambre à louer, 122 rue GOUPIL. Tél.: 3-8690. 27—Y70336

CHAMBRE BOUDOIR : monsieur seulement 95 RUE ST-LOUIS, app. 3. Tél.: 2-1007. HBA-27—Y70356-C

Femmes et jeunes filles

MAISON RECOMMANDEE, chambre à la semaine, à la journée, accommodation moderne, prix modique. AU BON GITE, 110 DU PONT, près St-Joseph. HAR-27—Y70414

CHAMBRES DEMANDEES

PROFESSEUR Université américaine, célibataire 40 ans, demande place distinguée, Haute-Ville, piano si possible, pour 15 jours ou plus été prochain. Ecrire CASIER 756, LE SOLEIL. HBA-28—X99391

Chambre demandée

PETIT APPARTEMENT "Bachelor" meublé ou grande chambre dans maison privée pour monsieur âgé (professionnel), dans la partie haute de la ville. TEL.: 2-3605, de 10 hrs a.m. à 4 hrs p.m. HBA-28—Y70137

CHANCE D'AFFAIRES

PLASTIQUE : Ayez petite manufacture à vous, fabriquez lampes, bibelots, cendriers plastique. Cessez travailler pour les autres. Ecrivez-nous. PRATT PLASTIC, 6270 HENRI JULIEN, Montréal. IR-3—X98104

CHEVAUX, VOITURES

PONEY attelé avec voitures hiver et été. TEL. : 2-6114. HOA-31—X99638

BONNE PAIRE de chevaux, 5-6 ans, 1600 livres chacun. M. J.-L.-P. BRETON, 213 HERMINE, tel. 7776. HOA-31—X99574

2 CHEVAUX, garantis bons à l'ouvrage, pesant 1100-1200 livres. 32, 9e AVENUE. HEA-31—Y70089

LORRY en très bonne condition, à vendre. 368, BERGEMONT. HEA-31—Y70088

ACHETERAIS selles anglaises en bonne condition. Téléphoner 6262. HBA-31—X99712

PONEY attelé à vendre, et boghei avec roues caoutchouc, 141½ PERE GRENIER. HBA-31—Y70329

NOUVEAU précieux remède contre le souffle, la toux et gourme des chevaux. Le paquet $1.25 franco. Satisfaction absolument GARANTIE
Adressez, LOUIS ROY, Estcourt, P.Q.
Agents demandés. HOA-31—X96235

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

AVIS
aux cours à bois

QUEBEC ET LA BANLIEUE, 8,200 cordes de bois de chauffage de 12 pouces, merisier, érable, sec, en bonne condition, à vendre à prix réduit. A prendre au camp de Valcartier. Informations M. T. VAILLANCOURT, 27, MGR GAUVREAU, tél.: 2-6991. HEA-31R—X99274

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. FORTIN, marchand de bois, avise sa clientèle et le public qu'il est maintenant à 945, ST-VALLIER. Bois de toutes sortes. Prix modérés. Tél.: 9481. CRR-34H—X98835

BOIS de chauffage de toutes sortes; spécialité bois de provisions, croûtes de bois mou sec. GUERARD & FRERE, 5 RUE LANGEVIN, Tél.: 4-0085. 246-HIR-34H—X96683

COMMERCES A VENDRE

GARAGE à vendre avec outillage, local 2,400 pds, bonne clientèle, bon chiffre d'affaires. Ecrire CASIER 759, LE SOLEIL. HBA-36—X99465

ST-PASCAL, commerce de cour à bois de chauffage, avec outillage complet, à vendre bon marché, cause maladie. J.-M. RIVERIN, 22, LACHEVROTIERE, tél.: 3-5445. HEA-36R—X99266

COMMERCE de location, radios avec accessoires de réparation et outillage de cordonnerie à vendre. Ecrire CASE 801 LE SOLEIL, ou TEL.: 7700. HOA-36—X99523

BOULANGERIE à vendre située à St-Benoit Labre, Co., Beauce. Informations : PHILIPPPE VEILLEUX, Saint-Prosper, Co. Dorchester, RR. No 2. LR-36—X99842

SALON COIFFURE situé rue St-Jean, faisant affaire depuis 15 ans. Cause vente départ de la ville. TEL. : 3-2362. HOA-36R—X99752

RESTAURANT-SALLE A MANGER : Bon poste, sept employés, bail 5 ans, vendra ou échangera pour propriété. Cause : vente, maladie. H.-P. CIMON, 2-6 COTE D'ABRAHAM. Tél. : 5-5169. HOA-36R—X99761

BOUCHERIE située rue St-Jean. Gros chiffre d'affaires. J.-M. RIVERIN, 22 LA-CHEVROTIERE, coin Artillerie, Haute-Ville TEL. : 3-5445. HOA-36R—X99762

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE, boucherie et épicerie, avec licence de bière, gros chiffre d'affaires, à vendre avec propriété si désirée. S'adresser L.-N. LABRECQUE, 91, 19e RUE, Limoilou, tél.: 4-3380. HBA-36H—X96116

BOULANGERIE à vendre, compris l'équipement et maison. Très bon poste, cause départ. Ecrire CASIER 726, Le Soleil. HEA-36—X99050

RUE DU PONT — Salle à diner, gros quota de bière, à vendre. TEL.: 3-2362. ACA-36R—X96571

LIMOILOU—Garage à vendre, très beau poste, bon marché, poste à sous- louer, possession immédiate. J.-E LEPAGE, 166 des ERABLES, tél.: 2-1455. HR-36—X96899

STUDIO DE PHOTOGRAPHIE des mieux installé pour la finition d'amateurs, connu dans toute la province de Québec. Gros chiffre d'affaires, seul dans la partie Nord de la ville. Loyer bas. Installation des plus moderne. Pas d'agent. Cause de santé. Personnes intéressées seulment, avec loyer de 6 appt., meublé, appt séparé dans 2ème étage. M. ROLAND HARVEY, 322 rue BEAUBIEN EST, Montréal. LR-36—X97792

PRES CARRE PARENT, Maison 20 chambres toute meublée, à sacrifier $5,000. Possession immédiate. O. LEROUX, 187, 3e AVENUE Tél.: 4-3836. HOA-36H—X99832

PRES CHATEAU, maison touristes, 19 appartements avec ameublement, lingerie, eau courante dans chaque pièce. Cause départ. TEL.: 4-0114. HBA-36—X99430

MAISON de 20 chambres vendre semi-doublée, TEL.: 3-2362. AR-36R—X99403

BLV. CHAREST — Salon de coiffure avec logement de 3 chambres. Prix $1,500. S'adresser J.-E. LEPAGE, 166 AVE DES ERABLES. Tél. 2-1455. SR-36R—X97880

BOUTIQUE de menuiserie avec propriété et outillage, $5,000. J.-E. LEPAGE, 166, DES ERABLES. tél. : 2-1455. SR-36R—X97879

SILLERY, pres de l'église, maison 8 pièces plus chambre bain tuile, chauffage à l'huile, $12,600, $4,000 comptant, balance comme loyer. O. LEROUX, 187, 3e AVE, tél.: 4-3836. CR-36H—Y70386

RESTAURANT terminus d'autobus avec frigidaire, soda fontaine, prix $5,000. S'adresser O. LEROUX, 187, 3e AVENUE, Tél.: 4-3836. HOA-36H—X99831

3e AVENUE, station de gazoline avec outillage complet, grandeur 40 x 80, gros chiffre d'affaires. Vente cause santé. O. LEROUX, 187e, 3e AVENUE, Tél.: 4-3836. HOA-36H—X99830

RUE DORCHESTER. Magasin de lingerie et chaussure. Logement 3 pièces, à vendre. Prix de l'inventaire. Possession immédiate O. LEROUX, 187, 3ème AVENUE. Tél.: 4-3836. HOA-36H—X99871

GROS PIN. Epicerie et boucherie. Outillage moderne et complet, $3000. et le stock Prix de l'inventaire. O. LEROUX, 187, 3e AVENUE. Tél.: 4-3836. HOA-36H—X99873

HOTEL tout meublé, 25 chambres, sur route nationale, division chemin de fer, près la station, bonne clientèle, licence de bière et vin, à vendre, cause de santé. Pour prix et conditions, écrire EUSTACHE LAURENDEAU, TOURVILLE, Co. l'Islet. ACA-36—Y70214

HAUTE-VILLE, épicerie et boucherie avec licence bière, gros chiffre d'affaires. Logement 5 pièces libre. Prix $9,000. O. LEROUX, 187, 3e AVE, tél.: 4-3836. CR-36H—Y10376

COMMERCE de fèves au lard, distribution dans toute la ville, gros revenus, $3,500. Logement 5 pièces libre. O. LEROUX, 187, 3e AVENUE, tél.: 4-3836. CR-36H—Y70377

LIMITES de la ville, épicerie-restaurant, stock et ameublement, avec propriété, 3 logements. Prix $12,500. Possession immédiate. O. LEROUX, 187, 3e AVE, tél.: 4-3836. CR-36H—Y70378

CENTRE DE LA VILLE, épicerie avec licence de bière, gros quota, affaires $1,200 par semaine. Prix $10,000. O. LEROUX, 187, 3e AVENUE, tél.: 4-3836. CR-36H—Y70379

CENTRE DE LA VILLE, coin rue, épicerie avec licence de bière, gros quota, vente $1,200 par semaine. Prix $9,600. Possession immédiate. O. LEROUX, 187, 3e AVE, tél.: 4-3836. CR-36H—Y70381

HAUTE-VILLE, epicerie, licence de bière, stock et ameublement, à sacrifier, $3,000. O. LEROUX, 187, 3e AVE, tél.: 4-3836. CR-36H—Y70382

CENTRE DE LA VILLE, maison 8 logements de 5 pièces, fini moderne, revenu 12%. Logement libre à l'acheteur. O. LEROUX, 187, 3e AVE, tél.: 4-3836. CR-36H—Y70383

9 CHEVAUX selle avec équipement complet, licence pour louer $1.00 et $2.00 de l'heure, grosse clientèle, revenu environs $1,500 par mois. Prix $3,000. TEL.: 4-3836. CR-36H—Y70384

CENTRE ST-ROCH, épicerie, licence, gros quota. Prix $5,500, possession immédiate O. LEROUX, 187, 3e AVENUE, tél.: 4-3836. CR-36H—Y70385

1ère AVENUE, magasin de chapeaux et lingerie pour bébé. Logement 3 pièces libre. A sacrifier, $1,800. O. LEROUX, 187, 3e AVE, tél.: 4-3836. CR-36H—Y70387

BOUCHERIE - EPICERIE licenciée, Faubourg St-Jean-Baptiste, coin de rue, à vendre le stock et l'ameublement avec licence de bière 1947, chiffre d'affaires 1946, $58,000. Revenu net $8,000.00 pour la même année. Aucune information par téléphone. H.-P. CIMON, 6, COTE D'ABRAHAM. HEA-36R—X99269

SALON COIFFURE, rue St-Jean, l'un des plus beaux salons de Québec, à vendre pour cause de santé bail 5 ans; ameublement des plus modernes, ainsi que chambre, massage. Aucune information par téléphone. H.-P. CIMON, 6, COTE D'ABRAHAM. HEA-36R—X99270

CENTRE LIMOILOU, épicerie moderne, licence, gros chiffre d'affaires, façade en vitrolite, avec maison 4 logements, $10,000 comptant, balance conditions faciles. O. LEROUX, 187, 3e AVE, tél.: 4-3836. CR-36H—Y70388

CENTRE ST-ROCH, coin rue, épicerie, licence de bière, gros quota, affaires $900 par semaine. Logement 3 pièces, libre. O. LEROUX, 187, 3e AVE, tél.: 4-3836. CR-36H—Y70389

SILLERY, magasin d'articles de sport, à vendre, prix de l'inventaire, poste conviendrait pour tout commerce. O. LEROUX, 187, 3e AVENUE, tél.: 4-3836. CR-36H—Y70391

ST-FRANCOIS D'ASSISE, épicerie et boucherie, moderne, $6,700, avec propriété si désiré. Logement libre. O. LEROUX, 187, 3e AVENUE, tél.: 4-3836. CR-36H—Y70390

EPICERIE— bon chiffre d'affaires, gros quota de bière— bonne occasion pour argent comptant. 232 ST-VALLIER. TEL.: 7041 HOA-36—X70280

RESTAURANT-SALLE A MANGER, situé rue St-Pierre, très bon poste, bail cinq ans. H.-P. CIMON, 2-6 COTE D'ABRAHAM. Tél.: 5-5169 CR-36R—X70307

A VENDRE COMMERCE lucratif comprenant immeuble et fonds de marchandise, rue St-Jean, valeur de $60,000.00 : autre édifice comprenant quatre magasins, rue de la Fabrique pour règlement de succession. SAMSON & SAMSON, notaires, 166 Blvd. ST-CYRILLE, Québec. CR-36R—Y70312

Cause départ

COMMERCE boucher-épicier, rue St-Jean, avec grand chiffres d'affaires; importante clientele; ameublement, frigorifique, outillage complet. Belle occasion à prompt acheteur. H. A. LABAD, 252 MARGUERITE-BOURGEOIS. Tél.: 6003. HOA-36R—X99905

COMMERCES DEMANDES

SI VOUS VOULEZ vendre votre commerce ou maison pour du comptant. TEL.: 3-2362 Aussi maison à vendre. HLR-37R—X70304

JE SUIS ACHETEUR de commerce épicerie, restaurant, hôtel, taverne ou tout commerce et propriétés. O. LEROUX, 187, 3e AVENUE, tél.: 4-3836. CR-37H—Y70392

COMMERCES DEMANDES

ACHETERAIS commerce épicerie, restaurant, salle de pool, dans la ville ou environs. Ecrire ADRIEN LAMARRE, ESCOURT, Témiscouata, P. Q. HOA-37—Y70398

CLAVIGRAPHE

CLEMENT & CLEMENT LIMITEE, agents exclusifs de la compagnie Underwood, 104, COTE DE LA MONTAGNE, téléphone 2-1422. Location de clavigraphe Underwood, ($4.00 par mois ou $10.00 pour trois mois). Réparation et vente de clavigraphes de toutes marques. Aussi rubans, papiers carbonne et fournitures de bureau. LR-Clav.R—X97136

MADEMOISELLE . . . Jeunes filles distinguées et instruites, qui désirent correspondre avec de jeunes Français, sont priées d'adresser leur nom, adresse et d'y joindre une enveloppe suffisamment affranchie à CASIER T. L. 1,000, "LE SOLEIL". HAR-Corr—X95864

PROFESSIONNEL américain, célibataire 40 ans, membre personnel Université américaine, désire correspondance avec jeunes filles canadiennes. Ecrire CASIER 757, LE SOLEIL. AR-Corr.—X99392

CORRESPONDANTS distingués pour célibataires, veufs, veuves, seulement. Pour renseignements, écrire madame DOLORES, CASE 108, STATION DELORMIER, Montréal. Inclure enveloppe affranchie pour réponse. HOA-Corr.—X99724

PARFUM MAGIQUE

Une seule goutte enivre, charme et attire l'amour. $16.00 l'once, bouteille d'essai. $1.00 C.O.D. $1.15. Votre caractère par votre écriture gratis avec chaque commande.
PARFUM GALLAND ENR.
3, Turnbull, Québec.
Corr-R—Y70409

Achetez les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits.

DEMENAGEMENTS

Déménagement

LOCAL LONGUE DISTANCE — Pianos, safes, frigidaires, emballage, assurance. QUEBEC TRANSPORT INC., 454, ARAGO. tél.: 3-0760. HCR-41H—X99303

DIVERS A VENDRE

SET DE DINETTE neuf, chaises recouvertes cuirette blanc, table, buffet, armoire, argenterie, prix avantageux. 480, 4e AVE. 43—Y70324

TUXEDO, grandeur 34, très bonne condition. TEL.: 5-5356 après 6 heures p.m. HQA-43—Y70395

MANTEAU chinchilla (dame) payé $160.00, à vendre moitié prix. Complet (homme), grandeur 37, foyer imitation brique, 410, ST-JOSEPH. 43—Y70397

PIANO AUTOMATIQUE. Parfait ordre, machines à coudre électriques Singer et autres, planeur, corroyeur, scie ronde et à ruban. 44 STE-THERESE. TEL.: 3-7991. CR-43—X70300

A VENDRE : machine à tricoter "Auto Knitter" en parfaite condition. L. GAGNE, 93 Hermine. TEL.: 4-2486. HBA-43—X70287

COFFRE-FORT: cause de décès. Extérieur 22" x 23" x 25 pouces. Intérieur 10 x 15 x 12 pouces, épaisser 6 pouces. Pesanteur 800 lbs. 43—X70281

VENTE et REPARATIONS de machines à coudre. Toutes marques. Ouvrage garanti. Inspection gratuite. Service 24 heures. J. HOULE, 61 St-Augustin. TEL.: 3-5136. LR-43—X70344

TABLE dessus porcelaine, chaises cuisine, chaise haute, commode, table à cartes sculptée, horloge, oreillers plume. TEL.: 2-2757. 27 LAVIGUEUR. 43—X70357

MOULIN SINGER à vendre. 407 CHAMPFLEURY. Tél.: 3-1112. HOA-43—Y70330

RADIO ET LIT complet à vendre. 6 TURNBULL. TEL.: 4-1718. 43—Y70331

MAGNIFIQUE RADIO cabinet Westinghouse, 5 lampes. Très bonne condition. 25 MONT-CARMEL. 3-7986. HBA-43—Y70333

PIANO parfait ordre, pas de vendeur après 7 heures le soir. TEL.: 7030. 36-HIA-43—Y70315

2 LAVEUSES, frigidaire, set cuisine, bicycle C.C.M., bourre double. Poêle à l'huile, 2 feux, glacière. 10 TESSIER, St-Grégoire. 43—Y70316

BICYCLE C.C.M. de course, spécial de luxe, frein sur deux roues. 162 MARIE L'INCARNATION. 36-HIA-43—Y70317

PALETOT gabardine grise (bonne) grandeur 36, $15.00. Tweed 16 ans, brun, $13.00. 2 costumes gabardine turquoise et rose 14 et 16. TEL. 3-6875. 43—Y70318

A VENDRE, set de punchs à river, avec potence et tasseaux pour horloger-bijoutier. ALEXANDRE DENIS, ST-UBALD, Co Portneuf, P. Q. HBA-43—X99464

PORTE vitrée de garage usagée, système brûleur à l'huile "Fess Holden" pour fournaise, 34, BOURLAMAQUE, tél.: 8584. ACA-43—Y70147

ATTENTION : 2 séchoirs Eugène, machine à permanent sans fil Elbis de luxe, planche champoux, etc., 8 petits radios 5 lampes G. E., état neuf. Aucune offre raisonnable refusée. Ecrire CASIER 819, LE SOLEIL, tél.: 4-0569. ACA-43—Y70205

2 MANTEAUX demi-saison, grandeur 14, Trench-coat, grandeur 14, collet renard, état neuf. TEL.: 2-5887. HEA-43—Y70250

GLACIERE en metal, garde soleil de 6 pi. TELEPHONER : 7977. HEA-43—Y70181

GLACIERE, marque "Beach" 24, RUE JEANNE D'ARC. HEA-42—Y70202

POELE de cuisine, poêle à l'huile, fournaise, fourneau, set cuisine, divan et fauteuils, tables, rideaux, cadres, glacière, chaise berceuse. 122, BAGOT, 3-6217. ACA-43—Y70208

CAMION de l'armée, 3 tonnes, avec ruskell, avec ou sans hoist, presque neuf. NOEL-AUGUSTE TAILLEUR, ST-PIERRE, I. O. HEA-43—Y70123

MANTEAU tuxedo garni mouton Perse, grandeur 46, état neuf, $100.00, 2 renards argentés, $100.00, manteau trois-quart (beige), 12 ans, $25.00. TEL.: 4-0027. le matin ou soir. ACA-43—Y70124

BALANCE TOLEDO, capacité 15 livres. Etat neuf. Prix modéré. TEL. 3-5996, le soir 2-3870. HOA-43—X99571

MACHINE SINGER à boutonnière 23.8 pour tailleur. Aussi attachement pour faire les boutonnières. W. BESSETTE & FILS, 803 ST-VALLIER. OR-34H—X97819

DIVERS A VENDRE

COMPTOIR de vente, façade vitrée, pour installation de marchandises, tiroirs en arrière dessus masonie et chromé : PHARMACIE VEZINA, 1125 ST-VALLIER, tél.: 3-4993. HBA-43—X99415

BOITE DE CHOCOLAT fantaisie mixte, $1.25. Boite de chocolat dragée $2.25. Echantillons fournis sur réception de 25 Prix de gros aux marchands. Livraison dans toute la Province. Pas de C.O.D. COMPTOIR POSTAL ENR. CASIER POSTAL 171, Haute-Ville, Québec. L.R-43R—Y70045

LAVEUSE avec chesterfield à vendre. Aussi set de salle à diner moderne. Le tout complètement neuf. 143, DE L'ESPINAY. HBA-43—Y70046

SNOOKER avec accessoires à vendre, No 11, RUE ST-JOSEPH, Ville Lauzon HIA-43—X99224

ELEVES DEMANDES

NOUVELLE METHODE — Anglais par correspondance, garanti par écrit, en deux mois. Valeur régulièrement $8.00, pour mars $3.00 le cours complet. Adressez: S.-A.-F. FORTIER, St-Ubald, cté de Portneuf. CR-46—X97025

INSTITUT J. THOMAS, 26, ST-STANISLAS, tél.: 2-7490. Anglais, français, sténographie, clavigraphie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province. YR-46R—X98371-C

PROFESSEUR BERUBE, 14, Salaberry. Cours jour et soir, français, anglais, arithmétique, comptabilité, sténographie bilingue, dactylographie, préparation college classique. Aussi classe pour

• COMMERCE
• PROFESSIONS
• METIERS

LE GUIDE

DU SERVICE que vous DESIREZ chaque jour !

ACCESSOIRES DE BARBIERS ET COIFFEUSES

MACHINES permanentes, Shelton, thermique Eugène, Bonst, Séchoires, Eugène et Turbinatons neuf et usagée, ainsi que chaises chromées, présentement en magasins. Ecrire J.-A. DAIGLE, 56, 1ère AVE, Québec. HRR-C.D.H.—X91733

STERELISATEUR électrique, "Vulcan" pour serviettes. Très utile pour salon de barbiers et coiffeuses, ainsi que pour hôpitaux. HECTOR NOREAU, 8 RUE ST-JOSEPH, tél.: 4-4594. IR-CDH—X97964

HELENA BEAUTY PRODUCTS

LA, OU LA GRANDE variété de marchandises pour salons de coiffure et de barbier, la qualité et le service dominent. Ecrire pour renseignements, 59, ST-JOSEPH, ch. 103, Québec. HAR-CDR—Y70308

ARMES A FEU

Foyer des armes

REPARATIONS de toutes sortes d'armes à feu. Bleuage et noircissage, fait par experts. Carabines et fusils à vendre. Neuf et seconde main. 33 ST-MICHEL. COA-CDB—X98658

BICYCLES

BICYCLES garçons et filles, accessoires chromés tous genres. Aussi pièces rechanges toutes marques, à prix très avantageux. PAUL TURCOTTE, 44, 13e RUE, tél.: 4-2650. SR-Bicycle—X97898

BICYCLETTE (fille), toute neuve, de luxe, chromée. 4-3715. CR-Bicycle—Y70335

BICYCLE (garçon), en parfaite condition; 123 MARIE-LOUISE. HBA-Bicycle—Y70412

BIJOUTERIE

REPARATION, VENTE. Prix les plus bas en ville sur bagues, diamants, montres, coutelleries, etc. Attention spéciale aux réparations reçues par malle. Service rapide. ROGER CROTEAU, 329, ST-JOSEPH, tél.: 9426, Québec. CR-CDR—X96953

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr ALPHONSE DION

Chirurgien-Dentiste

24 Côte du Palais, tél.: 2-2153.

36-EO-CDR—X93722

ENTREPRENEURS-MENUISIERS

ENTREPRENEUR-MENUISIER, construction, réparation, spécialité finition. Satisfaction garantie. JOS. GOULET, 85, KIROUAC, tél.: 4-3347. HEA-CDB—X96173

FENETRES

La Fenêtre Ferland

CELLE QUI S'ENLEVE rapidement et qu'on lave dans la cuisine ou chambre de bain. La plus confortable. Voyez-la de suite vous n'en voudrez pas d'autre ! Aussi portes intérieures et extérieures. 111, COTE DE LA MONTAGNE, tél.: 3-6326. HCR-CDR—Y70053

MEDECINS-CHIRURGIENS

Dr CHARLES RINFRET, voie génito-urinaire, médecine générale petite chirurgie. Traitement électrique. Maladies vénériennes. 59 ST-JOSEPH, app. 101, Québec. Heures de bureau: 10 h. à 11 a.m., 2 h. a. 4 h. p.m. Soir : lundi, mercredi et vendredi, 7 h. à 8 h. TEL.: 4-4061. YR-CDR—X98369-C

NETTOYEURS-TEINTURIERS

TEINTURERIE DORCHESTER

— Nettoyeur Teinturier Expert —

Offre son nettoyage teint clair parfait, en plus procédé de stérilisation 100 p.c. efficace Prix populaire. Robes unies, complets paletots printemps, nettoyés, $1.00. Teinture pour deuil dans 24 heures suivant réception. 118-120, DORCHESTER, Québec, tél.: 4-2434. CRR-CDH—X93829

TEINTURERIE MATHIEU LTEE. Nettoyage, pressage et teinture sont obtenus selon les méthodes les plus sûres, avec des produits de première qualité. 15, RUE ST-ALBERT, Québec, tél.: 4-1600. HCR-CDH—X99507

TEINTURERIE FRANCAISE INC. — Pressage, nettoyage. Spécialité teinture de tous genres. Département spécial pour commandes de la campagne. 430, DE LA CANARDIERE. Dépôt: 179, ST-JEAN, tél.: 4-4686. YR-CDR—X98361

P. FERLAND INC.

TEINTURIERS - NETTOYEURS experts. Auteurs du nettoyage "Dun Ton plus Clair". Spécialités en teinture. Département spécial pour commandes par malle. P. FERLAND INC., nettoyeurs licenciés "Sanitone", 155-157, DU PONT, tél.: 4-3531. HRR-CDH—Y70237

New Way Washing Carpet Reg'd.

LAVAGE à domicile de tapis, chesterfields, divans de studio de tous genres, ouvrage soigné par un personnel expert. FRANÇOIS JULIEN, prop., 392, ST-JEAN, Québec, tél.: 4-1947. COR-CDB-Nettoyage—X99470

LINGERIE DE SECONDE MAIN

Quebec New Second Hand Jobbers

AVONS GRAND ASSORTIMENT de marchandise neuve et usagée, pour toute la famille, gros et détail. Prix spéciaux aux jobbers. Demandez notre catalogue gratis 1947 44½, RUE ST-JOSEPH, Québec. OR-CDH—X97815

La Cie Assh, Enrg.

28½ à 30 ST-JOSEPH, Québec. Spécialité Lingerie neuve et usagée. Prix avantageux pour marchands colporteurs. Circulaire gratis, demandez-la. Grand assortiment. RENDEZ-NOUS VISITE. ACA-CDHC—X96682-C

Montreal Jobbing

21, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC — profitez de notre choix et des meilleurs prix en ville. Nous recevons de plus tous les jours de nouvelles marchandises. Vous serez surpris de la qualité et des bas prix offerts Une visite vous convaincra. YR-CDR—X98363

Provincial Jobbing

37 à 39, Saint-Pierre, Québec

CINQ ETAGES. Plus grosse maison au Canada, pour commerce de gros seulement pour lignes de seconde main, pour hommes, femmes et enfants. Meilleurs prix en ville. Venez ou écrivez pour catalogue. CRR-CDR—X99755

Surplus linge militaire

SOLDAT, MARINE, AVIATEUR. Assortiment considérable lingeries, chaussures neuves et usagées, gros et détail. Plus grand magasin à Québec. Catalogue 1947. MAGASIN D'OCCASIONS GENERALES ENR., 1105 rue St-Vallier, Québec. H.O.A.-CDH—X96256

PEINTURE ET TAPISSAGE

NOUS faisons vos réparations de peinture et tapisserie à prix modérés. TEL.: 4-1052 1-3-6-CON-CDH—X86668

REPARATIONS DE REFRIGERATEURS

REFRIGERATION : — Pour réparation de frigidaire de toutes sortes. Satisfaction garantie, service rapide. Adressez-vous à 215 BAYARD. TEL. : 3-3060. HOA-CDB—X99773

REPARATION DE LAVEUSES

REPARATION DE LAVEUSES, radios, réfrigérateurs, machines à coudre. Travail fait par experts et portant garantie. S'adresser C. ROBITAILLE, Inc., 320, RUE ST-JOSEPH, tél : 8167. HOA-LaveuseH—X96258

Nettoyage de brûleurs

A l'huile, réparation laveuse, moteurs, accessoires électriques, soudure mécanique, satisfaction garantie, prix modéré. GEO. JACQUES, 124½, MARIE L'INCARNATION, tél.: 3-5044 136-LR-LaveuseH—X93184

Beatty

SERVICE AUTORISE réparations laveuses, rouleaux, etc. Pièces de rechange en mains : J.-G. COUTURE, distributeur, 41 AVE. BEGIN, Lévis, P.Q. Tél.: 998. RR-CDR-Rép.laveuse—X97158

LAVEUSE "CONNOR"

VENTE & SERVICE

Réparation de laveuse Connor ou toute autre marque. Nous avons en magasin les véritables pièces de rechange. Travail fait par des experts. HENRI TUROTTE, LTEE, marchand de meubles 80 ST-JOSEPH Tél.: 5-5125

136-HEA-CDH—X99865

REPARATION DE MEUBLES

LOUIS ROUSSEAU, réparation de meubles, matelas neufs. Réparation de sommiers et matelas. 486, 3e AVENUE, téléphone : 4-1480. HOA-CDH—X96257

REPARATIONS de meubles de toutes sortes. Aussi fabrication de meubles, etc. pour magasin, bureau, maison. Réparations d'instruments de musiqué, etc. BUSSIERES & TREMBLAY, 32, 1ère AVENUE tél.: 3-9034. NR-CDH—X98398

J.-E. LAROCHELLE. — Réparation meubles de tous genres. Rembourrage, polissage. Ouvrage fait avec promptitude, 119½ RUE RICHELIEU. Tél. : 2-1498. 36-HEA-CDR X99748

Rembourrage meubles et matelas

ATELIER pour rembourrage de meubles et matelas de tous genres. Ouvrage garanti. QUEBEC UPHOLSTERING REG'D, 19, ST-DOMINIQUE, tél.: 3-3647, H. BUSSIERES, prop. CBR-CDR—X99267

Achetez les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits.

LINGERIE DE SECONDE MAIN

CATALOGUE GRATIS

Si vous désirez habiller toute une famille pour le prix d'un seul, demandez notre CATALOGUE avec nos conditions ou venez au magasin, le plus gros stock, prix ridiculement bas. Gros et détail.

MAGASIN DE LINGERIE USAGEE

1D, STE-THERESE, Québec. Tél.: 4-0017 ACA-CDH—X96677

MAGASIN MOISE

213-215 Saint-Paul, Québec

Trois étages de linge neuf et usagé pour hommes, femmes et enfants. Meilleurs prix en ville. Venez ou écrivez pour catalogue. BLOUIN & FILS, prop. Tél. : 3-5095. CR-CDR—X96957

REPARATION DE RADIOS

Réparation de radio

de toute marque ouvrage fait par experts. Prix modéré. QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE ENRG., 393 Blvd Charest, tél. 2-2724. HEA-CDH—X96005

REPARATION ELECTRIQUE

Tibodo Electrique

Réparations de radios

ACCESSOIRES ELECTRIQUES. Machines à vue parlante et silencieuse. Aussi machine à vue pour théâtre 35 mm. à vendre. TIBODO ELECTRIQUE, 327, BLVD CHAREST. Bureau, 3-7455. Rés.: 4-2316. HRR-CDH—Y70233

REPARATIONS GENERALES

REPARATIONS générales de mécanique, tournage en série. SPECIALITES MODERNES ENRG., 22, STE-HELENE, tél.: 2-3544. HEA-CDB—X96172

SABLAGE DE PLANCHER

Gérard Breton — Tél.: 2-4889

SABLAGE et vernissage, lavage et cirage de plancher de maison ou édifices, par machines spéciales à votre service jour et nuit. COR-CDH—X99336

SACS VIDES

QUEBEC SACK SUPPLY ACHETONS POCHES VIDES

De toute sorte. Payons meilleur prix comptant. Aussi crin, métaux, etc., 98 MGR GAUVREAU. TEL.: 3-4553. HOA-CDHC—X96255-C

SALON DE COIFFURES

Salon Vanité

COIFFURES de tous genres, Mlle ANNETTE CHAINE, propriétaire, 94, DE LA COURONNE, coin du Roi, tél.: 2-4100. CRR-CDH—X98825

GRAND SPECIAL. Permanent à l'huile, $2.50 Permanent français $10.00 pour $3.50 Gold Wave, chimique. Spécialité teinture par experte. SALON LILY, Mme R. PERRON, 60½, ST-JOSEPH, tél.: 9370. CER-CDH—X99067

SALON L'ETOILE BLEUE, Mme L. Savard, coiffures de tous genres, réduction sur permanents teintures, satisfaction. 148, 5e RUE, tél.: 3-4041. CLR-CDB—X99007

SPECIAL : Permanent à l'huile, réduit, $2.50. Autre permanent pads chimiques, papier, coiffure de tous genres. SALON ALBERTA, 200, RUE DU ROI, tél. :3-0175, Mme FECTEAU, prop. COR-CDH—X98236

Achetez les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits.

MAISONS A VENDRE

CANARDIERE, maison 3 logements, 4-9 pièces, système chauffage, $5,000 comptant, balance conditions faciles, logement libre. O. LEROUX, 187, 3e AVENUE, tél.: 4-3836. CR-80H—Y70373

CHARLESBOURG VILLAGE, près église, maison 2 logements, 5 pièces, système chauffage, terrain 200 x 40, 2 garages, prix $7,800, Logement libre. O. LEROUX, 187, 3e AVENUE, tél.: 4-3836. CR-80H—Y70371

BLVD BENOIT XV, coin rues, 2 maisons 8-9 pièces, fini moderne, 2 chambres bain, chauffage à l'huile, $5,000 comptant, balance conditions faciles. Possession immédiate. O. LEROUX, 187, AVENUE, tél.: 4-3836. CR-80H—Y70370

RUE ST-JEAN, maison 12 pièces, façade en pierre, conviendrait pour professionnel, terrain 125 x 40, $16,800. Libre. O. LEROUX, 187, 3e AVENUE, tél.: 4-3836. CR-80H—Y70369

BLVD BENOIT XV, coin 20ième Rue, maison 2 logements, 6 pièces, fini moderne, système chauffage, $5,000 comptant, balance conditions faciles, libre. O. LEROUX, 187, 3e AVENUE, tél.: 4-3836. CR-80H—Y70368

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, maison 7 pièces, terrain 100 x 125. Prix $6,500, $1,000 comptant, balance conditions faciles. O. LEROUX, 187, 3e AVENUE, tél.: 4-3836. CR-80H—Y70367

SILLERY, près de l'église. Maison 7 pièces, façade pierre des champs, chauffage à l'huile. Foyer. $12,800. Libre immédiatement. O. LEROUX, 187, 3ème AVENUE. Tél.: 4-3836. HOA-80H—X99869

ST-MALO — Rue Montmagny, maison cinq logements, solage ciment, très bon ordre, bien située pour poste de commerce. Revenu net 10%. S'adresser MARCEL PROULX, 266 NAPOLEON, tél.: 8963. CER-80H—X99076

BLVD DESJARDINNS, maison à vendre, libre à l'acheteur, petit accompte, balance $22.50 par mois. TEL. : 2-4963. 36 DE LA RONDE. CIR-80—X99854

RUE KIROUAC, maison de chambres, solage ciment, tuyauterie cuivre, chauffage central. Revenu annuel $2,912. Conditions faciles. MARCEL PROULX, 266, NAPOLEON, tél.: 8963. HHR-80H—X99834

CHATEAU D'EAU, rue Martel, joli cottage en face de la plage, 5 pièces et bain sur plancher, foyer, cave, ciment, terrain 125' x 110', coin rue : libre au lermai, construction 1937. H.-P. CIMON, Immeubles & Assurances, 2-6 COTE D'ABRAHAM. TEL. : 5-5169. HOA-80R—X99759

SILLERY — Maison 11 pièces, chauffées à l'huile, beau terrain entouré d'arbres décoratifs, paroisse St-Charles Garnier, aussi joli cottage, bien meublé sur plage St-Laurent, Cap-Rouge. TEL. : 9984. HOA-80—X99734

ST-SACREMENT, occupation immédiate, cottage 8 pièces, système à l'huile, fini moderne. TEL.: 2-6714. HOA-80—X99701

CALIXA LAVALEE, superbe maison appartement des mieux construite, 8 logements, chauffage à l'huile, tuyauteries cuivre. Revenu net 9%. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, BLVD. CHAREST, tél.: 3-5322. HAR-80H—Y70076

SILLERY COVE, maison seule, 5 pièces, très grand terrain, etc., occupation immédiate, condition et prix très avantageux. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, BLVD CHAREST, tél.: 3-5322. HAR-80H—Y70075

RUE ST-CYRILLE, maison appartement, 8 logements, terrain 34 x 119, carré. Propriété 34 x 52, chauffage à l'huile. Revenu net 9%, etc. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, BLVD CHAREST, tél.: 3-5322. HAR-80H—Y70074

RUE DE LA NORMANDIE, propriété 2 logements 4-5 pièces, ce dernier pour occupation 1er mai, prix réellement bas. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, BLVD CHAREST, tél.: 3-5322. HAR-80H—Y70072

ST-SACREMENT pour occupation immédiate, 8 pièces, garage chauffé, chauffage à l'huile. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, BLVD CHAREST, tél.: 3-5322. HAR-80H—Y70071

BLVD BENOIT XV, propriété brique, 2 logements 6-7 pièces, ce dernier remis à neuf et pour occupation immédiate, terrain 47 par au delà 200. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, BLVD CHAREST, tél.: 3-5322. HAR-80H—Y70070

SILLERY, propriété 8 pièces, fondation pierre, chauffage eau chaude, 2 foyers, au delà 30,000 pieds terrains, etc. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, BLVD CHAREST, tél.: 3-5322. HAR-80H—X70069

SILLERY, propriété seule, 6 pièces foyer ouvert, garage 12 x 24, chauffage électricité, et vapeur, terrain 50 x 100 carré, libres à l'acheteur. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, BLVD. CHAREST, tél.: 3-5322. HAR-80H—Y70068

SILLERY-MAGUIRE, propriété comprenant 2 logements, 2 magasins et un atelier. Ce dernier et un logement 6 pièces, libres à l'acheteur. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, BLVD CHAREST, tél.: 3-5322. HAR-80H—Y70067

AVE. BELEVEDERE, coin rue, maison seule, 8 pièces, chauffage eau chaude, etc. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 BLVD CHAREST, tél.: 3-5322. HAR-80H—Y70055

RUE ST-JEAN. Maison appartement et postes commerciaux brique solide fondation de pierre, chauffage à l'huile. Revenu net 10%. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 BLVD CHAREST, tél.: 3-5322 HAR-80H—Y70066

RUE ST-JOACHIM, 2 propriétés 2-3 logements 4-6-7-9 pièces, fondation en pierre, etc. Vendrait les deux ou séparément. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 BLVD CHAREST, tél.: 3-5322. HAR-80H—Y70065

RUE RICHELIEU — Propriété 2 logements 6-8 pièces, brique solide, fondation pierre, etc. Belle aubaine. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 BLVD CHAREST, tél.: 3-5322. HAR-80H—Y70064

ST-ABBERT-LE-GRAND, propriété seule, 8 pièces, complètement remis à neuf, beau grand terrain. Pour occupation 1er mai. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 BLVD. CHAREST, tél.: 3-5322. HAR-80H—Y70063

RUE ST-REAL, propriété 2 logements, 6-11 pièces, chauffage eau chaude, fondation pierre, très bon marché. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, BLVD CHAREST, tél.: 3-5322. HAR-80H—Y70062

RUE STE-ANNE, maison de chambres, 12 pièces, plus poste de commerce, brique solide, fondation pierre, condition très avantageuse. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, BLVD CHAREST, tél.: 3-5322. HAR-80H—Y70061

RUE D'AIGUILLON, propriété brique, 2 logements 3-8 pièces, un prix ridiculement bas. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, BLVD CHAREST, tél.: 3-5322. HAR-80H—Y70060

EDIFICE COMMERCIAL, rue St-Paul, près St-Pierre, comprenant 1 magasin, 1 logement, (maison de chambres. Occupation prochaine, seulement $2,800 comptant, balance faciles. CHARLES RONDEAU, Québec. Tél.: 3-3033. ACA-80R—Y70262

A VENDRE — Propriété 3 logements, deux six pièces et un de cinq, située dans l'Ave. Laurentides. TEL.: 3-8755. ACA-80—Y70187

BONNE MAISON à vendre, 3 logements, endroit idéal. Mme B. GAUDRY, 20, AVENUE DES BERNIERES, tél.: 7504. 36-HEA-80—X96834

PROPRIETE, beau site près du Parlement, 106 St-Eustache et 4 Ste-Julie. Pour information 3 PLACE BERTHELOT, appt. 3. Tél.: 2-6558 6-3-HR-80—X97705

MAISONS A VENDRE

SILLERY — Possession immédiate, maison 7 appartements, construite 1943. Beau terrain situé 1252 William. Propriétaire LEO BEAUDET. TEL.: 3-1942. 62362-HLA-80—X97712

CHARLESBOURG, Boulevard Churchill, maison 2 logements, 5 pièces plus chambre bain, terrain 140 x 62. $3,000 comptant, balance conditions faciles. O. LEROUX, 187, 3e AVENUE, tél.: 4-3836. CR-80H—Y70374

ST-PASCAL, près de l'église, maison en brique, $5,200 $1,000 comptant, balance conditions faciles. O. LEROUX, 187, 3e AVENUE, tél.: 4-3836. CR-80H—Y70375

LIBRE A L'ACHETEUR, St-Sacrement, 10 pièces, garage. St-Romuald, belle résidence, près couvent, collège, garage chauffé, conviendrait pour médecin. Aussi maison rapportant 15% net, très bon marché, conditions faciles, cause départ. 2, ST-JEAN-BAPTISTE, St-Romuald, tél.: 156. HIA-80—Y70352

CHEMIN STE-FOY, rue de Vallières, cottages 7 et 8 chambres. Conditions faciles : ROBERT TUREON, 88 Brown. TEL.: 4-3852. 80—X70288

MAISON A VENDRE, cause de décès, revenu des loyers, $200, par mois, coin Mgr Gauvreau et St-Vallier. Bon prix pour argent comptant. 232 ST-VALLIER. TEL.: 7041. HAR-80A—Y70279

COTTAGE LIBRE à l'acheteur, situé à Sillery, 7 pièces, 2 toilettes et salle de bain en terrazo, foyer ouvert, etc., H.-P. CIMON, 2-6 COTE D'ABRAHAM, tél.: 5-5169. CR-80R—X70306

BONNE MAISON à vendre, 3 logements, endroit idéal, à 20 AVENUE DES BERNIERES, tél.: 7504. 36-HIA-80R—X70309

AVE LAMONTAGNE — Maison 2 logements, 6 pièces plus chambre bain, système chauffage à l'huile. Planchers bois dur, cave ciment avec commodités, grande cour avec 2 garages. Logement libre immédiatement à l'acheteur. TEL.: 3-8439. HIA-80—Y70337

ST-SACREMENT — Magnifique cottage, 8 pièces, garage, système à l'huile, occupation en mai. TEL.: 4-6380. HAR-80—Y70339

Giffard

MAISON NEUVE, 2 logements, libres, 5 pièces, chambre bain, dépenses, planchers durs, finie moderne, tél.: 3-7042. HOA-80—X99850

A Sillery

3 MAISONS pierre et brique, 6-7-8 pièces, chauffage à l'huile, tuyauterie cuivre. Conditions faciles. Visibles tous les jours. LAURENT HUNT, entrepreneur général, 1061, FORGET. CBR-80R—X99268

Maison

MAISON 4 logements, 5 pièces chacun. Revenu $1,656 par an. Logement libre acheteur. 167 AGUEBELLE. Tél.: 5-5632. HOA-80—X99993

4 maisons neuves à Sillery

RUE DE LUXEMBOURG et Forget, 8 pièces, Wilfrid Légaré, entrepreneur général. 20 CALIXA-LAVALLEE. Tél.: 7372. HOA-80R—X96574

Hôtel à vendre

ST-MICHEL BELLECHASSE, meublé, en opération, chiffre d'affaires intéressant, place de touristes. AUBERGE PHILIBERT, tél.: 26 s. 1-2. HBA-80—X99394

AVIS

"Vente — Règlement — Successions" PROPRIETES COMMERCIALES, coin d'Aiguillon, Sutherland, Richelieu, contenant 2 magasins, 4 logements, aucune offre raisonnable refusée. Aide financière si désiré.

RUE ST-JEAN, (secteur commercial), 1 magasin, 1 logement. Mise à prix $9,500. Comptant minimum $5,000, occupation prochaine. Communiquez aujourd'hui avec représentant autorisé. CHARLES RONDEAU, 46, RUE PERE MARQUETTE, Québec, tél.: 3-3033. ACA-80R—Y70177

Occupation en mai

ATTENTION ! Professionnel et autres. A vendre, voisinage "école chimie Laval", maison moderne (en partie meublée), garage, grand terrain, jardin.

AVENUE HOLLANDE, maison isolée, 2 logis, un 12 pièces, libres à l'aquéreur.

CHEMIN STE-FOY (paroisse Ste-Foy), 2 logis, un logement 5 pièces, chauffés, libres, aide financière.

PAROISSE ST-SAUVEUR, maison 2 logis, un 4 pièces libre. Comptant requis $1,200., balance hypothèque 5%. CHARLES RONDEAU, 46, RUE PERE MARQUETTE, Québec, tél.: 3-3033. HOA-80R—Y70302

SILLERY

Maison neuve prête à habiter, 8 pièces plus garage chauffé, finie brique, fournaise à l'huile, chambre bain tuile. Très moderne. Située Avenue Luxembourg, près Boulevard Laurier, proximité nouvelle église St-Charles Garnier. Payable partie comptant, balance mensuellement si désiré. P.-A. SAVARD, constructeur, 1241 de Luxembourg, tél.: 2-8485. HIA-80—Y70082

MAISONS DEMANDEES

SERAIS ACHETEUR de maisons privées ou commerce dans toutes les parties de la ville. S'adresser G. BOUCHARD & FILS, 110, RUE DU PONT, tél. jour : 3-6401; soir : 4-0043. BR-81—X97808

MAISONS demandées, St-Malo, St-Sauveur, Jacques-Cartier, St-François d'Assise, Haute-Ville, un ou plusieurs logements, un logement libre si possible. MARCEL PROULX, 266, NAPOLEON, tél.: 8963. HAR-81H—Y70077

DESIRE acheter propriété, Jacques-Cartier, immédiatement. G. BOUCHARD & FILS, 110, RUE DU PONT, tél. jour : 3-6401; soir : 4-0043. YR-81—X98349

PROPRIETES demandées, Haute-Ville, Sillery, St-Roch, Limoilou, maison un ou plusieurs logements, logement disponible si possible. Ecrire O. LEROUX, 187, 3e AVE, tél.: 4-3836. CR-81H—Y70364

LE TEMPS DE VENDRE est lorsqu'il y a acheteurs. Qu'avez-vous à offrir ? Tous genres propriétés, commerces, fermes m'intéressent. Offre dans 48 heures. CHARLES RONDEAU, 46 rue Père Marquette, Québec. TEL.: 3-3033. CR-81R—X70303

Maison demandée

3 APPARTEMENTS ou 2 logements, préférence haute-ville. Paiement comptant. S'adresser personnellement à 90 rue DE L'EGLISE, Québec. CER-81H—X99078

Achetez les marchandises annoncées Soyez sûrs d'être satisfaits

MAISONS DE CAMPAGNE A LOUER

A LOUER, résidence d'été, située Lac Sergent. Ecrire CASIER 643, LE SOLEIL, Québec. CLA-Maison camp.—X98406

GRANDE maison d'été située à Carleton, comté Bonaventure, P. Q. Pour de plus amples renseignements. Ecrire CASIER POSTAL, 316, Montréal, P. Q. HOA-Maison, camp. à louerX99838

(Suite de la page 18)

MAISONS A VENDRE

$7,700.00 — Un logement libre, 1er mai, coin des Zouaves et St-Gabriel. Maison brique solide, 3 grands logements. Revenus annuels $1,117.00. Très bon ordre. S'adresser MARCEL PROULX, 266 NAPOLEON. Tél.: 8963. HCA-80H—X95260

PROPRIETE à vendre, maison 28 x 30. Terrain 165 x 85. M. UBALD BARBEAU, St-Emile. RL-80—X92904

SILLERY, près de l'église, maison 7 pièces plus 2 chambres bain, système chauffage à l'huile, à vendre $12,800. O. LEROUX, 187, 3e AVENUE, tél.: 4-3836. HOA-80H—X99825

EN FACE DE L'EGLISE St-Jean-Baptiste, maison 10 pièces, planchers bois dur, à sacrifier $7,500. Possession immédiate. O. LEROUX, 187, 3e AVENUE, tél.: 4-3836. HOA-80H—X99824

MAISON SEULE, 5 pièces, plus chambre bain, bon terrain, situé Blvd Desjardins. TEL.: 3-2362. HOA-80—X99670

33 RUE ST-LAURENT, près rue Bourlamaque, église Notre-Dame du Chemin, logis 4 appartements vacants pour l'acheteur seulement, grande cour, coin de rue, aucune rente autre revenu. R. DROLET, tél.: 3-4217. HEA-80R—X95939

SILLERY, Avenue Coulonges (à l'extrémité St-Cyrille montant vers chemin Gomin) maisons neuves, 4-6-8 chambres plus chambre bain. Livraison immédiate, comptant un plan finance. EUGENE CHALIFOUR, PLACE HOTEL DE VILLE, Avenue Maguire, Sillery, tél.: 8038. CR-80R—X96851

LIBRES A L'ACHETEUR — A St-Pascal-Baylon et St-Fidèle, maisons de 7-10 pièces avec beaux terrains, belles caves chauffage à l'huile, etc. P.-P. LALIBERTE, 243 ST-CYRILLE. TEL.: 8281. HR-80R—X96898

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES. Libre, 14 chambres, grande propriété neuve, pouvant faire 2 logements ou hôtel, terrain 125 x 500, route nationale, service d'autobus. TEL.: 4-0862. AR-80H—X97044

ST-PASCAL. Maison seule, 6 pièces et bain. Brique solide, libre 1er mai. Prix très bas. RAYMOND BELANGER, 335 BLVD CHAREST, tél. : 3-5352. HOA-80H—X96260

MAISON neuve sur boulevard à Ste-Foy Comptant raisonnable. Balance comme loyer. Téléphone: 4-5155; le soir 4-5721. HIA-80—X96868

POSSESSION immédiate, St-Sacrement, rue Maréchal Foch, cottage 8 pièces, plus chambre bain, très bonnes conditions. Pour informations, tél.: 4-3380. CBR-80H—X99180

CHARLESBOURG, 2 maisons, une sur 28e Rue Est, l'autre sur 29e Rue Est. 303, MAUFILS, tél.: 3-1635. CLR-80—X99021

MAGNIFIQUE MAISON à vendre, lambrisée en brique, située à l'Angle-Gardien. Libre à l'acheteur. TEL.: 2-5533. ACA-80—X99182

RUE GUYENNE. — St-François d'Assise maison 4 logements, grand terrain. Autre maison 2 logements. G. BOUCHARD & Fils, 110 DU PONT, TEL. : jour 3-6401 ; soir : 4-0043. COR-80—X99380

ST-PASCAL, maison neuve, deux logements six pièces plus chambre de bain, système chauffage. S'adresser 64, DE LA CAPRICIEUSE. HBA—X99524

106 DE CALLIERES, maison très moderne, 7 pièces, 2 toilettes, chambre bain tuile, $12,500.00. J.-R. GUAY, 29½, CHEMIN STE-FOY, 7960. HEA-80—X99329

GIFFARD, maison neuve brique, 2 logements, des plus modernes, $5,000.00 comptant, balance termes. G. BOUCHARD & FILS, 110, DU PONT, tél. jour : 3-6401; soir : 4-0043. BR-80—X97809

RUE ST-JOACHIM, maison seule, 8 appartements, conditions faciles. M. WOLOSHIN, 92, ST-PIERRE, 2-7810. HBA-80R—X99405

SILLERY, 1361, Maguire, propriété 6 logements, 5 pièces chacun plus chambre bain, logement libre à l'acheteur. TEL. : 2-2216. CIR-80—X99706

SAINT-SACREMENT, Avenue Holland, coin Longueuil, proximité de l'église, propriété trois logements, un huit pièces, deux quatre, très bonne construction, neuve, éclairée, foyer, solarium, tuyauterie en cuivre, chauffage à l'huile, gazon fait. TEL.: 4-1224. HRA-80—X99455

MAISONS A VENDRE

BELVEDERE, Avenue Dessane, 2 magnifiques cottages neufs, modernes, 7-8 pièces, chauffage à l'huile, foyer naturel, garage chauffée, etc. S'adresser ROCH JULIEN, 435, CHEMIN STE-FOY, tél.: 4-3462. YR-80R—X98059

MAISON 3 étages, de 5 appartements, un logement libre 1er mai. TELEPHONER 9022. ACA-80—Y70130

LEVIS.— Maison 3 étages, terrain, hangar, chauffage eau chaude. Près la Traverse. Grande demande pour chambres ou faire 5 logements. 55 ST-LAURENT, LEVIS. HEA-80—X99310

SILLERY, propriété 7 pièces, "Genre Miami", deux toilettes, garage chauffé, chauffage à l'huile, occupation immédiate. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, BLVD CHAREST, tél.: 3-5322. HAR-80H—Y70073

ST-SACREMENT, propriété seule, 8 pièces, plus solarium, très bon genre construction, terrain 48 x 100, occupation 7 jours d'avis L.-P.-R. THIBODEAU, 323 blvd Charest. Tél.: 3-5322. HAR-80H—Y70058

SILLERY, occupation immédiate, propriété 7 pièces, deux toilettes, foyer ouvert, chauffage à l'huile, etc. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 Blvd Charest. Tél.: 3-5322. HAR-80H—Y70057

ST-SACREMENT, maison seule, brique solide, 7 pièces, chauffage à l'huile, garage chauffé, etc. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 Blvd Charest. Tél.: 3-5322. HAR-80H—Y70056

CHEMIN DE LA CANARDIERE — Coin 11e Rue, propriété comprenant 4 logements 2 magasins, avec 1 logements et 1 magasin libres à acheteur, A vendre très bonnes conditions.

CHEMIN DE LA CANARDIERE, près de rue, propriété 4 logements, logements libre à l'acheteur. Très bel endroit pour poste de commerce.

ST-PASCAL, maison 2 logements. Un libre à l'acheteur.

ST-PASCAL, près église, propriété neuve 4 logements, finie très moderne. Rapportant 10 p.c. et 4 logements libres à l'acheteur.

J.-M. RIVERIN, 22 LACHEVROTIERE, coin, Artillerie, Haute-Ville, tél.: 3-5445. ACA-80R—Y70170

LOGEMENT libre, St-François d'Assise, maison 2 logements, à sacrifier pour prompt acheteur, rapportant $876.00 par année. TEL.: 3-0165. ACA-80—Y70140

BOULEVARD LAURIER, Sillery, maison neuve, 8 appartements plus chambre bain, dépense froide, cave ciment, libre 1er mai. TEL.: 2-7080. ACA-80—Y70141

RUE ST-MICHEL — No 73 bonne maison de 2 logements de 3-4 chambres, une chambre bain, grande cour, beau site. P.-P. LALIBERTE, 243 ST-CYRILLE. TEL. : 8281. HR-80R—X96898

ST-FIDELE, propriété 2 logements de 5 pièces, non chauffées, 3e Avenue, propriété 3 logements 5 pièces, finis modernes, logements libres à l'acheteur. L.-N. LABRECQUE, 91, 19e Rue. Limoilou. HEA-80H—X96006

LIMOILOU — Maison 5 logements, finis modernes, dont 1 de 7 pièces, libre à l'acheteur. L.-N. LABRECQUE, 91, 19ième RUE. LIMOILOU, 4-3380. CRP-80H—X98791

PRES DE LA CANARDIERE, maison 3 logements, 6 pièces, fini moderne, chambre bain tablier avec douche, possession immédiate. O. LEROUX, 187, 3e AVE. tél.: 4-3836 HEA-80H—X99334

LIMOILOU, maison 5 logements, finis modernes, dont 1 de 7 pièces libre à l'acheteur, L.-N. LABRECQUE, 91, 19e RUE, Limoilou, 4-3380. CER-80H—X99077

ST-ROMUALD, maison seule, 7 pièces, chambre bain, chauffage huile, construction neuve, terrain 50 x 160, libre à l'acheteur, près église et couvent. FELIX LAFLAMME, RUE SAXE, tél.: 12. ACA-80—Y70197

ST-PASCAL, 4 maisons, 2 logements, 8 pièces, $3,000 comptant, balance conditions faciles, logement libre immédiatement. O. LEROUX, 187, 3e AVENUE, tél.: 4-3836. CR-80H—Y70372

CHEMIN STE-FOY, maison 8 pièces, fini moderne, façade en pierre, chauffage à l'huile, garage, $2,000 comptant, balance conditions faciles. Libre. O. LEROUX, 187, 3e AVENUE, tél.: 4-3836. CR-80H—Y70366

AUTOMOBILES DEMANDEES

ACHETONS AUTOS

POUR ARGENT COMPPTANT

PAUL MAHEUX

597, Blvd Charest. Tél.: 3-4167 OR-13H—X97817

Auto demandé

ACHETEUR d'automobiles usagés. A vendre motocyclettes neuves, Indians, B.S.A., Nortons; usagées Harley Davidson et autres. Réparation et peinturage. RODRIGUE OSTIGUY, 131 DU PONT. Tél. 2-6577. CR-13H—X96864

Achetez les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits.

A VENDRE OU A ECHANGER

FARGO 41, 3 tonnes, ruckstell transmission, 5 vitesses d'avant, dompeuse hyd

CHRONIQUE FINANCIERE

Par : MARCEL BOUTIN

Malgré la fermeté finale des bourses commerciales, la Bourse de New-York a été témoin d'un lent fléchissement de la cote, hier. Il est difficile d'attribuer une cause particulière à la faiblesse de la cote bien que l'apathie des opérateurs était encore évidente. Les pertes l'emportaient aussi en nombre sur les gains sur les Bourses de Montréal et Toronto, tandis qu'à Londres, le marché semblait plus soutenu. Les prix des céréales ont fermé sur une note ferme à Chicago, tandis que les options du seigle accusaient des gains modérés à Winnipeg. Notre marché des obligations était paisible comme d'habitude, tandis qu'à New-York, la moyenne des chemins de fer a glissé au plus bas niveau depuis le début de l'année.

x x x

La valeur du commerce de gros s'est bien maintenue au cours de février dans le Québec et l'approvisionnement s'est sensiblement amélioré dans plusieurs branches, dit-on dans le dernier bulletin de la Banque de Montréal. Le commerce de détail soutient bien la comparaison avec les chiffres d'il y a un an, même si les ventes ont souffert de l'enneigement des routes dans la plupart des régions rurales. Les rentrées passent pour bonnes, mais on note une certaine lenteur. L'économiste de la Banque de Montréal fait remarquer que l'abattage des billes et du bois à pâte est pratiquement terminé, mais l'abondance de la neige a retardé le charroyage dans quelques districts. La production de papier-journal se poursuit à plein rendement, mais les expéditions ont été entravées par le manque de wagons plats. Dans l'ensemble, l'activité industrielle dans le Québec reste à un niveau élevé, malgré la rareté des matières premières. Les usines textiles et les fabriques de vêtements sont nettement handicapées sous ce rapport. Les tanneries produisent à plein et les fabricants de chaussures sont actifs, même si les peaux brutes sont toujours rares. Les facteurs de meubles sont très occupés, alors que la sidérurgie lourde accuse un volume de commandes considérable à remplir. Au sujet du marché des fourrures brutes, la Banque de Montréal souligne que la demande est meilleure et les prix se sont raffermis.

x x x

La cote a conservé une tendance assez irrégulière en février à la Bourse et au Curb de Montréal, si l'on en juge par la valeur globale des inscriptions sur ces marchés; en effet, la valeur marchande des actions et obligations admises à la cote de la Bourse et du Curb ressortait à $9,271,308,815 à la fin du mois dernier, alors qu'elle figurait à $9,233,114,220 un mois auparavant. Exception faite des obligations industrielles et des valeurs du gouvernement, la valeur des actions listées montre une légère plus-value, s'établissant à $7,163,734,852 à rapprocher de $7,125,540,257 au 31 janvier. Sur un total de vingt catégories de valeurs listées, onze accusent des gains sur le mois de janvier, soit les titres des compagnies d'instruments aratoires, les accessoires d'autos, les valeurs de construction, les industries alimentaires, les mines d'or, les industries diverses, les pétroles, les papeteries, l'outillage divers, les textiles et vêtements et les services publics.

x x x

Une déclaration de la Canada Dry Ginger Ale Limited prévoyant la fondation d'établissements manufacturiers locaux alimentés par du capital local indépendant sera accueillie non sans intérêt par les hommes d'affaires d'au moins quelque soixante villes canadiennes échelonnées du Pacifique à l'Atlantique. En vertu de la nouvelle franchise proposée, chaque organisation locale de la Canada Dry jouira du privilège exclusif de fabriquer, de distribuer et de vendre les produits renommés de la compagnie. Suivant M. R.-H. MacDonnell, vice-président et gérant général de la compagnie, c'est la première fois qu'une ligne complète de produits de qualité bien annoncés sera offerte sur une base de franchise. Il va sans dire qu'avec des établissements locaux, les frais de transport de longue distance seront éliminés. Point n'est besoin d'insister sur le fait que cette politique aura pour effet de stimuler la concurrence dans le commerce des breuvages.

x x x

Dans son rapport annuel aux actionnaires, M. Geo.-T. Christopher, président et gérant général de la Packard Motor Car Company, prédit que la production de voitures durant le premier semestre n'atteindra pas l'augmentation substantielle prévue sur le rendement du dernier semestre de 1946, mais que si la compagnie dispose suffisamment d'acier, elle pourra produire deux fois plus d'automobiles durant la dernière moitié de l'année que durant les six premiers mois. Comme la capacité annuelle de production des aciéries américaines augmentera de 2,500,000 tonnes vers le 1er juillet, cela justifie jusqu'à un certain point l'optimisme du président de la Packard Motor.

DIRECTEUR DE LA CAN. INDUSTRIES

Montréal, 26. (Spéciale) M. Walter J. Beadle, de Wilmington, Del., a été nommé directeur de la Canadian Industries, Limited, annonce aujourd'hui M. George W. Huggett, président et administrateur délégué de cette compagnie. Il succède à M. J. Thompson Brown, depuis près de 27 ans directeur de la C-I-L.

EXPANSION DE L'ALUMINIUM LTD.

Montréal, 26. — La direction de l'Aluminium Limited a annoncé hier l'établissement au Brésil d'une nouvelle entreprise d'aluminium, l'Aluminio do Brazil, S.A. Dans cette nouvelle entreprise, l'Aluminium Limited sera en participation avec M. Francisco Pignatari, l'un des premiers industriels brésiliens. L'actif total de la société dépassera $10 millions.

Prix des oeufs et du beurre

Montréal, 26. (PC) Les prix des oeufs et du beurre étaient inchangés hier sur le Canadian Commodity Exchange. Les oeufs étaient également stables sur les marchés libres; les arrivages sont lourds alors que la demande reste bonne. Le prix du beurre n'a pas varié.

Les marchés aux volailles étaient à peu près stables; la demande reste bonne pour les poulets de poids lourd, alors que les offres sont rares. Les pommes de terre étaient stables ou légèrement en baisse. La demande reste modérée et les offres assez nombreuses. Les arrivages par chemin de fer, hier, se sont élevés à 28 wagons, ce qui porte à 87 le nombre de wagons dans les cours. Les prix des autres produits étaient à peu près inchangés.

Montréal, 26. (PC) Voici les prix des produits de la ferme tels que rapportés ici hier par le ministère fédéral de l'Agriculture :

OEUFS : En caisses gratuites : A-gros, 36-36 1-2 cents la douzaine; A-moyens, 34-34 1-2; A-poulettes, 30-30 1-2; catégorie B, 32; catégorie C, 27-28. Oeufs emballés pour l'exportation : A gros, 38 1-2 cents; A-moyens, 36 1-2; A-poulettes, 32 1-2. Arrivages : 1,063 caisses.

BEURRE : Prix de gros, Québec, pasteurisé, frais et entreposé, No 1, 40 1-2 cents la livre. Arrivage courant, Québec, No 1 pasteurisé, 39 3-4, livré à Montréal: No 2, 38 3-4, livré à Montréal. Première qualité de beurrerie, prix aux commerçants, 42; en tinettes, 41. Aucun arrivage.

FROMAGE : Arrivage courant de l'Ouest et du Québec, FOB la fabrique : coloré, 22 1-16 cents; blanc, 22. Prix de gros du fromage colore, 22 13-16 à 23 1-16; blanc, 22 3-4 à 23. Arrivages : 123 boites.

POMMES DE TERRE : Sac de 75 lbs : Ile du Prince-Edouard, $1.40-1.50; Nouveau-Brunswick, $1.20-1.35; Québec, $1.15-1.22.

Les marchés aux bestiaux

Montréal, 26. (PC) Les prix étaient stables hier sur les deux marchés aux bestiaux de la métropole; les marchés étaient actifs et la qualité généralement passable. L'on notait une bonne demande pour les veaux. Les arrivages se composaient comme suit : 93 bêtes à cornes, 906 veaux, 305 porcs et 1 mouton.

Quelques bonnes génisses cotaient $12.-50-13.50 le cent livres; les communes à juste moyenne se vendaient $9.00-12.00. Les bonnes vaches à boucherie ont rapporté $10.50-11.50 et les communes à moyennes $8.50-10.00. Les sujets pour la mise en conserve et la charcuterie ont donné $7.00-8.50. Les taures étaient généralement de qualité commune à moyenne et elles se sont échangées de $9.00-10.50.

La plupart des veaux étaient de qualité commune à moyenne qui valaient $13.00-15.00; quelques sujets ont payé $15.50. Les veaux très communs cotaient $10.50. Un petit lot de veaux de bonne qualité s'est vendu à $16.00. Les veaux d'herbe ont généralement rapporté $9.00 le cent livres.

Les porcs de la catégorie "A" ont donné $22.25; quant aux truies habillées (abattues), elles s'échangeaient de $20.00-20.50.

Sur le marché des obligations

Montréal, 26. (PC) Il y avait peu d'activité hier sur le marché des obligations et la tendance des valeurs transigées n'offrait rien de défini. Les valeurs du Dominion, les emprunts provinciaux et municipaux étaient généralement fermes et paisibles.

Au groupe des transports, les Canada Steamship 3 1-2 p.c. ont fléchi de 1-2 point. Les C.N.R. payables à l'étranger étaient encore en bonne demande alors que les C.P.R. suscitaient aussi de l'intérêt. Par ailleurs, les Brown Co. étaient modérément actives à un cours à peu près inchangé.

A New-York

New-York, 26 (PA) En dépit de la légèreté des liquidations, les émissions de chemins de fer ont dégringolé à un niveau inconnu depuis le début de l'année, hier, sur le marché des obligations; les pertes individuelles variaient entre une fraction et plus de trois points. Les industrielles ont fluctué dans un rayon plus étroit, tandis que les utilités publiques étaient orientées en hausse.

Le dollar canadien

New-York, 26. (PC) Le dollar canadien a fléchi de 1-4 de cent pour fermer à un escompte de 6 5-8 pour cent, par rapport à la devise américaine, hier, sur le marché des changes étrangers de New-York. La livre sterling était en hausse de 1-16 au taux de $4.02 13-16.

Etats financiers

Canada Wire & Cable

Toronto, 26. (PC) L'état financier de Canada Wire and Cable Company, Limited et de ses filiales pour l'année terminée le 31 décembre 19496 fait voir un bénéfice net de $194,879, ce qui représente une baisse considérable sur les profits de $480,306 réalisés l'année précédente. Son fonds de roulement est passé de $4,378,136 à $4,631,440.

Schenley Distillers

New-York, 26. (PA) Schenley Distillers Corporation rapporte un profit net consolidé de $26,2909,870 pour le semestre terminé le 28 février 1947, après une provision spéciale de $5,700,000, soit l'équivalent de $7.30 pour chacune des 3,600,600 actions ordinaires en circulation.

Cela est à rapprocher d'un bénéfice net de $25,773,136, représentant $7.15 par action pour la même période de l'année précédente.

Nouvelles minières

SISCOE GOLD MINES

Montréal, 26. (PC) Siscoe Gold Mines Limited rapporte que sa production s'est élevée à $861,380 durant l'année terminée le 31 décembre 1946, ce qui fait voir une baisse substantielle sur l'année précédente, alors que sa production s'était chiffrée par $1,288,743. Ses profits bruts se sont traduits par $151,460 au regard de $399,719. Au dire du président, M. J.-B. Lynch, le prolongement de la vie de la mine est subordonné à la découverte de nouvelles sources de minerai; la compagnie poursuivra ses travaux afin de repérer de nouveaux dépôts.

AVIS

Demande de Soumissions

Province de Québec. La Municipalité scolaire du village de St-Maxime de Scott, Comté de Dorchester, demande des soumissionnaires pour la réfection intérieure de l'Ecole du village, en vue d'y loger des religieuses enseignantes. Le soussigné recevra d'ici le 5 avril à son bureau jusqu'à 12 h. a.m., les soumissions cachetées, portant sur l'enveloppe le mot "Soumission". Les plans et devis sont visibles au bureau du secrétaire soussigné et au bureau de Berchmans Gagnon, architecte, Thetford les Mines et Ste-Marie de Beauce. La commission scolaire ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune des soumissions

Signé **Charles Moreau**
secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE ST-COLOMB DE SILLERY

AVIS DE RACHAT

Emission de $25,000 à 4½% portant la date du 1er janvier 1941 et échéant en série jusqu'au 1er janvier 1961 (Règlement No 173 et 174).

Avis public est par les présentes donné que la Corporation de la Paroisse de St-Colomb de Sillery, rachètera par anticipation, au pair, le 1er juillet 1947, en vertu d'une clause insérée dans le règlement et reproduite sur les obligations, le solde en cours de l'émission d'obligations ci-dessus désignée et émise conformement à ses règlements Nos. 173 et 174.

Lesdites obligations deviendront dues et payables et elles seront payées et rachetées, principal et intérêt, à la date ci-dessus mentionnée, en monnaie légale du Canada, avec intérêt couru jusqu'au 1er juillet 1947, sur présentation et remise d'icelles, avec tous les coupons d'intérêt échéant après le 1er juillet 1947 attachés, aux bureaux de la Banque Provinciale à Montréal et Québec au choix du détenteur.

Lesdites obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1er juillet 1947.

Donné à St-Colomb de Sillery,
Ce vingt-sixième jour de mars 1947.

Charles Langlois, L.P.
Secrétaire Trésorier.

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITEE 70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521
Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Séance du 25 mars 1947

Cours fournis par la Presse Canadienne

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
903	Abitibi	18⅞	18½	18½
1230	Do $1.50 priv	21⅛	21	21
350	Do priv	40½	40	40
150	Algoma	26	26	26
270	Aluminium	19⅜	193	193
60	D priv	26½	26½	26½
10	Anglo Tel priv	52½	52½	52½
1050	Argus	6	7⅛	8
125	Do priv	96½	96½	96½
160	Asbestos	28¼	28	28¼
300	Bathurst	22	21¾	22
20	Bell	186	186	186
297	Brazilian	22⅛	22	22
100	B C Forest	3¾	3¾	3¾
450	B C Power	2¾	2⅝	2⅝
50	Bruck Sil	26	26	26
25	Build Prod	30¼	30¼	30¼
10	Can Cement	19	19	19
50	Can Steam	15¼	15¼	15¼
125	Can Brew	25	24⅞	24⅞
220	Can Car A	18	18	18
12	Celanese	61	61	61
80	Do priv	40¼	40¼	40¼
10	Can Fairb priv	150	150	150
100	Alcohol A	13⅜	13⅜	13⅜
100	Do B	13¼	13¼	13¼
25	Cdn Loc	28	28	28
425	CPR	13⅜	13⅜	13⅜
75	Cocksnutt	12½	12½	12½
50	Smelters	85	85	85
5	Cons Glass	41	41	41
25	Davis A	30	30	30
285	Seagram	16¼	16¼	16¼
90	Dom Brid	33½	33½	33½
150	Dom Coal P	14	14	14
1	Dom Dair	10½	10½	10½
5	Dom Gls	39	39	39
235	Dom S & C B	15	15	15
5	Dom Store	26	26	26
25	Dom Tar V T	27	27	27
190	Dom Tex	96	95	95
15	Dom Tex P	182	182	182
10	Donn P	104	104	104
385	Dryden	19	19	19
280	Eddy A P	20¼	20	20
150	Electrx	16⅜	16½	16½
50	Fam Play	17⅜	17⅜	17⅜
10	Fndtn	25	24¾	24¾
255	G Bakeries	4¾	4½	4½
75	Gypsum	14⅜	14¾	14¾
25	How Smith P	52½	52½	52½
5	Hud Bay Mining	41	41	41
135	Imp Oil	13⅜	13¼	13⅜
50	Imp Tob	15¼	15¼	15¼
2200	Imp Tob P	8	8	8
95	Ind Accp	32	32	32
395	Ind Accp 4¼ p	100	99½	99½
65	Int Bronze	25½	25½	25½
20	Int Bronze P	37½	37½	37½
730	Nickel	35¼	34⅜	35
655	Int Paper	49¾	49	49
90	Int Pete	14⅜	14½	14½
30	Int Pow	41	41	41
100	Int Utilities	12¾	12⅜	12⅜
1	Labatts	25¼	25¼	25¼
100	Lang	20	20	20
20	Lewis	16	16	16
55	Massey	20	19¾	19¾
55	McColl	25½	25	25
100	Mtl Loco	19½	-9½	19½
1902	Mtl Pow	24	24	24
195	N Brew	44	44	44
5	N Drug P	13	13	13
91	N Stl Car	25	24	24
25	Nia Wire	24¼	24¼	24¼
120	Noranda	47½	47	47½
50	Ogilvie P	185	183	185
95	Ott Elec	84	84	84
50	Ott Pow	16½	16½	16½
10	Ott Pow P	102½	102½	102½
50	Penmans	65	65	65
100	Placer Dev	17	17	17
25	Powell River	36	36	36
265	Pow Corp	13	12¾	12¾
600	Price	58½	58	58
50	Price P	101	101	101
100	Que Pow	19¾	19¾	19¾
1240	St Law Corp	14½	14½	14½
25	St Law Corp A P	39½	39½	39½
30	St Law Pap P	124	124	124
356	Shwngn	25	25	25
450	Sicks Brew	13¼	13¼	13¼
40	Simon	28½	28½	28½
4	S Can Pow	15	15	15
5	Steel	78	78	78
12	Steel P	83¼	83¼	83¼
50	Un Steel	8⅞	8⅞	8⅞
115	Wabasso	74	74	74
255	Walker	24	24	24
25	Wilsil	22¼	22¼	22¼
25	Zellers P 6 p.c.	29	29	29
5	Mtl P. Notes	50	50	50

BANQUES

150	Com	21¾	21½	21½
60	Mtl	26¼	26¼	26¼
205	Scotia	37½	37	37
330	Royal	24	24	24

Mines hors-liste

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal 79-81, rue Saint-Pierre, Québec.

25 mars 1947

Amal Kirk	10	12
Annamaque	3½	4½
Blue Grass	4	6
Barber L. N.	4	6
Bravo	2½	4
Bright Red L.	5½	7
Burlee P.	2	3
Carricona	3	4
Columbière	4	5
Cons. Chib	27	30
Caribbe	18	21
Créole S. L.	5	7
Croydon	4	6
Dastur	—	17
Derlak	4	5
Dexter	35	38
Dominion Mal	2	4
Wwilliam-Lake	5	7
Halden R. L.	17	19
Harper Mal	2½	3½
Hayes Cad	2½	3½
Hugh Pam	5½	8
Insco	27	30
Kencour	5	7
Kenda	17	20
Kewagama	—	8
Lake Expanse	8	11
Lavalie	10	12
Louvore	1¾	2½
Major Oil	4	6
Marbenor	19	21
Martin Bird	7	9
Mate Yellowknife	3	5
Murbell	2	3
Normar	9	11
National Malartic	21	23
New Augerita	13	15
New Malartic	4½	5½
Norbeau	68	72
Norford	5	6
Obalski-45	15	16
Obolski	6½	8
Obaska Lake	17	20
Orpit	4	6
Orlona	5½	6½
Pascalis	22	24
Pinunacle	2	4
Poona Gold	2½	3½
Presdor	3	4
Quest N. Y. K.	17½	20
Rambuli	2	4

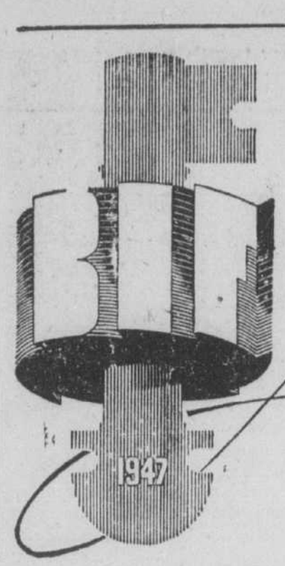

Attention

BRITISH INDUSTRIES FAIR

(Foire des Industries Britanniques)
Londres et Birmingham 5—16 Mai 1947

Voici la première occasion qui vous soit offerte depuis sept ans de reprendre contact avec vos anciens fournisseurs de Grande Bretagne.

Les acheteurs d'outre-mer sont invités à venir en Grande Bretagne pour la Foire des Industries Britanniques de 1947. Ceci leur permettra de se mettre en relations directes avec les fabricants du Royaume Uni.

Les marchandises de toutes sortes seront réparties en deux sections : l'une à Londres, pour les industries légères, l'autre à Birmingham, pour la quincaillerie et les industries mécaniques. Pour faciliter les recherches des acheteurs, la question du groupement des objets exposés a été soigneusement étudiée: la disposition realisée a pour effet d'assurer à nos visiteurs, sans aucune perte de temps et avec le minimum d'inconvénients et de dépenses, une vue d'ensemble de toute une catégorie d'industries.

Les besoins spéciaux de chaque marché pourront être discutés et les termes et conditions de transactions négociés avec le fabricant lui-même, car le droit d'exposer est réservé uniquement au producteur ou à son agent exclusif.

★ *Pour tous renseignments concernant la Foire de 1947, s'adresser aux services commerciaux de l'Ambassade Britannique à Paris ou à tout Consulat Britannique.*

BRITAIN PRODUCES THE GOODS

M. PAUL-E. GINGRAS

La Compagnie AGNEW-SURPASS est heureuse de présenter au public de Chicoutimi et des environs, M. Paul E. Gingras, gérant du nouveau magasin de chaussures à Chicoutimi.

Monsieur Gingras est au service de cette Compagnie depuis 22 ans ; 17 ans à Québec, et 5 ans à Montréal comme assistant-gérant.

Sa nomination à Chicoutimi est une preuve d'estime et de confiance de la part de la Compagnie AGNEW-SURPASS QUI reconnait ainsi ses mérites.

Nous sommes certains que M. Gingras saura s'attirer dans cette vaste région du Saguenay les mêmes sympathies que partout où il est passé.—

Curb de Montréal

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITEE 70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521
Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Séance du 25 mars 1947

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
100	Atlas	11¾	11¾	11¾
80	Bathurst B	6	6	6
225	Bran Hen	13⅛	13	13
1	Br & Dist	15	15	15
85	Ba Oil	25⅛	25⅛	25⅛
125	Bc Pack A	14⅛	14	14
3150	Brown Co	4⅜	4½	4⅝
25	Can Sug	22	22	22
200	C Vin	14½	14	14
40	Cdn Ind	23¾	23¾	23¾
300	Cdn Marc	2½	2½	2½
20	Cdn P & P Inv P	12½	12½	12½
225	Cdn Vickers	31	30½	30½
200	Cdn West Lum	3	3	3
2	Cdn Westingh	43	43	43
15	Catelli	24	24	24
300	Com Al	4⅛	3¾	3¾
100	Cons Litho	18	18	18
1562	Cons Pap	18	17⅞	17⅞
10	Cons Tex	10	10	10
19075	Cub Aircraft	2⅜	2¼	2¼
25	David	24	24	24
50	Dom Woollens	14	14	14
175	East Steel	10⅛	10⅛	10⅛
25	Esmond P	21	21	21
450	Fairchild	2¾	2⅝	2⅝
100	F Farmer	58	58	58
100	Ford A	22¼	22	22
37	Fraser	51⅜	51⅛	51½
110	Gt Lakes	31¾	31½	31½
100	Gt Lakes P	77½	77½	77½
40	Horner A	10¾	10¾	10¾
73	I Paint	10½	10½	10½
230	Lambert	11	11	11
100	Lowney's	12	12	12
220	MacLaren	40¾	40¼	40¼
150	Massey P	29½	29½	29½
220	Minn & Ont	18½	18¾	18¾
20	Mtl Ref 1st	29½	29½	29½
10	Mtl Reef 2nd P	23	23	23
25	Mount Royal H	14	14	14
25	Nuclear	14¼	14¼	14¼
100	Orange Cr	.10	.10	.10
107	Que Pulp P	27	27	27
100	Rand	5¼	5¼	5¼
375	Sangamo	10	10	10
5	S Can Pow P	120	120	120
2507	Southmount	.36	.35	.36
45	Union Gas	9⅛	9⅛	9⅛
75	Woods	57	57	57
	MINES (en cents)			
3500	Astoria	13	13	13
200	Ban Ore	34	33	34
300	Bear Exp	80	80	80
1000	Beatrice	.08	.08	.08
4000	Bonville	.07	.07	.07
1000	Cart Mal	.06¼	.05	.05
3000	Centremaque	18	18	18
500	Cheskirk	16½	16½	16½
10020	Cons Cent Cad	49¾	48	48
1000	Cortez	15½	15	15
1000	Cournor	32	32	32
1000	Donalda	115	115	115
4000	East Sull	330	320	320
3200	El Sol	34	30	30
1000	Fontana	11	11	11
2000	Formaque	79¾	77	77
3000	Fnd Lake	.06¾	.06¾	.06¾
100	Gods Lake	145	145	145
900	Goldvue	33	33	33
10	Holling	$10	10	10
1100	Hudson Rand	24	24	24
2000	J M Cons	.04	.04	.04
1500	J Lake	.09½	.09½	.09½
1100	Joliet Que	60	60	60
500	Lingside	12½	12½	12½
1000	Louvicourt	270	270	270
900	MacDonald	355	330	335
100	McIntyre	$56	56	56
900	Normetal	160	150	150
200	O'Brien	210	210	210
14000	Que Yel	20	17	19
400	Regcourt	64	64	64
500	Santiago	23	23	23
2200	Sherritt	410	395	400
1800	Siscoe	65	65	65
10000	Stadacona	60	60	60
1300	Sullivan	225	220	220
4000	Westville	11	10	10
	HUILES			
500	Home	315	310	310
1000	Homestead	.03¾	.03¾	.03¾

Volume des ventes : 137,400 actions dont 32,500 industrielles et 84,900 minières.

Bourse de New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal 79-81 rue Saint-Pierre, Québec.
Séance du 25 mars 1947

	Préc.	Haut	Bas	Ferm.
Allied Chemical	173	171½	171½	171½
American Can	94⅜	94⅜	93½	93½
Amer. Locomotive	26¼	25½	25⅛	25⅛
Amer. Smelting	55¾	54¾	54¾	54¾
Amer. Tel & T.	165¼	165	164⅞	165
Amer. Tobacco B	73½	73½	73¾	73½
Amer. W. Works	17¾	17⅝	17¼	17¼
Anaconda Copper	38⅛	38¾	38⅜	38⅜
Atchison Railway	88	87¾	87¾	87¾
Aviation Corp	6⅛	6	6	6
Baltimore & Ohio	14⅞	14¼	13½	13½
Bethlehem Steel	91	91⅝	90	90
Canadian Pacific	12½	12½	12⅜	12⅜
Chesapeake & Ohio	48⅝	48½	48¼	48¼
Chrysler	96	96	94¼	94¼
Columbia Gas	11⅜	11¼	11¼	11¼
Comm. & Southern	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Cons. Edison N.Y.	27½	27¼	27¼	27¼
Corn Products	69½	67	67	67
Curtis Wright	...	6½	6½	6½
Delaware & Hud	41¼	40½	40½	40½
Dist. Seagrams	15	14⅝	14⅝	14⅝
Dome Mines	18¾	18¾	18¼	18¼
Du Pont de Nem	187	186¾	186¾	186¾
Eastman Kodak	241½	242¾	242	242
Elec. Power & Lt	17⅛	16⅝	16⅝	16⅝
General Electric	35¼	35⅜	35¼	35⅜
General Foods	42⅞	43	43	43
General Motors	59⅛	59¼	58⅝	58⅝
Gillette Safety	29¼	29½	28½	28½
Godyear Tire	55¾	55	55	55
Graham Paige	4⅜	4¼	4¼	4¼
Gt. Northern Pr	42½	42½	42¼	42½
Inter. Harvester	84	84½	84	84
Inter. Nickel	32¾	32¾	32	32
Inter. Paper	46⅝	46¾	46¼	46¼
Int. Tel & T.	14	14	14	14
Johns Manville	122	122	121	121
Kennecott	46	46⅜	45⅞	46⅛
Loew's Inc	23¾	23¼	23¼	23¼
Montgomery Ward	57½	57¼	57¼	57¼
Na t. Biscuit	31	30⅝	30⅜	30⅜
Nat. Distillers	19¼	19	19	19
Nat. Steel	83	83¼	83¼	83¼
N.Y. Central	17¾	17⅝	17⅜	17⅜
North. Amer. Co	27⅛	27	27	27
North.Pacific	18⅞	18¾	18¾	18¾
Packard Motors	6⅝	6⅝	6⅝	6⅝
Paramount Pict	26½	26½	26¼	26¼
Penn. R.R	21⅜	21⅜	21½	21½
Pepsi-Cola	26⅜	26	26	26
Procter & Gamble	61¾	61½	61½	61½
Public Serv. N.J.	23½	23⅜	23⅜	23⅜
Radio Corp	8⅜	8⅞	8⅜	8⅞
Republic Steel	27⅜	27⅜	27⅜	27⅜
Schenley Dist	39¼	39	38½	38½
Sears Roebuck	35¼	35	35	35
Sinclair Oil	15½	15½	15¼	15¼
Socony Vacuum	14½	14⅝	14¼	14¼
South. Pacific	40½	40⅝	40⅛	40⅛
South. Railway	41⅝	41¾	40	40
Stand. Oil of Cal	55¼	54½	54½	54½
Stand. Oil of N.J.	66¾	66⅝	66¼	66¼
Texas Corp	59¼	59⅜	59⅜	59⅜
Union Carbide	100	99½	99	99
Union Pacific	123	124	124	124
United Aircraft	17⅝	17½	17½	17½
United Fruit	49⅝	49⅝	49⅝	49⅝
U.S. Rubber	52½	51⅞	51⅝	51⅝
U.S. Steel	72¼	72⅝	71⅜	71⅜
Warner Bros	15¾	15⅝	15½	15½
West. Electric	25¼	25⅛	25⅛	25⅛
Woolworth	48⅞	49	49	49

Volume des ventes : 680,000 actions.

Bourse de Toronto

(Cours fournis par le P. Canadienne)

Séance du 25 mars 1947

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
810	Abit	18¾	18½	18½
425	Do P	21⅛	21	21¼
1200	Akait	1.25	1.20	1.20
3000	Algct	.23	.22	.22
5	Alum	193	193	193
2392	Am Lard	1.15	1.10	1.10
2700	Ang Cdn	1.28	1.20	1.20
700	Ang Rou	1.11	1.11	1.11
1000	Ansley	.08

(Suite de la page 19)

TERRES A VENDRE

FERME 183 acres à vendre, 5 milles de Sherbrooke, sur grande route. Maison moderne en brique, 11 chambres, fournaise air chaud. Granges modernes, hangar. Eau courante, électricité. Troupeau Jersey, 58 têtes, 4 chevaux. Instruments aratoires. Prix $27,000. $15,000. comptant, balance 4%. Cette ferme est une vraie "mine d'or". Renseignements, écrire Mr. SMITH, EDWARDS REALTY & INVESTMENT CO. INC 6 WELLINGTON nord, Sherbrooke, Que. 63-HEA-108 B—X99368—C

VICTORIAVILLE, terre à vendre, ½ mille la ville, avec troupeau Ayrshire qualifié au livre d'or, taureau classé No 2. CHARLES BOUTET, VICTORIAVILLE, P. Q. HOA-108—X99051

TERRE 120 arpents en culture, située chemin d'Yamaska via Drummondville-Sorel, avec grande maison moderne, électricité, service d'autobus, 350 pommiers, rucher, poulaillers, 1,350 poules, traveuse, animaux, tout instruments agricole si désirés. Aussi autre bonne terre 120 arpents toute en culture, avec 3 bâtisses. Les deux terres à 2 milles du village. ANACLET LECLAIRE, ST-GERMAIN DE GRANTHAM, Drummond. HBA-108—Y70206

ST-NICOLAS, terre 100 acres, 90 acres cultivées, 10 en bois, bonnes bâtisses, eau courante, électricité, avec ou sans roulant, route ouverte à l'année, 12 milles Québec. GUSTAVE METHOT, ST-NICOLAS. HBA-108—Y70396

VOLAILLES

POULETTES ET COCHETS à vendre. Race P.R.B. et Races Hybrides, de 4 à 8 semaines et plus. RAYMOND TALBOT, ST-AGAPIT STATION, cté Lotbinière, P. Q. LR-112—X97794 C

YACHTS, CANOTS, MOTEUR

BATEAU avec engin Diesel "Columber's", 40 forces, jaugeant 40 tonnes environ. Très bonne condition. Bien équipé. Aussi engin 75 - 90 forces (H.P.) "Columber's. S'adresser ST-LAURENCE FURNITURE, Rivière-du-Loup, P.Q. HOA-Yacht—X99736

YACHT automobile avec moteur Chevrolet, en parfait ordre, prix d'occasion. S'adresser F. DRAPEAU, 44, RUE STE-THERESE, tél.: 3-7991. ACA-YachtH—Y70226

NON CLASSIFIEES

Manteaux de fourrure chez Léo Bernard

REDUCTION sur tous nos manteaux de fourrure. Moutons Perse, Rat Musqué, Chat Sauvage, Seal, Collets, etc. Une visite vous convaincra de nos bas prix. 810, RUE ST-VALLIER, tél.: 3-1329. COR-115H—X99333

Bateau endommagé

Belgrade, 25. (AFP) Le bateau de l'UNRRA "St. Lawrence Victory", qui transportait 6,600 tonnes de pommes de terre de semence et de consommation, a neurté ce matin une mine, au large de Dubrovnik, et menace de sombrer. On ne signale aucune victime.

Le bateau avait quitté Searsport, Maine, pour se rendre au port yougoslave de Sibenik.

La démocratie rend les Allemands sceptiques

Herford, Allemagne, 25. (P.C.). Le maréchal de l'air, sir Sholto Douglas, commandant de la zone d'occupation britannique en Allemagne, a déclaré aujourd'hui que de nouveaux mouvements pro-nazis pourraient apparaître dans ce secteur parce que, étant donné les mauvaises conditions de vie qui y prévalent, les Allemands "manifestent, de façon générale, un manque de confiance dans les avantages que peut apporter la démocratie."

Club nautique de Toronto incendié

Toronto, 25. (P.C.) Un incendie a détruit aujourd'hui le club de canotage des Argonautes, ainsi que la plus grande partie de son historique collection de canots de course et de trophées. La Coupe Grey, emblème du championnat canadien au football et gardée par les Argonautes, l'une des plus fameuses organisations aquatiques du pays, a été sauvée des flammes, mais a subi de lourds dommages.

La Nouvelle-Ecosse hésite encore

Halifax, 25. (P.C.) Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse a dévoilé aujourd'hui ses projets en ce qui concerne l'agriculture, les mines, l'hygiène publique, les réformes pénales, la voirie, les pêcheries et les relations ouvrières, mais n'a fourni aucun indice quant à la possibilité d'une entente avec le fédéral sur la question de la taxation.

Le gouvernement de cette province, refusant toujours avec le Québec et l'Ontario d'accepter la formule fiscale proposée par Ottawa, a inauguré aujourd'hui la deuxième session de sa 43e Législature.

Droit de veto

Lake Success, N.-Y., 25 (P. A.)— La Russie soviétique a invoqué aujourd'hui son droit de veto au conseil de sécurité des Nations Unies pour bloquer une décision de la majorité maintenant les accusations de l'Angleterre contre l'Albanie.

Le vote a porté sur une résolution anglaise déclarant que le mouillage de mines en temps de paix, sans avis préalable, est "une offense contre l'humanité" et que les mines qui ont endommagé deux navires de guerre anglais le 22 octobre dernier dans le détroit de Corfou, causant la mort de 44 personnes, n'avaient pu être mouillées à l'insu de l'Albanie.

La loi Barrette

L'Assemblée législative a étudié hier après-midi, la loi de l'honorable Antonio Barette amendant la loi du salaire minimum. Le ministre du Travail a expliqué lui-même cette législation qui rend sujets à la loi des accidents du travail de la province de Québec les salariés québecois qui vont travailler, pour le compte d'un patron de Québec, dans une province voisine.

L'honorable Adélard Godbout, chef de l'opposition, a déclaré que cette loi pourrait être ultra vires, dans certains cas, parce que le gouvernement de Québec n'a pas le droit d'imposer des conditions de salaires dans les provinces voisines. M. Duplessis s'est opposé à cette interprétation de la loi. Cette loi s'applique aux québecois travaillant pour des patrons de Québec. Ils doivent être soumis aux lois de notre province.

Rue Gérard-Marchand

La Ligue des citoyens de St-Albert le Grand a adopté une résolution demandant aux autorités municipales de donner le nom de "Gérard-Marchand" à la rue située devant l'église de cette paroisse, en l'honneur du curé fondateur, M. l'abbé Gérard Marchand. La ligue demande également le pavage de la rue des Saules et de la rue des Frênes ainsi que d'une rue latérale qui les relie.

L'ARMEE A LA RESCOUSSE: Cette scène où la bonne humeur s'allie à une situation tout à fait tragique a été photographiée à Windsor, l'une des villes de l'Angleterre les plus durement frappées par les inondations sans précédent qui continuent encore d'exercer leurs ravages dans 34 comtés du pays. Des véhicules amphibies de l'armée arrivèrent dans la ville, sur un appel du maire, pour aider à l'évacuation de nombreuses familles cernées par l'inondation . . . mais en certains cas les dos des soldats servirent très adéquatement au même but. (Photo International News)

Pétition rejetée au Conseil Privé sur la sentence de mort d'un Juif

Londres, 26 (P. A.) — Le comité judiciaire du Conseil Privé le plus haut tribunal britannique, a rejeté aujourd'hui une pétition demandant la permission d'en appeler de la sentence de mort imposée à Dov Bela Gruner, Juif trouvé coupable de terrorisme en Palestine.

Cette décision signifie vraisemblablement que la sentence — qui a provoqué une vague de représailles des terroristes juifs contre les Anglais — sera exécutée.

Gruner, 33 ans, un vétéran de l'armée anglaise, a été condamné à la potence après avoir été trouvé coupable par un tribunal anglais le 1er janvier, d'avoir participé à un assaut contre le poste de police de Ramat Gan, le 23 avril 1946.

Plusieurs autres membres des organisations clandestines juives en Palestine ont aussi été condamnés à mort et on croit que le résultat du cas de Gruner déterminera le sort des autres.

Suivant un informateur du gouvernement, les deux chefs anglais en Palestine auraient informé le cabinet que l'imposition de la loi martiale limitée en Terre Sainte n'a pas réussi à enrayer la violence organisée des terroristes juifs.

Ces deux personnages officiels, le lt-gén. sir Alan Cunningham, haut commissaire de la Palestine, et le lt-gén. G.-H.-A. MacMillan, sont arrivés ici lundi pour faire rapport au gouvernement sur la situation.

Nomination

M. LIONEL POULIOT devient gérant des Ventes de la maison P.-G. Bussières Ltée. Ayant débuté en 1916, chez J.-B. Renaud et Cie Inc., à titre de secrétaire du gérant-général, M. Pouliot passa successivement par tous les services administratifs de cette entreprise pour le compte de laquelle il voyagea ensuite dans presque tous les comtés de l'est de la province. En 1941, M. Pouliot fut nommé assistant-gérant et chargé des achats de farines, grains, épiceries et poissons. Il devait par la suite ajouter à ces fonctions la direction des Ventes. Nous félicitons P.-G. Bussières Ltée d'avoir pris à son service M. L. Pouliot auquel ses nombreux amis souhaitent plein succès. —

Dans la Mauricie

Mort de monsieur Louis Vanasse

Grand'Mère, (D. N. C.) — M. Louis Vanasse, un vieux citoyen de Grand'Mère et un vieil employé de la ville, est décédé ces jours dernier à l'âge de 73 ans.

Il laisse un frère, M. Joseph Vanasse, de Maskinongé, deux fils, Wilfrid et Roland, de Grand'Mère ; 3 filles, Germaine, Simone et Cécile, de Grand'Mère.

Le service a été chanté le 26 ans mars, au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis, en l'église St-Jean-Baptiste de Grand'Mère.

Nous offrons à a famille en deuil nos sincères condoléances.

Feu M. William Labrèche

Grand'Mère, (D. N. C.) — M. William Labrèche, domicilié sur la 7e rue est décédé à l'âge de 66 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marie-Louise Boisjoly, une fille, Mme Roger Roberge, de Grand-Mère.

Un concours nombreux de parents et d'amis ont assisté aux obsèques, mardi matin ,en l'église St-Paul de Grand'Mère.

Nous offrons à la famille en deuil nos sincères condoléances.

Feu M. Robert Lemay

Shawinigan, (D. N. C.) — A l'âge de 20 ans 3 mois, M. Robert Lemay a succombé ces jours derniers à une semaine de maladie.

M. Lemay était le fils de M. Herman Lemay et de Dame Rosilda Beaucage, de Shawinigan.

Il laisse aussi dans le deuil deux frères, Florian et Raynald ; une soeur, Jeanne Mance, une belle-soeur, Mme Florian Lemay, née Jeannine Veillette. Il fut quatre ans au service de l'Aluminum Co. of Canada.

Le service sera chanté en l'église St-Bernard de Shawinigan, vendredi le 28 mars.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Manifestation artistique à l'hôpital Ste-Thérèse

Shawinigan. (D.N.C.) A l'occasion de la fête de saint Joseph, le 19 mars, la chorale féminine de St-Bernard, dirigée par Mlle Gisèle Thiffault, a fait preuve de son généreux dévouement habituel et a présenté au personnel de l'hôpital Ste-Thérèse un magnifique programme de bonne chanson et de bonne musique. Des morceaux de piano et de violon ont été exécutés par Mlles Alice et Thérèse Desaulniers. Mlle Madeleine St-Arnaud, institutrice, a présenté sa pièce intitulée "Hommage aux fondateurs de Shawinigan", dont elle a fait la musique, et dont les paroles sont de Mlle Etiennette Perron.

Pour rehausser l'éclat de cette manifestation, on présenta à la Révérende Soeur Marthe de la Croix, supérieure, un joli bouquet de roses comme souvenir.

Mme Isabelle Asselin-Dupré, professeur de diction, a présenté quelques numéros fort bien réussis, par ses élèves.

Le personnel de l'hôpital désire remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette heureuse récréation artistique.

Cheville fracturée

Shawinigan, (D. N. C.) — M. Majorique Chaussé, 42 ans, de l'extérieur, a été admis en fin de semaine, à l'hôpital Ste-Thérèse, après avoir fait sur le trottoir une chute qui lui a occasionné une dislocation et une fracture de la cheville.

On nous dit que M. Chaussé devra faire de deux à trois mois d'hospitalisation.

Feu Mlle V. Morissette

Shawinigan. (D.N.C.) Dernièrement est décédée, à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, Mlle Victorine Morissette, à l'âge de 87 ans et 11 mois. Le service a eu lieu aux Trois-Rivières, et un libéra a été chanté à St-Boniface, par M. le curé Napoléon St-Pierre.

La défunte fut institutrice de longues années. Elle était bien connue. Elle laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces.

On remarquait, entre autres, à son service et à son libéra : M. Jimmy Hill et ses enfants, MM. Hermanus et André Hill, Mlles Carmel, Solange, Dorothy, Gertrude Hill, de St-Boniface, MM. Raoul, Lionel et Eloi Comtois, Mlle Anne-May Comtois, de Providence, ainsi que plusieurs autres parents dont il nous a été impossible d'obtenir les noms. Plusieurs amis ont également assisté au libéra, à St-Boniface.

Aux membres de la famille en deuil nous offrons nos sincères condoléances.

Réunion de fermières

Shawinigan, (D.N.C.) Récemment, avait lieu à la salle paroissiale l'assemblée mensuelle du cercle des fermières de la Baie Shawinigan. Elle débuta par la prière récitée par Mme Lionel Bellemare, présidente. Trois Ave Maria furent ajoutés pour le repos de l'âme de M. Jean-Paul Paquin, fils de Mme Oliva Paquin, conseillère, décédé accidentellement, il y a quelques semaines. Ensuite, la secrétaire, Mme Wellie Pronovost fit l'appel des membres, la lecture des minutes de la dernière assemblée et l'état des comptes. Les membres ont décidé que les contributions se termineront le 30 mars 1947. Une demande a été faite afin d'obtenir le téléphone pour la présidente.

On a, de plus, adopté une résolution à l'effet que quand un membre du cercle décédera, une grand'messe sera payée par le cercle et une collecte sera faite parmi les membres. Si c'est un membre de la famille d'une fermière, on ne fera qu'une collecte parmi les membres.

Mme Adelmard Landry et Mme Déry ont fait une collecte afin de faire célébrer des messes pour l'âme de M. Jean-Paul Paquin.

On procéda ensuite au concours de rideaux de cuisine auquel huit membres prirent part. Voici la liste de ceux qui ont gagné des prix: 1er prix : Mme Hormidas Bérard ; 2e prix : Mme Lionel Bellemare; 3e prix : Mme Donat Blais ; 4e prix : Mme Roméo Vaillancourt ; 5e prix: Mme Olidé Dumaine ; 6e prix : Mme René Grenier.

Pour le mois prochain, le concours portera sur une robe d'automne.

Mme la présidente a demandé à la bibliothécaire, Mme Alfred Yelle de préparer un forum sur la revue "La Famille" que M. le curé fait parvenir gratuitement à toutes les familles de la Baie. Toutes les fermières seront invités à répondre aux questions qui seront posées.

Une tragédie

Sudbury, Ont., 26 (PC) — Le corps de Louis-Adélard Rioux, cheminot de 50 ans au service du C.P.R., qui a été trouvé pendu dimanche soir à son domicile de Cartier, sera inhumé lorsque la police aura terminé son enquête. La mort a suivi une dispute de Rioux et de sa femme. Natif de Trois-Pistoles (Qué) Rioux a travaillé durant 28 ans au service du C.P.R., d'abord à Amyot, puis à Bolkow (Ont.) enfin à Sudbury à partir de 1937 Le défunt laisse dans le deuil: sa femme, ses trois filles, ses quatre fils et un petit-fils.

—L'ancien président

(Suite de la 1ère page)

ancien président du conseil en 1940 et membre de l'Assemblée nationale, vient à la barre.

M. Reynaud retraça d'abord en détails la situation tel qu'elle était en France en mai et juin 1940. L'ancien président du Conseil souligne que Chautemps et Weygand étaient partisans de l'armistice proposé par Pétain, alors que lui-même préconisait, en cas d'impossibilité de continuer à se battre, l'abandon de la lutte.

"Au conseil des ministres du 15 juin," précise M. Paul Reynaud, "Chautemps était parmi les 13 ministres qui voulaient capituler alors que j'étais parmi ceux qui voulaient tenir et respecter les engagements pris vis-à-vis l'Angleterre". Le lendemain est venue la proposition anglaise d'une union franco-Britannique ; "Ceux-là même qui étaient prêts à capituler ont refusé cette proposition en prétextant le risque de devenir un dominion", s'écrie le témoin.

Le lendemain, Chautemps reprenait ses propositions d'armistice.

L'ancien président du conseil a terminé. Il fut ensuite interrogé par des jurés. "Croyez-vous", demanda l'avocat général, "que Chautemps ait voulu servir les desseins ennemis ?" "C'est une accusation abominable, répond le témoin. Je pense plutôt qu'il a agi par faiblesse".

M. Jules Romains vient à son tour apporter son témoignage. "Je me suis fait donner ma mission par complaisance pour fuir la France", lui a déclaré l'accusé à New-York. Mon appartenance à la franc-maçonnerie rendait là-bas mon séjour dangereux".

Si l'accusé a d'autre part fait des difficultés pour adhérer au mouvement "France Forever" l'écrivain pense qu'il était retenu par des considérations purement matérielles. Payé par Vichy, Chautemps s'y attachait pour cette simple raison.

Au demeurant, conclut le témoin, "Chautemps ne paraissait pas travailler contre la France, il vivait dans une quasi-misère et à une époque sa fille a vendu des journaux".

Le témoin suivant, le docteur Grandchamps, pense que l'accusé ne désirait pas la capitulation. Enfin, le dernier témoin M. André Maurois déclare qu'ayant rencontré Chautemps à New-York et à Washington il avait surtout été frappé par la gêne dans laquelle il avait vécu ainsi que sa famille. Selon M. Maurois, l'accusé n'avait pas d'influence sur la politique américaine.

Contrebande de pièces de mitrailleuses à Niagara

Buffalo, (New-York) 26 (PA)— Un grand jury fédéral a incriminé hier un Canadien et en a acquitté un autre sous l'accusation d'avoir fait la contrebande de pièces de mitrailleuses par-delà la frontière, à Niagara, le 24 février dernier.

Le jury a incriminé Max Brown, 25 ans, de Toronto, parce qu'il transporta sciemment et frauduleusement dans ce pays les pièces de mitrailleuses qu'il avait cachées sous la banquette de son automobile.

Le jury acquitta Anirew Nosewortby, 24 ans, d'Hamilton (Ontario), parce qu'il ignorait la présence de ces pièces.

Le jeu de Grandjany: une splendeur

Marcel Grandjany, le plus célèbre harpiste du monde, est ovationné à l'Institut Canadien — M. Wilfrid Pelletier, directeur du Conservatoire de la province, lui rend hommage et donne des conseils aux jeunes et à leurs parents.

Tissant sur une trame d'acier les harmonies les plus ravissantes, M. Marcel Grandjany a émerveillé hier soir les auditeurs qui avaient pris d'assaut la salle de l'Institut Canadien. Professeur au Conservatoire de Montréal, l'émirent artiste — dont Wilfrid Pelletier dit "qu'il fut le premier à sortir la harpe de l'orchestre et à la porter sur la scène de concert" — créa en chacun de nous une émotion si vive et si profonde qu'elle frôlait constamment l'extase.

Le plus aristocrate de tous les instruments et celui qui peut se réclamer du plus ancien et du plus haut lignage a exercé, tout comme les géniales interprétations de son maitre, sa fascination sur une foule recueillie. Débutant avec l'Impromptu Op. 86, de Fauré, Grandjany présenta ensuite un chef-d'oeuvre de Bach, remarquable par le traitement donné à la main gauche dans l'accompagnement, puis une rapide Toccate aux effets de clavecin dont l'exécution parfaite nécessitait une étonnante dextérité. Pavane et Bransles, vieille oeuvre délicieuse de Francisque (1600), rappela les sonorités ouatés de la Cathédrale engloutie pour nous entraîner ensuite dans une farandole de carillons. Grandjany exécuta pour terminer la première partied'un programme de grand style: Automne, une de ses compositions et Impromptu-Caprice, de Gabriel Pierné, si délicat, si nuancé qu'il prolongeait en nous-mêmes ses sonorités exquises.

Après l'intermède, M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province demanda à M. Wilfrid Pelletier d'adresser la parole. Celui-ci acquiesça de bonne grâce à ce désir. Il fit d'abord un éloge vibrant de Marcel Grandjany, grand artiste, grand virtuose, homme de coeur et de vaste culture et exprima l'espoir de le voir bientôt professeur à la section de Québec du Conservatoire. Ce souhait déchaîna un enthousiasme délirant. Il remercia ensuite M. Henri Gagnon, qui assume la lourde tâche de directeur du Conservatoire en notre ville, et madame Alice J. Duchesnay pour l'atmosphère familiale qu'elle a su y créer, ainsi que l'Association des élèves pour l'organisation de ces auditions d'artistes.

"Nous avons", dit M. Pelletier, "le matériel nécessaire chez la jeunesse canadienne-française pour réaliser les plus beaux rêves ; grâce à l'appui du gouvernement, nous pouvons assurer l'avenir artistique de notre nation. Mais la tâche est difficile et nous devrions être en contact plus souvent avec les parents des élèves. Il faut donner aux jeunes à la maison l'atmosphère artistique nécessaire au développement de leur âme. On n'est pas artiste parce qu'on a obtenu un prix du Conservatoire. Il faut des années pour "comprendre", et "jouir" comme nous pouvons le faire en ce moment, ce n'est pas comprendre". Toscanini, à 80 ans, étudie plus que tous les jeunes et il s'écriait récemment: "Je commence à comprendre la Symphonie pastorale!" Encouragez vos enfants, poursuivit M. Pelletier, mais laissez-les guider par leurs maitres et n'exigez pas qu'on leur enseigne des rhapsodies de Liszt après quelques années d'études. Il faut faire de grands sacrifices pour devenir artiste; il faut y vouer sa vie entière".

La seconde partie du concert prolongea l'enchantement de cette soirée. La lumière de la rampe projetait sur le mur un grande ombre chinoise où les cordes disparues, l'artiste semblait jouer avec les ondes invisibles. Une rhapsodie originale et moderne de sa composition précéda l'Allegro du Concerto en si bémol de Haendel, qui devait être l'émerveillement suprême et fut souligné d'applaudissements interminables. La naïve simplicité de Soeur Monique (Couperin), la fantaisie de la Légende des Elfes (Renie) créèrent une apaisante diversion. De Claude Debussy, Grandjany exécuta avec beaucoup de charme le Clair de Lune, suivi de la pétillante Danse espagnole, de De-Falla, magnifiquement ouvrée. Prodigue de rappels, il revint cinq ou six fois jouer entre autres d'anciennes mélodies françaises, arrangées par lui de façon savoureuse.

L'accueil qu'a fait hier à ce grand artiste un auditoire de connaisseurs, après celui qu'il avait reçu lors de sa première visite, est une preuve de son talent incomparable et du désir inassouvi des Québécois de l'entendre encore.

R. L.

Une semaine du commerce extérieur tenue à Québec du 14 au 19 avril

La Chambre de Commerce des Jeunes de Québec, par l'intermédiaire de son comité des affaires locales et extérieures, organise pour la première fois à Québec une "semaine du Commerce extérieur" qui se tiendra du 14 avril (journée panaméricaine) au 19. C'est ce que nous annonçait ce matin M. Georges Adam, président de ce comité.

Le but de cette campagne est d'éveiller l'attention des hommes d'affaires de notre ville sur l'importance du commerce extérieur et d'intéresser davantage nos industriels à l'exportation en les incitant à produire en fonction du marché international.

Elle sera inaugurée le soir du 14 avril par une représentation qui sera ouverte au public québecois et qui sera réalisée grâce à la coopération conjointe du ministère fédéral du Commerce, de l'Office national du Film et de l'Ecole de Commerce de l'université Laval.

Tous les groupements intéressés sont priés d'inviter leurs membres à participer activement à cette importante semaine.

Le comité des affaires locales et extérieures tiendra sa prochaine réunion vendredi, le 28 mars, au secrétariat de la Chambre. Le conférencier invité sera M. l'abbé Gérard Dion, directeur du département des Relations industrielles de Laval, qui traitera de l'importance des relations industrielles à Québec. On discutera également de l'organisation définitive de la grande semaine du Commerce extérieur.

—Tragédie dans une mine

(Suite de la 1ère page)

tionnées à la file sur une distance d'environ un quart de mille. La lumière de leurs phares, avec celle de centaines d'automobiles, se mêlait aux rayons des puissants projecteurs, éclairaient la scène lugubre.

Des femmes, pleurant doucement, étaient enveloppées dans des couvertures et écrasées sur des chaises, rendues muettes par la surprise et la cruelle attente. Plusieurs se sont évanouies. Les parents s'empressaient autour d'elles et les protégeaient contre la poussée de la foule.

Des religieuses catholiques circulaient parmi la foule, s'efforçant de réconforter et d'aider tous ceux qui en avaient besoin.

LES RESCAPES

Onze mineurs épuisés, le visage noirci de poussière de charbon, s'agitaient aujourd'hui sur des lits d'hôpital, trop abasourdis par la tragédie pour raconter de façon cohérente ce qu'ils avaient vu.

Certains d'entre eux avaient été surpris sous terre par l'explosion et d'autres étaient descendus avec les équipes de sauvetage et avaient été suffoqués.

August Holzhauer, qui travaille depuis 35 ans à la mine, à décrit quelque peu la terreur qui s'empara des hommes quand la poussière de charbon et les gaz mortels envahirent les galeries.

"C'est le seul accident dont j'ai été témoin et ce sera mon dernier", dit-il. "Je ne retourne plus dans les mines".

Les lumières s'éteignirent et je sentis la poussière de charbon," dit Holzhauer. "Le ventillateur s'arrêta durant quelques minutes, mais il repartit. Il y avait beaucoup de fumée. Je sortis un homme, puis je m'écrasai. Mes jambes ne me portaient plus".

Dans une salle d'urgence, Era Boles, un membre d'une équipe de sauvetage, causait avec des amis. "Je ne crois pas que les autres aient une chance", dit-il. "Je fus l'un des quatre ayant réussi à sortir vivants sur un groupe de 20."

Enquête royale sur la presse britannique

Londres, 26. (Reuters) Le premier ministre Attlee a annoncé aujourd'hui à la Chambre des Communes la création d'une commission royale qui enquêtera sur la presse britannique. La commission aura comme président sir David Ross, ancien membre de divers comités du textile et du commerce.

Accident aux Escoumains

Les Escoumains, (D.N.C.) M. Paul Beaulieu, des Escoumains s'est infligé de graves blessures récemment, en tombant de sa voiture. Il était à charroyer du bois dans les chantiers de la Consolidated Paper, des Escoumains.

Lait jeté par des grévistes

Nouvelle-Orléans, 26 (PA) — La Nouvelle-Orléans a commencé à se ressentir véritablement de la grève des producteurs de lait ce matin. Des cultivateurs armés ont cherché à boycotter le ravitaillement en lait envoyé par les villages de la Floride à la grande ville; les fermiers se sont saisis d'expéditions de lait par train et camions.

Déjà des milliers de gallons ont été jetés par les grévistes qui ont dressé des barricades sur les routes pour interdire le passage aux véhicules des livreurs. Les grévistes ont obligé un chef de train de l'Illinois Central à garer sur une voie secondaire un wagon-citerne de lait.

Tchiang viendrait en Amérique

Nankin, 26. (AFP) Le généralissime Tchiang Kai-Chek aurait l'intention de partir pour Washington et Londres, le mois prochain, annonce le journal "Shuminpao".

Reproches au roi

Le Cap, Afrique du Sud, 26. (AFP.) Le roi Georges VI ayant joué au tennis, dimanche dernier, le journal nationaliste "Die Burger" proteste dans un éditorial soulignant que l'usage dans l'Afrique du Sud interdit de pratiquer les sports, le dimanche.

Le journal rappelle même qu'il y a une loi, dans la province du Cap, qui sanctionne cette interdiction. Le reproche est dirigé contre les conseillers du roi qui, écrit le journal, auraient dû aviser le roi de s'abstenir.

Espagnols condamnés à mort à Madrid

Madrid, 26. (Reuters) Deux tribunaux militaires ont condamné à mort cinq accusés à Madrid à la fin de la semaine. Quatre des condamnés seraient des guerilleros qui auraient abattu deux Gardes civils. Le cinquième aurait fait éclater une bombe dans un bâtiment de la Phalange.

VOULEZ-VOUS RETOURNER CHEZ VOUS DANS UNE MERCURY LE SOIR DU 7 AVRIL!
ACHETEZ ALORS vos BILLETS AVANT LE 5 AVRIL

Services spécialisés

Au Salon Fleuri Enrg.
FLEURS naturelles et artificielles, plantes, etc. 343-345, RUE ST-JOSEPH, tél.: 5068. CRR-Serv. sp-H—X98824

La Cie Hubert Moisan
Tél. : 4-2473
DIRECTEURS DE FUNERAILLES. Salons mortuaires, Services ambulance. 287, ST-JOSEPH, Québec. HCR-Serv. spéc.H—X99307

J.-Wilfrid Dubois Inc.
Tél. : 5-5298
DIRECTEUR DE FUNERAILLES, embaumeur gradué, René Laliberté, salons mortuaires gratis à la disposition du public. Bureau 2, rue Durocher, tél.: 5-5298, JOS.-H. BUREAU, président-gérant, tél.: 4-6946. Gaston Bacon, trésorier, tél.: 3-1456. IR-Serv. sp.H—X97965-C

Réduction 33%
SUR tous nos manteaux de fourrures derniers modèles, assortiment de costumes 3 morceaux, et robes de toilette pour le printemps. W. & M. BESHRO, 57, RUE ST-JOSEPH, tél.: 4-0755. BR-Serv. sp.H—X97182

—Information échangée

(Suite de la 1ère page)

les Etats-Unis et la Russie envisagent d'importantes concessions réciproques dans leurs demandes au sujet de l'Allemagne afin de pouvoir réaliser leurs principaux objectifs dans un règlement de paix allemand.

Des personnages officiels doutent toutefois que des concessions suffisamment importantes soient faites pour permettre de réaliser une entente générale à la présente conférence de Moscou.

Tout indique que les Etats-Unis accepteront une formule prévoyant que le paiement de réparations à même la production courante de l'Allemagne se continue durant plusieurs années, à condition que cela puisse se faire sans qu'il en coûte au contribuable américain.

Cependant, l'arrivée ici aujourd'hui ou demain de la délégation autrichienne, dirigée par le ministre des Affaires étrangères Karl Gruber, devrait activer le travail de la conférence sur le traité de paix autrichien.

Durant la brève séance du conseil des Quatre, hier, le secrétaire d'Etat Marshall a suggéré qu'on oblige tout le peuple allemand, et non pas un gouvernement allemand, à accepter les termes du traité de paix dans sa constitution nationale.

M. Bidault a appuyé l'idée de Marshall, mais MM. Bevin et Molotov ont formulé des objections pour le moins temporaires.

Au club Kiwanis

Le club Kiwanis de Québec tiendra son déjeuner hebdomadaire demain midi au Château Frontenac, sous la présidence de Me Jacques Galipeault. Il n'y aura pas de conférencier, mais les membres formeront une assemblée ouverte au cours de laquelle des problèmes d'intérêt général seront discutés.

Anniversaire de la mort de Roosevelt

Washington, 26. (A.F.P.) Le président des Etats-Unis, M. Harry Truman, prononcera, le 12 avril, une allocution à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Roosevelt, a annoncé M. Charles Ross, secrétaire du Président, qui déclara également à la presse que le Président avait l'intention de se rendre cette année au Canada.

Les Etats-Unis et l'entrée des réfugiés

Washington, 26 (AFP) Le Sénat a voté à l'unanimité un projet de loi pour l'adhésion des Etats-Unis à l'organisation internationale des réfugiés. Ce projet de loi contient une clause stipulant que les lois d'immigration américaines ne seront aucunement modifiées pour permettre l'entrée de nouveaux réfugiés aux Etats-Unis.

Funérailles de M. P.-A. Verreault

De nombreux citoyens ont assisté, samedi dernier, à St-Roch, aux funérailles qui ont été faites à M. Pierre-Arthur Verreault, employé de la St-Lawrence Paper Bag et citoyen estimé, décédé à l'âge de 57 ans. Dans les rangs du défilé, on voyait des hommes d'affaires, des représentants de plusieurs maisons de commerce et d'industriels. Les officiers et le personnel de la St-Lawrence Paper Bag assistaient aussi à la cérémonie funèbre rendant ainsi un touchant hommage à la mémoire de M. Verreault.

C'est M. l'abbé J. Ferland, curé, qui a fait la levée du corps et le service a été chanté par M. l'abbé J. Brochu, assisté de MM. les abbés M. Papineau et Guimont, qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

Dans le défilé, le deuil était conduit par les gendres du défunt : MM. Jean-Marie Roberge, Alfred Cyr, Fernand Laroche ; ses frères : MM. Onésime, Georges, Joseph, Henri et Gustave Verreault ; ses beaux-frères : MM. MM. Joseph Pépin, Henri Lavoie, Marcel Poulin, Aurélien Marceau, et François Néron ; ses petits-fils, Jean-Pierre, Marcel et André Roberge, Jean-Guy et René Cyr, Gilles Benoit Laroche ; ses neveux MM. Lucien, Jean-Marie, Roland, Paul-Henri, Raymond, Marcel et Georges Verreault, Geo. Pineault, Geo-Elie Villeneuve, Roland et Roger Pineault, Rosaire Simard, Roland, Jean-Pierre et Robert Lavoie, Arthur Pepin, Marcel et Rosaire Marceau, Gérard Deslauriers, Henri Corriveau, Gérard Giguère, L.-P. Boudreault, Henri, Georges, Maurice et René Néron ; ses cousins, MM. Arthur et Jean-Baptiste, Georges, Joseph, Eugène et Paul Verreault, Pierre, Joseph, Honoré, Hildevert, Omer, Jules, Armand et Henri Alain, Léonce Fortier.

Dans l'imposant défilé, on voyait MM. Aimé Déry, Pierre Garneau, Geo. Maltz, Arthur Hochette, F. Bourbonnais, R. Grenier, A. Huot, P.-H. Verreault, R. Huot, P.-H. Verreault, R. Huot, O. Lavoie, Robert Moisan, Sylvio Moisan, O. Villeneuve, Geo. Tremblay, Paul Gingras, Eugène Hamel, H. Jobin, E. Dorval, Louis Lay, Albert Tremblay, G. Letarte, W. Fortier, A. Fortier, Hector Pepin, I. Bouchard, Jos. Lamontagne, Geo. Rhéaume, Ed. Fournier, Joseph Huot, J.-D. Drolet, E. Léger, Léo Beaudoin, H. Belleau, Alph. Giguère, Jos. Picard, C.-O. Boily, P.-E. Paquet, R. Marchand, Aimé Déry, Amédée Delisle, Louis Philibert, Gaudiose Brousseau, Jos. Boulanger, Ludger Cantin, F. Vaillancourt, J.-M. Robitaille, Rod. Villeneuve, L. Paquet, L. Ouellet, P. Breton, Jos. Pepin, Michel Robitaille, Louis Verreault, H. Verreault, H. Larose, Hector Trudel, Edg. Trudel, M. Ampleman, J.-E.-L. Verreault, Edgar Amyot, G.-G. Verreault, Pierre Lachance, A. Labrie, Jos. Dumontier, Raymond Déry, L.-A. Mercier, J. Therrien, Elzéar et J. Baribeau, G. Lavoie, Omer Robert, J. Goulet, P. Paquet, J.-B. Mercier, J. Goulet, Louis Goulet, A. Martel, G. Lavoie, Jos. Sylvain, Jos. Baril, M. Bédard, Pierr Lacroix, Jos. Gelly, J. Roberge, P.-E. Filiatrault, Raoul Drolet, J.-B Drolet, Albert Roberge, J.-U. Lemieux ainsi qu'un groupe nombreux d'employés de la St-Lavrence Paper Bag, notamment MM. Théophile Lambert, J.-Aimé Déry, E. Blouin, Louis Giguère, P. Goulet, R. Piset, E. Garneau, R. Proulx, A. Hamel, Jos. Gauvin, P.-E. Paquet, M. Ampleman, A. Vaillancourt, R. Lemay, Adj. Couture, Philiberti Moisan, R. Déry, R. Moisan et nombre d'autres citoyens.

M. Paul-H. Tremblay, de la maison Sylvio Marceau Enr. dirigeait les funérailles.

Nos condoléances à la famille en deuil.

In Memoriam

BEAUDET — A St-Henri de Lévis, le 24 mars 1947, à l'âge de 64 ans et 5 mois, est décédée dame Marie-Laure Lagueux, épouse de M. J.-Alphonse Beaudet, marchand de St-Henri de Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 28 mars, à 9 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, à 9 heures 25, pour l'église de St-Henri de Lévis, et de là au cimetière paroissial. 26mars-2fs—Y70406

BOISVERT — A l'hôpital St-Sacrement, le 25 mars 1947, à l'âge de 69 ans, est décédée dame Régina Chrétien, épouse de Eugène Boisvert.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures

Le port de Dairen

Nankin, 26. (P.A.) On disait aujourd'hui, dans les cercles officiels du gouvernement, que la Chine espère obtenir Dairen de la Russie d'ici deux semaines, mais un porte-parole des Affaires étrangères a laissé entendre qu'il serait peut-être necessaire de combattre les communistes chinois avant de prendre possession de cet important port.

Ce porte-parole, Tchang Yuan-Zang, n'a pas voulu commenter l'annonce faite hier par les Etats-Unis à l'effet que la Russie était prête à "prendre les mesures appropriées" en vue de remettre à la Chine ce port de Mandchourie, conformément aux termes de son traité avec la Chine.

Les unions du téléphone négocient avec le Bell

Washington, 26. (P.A.) La compagnie de téléphone Bell dont les ramifications s'étendent à travers tous les Etats-Unis et une fédération de 39 unions d'employés de téléphone étaient en négociations aujourd'hui pendant que des conciliateurs du gouvernement voyaient approcher avec appréhension la date de la grève générale, soit le 7 avril prochain.

Pendant ce temps, le comité de politique de la Fédération nationale des employés du téléphone préparait des plans de grève. Cette fédération groupe plus de 287,000 employés de téléphone.

VENDEUSES DEMANDÉES

avec expérience dans vente confection pour dames ayant bonnes références — Entre 9½ hres et 1 hre.

Chez **MOZART Ltée**
310-312 St-Joseph

BOIS DE CONSTRUCTION

Portes, panneaux, épinette et pin préparés et bruts, merisier, plinthes, chambranle, moulures, bardeaux, masonite, planches murales.

DROUIN & DROUIN Ltée
Armand Drouin, gérant — Marchand de bois de construction
770, 1ère Avenue (2490) (près Tunnel) Tél.: 3-6043

Voyageur demandé

pour maison de gros. Lampes, lustres, fluorescents, petits accessoires électriques, ustensiles de cuisine, nouveautés, etc.

Expérience et références exigées. Devra posséder automobile. **Ecrire à C. P. 23 H. V. Québec.**

PIECES ET ACCESSOIRES GENERAL MOTORS

pour: Buick, Pontiac, Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac, LaSalle, Camions G.M.C. et Maple Leaf.

SPECIALITE

MOTEURS COMPLETS

REPARATIONS DE TOUS GENRES

Mécanique, Débossage, Peinture, Bourrure, Housses de sièges faites sur commande.

AUTOMOBILE, INC.
12 de la Couronne, Québec *Tél.: 2-1208*

"Grâce à vous, Grand-père Kruschen . . .

Mes douleurs rhumatismales m'ont pour ainsi dire quittée"

Ce traitement salin pour le soulagement des douleurs rhumatismales a fait tant de bien à cette femme de Liverpool qu'elle a écrit cette lettre de remerciements:

"Pendant des années, j'ai souffert de douleurs rhumatismales. Ma santé devenait de moins en moins bonne, lorsqu'un jour quelqu'un me conseilla d'essayer les Sels Kruschen. J'en achetai un petit flacon et après en avoir pris pendant environ une semaine, la douleur, qui me tenait souvent éveillée la nuit, disparut petit à petit. Maintenant — j'en suis à mon second flacon — ma santé s'est améliorée et je ressens à peine de douleurs rhumatismales."

—Mme H.H.—Liverpool

Après avoir obtenu du soulagement avec le premier flacon de Kruschen, vous pouvez vous imaginer avec quel espoir Mme H.H. commença le second. Suivez donc son exemple, si vous avez des douleurs rhumatismales. Commencez immédiatement à prendre le traitement salin et continuez jusqu'à ce qu'il ait le temps de vous faire du bien. Ainsi que Mme H.H., vous devriez sentir vite une amélioration, parce que Kruschen est une combinaison de plusieurs sels minéraux qui aident les organes éliminatoires, et peut donc ainsi améliorer la santé et calmer les douleurs rhumatismales. Des milliers de gens ont bénéficié des avantages de Kruschen. Essayez-le vous-même.

Kruschen coûte 25c. et 75c. dans toutes les pharmacies.

PRÉSENTATION DES SOULIERS SPORT

CHEZ

LE BOTTIER

Les caractéristiques essentielles à la bonne mise se sont données rendez-vous à notre magasin. Vous y trouverez un assortiment varié de souliers sports de très bonne qualité qui vous assurera un confort absolu, et le maximum possible de satisfaction. Quelque particulière que vous soyez on vous donnera l'ajustement parfait.

Toute nouvelle, la forme "BALLERINA" est insurpassable.

Le "LOAFER" l'une des formes les plus populaires.

Toute adolescente adore le soulier plat, comme ce "LIMBERJACK".

En suède noir et brun. En veau noir, brun, rouge et vert.

Pointures : 3½ à 10 Largeur : AAA à C

$5.45 $5.95 $6.95 $7.95

Armand Bédard

LE BOTTIER

48 rue Saint-Jean *Téléphone : 2-1940*

Le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail et le communisme

Le Conseil fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis a revendiqué hier soir l'honneur des unions internationales et refuté les insinuations faites contre elles à la suite de la déclaration de Pat Sullivan contre le communisme. Les délégués ont aussi adopté une résolution réclamant la construction d'un hôpital pour les incurables à Québec et une autre par laquelle ils se prononcent en faveur d'une immigration rationnelle mais contre une immigration massive tant que tous les chômeurs du Canada n'auront pas obtenu un emploi.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les unions internationales combattent le communisme, ont déclaré des officiers du Conseil fédéré. Dans nos réunions, nous ne pouvons discuter de questions religieuses, politiques ou se rapportant à la nationalité, mais tous les membres possèdent leur pleine liberté de pratiquer la religion qu'ils professent. Parmi nous la majorité des membres pratiquent la religion catholique, et ils sont de fait de bons catholiques et d'honnêtes citoyens; plusieurs de leurs enfants sont prêtres, religieux ou religieuses, et plusieurs paroisses ont été fondées grâce à la générosité des membres des unions internationales, a déclaré un délégué. Parlant en marge de la déclaration faite par le président de la C. T. C. C. et de l'aumônier des Syndicats catholiques, l'abbé Ouellet, plusieurs délégués ont déclaré qu'il est inexact de dire que l'on ne peut faire sa religion en étant membre d'une union neutre, car c'est faire injure à des catholiques sincères et dévoués.

Le secrétaire a donné lecture d'une lettre venant de M. Percy-R Bengough, président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada recommandant aux membres de l'Union des Marins de changer leurs officiers mais de rester groupés afin de mieux revendiquer leurs droits. On a aussi porté à la connaissance des délégués la déclaration de M. William Green, président de la Fédération américaine, en marge du communisme.

Les délégués ont ensuite adopté une résolution demandant copie du bill concernant le code provincial du travail et une autre demandant la construction d'un hôpital pour les incurables à Québec.

Au cours de la réunion présidée par M. René Michaud, le représentant des travailleurs en papier a annoncé que MM. J.-B. Hurens, président du local 137, Lionel Trudel, vice-président, et Georges Harding se rendront à Hull pour assister à la 11e convention du Conseil provincial des travailleurs en papier, ainsi qu'à Montréal pour signer des contrats de travail. M. Jos. Bell se rendra aussi à Cincinnati pour assister à la convention des commis de chemins de fer. Le représentant de l'Union des mouleurs a annoncé que son organisation avait signé une entente avec la maison Terreau & Racine avec augmentation de salaires variant entre 12 et 21 cents l'heure. Le Comité d'orgnisation a annoncé qu'il se réunirait le 30 mars, à 10 heures du matin, et celui de la Fête du Travail mardi soir prochain.

Complot de hold-up

Quatre jeunes gens de moins de 20 ans ont comparu hier devant M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, pour répondre à l'accusation d'avoir comploté ensemble pour commettre un vol à main armée à la Caisse populaire de la paroisse des Saints-Martyrs de Québec. Les détectives de la Sûreté provinciale qui firent l'arrestation des prévenus, ont expliqué qu'ils les avaient trouvé en possession de trois revolvers et d'une bouteille d'éther, destinée apparemment à endormir le gérant, s'il avait offert quelque résistance. Trois se sont avoués coupables et le prononcé de leur sentence a été remis à ce matin. Le quatrième a demandé une enquête préliminaire qui a été fixée également à ce matin.

Comité municipal de compétence critiqué par plusieurs échevins

De nouvelles critiques ont été faites contre le comité municipal de compétence, hier après-midi, au cours de la séance du comité administratif. Devant les attaques, le maire Borne est allé jusqu'à dire que si ses collègues ne sont pas satisfait ils n'ont qu'à demander la destitution de ce comité. Des échevins ont cependant signalé que le comité de compétence était nécessaire pour l'application des conventions collectives.

A la suite de la discussion, le comité municipal a finalement adopté une résolution requérant le Comité de fournir à chacun des membres du conseil de ville, lorsqu'il en fera la demande, le résultat des divers concours. Le comité paritaire sera aussi prié d'étudier la possibilité de créer des comités de compétence dans les divers corps de métiers. Les échevins Guay et Matte ont formulé chacune de ces deux demandes après avoir fait valoir certains griefs. M. Guay a aussi demandé, avec l'approbation du comité administratif que le comité de compétence donne les raisons d'une épreuve sur la comptabilité au concours pour la position d'un pointeur et que M. Jos. Brousseau ait l'opportunité d'un nouvel examen.

C'est l'échevin Bertrand qui a soulevé le débat en parlant du cas d'un nommé Paquet qui a été obligé, après sept années, d'abandonner sa position de pointeur à cause d'une décision du comité de compétence. M. Bertrand a dit que M. Paquet subissait une injustice et qu'il avait toutes les qualifications même s'il n'avait pas répondu avec succès à toutes les questions. Le maire lui signala qu'il voulait sans doute continuer à exercer son patronage.

L'échevin Guay signala ensuite à ses collègues qu'il avait cherché à obtenir les résultats du concours "68" pour la position d'un pointeur mais qu'on lui avait refusé tout renseignement. "Je ne suis pas venu ici pour faire du patronage", ajouta M. Guay. "Comme échevin j'ai droit d'obtenir les détails que je demande". L'échevin Matte approuva son collègue en disant que les membres du conseil ont droit d'avoir les informations qu'ils désirent.

De son côté, M. Elzéar Tremblay signala aux échevins les dangers

(Suite à la page 8. 1ère col.)

Un sénateur désire une enquête sur le prix du lait au Canada

Ottawa, 26. (D.N.C.) Le Sénat a consacré sa séance d'hier soir au projet de loi qui fait de la Commission canadienne du Blé l'agence du gouvernement pour le commerce interprovincial et extérieur du blé, c'est-à-dire l'agence officielle pour l'exportation du blé.

L'hon. Salter Hayden, libéral de Toronto, voit dans le contrôle ainsi accordé à l'Office du Blé "une nationalisation de l'industrie du blé". Il admet que le contrat de vente de blé à l'Angleterre doit être exécuté, mais il trouve que le bill concède de vastes pouvoirs à la commission.

L'hon. Neil McLean, libéral du Nouveau-Brunswick, s'inquiète surtout du marché du blé canadien à Terre-Neuve. Il se demande pourquoi Terre-Neuve est obligé de payer le prix des cours mondiaux au lieu de bénéficier du prix de faveur consenti à la Grande-Bretagne. La même chose s'applique à son avis à notre commerce avec les Antilles et il craint que cela ne soit préjudiciable à nos bonnes relations avec Terre-Neuve et les Antilles.

L'hon. F.-W Gershaw, libéral de Medecine Hat, dit que le contrat avec l'Angleterre comble le désir des producteurs de blé qui demandaient des prix stables et un marché ordonné.

L'hon. Peter Campbell, libéral de Toronto, a ajourné le débat sur ce sujet.

Au cours de la séance, le Sénat a admis en première lecture le bill sur la vente et l'exportation des produits agricoles, projet de loi qui crée pour la vente et l'exportation de certains produits agricoles que nous nous sommes engagés à fournir à l'Angleterre et aux autres pays éprouvés par la guerre un office de denrées appelé à jouer pour ces produits le même rôle que l'Office du Blé pour cette céréale.

L'hon. James Murdock, libéral d'Ottawa, a donné avis d'une motion par laquelle il voudrait que le Sénat charge son comité des ressources naturelles de faire enquête sur les prix du lait.

Le Sénat se réunira de nouveau aujourd'hui.

Les proprios demandent à Ottawa d'adoucir le contrôle des loyers

Ottawa, 26 (P. C.) — Un mémoire long et détaillé demandant que les contrôles des loyers et des évictions de locataires soient adoucis a été présenté hier au ministre des Finances, l'hon. Douglas C. Abbot, par une délégation de propriétaires de toutes les parties du Canada.

M. W.-J. LeClair, président de la fédération canadienne des Ligues de propriétaires, qui prépara le mémoire en question, a dit que le ministre a reçu la délégation d'une manière très affable et a promis de prendre ses propositions en considération.

Le ministre, a dit M. LeClair, n'a pris aucun engagement, mais expliqua qu'il avait à prendre une décision sur ce problème très prochainement et que le mémoire de la délégation arrivait en temps opportun.

La fédération, qui approuva le texte de ce mémoire au cours d'une réunion tenue lundi à Ottawa, n'a pas demandé l'abolition complète des contrôles sur les loyers et les évictions, mais a recommandé que les restrictions soient assouplies davantage afin de faire disparaître certains cas d'inconvénients importants et d'injustice grave envers les propriétaires. La fédération demande en outre que les contrôles soient abolis graduellement, vu la possibilité que les contrôles sur les évictions soient complètement abolis au 1er avril 1948.

Le mémoire de la fédération souligne le fait que le coût de la vie a monté, et que les salaires ont été augmentés proportionnellement pour y faire face, et qu'en outre l'élévation des dépenses d'entretien cause un tort sérieux aux propriétaires.

La mémoire ajoute que le gouvernement reconnait la situation difficile dans laquelle se trouvent les propriétaires, et il l'a démontré récemment en autorisant une augmentation de 25% dans le prix des loyers des édifices commerciaux.

M. LeClair a précisé que la pénurie actuelle de logements est en grande partie due au fait que les propriétaires ne reçoivent pas de revenus appropriés de leurs maisons, et hésitent en conséquence à s'engager dans de nouvelles constructions.

Outre M. LeClair, la délégation comprenait: MM. E.-J. Prittie, Toronto; F.-F. Gallaher, Vancouver; Léonard Léger, J.-H. Gagné, Paul Dansereau, tous de Montréal; J.-Ernest McMillin, Toronto, et Jamieson Bone, Belleville, Ont.

Les taxis

La question de restreindre le nombre des taxis dans les limites de Québec a été remise une fois de plus, en attendant que la Régie des Transports, qui est à étudier le problème du taxi dans plusieurs villes de la province, ait fait connaître ses manières de voir, pour ce qui a trait à Québec. C'est ce qui a été décidé par les membres du comité administratif, hier après-midi.

Navire démantibulé

Philadelphie, 26. (P.A.) Ce qui devait être un formidable navire de guerre de 45,000 tonnes, l'"Illinois", n'est plus que ferraille aujourd'hui. Un quart de la structure du géant de la mer avait été terminé le jour de la capitulation du Japon. Cette armature a été demolie aux chantiers maritimes de Philadelphie. Les matériaux récupérés sont expédiés à des marchands de ferrailles.

Congrès tenu en notre ville

Environ trois cents membres de l'Association des fabricants de liqueurs gazeuses sont en congrès au Château Frontenac. Certains viennent de Vancouver. Les congressistes étudient les problèmes généraux de leur industrie et les moyens de la perfectionner.

Les conférences et les séances de comités spéciaux se prolongeront jusqu'à demain. Au cours des réunions tenues hier, il fut surtout question de rationnement du sucre, de taxes sur les liqueurs gazeuses, et des suggestions nombreuses furent faites par des spécialistes pour réduire les dépenses d'entretien et ainsi augmenter les profits.

M. Henri Toussaint, de Québec, seul canadien-francais à faire partie du bureau de direction de l'organisation, a souhaité hier la bienvenue aux congressistes et a marqué l'espoir que le congrès actuel a Québec soit le point de départ d'une année plus fructueuse que jamais, au bénéfice de tout le monde.

Il avoue sa faute

Pointe-Claire, 26. (PC) Un jeune homme de 22 ans s'est reconnu coupable d'assaut criminel sur une jeune femme de 24 ans. Le jeune homme, Frank Jewson, a été arrêté chez lui hier soir. Le juge J.-L. Charlebois prononcera sa sentence aujourd'hui.

Mesures spéciales pour encourager la construction des logements

Ottawa, 26 (Par Paul Paradis). — Afin de surmonter le plus rapidement possible la crise de l'habitation, le Gouvernement continue d'encourager la contruction de maisons à louer, et le ministre de la Reconstruction, M. C.-D. Howe, a annoncé deux importantes mesures nouvelles aux Communes hier.

M. Howe a révélé d'abord que le gouvernement présenterait bientôt un bill ayant pour objet de porter à 30 ans la période de remboursement des prêts obtenus pour construire des maisons à louer sous le régime de la loi nationale du logement.

Moyennant certaines conditions, les constructeurs de maisons à louer jouiront aussi d'une priorité pour l'obtention des matériaux.

Le ministre a déposé en même temps un arrêté ministériel qui donne suite à la décision récemment prise de permettre pour les propriétairfes de maisons à louer construites entre le 31 mars 1947 et le 31 décembre 1949 un taux de dépréciation double de celui que l'on permet normalement pour l'impôt sur le revenu.

Ce que permet l'arrêté :

1.—Double dépréciation sur le coût total de la construction lorsque toute la maison aura été construite entre le 31 mars 1947 et le 31 décembre 1949.

2.—Double dépréciation sur la partie des dépenses faite après le 31 mars 1947 dans le cas des constructions commencées avant cette date.

3.—Double dépréciation sur les dépenses faites avant le 31 décembre 1949 dans le cas des constructions terminées après cette date.

En réponse à une question, M. Howe a précisé que cette concession s'appliquait à toute maison louée, même s'il n'y a qu'une seule famille. Si le propriétaire est un des occupants de la maison, la dépréciation double ne lui sera accordée que si la maison peut loger quatre familles dans des logements distincts.

Corps-école d'officiers

Les universitaires qui deviennent membres des corps-écoles d'officiers canadiens auront le status de sous-lieutenants. Ils ne seront pas commissions toutefois lors de leur entrée aux corps-école. Ils deviendront officiers cadets et recevront la solde de sous-lieutenant; ils seront sujets à la loi militaire et auront certains pouvoirs de commander. A Laval, un grand nombre d'étudiants font partie du contingent de l'Université. Ceux-ci figurent dans tous les corps et services de l'armée canadienne.

LE RENDEZ-VOUS POUR LE LUNDI DE PAQUES 7 AVRIL
EST AU COLISEE
$13,000 EN PRIX
3 AUTOMOBILES A GAGNER

SOLLICITEUR DEMANDÉ

pour la vente de bijouterie, expérience pas nécessaire, bonnes références exigées.

S'adresser à **MOZART Ltée**
310 St-Joseph — Entre 9 et 11 h. avant-midi

VOTRE CREDIT EST BON

Oui, **MESDAMES,** que ce soit pour l'achat d'un de nos nouveaux manteaux ou costume printanier ou encore la nouvelle robe que vous désirez pour **PAQUES.**

Guttman

367-369 RUE ST-JOSEPH COIN ST-ANSELME

L'économie du chauffage au charbon sans aucun de ses ennuis avec le FOYER MÉCANIQUE *Automatique* FAIRBANKS-MORSE

L'hiver prochain occupez-vous de la "fournaise" quand cela *vous* conviendra. Pas besoin de vous lever dans des chambres froides et courir à la fournaise dans la cave. Vous fixez le thermostat la veille au soir et le lendemain la maison est à la température que vous désirez. Il suffit de remplir la trémie une fois par jour. Une couple de fois par semaine vous enlevez le mâchefer solide. C'est là toute l'attention qu'exige un Foyer Fairbanks-Morse Automatique à Charbon. Egalement facile à installer! Pas d'*extras* à acheter. Cesser de jouer la "petite bonne" pour votre fournaise. Voyez *DES AUJOURD'HUI* le nouveau Foyer F-M!

ROGNE LES FRAIS DE COMBUSTIBLE. Le Foyer F-M brûle du charbon meilleur marché et il en extrait toutes les unités de chaleur.

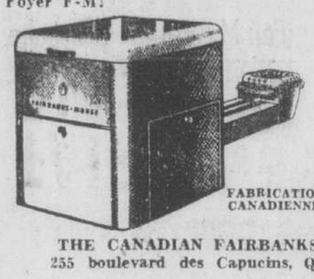

FABRICATION CANADIENNE

PLUS DE CENDRES VOLANTES pour voler ici et là et abîmer la maison. Le mâchefer en pains est facile à enlever et il ne fait pas de poussière.

THE CANADIAN FAIRBANKS-MORSE CO. LIMITED
255 boulevard des Capucins, Québec, téléphone : 2-1548

En vente par

J.-A.-Y. BOUCHARD, 97 côte d'Abraham
téléphone : 4-2421

EUG. DESROCHES et FILS Enr.,
1039 rue Saint-Vallier, téléphone : 3-8014

AMEUBLEMENT DE BUREAU

à vendre. Pupitre, 4 chaises, chaise à dossier, bibliothèque, patère, étagère à papeterie, grande table avec tiroirs. Téléphoner 3-2555.

TEL.: 3-7575 RES.: 6383

Dr Antonio Reny
CHIRURGIEN-DENTISTE
10 RUE COLLINS
Coin St-Jean, près Livernois
Tous les jours: 9 à 12 - 2 à 5
Mardi soir: 7 à 9 h.

Dr ADRIEN TREMBLAY
Specialiste
YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE, LUNETTES.
Consultation: 10 hrs à midi. 2 hrs à 5 hrs 7 hrs à 8½ hrs
119, rue St-Jean. Tél.: 3-7390

Serions intéressés à louer ou acheter

MAGASIN DE CHAUSSURES

dans Québec ou centre commercial

Ecrire à Case 735
LE SOLEIL

2 LINOTYPISTES DEMANDÉS
pour travail de nuit

BONNES CONDITIONS

S'adresser à **M. Désiré EMOND,** surintendant
LE SOLEIL, Québec

Une gérance est réclamée

L'Association des propriétaires de Québec a réclamé encore une fois la création d'un poste de gérant des affaires municipales. Le conseil municipal a déjà donné une réponse formelle à savoir que M. C.-R. Fontaine posséderait les mêmes attributions que le gérant réclamé.

On a expliqué qu'après avoir consulté le statut de la ville de québec et les lois de la province sur les fonctions de gérant et de chef des services municipaux, il ressort que M. le trésorier Fontaine est subordonné au maire.

On a de plus expliqué qu'un gérant des affaires municipales doit avoir en main les pouvoirs administratifs et exécutifs, ce qui n'est pas le cas pour M. Fontaine.

A cet effet, on a fait allusion a un bill présenté hier après-midi même à l'Assemblée par la municipalité de Bourlamaque en Abitibi, demandant que le trésorier soit en même temps gérant de la ville. Ce à quoi le premier ministre a répondu que ces deux charges étaient incompatibles.

Profitant de l'occasion les propriétaires ont étudié sommairement une copie préliminaire de ce qui sera présenté au bill de Québec, et ils se sont objectés à plusieurs points de ce bill.

On s'est opposé à l'article demandant une évaluation fixe pour certaines industries opérant le commerce dans nôtre ville, ainsi qu'à celui demandant de semblables fixations pour les ateliers de construction maritime, consulats étrangers et certains clubs pour nos forces armées.

Cette assemblée était sous la présidence du notaire Henri-F. Méthot. M. J.-B. McGee agissait comme secrétaire.

Une campagne de souscription

La section paroissiale de St-Jean-Baptiste de notre société nationale s'est fixé un objectif de $2,045, pour la grande campagne de souscription qui sera lancée de 11 avril prochain et qui doit durer jusqu'au 24, annonçait hier soir M. Georges Lussier, conférencier invité à une réunion du conseil paroissial de St-Jean Baptiste, tenue sous la présidence de M. François Bédard.

M. Edouard Coulombe est président du comité diocésain d'organisation de la campagne, M. Antonio Savard a porté la parole. Il a expliqué les mesures prises pour l'efficacité de l'organisation, la division de Québec en 4 parties comprenant la haute-ville, la basse-ville, le quartier Limoilou et la banlieu. M. Savard est directeur de la division de la haute-ville.

M. Gérard Ouellet, du comité de publicité, a traité ensuite des buts de la souscription, et M. l'abbé Apollinaire Guay, aumônier de la section, a clôturé la réunion par un mot d'encouragement à l'adresse des organisateurs paroissiaux qui formaient une grande partie de l'assistance.

Villes occupées par les Français en Indochine

Paris, 26 (PA) Un communiqué d'Indochine rapporte que les troupes françaises ont occupé Ninh-Binh et Phy-Ly, villes construites sur les bords du fleuve Rouge, dans le delta du Tonkin, au nord d'Haïphong.

Les taxis

La question de restreindre le nombre des taxis dans les limites de Québec a été remise une fois de plus, en attendant que la Régie des Transports, qui est à étudier le problème du taxi dans plusieurs villes de la province, ait fait connaître ses manières de voir, pour ce qui a trait à Québec. C'est ce qui a été décidé par les membres du comité administratif, hier après-midi.

Navire démantibulé

Philadelphie, 26. (P.A.) Ce qui devait être un formidable navire de guerre de 45,000 tonnes, l'"Illinois", n'est plus que ferraille aujourd'hui. Un quart de la structure du géant de la mer avait été terminé le jour de la capitulation du Japon. Cette armature a été demolie aux chantiers maritimes de Philadelphie. Les matériaux récupérés sont expédiés à des marchands de ferrailles.

On espère retracer les bijoux des Windsor

Londres, 26. (AFP) L'affaire du vol des bijoux de la duchesse de Windsor reste au 1er plan des soucis de Scotland-Yard, qui semble avoir fait un pas sérieux vers la solution. On laisse en effet entendre que la déposition d'un individu détenu pour un autre délit constitue un chainon important dans les faits recueillis jusqu'à présent.

3,000 communistes en Nouvelle-Angleterre

Boston, 26 (PA) Un membre de la Chambre des représentants, M. John Collins, prétend qu'il y a 3,000 communistes en Nouvelle-Angleterre. Il a, en conséquence, demandé à la Chambre du Massachusetts "d'isoler et de découvrir le cheval de Troie qu'est le communisme".

AVIS DIVERS

La Veglia Italiana.— Réunion semi-mensuelle de la Veglia Italiana ce soir, à 8 h. à l'Ecole de Médecine de l'université Laval.

Société Provancher.—, Assemblée générale annuelle de la Société Provancher d'Histoire naturelle ce soir, à 8 h., à l'Institut Canadien, 40 rue St-Stanislas.

Sylviculture.— Réunion de la Société de Sylviculture de Québec ce soir, à 8 h., à 17, rue Ste-Famille. Conférence du Dr André Linteau sur une visite dans une forêt de la Canada Paper Co.

A St-Dominique.— Forum sur la santé par la culture physique ce soir, à 8 h. 30, au Centre Athlétique de St-Dominique. Conférence du Dr P.-H. Rainville sur l'amélioration de la santé par l'amélioration du système osseux.

Institut Canadien.— Conférence de M. le comte Robert d'Harcourt, sur François Mauriac et son oeuvre, ce soir, à 8 h. 15, à l'Institut Canadien, 40 rue St-Stanislas.

Collège des Jésuites.— Concert-causerie de madame Louise Darlos à la salle académique du collège des Jésuites, rue St-Crille, ce soir, à 8 h. 30. La causerie portera sur "la musique française à travers les siècles". Les parents des élèves et les anciens sont invités.

A JACQUES-CARTIER — Société St-Jean-Baptiste, section Jacques-Cartier. Assemblée régulière ce soir à 7 h. 30, à la salle paroissiale.

LES EMPLOYEURS DOIVENT OBTENIR DE NOUVEAUX LIVRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Tous les livres d'assurance-chômage actuellement en usage expirent le 31 mars 1947.

Les bureaux nationaux de placement n'émettront les nouveaux livres aux employeurs que lorsque les anciens livres leur auront été renvoyés, dûment remplis.

Les employeurs sont priés d'échanger les livres d'assurance-chômage sans tarder au 31 mars.

Des peines sont prévues en cas d'infraction.

Commission d'Assurance-chômage

U.I.C.-17